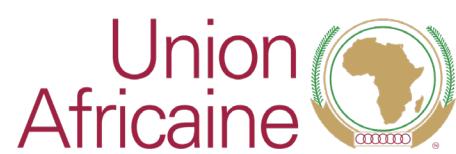




Plan d'Action continental pour l'Économie circulaire en Afrique

(2024-2034)

La mise en page et la conception ont été soutenues par l'Initiative pour la résilience en Afrique (Resilience Initiative Africa-RIA), un projet commissionné par le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et mis en œuvre par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH.



Plan d'Action continental pour l'Économie circulaire en Afrique 2024-2034



SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	V
AVANT-PROPOS VI	
RÉSUMÉ VII	
1 INTRODUCTION ET CONTEXTE.....	1
1.1 LE PLAN D'ACTION - À QUOI S'ATTENDRE ?	1
1.2 COMPRÉHENSION DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE	1
1.3 POURQUOI UN TEL PLAN EST-IL NÉCESSAIRE ?	2
1.4 MÉTHODOLOGIE.....	4
1.5 STRUCTURE DU RAPPORT	4
2 L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN AFRIQUE - CONTEXTE ET SECTEURS PRIORITAIRES	6
2.1 CONTEXTE CONTINENTAL	6
2.1.1 INTRODUCTION AU CONTINENT DANS L'OPTIQUE DE LA CIRCULARITÉ	6
2.1.2 POLITIQUE CONTINENTALE ET INITIATIVES STRATÉGIQUES PERTINENTES.....	8
2.2 SECTEURS PRIORITAIRES.....	10
2.2.1 SECTEURS PRIORITAIRES CONTINENTAUX	10
2.2.2 PRIORITÉS TRANSVERSALES ET HABILITANTES.....	29
3 LE PLAN D'ACTION CONTINENTAL DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE	36
3.1 VISION ET MISSION	36
3.2 OBJECTIFS ET ACTIONS AU NIVEAU CONTINENTAL.....	36
3.2.1 SECTEURS PRIORITAIRES	37
3.2.2 OBJECTIFS ET ACTIONS TRANSVERSALES.....	54
3.3 GOUVERNANCE ET DISPOSITIONS INSTITUTIONNELLES	62
3.4 STRATÉGIE DE MOBILISATION DES RESSOURCES.....	65
3.5 LA VOIE À SUIVRE : MESURES DE MISE EN ŒUVRE ET RECOMMANDATIONS	67
4 CADRE DE SUIVI ET D'ÉVALUATION	71
ANNEXE A - ANALYSE DES DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES ET ÉCONOMIQUES.....	74
ANNEXE B - VUE D'ENSEMBLE DES RÉGIONS.....	83
ANNEXE C - MÉTHODOLOGIE POUR L'ÉTABLISSEMENT DES PRIORITÉS SECTORIELLES.....	97
ANNEXE D - INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LE SECTEUR DE LA GESTION DES DÉCHETS EN AFRIQUE ¹⁰⁶	
ANNEXE E - DESCRIPTION DE LA STRATÉGIE DE LA CAE EN MATIÈRE DE BIOÉCONOMIE.....	109
ANNEXE F - MEILLEURES PRATIQUES CIRCULAIRES POUR LES ACTIONS PROPOSÉES	110
ANNEXE G - SOURCES DE FINANCEMENT EXTERNES	116
ANNEXE H - MATRICE DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE	119
ANNEXE I - INDICATEURS MACROÉCONOMIQUES SUPPLÉMENTAIRES POUR SOUTENIR LA GOUVERNANCE ET LA MOBILISATION DES RESSOURCES.....	142
ANNEXE J - APERÇU DES MICRO-INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION	143
ANNEXE K - LISTE DES PARTICIPANTS AUX ATELIERS	152

AVANT-PROPOS

L'Afrique se trouve à un moment charnière de son parcours vers la réalisation de l'Agenda 2063 - « L'Afrique que nous voulons ». L'immense potentiel de notre continent en matière de développement durable, de croissance verte et de prospérité partagée est incontournable ; il regorge d'innovation, d'énergie juvénile et de richesses naturelles inégalées. Toutefois, le modèle économique linéaire dominant, fondé sur le tryptique « extraire-fabriquer-éliminer », caractérisé par une extraction excessive des ressources et des modes de consommation et de production non durables, représente un danger clair et imminent. Ce modèle intensifie la dégradation de l'environnement, exacerbe les trois crises planétaires que sont le dérèglement climatique, la perte de biodiversité et la pollution tout en ayant un impact disproportionné sur notre capital naturel et le bien-être de nos communautés, menaçant ainsi les fondements de notre progrès.



C'est dans ce contexte crucial que la Commission de l'Union Africaine (CUA) lance le Plan d'Action Continental pour l'Économie circulaire (CEAP) 2024-2034. Ce Plan ne constitue pas simplement un cadre de référence ; il est le fruit d'un processus collaboratif et inclusif, initié par les résolutions ambitieuses du troisième Comité Technique Spécialisé (CTS) sur l'Agriculture, le Développement rural, l'Eau et l'Environnement (ARDWE) en octobre 2019, ainsi que de la 17e session de la Conférence Ministérielle Africaine sur l'Environnement (AMCEN) en novembre 2019. Ces décisions majeures ont appelé à une transition systémique allant au-delà de la seule gestion des déchets, en valorisant le potentiel transformateur de l'économie circulaire comme levier de résilience, d'innovation et d'indépendance économique pour le continent.

Les efforts inlassables du Groupe de travail d'experts sur l'Économie circulaire, créé en 2020, ainsi que les contributions inestimables des États Membres de l'UA, des Communautés économiques régionales, des partenaires de développement, y compris la Délégation de l'Union européenne auprès de l'Union Africaine, ont joué un rôle déterminant dans l'élaboration de cette feuille de route. Leur dévouement a permis de forger un plan à la fois ambitieux et pragmatique.

En ma qualité de Commissaire à l'Agriculture, au Développement rural, à l'Économie bleue et à l'Environnement durable, c'est avec une grande fierté que je préside au lancement officiel de ce Plan d'Action d'importance historique. Bien que ses fondations aient été solidement établies grâce à la vision et à l'engagement de mon illustre prédécesseur, S.E. l'Ambassadeur Josefa Sacko, je m'engage pleinement à en assurer une mise en œuvre rigoureuse et cohérente à travers l'ensemble du continent.

Le CEAP s'inscrit en parfaite cohérence avec les principaux cadres stratégiques de l'Union africaine. Il vient renforcer notamment la Stratégie et le Plan d'Action sur les Changements climatiques et le Développement résilient (2022–2032), la vision ambitieuse de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf), la Stratégie Africaine Émergente sur les Minéraux Verts, le Plan d'Action de l'UA pour la Relance Verte (AU GRAP), ainsi que la Stratégie du PDDAA et la Déclaration de Kampala. En favorisant l'efficacité des ressources, des modes de production plus propres et des pratiques régénératrices, le CEAP propose un levier stratégique pour dissocier la croissance économique de la dégradation de l'environnement. Il ouvre ainsi la voie à l'émergence de chaînes de valeur innovantes, à la création d'emplois durables, et à la construction d'économies résilientes et compétitives dans le respect des limites planétaires.

Faire de cette vision une réalité concrète représente à la fois une responsabilité collective et une opportunité historique pour notre génération. Le succès de la mise en œuvre du CEAP reposera sur l'engagement coordonné et sans faille de tous les acteurs : États membres de l'Union africaine, Communautés économiques régionales, secteur privé — des grandes entreprises aux jeunes pousses innovantes — milieu académique, société civile et partenaires internationaux. Par une action concertée, des partenariats solides et une mobilisation stratégique des ressources, nous pouvons faire de l'Économie circulaire un moteur de transformation durable pour l'Afrique — une économie qui protège notre environnement, crée des moyens de subsistance décents et garantit un avenir prospère pour les générations futures.

Je tiens à exprimer ma sincère reconnaissance à toutes celles et ceux qui ont rendu possible l'aboutissement de cette étape décisive. Engageons-nous désormais, collectivement, dans ce voyage de transformation, pour bâtir l'Afrique que nous voulons – un continent qui montre la voie pour un développement durable et équitable.

Moses Vilakati,

Commissaire,
Département Agriculture, Développement rural, l'Économie bleue et
Environnement durable
Commission de l'Union africaine

REMERCIEMENTS

Le succès dans l'élaboration et la mise en œuvre du Plan d'Action Continental de l'Union Africaine pour l'Économie circulaire (2024-2034) est le fruit d'un processus collaboratif et multipartite qui a duré plusieurs années. La Commission de l'Union africaine (CUA) exprime sa profonde gratitude à l'ensemble des institutions, partenaires et individus dont l'engagement indéfectible, le soutien financier, l'expertise technique et les nombreuses contributions ont été cruciaux pour la conception de cette feuille de route stratégique pour un avenir durable pour l'Afrique.

Une reconnaissance particulière est adressée au Groupe de Travail d'Experts (GTE) sur l'Économie circulaire, qui a joué un rôle central en tant qu'organe technique et consultatif. Grâce à son accompagnement rigoureux tout au long du processus – marqué par de nombreuses réunions et consultations décisives – il a grandement contribué à l'élaboration de ce Plan d'Action pour l'Économie circulaire. Celui-ci a également bénéficié des contributions précieuses des États membres de l'Union africaine, des Communautés économiques régionales (CER), des partenaires au développement, ainsi que de divers experts et consultants. Les consultations approfondies menées avec les parties prenantes, ainsi que l'atelier de validation impliquant les États membres et les CER, ont permis d'assurer une large adhésion et une appropriation continentale. Cette approche inclusive a été essentielle pour faire en sorte que le Plan d'Action pour l'Économie circulaire (CEAP) reflète fidèlement le contexte africain, ses opportunités et ses défis.

Les efforts collectifs de toutes les parties prenantes seront déterminants pour traduire les aspirations de ce Plan en actions concrètes sur le terrain, favorisant une Économie circulaire dynamique, génératrice de croissance verte, de création d'emplois et d'un avenir durable et prospère pour l'ensemble des Africains.

La CUA exprime sa reconnaissance pour le soutien technique soutenu de partenaires clés tout au long de l'élaboration du Plan. Il convient de citer notamment la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies (CEA), le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), ainsi que la Délégation de l'Union européenne (UE) auprès de l'Union Africaine. La CUA adresse également ses remerciements à l'UE pour le soutien financier apporté à cette initiative, ainsi que pour le soutien technique fourni à travers Trinomics et la Fondation ACEN durant le processus de développement.

Enfin, la CUA adresse sa gratitude à tous ses collègues, sous la direction éclairée de M. Harsen Nyambe Nyambe, Directeur pour l'Environnement durable et l'Économie bleue, pour leur contribution technique significative et leur engagement tout au long du processus de développement du CEAP.

TABLEAU DES ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

ACEA	Alliance africaine pour l'Économie circulaire
ACEN	Réseau africain pour l'économie circulaire
AfDB	Département de l'Agriculture, du Développement rural, de l' Économie bleue et de l'Environnement durable
ALU	Banque africaine de Développement
AMCEN	Fonds Vert de la Banque de Développement de l'Afrique Australe
AMU	Blocs de terre comprimée
ARBE	Communauté d'Afrique de l'Est
ARDWE	Contributions Déterminées au niveau National
AU	Commission Économique pour l'Afrique des Nations Unies
AU EWG	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
AUC	Communautés Économiques Régionales
CE	Conférence Ministérielle africaine sur l'Environnement
CEAP	Commission de l'Océan Indien
CEB	Comité Technique Spécialisé
CEDARE	Commission de l'Union Africaine
CEMAC	Délégation européenne
CEN-SAD	Droits de Propriété Intellectuelle
COMESA	Déchets solides municipaux
DAI	Équipements électriques et électroniques
DBSA	Enseignement et formation techniques et professionnels
EAC	Fonds d'Équipement des Nations Unies
ECA	Fonds Mondial pour l'Environnement
ECCAS	Fonds Mondial pour le Climat
ECI	Gaz à effet de serre
ECOWAS	Groupe de travail d'experts
EEE	Groupes de travail sectoriels régionaux
EPR	Indice de complexité économique
EU	Indice de Capital Humain
EUD	Indice de développement humain
FAO	Comité intergouvernemental de négociation 2
GCF	Micro, petites et moyennes entreprises
GDP	Objectifs de Développement Durable
GEF	Organisation Mondiale du Tourisme

TABLEAU DES ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

ONU	Organisation des Nations Unies
ORAN	Organisation Régionale Africaine de Normalisation
ORP	Organisations de responsabilité des producteurs
PIB	Produit Intérieur Brut
PACL	Populations autochtones et communautés locales
PMA	Pays les Moins Avancés
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PSH	Personne en Situation de Handicap
REP	Responsabilité élargie des producteurs
S&E	Suivi et évaluation
SADC	Communauté de Développement d'Afrique Australe
TFCA	Zones de conservation transfrontalières
UA	Union Africaine
UNEA	Assemblée des Nations Unies pour l'Environnement
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VE	Véhicule électriques
ZLECA	Zone de Libre-Echange Continentale Africaine

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Ce Plan d'Action continental pour l'Économie circulaire de l'Union Africaine (UA) accompagnera le continent, ses régions et ses pays dans leurs cheminements individuels et collectifs vers l'Économie circulaire entre 2024 et 2034. Il engage le continent sur la voie d'un développement plus compétitif et propre en définissant les principales priorités de l'Afrique et les domaines d'intervention pour une approche renforcée de l'Économie circulaire bénéficiant à son développement. La mise en œuvre de ce Plan d'Action nécessite l'engagement et la participation active de toutes les parties prenantes dans tous les secteurs. Les parties africaines et les partenaires internationaux sont appelés à approfondir leur collaboration et à transformer leurs activités politiques, économiques et commerciales, notamment en appliquant les leçons apprises et en évitant les pièges des pratiques gourmandes en ressources.

La nécessité pour l'Afrique d'évoluer vers la circularité

Les défis les plus pressants de l'Afrique sont liés à la persistance de niveaux élevés de pauvreté et de malnutrition, ainsi qu'à sa vulnérabilité croissante aux effets du changement climatique, qui aggravent davantage la situation socio-économique et environnementale. Compte tenu des problèmes croissants de l'Afrique liés aux déchets (mal gérés), aux impacts environnementaux associés et aux lacunes socio-économiques de l'économie linéaire, l'Économie circulaire représente un changement de paradigme impératif pour élargir le potentiel de son développement économique, en le rendant plus robuste, plus juste et plus respectueux de l'environnement.

Potentiels et enjeux de l'adoption d'une approche d'Économie circulaire en Afrique

Le fait de dépasser l'économie linéaire et gaspilleuse devrait aider l'Afrique à atteindre son plein potentiel, y compris via : un secteur manufacturier plus résilient et des industries locales plus développées, moins dépendantes des importations ; la création d'emplois axés sur la réutilisation et le recyclage pour sa population jeune et croissante ; la mise en place de modèles et de communautés résilientes en intégrant

les connaissances endogènes dans l'entrepreneuriat.

Cependant, plusieurs défis limitent actuellement la transition vers l'Économie circulaire en Afrique, notamment : (1) L'absence d'une approche holistique pour adopter une Économie circulaire (rarement allant au-delà de la gestion des déchets) ; (2) La sensibilisation et la communication limitées sur les avantages d'une économie circulaire ; (3) Les barrières à l'entrée du marché pour l'innovation et à la croissance des modèles d'entreprises de l'Économie circulaire ; (4) La coordination limitée des stratégies et des Plans d'Action de l'Économie circulaire, ainsi que le peu de suivi des initiatives circulaires ; (5) Des mécanismes de financement et des options de financement insuffisants et mal alignés. Ce Plan d'Action vise à adresser directement les défis 1, 4 et 5 tout en encourageant à relever les défis 2 et 3 au niveau régional et national.

Politique continentale et initiatives stratégiques liées à l'Économie circulaire depuis 2017

Avec le lancement de l'Alliance Africaine pour l'Économie Circulaire (ACEA) en 2017, l'Économie circulaire a attiré l'attention au niveau continental. Cela a été suivi par des événements tels que la création du Groupe de travail d'experts de l'Économie circulaire de l'UA en 2020 et l'Appel à l'Action de Kigali en 2022¹.

Des progrès liés à l'Économie circulaire ont également été réalisés au niveau national. Presque tous les pays africains (52/55) ont mis en place au moins une politique liée à l'Économie circulaire², l'accent étant mis sur les politiques relatives aux produits (par exemple, l'interdiction des sacs en plastique). Toutefois, leur application fait défaut et les niveaux de mise en œuvre varient considérablement. Dans l'ensemble, il existe de grandes différences entre les pays africains, tant au niveau des activités en cours dans le domaine de l'Économie circulaire qu'en ce qui concerne le niveau d'implication du secteur privé ou du gouvernement dans la promotion des

¹ Un Appel à l'action du gouvernement du Rwanda pour inciter les acteurs à redoubler d'efforts en vue d'une transition vers l'économie circulaire. Il s'agit de l'un des principaux résultats du premier Forum mondial de l'économie circulaire organisé par l'Afrique au Rwanda en 2022.
² Il peut s'agir de politiques relatives au changement climatique, à l'environnement ou au développement durable, de politiques relatives aux produits, d'une législation sur la responsabilité élargie des producteurs, de politiques de gestion des déchets et de recyclage ou de mesures fiscales.

développements de l'Économie circulaire. Cela souligne davantage la nécessité d'une orientation et d'un leadership plus forts au niveau continental.

Secteurs prioritaires pour l'Économie circulaire en Afrique³

Les secteurs et domaines prioritaires ont été définis⁴, ainsi que les objectifs et actions associés pour libérer leur potentiel de circularité. Les secteurs prioritaires comprennent trois secteurs horizontaux, à savoir (1) l'eau, (2) les déchets et (3) l'énergie, et cinq secteurs verticaux, à savoir (4) l'agro-industrie et la pêche,

(5) les transports et la mobilité, (6) le tourisme, (7) l'industrie⁵, comprenant (7.1) la construction, (7.2) l'emballage et le plastique, (7.3) l'électronique (7.4) le textile, et (8) l'exploitation minière. Ces secteurs ne sont pas forcément prioritaires pour tous les pays d'Afrique à l'heure actuelle, mais ils pourraient le devenir à un stade ultérieur. Outre les secteurs, des éléments habilitants et transversaux sont également élaborés (il s'agit de l'inclusivité, du commerce, de la collaboration et de la capacité industrielle régionale, de l'éducation et du développement des capacités, ainsi que du financement et de l'aide aux entreprises).

Sectors	Goals		
	1	2	3
L'eau	Renforcer les cadres politiques aux niveaux continental, régional et national afin de créer un environnement favorable à l'eau en tant que ressource et à son assainissement	Mise en place et développement d'infrastructures pour la consommation d'eau douce et l'assainissement de l'eau, y compris de systèmes de récupération	Promotion de l'utilisation efficace de l'eau, de sa réutilisation et de l'élimination adéquate des eaux usées auprès des consommateurs et de l'industrie
Les déchets	Renforcer les cadres politiques et stratégiques sur l'économie circulaire et aligner les politiques liées à la gestion des déchets	Continuer à investir dans des infrastructures permettant la circulation et le traitement adéquat et sûr des déchets et des ressources secondaires	Mise en œuvre d'un cadre statistique environnemental efficace sur la production et la gestion des déchets
L'énergie	Renforcer les mesures de décarbonisation et d'efficacité énergétique, et encourager l'incorporation de sources d'énergie renouvelable dans l'industrie, le commerce de détail et les consommateurs	Production d'énergie et d'électricité à partir de technologies énergétiques alternatives, en particulier la digestion anaérobie	
L'agro-industrie et la pêche	Élaborer un cadre politique et réglementaire pour une bioéconomie circulaire	Améliorer les infrastructures et les capacités des secteurs de agro-industries et de la pêche	Promouvoir les innovations et les solutions locales qui sont régénératrices et valorisent les déchets organiques provenant des exploitations agricoles, des pêcheries et des villes via le compostage ou la biométhanisation
La construction	Élaborer des cadres politiques pour la construction circulaire aux niveaux continental, régional et national	Promouvoir et stimuler l'utilisation de matériaux de construction secondaires, durables et circulaires	
Le transport et la mobilité	Mettre en place des cadres politiques solides aux niveaux continental, régional et national qui intègrent la circularité dans le secteur des transports et de la mobilité.	Promotion de modes de transport efficaces, propres, modernes et basés sur le service plutôt que sur la propriété	Assurer une gestion adéquate des produits et des matériaux en ce qui concerne l'utilisation, la réutilisation et le recyclage des véhicules et aligner les réglementations en matière d'importation
Le plastique et les emballages	Renforcer l'élaboration d'initiatives politiques visant à éliminer progressivement la pollution plastique	Garantir des systèmes de gestion des déchets capables de traiter les emballages de manière circulaire	Permettre de nouveaux modèles commerciaux pour la production, la livraison et l'utilisation de produits qui réduiraient au minimum l'utilisation d'emballages

³ Le terme "secteurs" fait référence aux activités entreprises principalement dans le secteur primaire (qui produit des matières premières et des biens agricoles, y compris via l'agriculture, l'exploitation minière, la pêche et la sylviculture) et dans le secteur secondaire (qui transforme les matières premières en articles manufacturés de plus grande valeur, par le biais de la transformation et de la fabrication). L'énergie, l'eau et les déchets font partie du secteur tertiaire. Ces secteurs sont définis comme des secteurs horizontaux car ils jouent un rôle essentiel dans le développement des activités des autres secteurs primaires et secondaires (appelés secteurs verticaux).

⁴ Pour identifier les secteurs prioritaires dans chaque région, une matrice de priorisation a été élaborée et remplie sur la base des résultats de la recherche documentaire, des contributions des experts locaux aux aperçus nationaux ainsi que des données issues de nos travaux antérieurs). Cette matrice de priorisation aborde quatre éléments distincts : (1) l'importance économique d'un secteur, (2) son potentiel en matière d'économie circulaire, (3) l'alignement avec les politiques régionales et nationales et (4) son impact sur l'environnement.

⁵ Ces secteurs ont été choisis en raison de leur pertinence dans la majorité des pays africains et de l'existence de diverses initiatives sur lesquelles s'appuyer pour exploiter le potentiel de circularité à court et à moyen terme. Toutefois, d'autres secteurs à forte consommation d'énergie et de ressources, tels que l'acier, le ciment, les produits chimiques, l'aluminium et le verre (le cas échéant) devraient également devenir aussi circulaires que possible à long terme, en s'inspirant de la transformation et du développement des secteurs industriels couverts par le présent Plan d'action.

Les objectifs et les actions s'adressent à l'UA, aux Communautés économiques régionales (CER) et aux États membres pour qu'ils prennent les mesures nécessaires. Le tableau ci-dessous présente les objectifs des sept premiers secteurs prioritaires jugés comme les plus importants (sur un total de 11 secteurs et 4 thèmes transversaux).

Gouvernance et dispositions institutionnelles pour la mise en œuvre du Plan d'Action

Pour une mise en œuvre réussie et efficace, ce Plan d'Action continental nécessite un modèle de gouvernance solide ainsi que le développement, le fonctionnement et la communication entre les trois organes suivants :

- le Secrétariat de l'ARBE CE, qui organise des forums semestriels de mise en œuvre de l'Économie circulaire en Afrique ;
- les Communautés économiques régionales, qui coordonnent les groupes de travail sectoriels multipartites de l'EC régionale (RSWG) ;
- les États membres, par l'intermédiaire de leur ministère de tutelle, qui présentent des Plans d'action nationaux sur l'Économie circulaire, soutenus par des groupes interministériels.

Chacune des parties devra travailler à la mise en œuvre des actions qui lui sont assignées et à leur suivi respectif.

Mobilisation des ressources pour assurer le financement de la mise en œuvre de l'Économie circulaire en Afrique

L'approche générale de la mobilisation des ressources financières, qui peut être adaptée à des cas particuliers, comprend les étapes suivantes : (1) Estimation des coûts ; (2) Identification de sources internes de financement ; (3) Détermination des contributions internes et externes ; (4) Identification des sources externes ; (5) Dialogue de sensibilisation et d'engagement international avec les partenaires financiers, y compris le secteur privé ; (6) Définition des termes et conditions de l'aide financière externe ; et (7) Suivi et audit des fonds utilisés.

Étapes de mise en œuvre du Plan d'Action

Les étapes suivantes devraient être envisagées pour mettre en œuvre avec succès les actions aux différents niveaux (national, régional et continental)⁶ : (1) Sensibilisation, (2) Élaboration d'une base de référence : (2a) Analyses sectorielles nationales, régionales et/ou continentales, (2b) Analyse et évaluation du paysage politique favorable existant, (3) Plans d'action nationaux pour l'économie circulaire, (3a) Préparation d'un Plan d'Action national pour l'Économie circulaire d'ici 2026⁷, (3b) Révision du Plan d'action national pour l'Économie circulaire existant et alignement sur le présent document, (4) Renforcement des capacités associées et requises, (5) Mise à jour du paysage politique, (6) Suivi et évaluation. Il s'agira d'un processus itératif continu pour le Secrétariat de l'ARBE CE de suivre avec les CER et les États membres leurs progrès et leurs phases de mise en œuvre.

Suivi et évaluation pour garantir des progrès constants dans la réalisation des objectifs de l'Économie circulaire

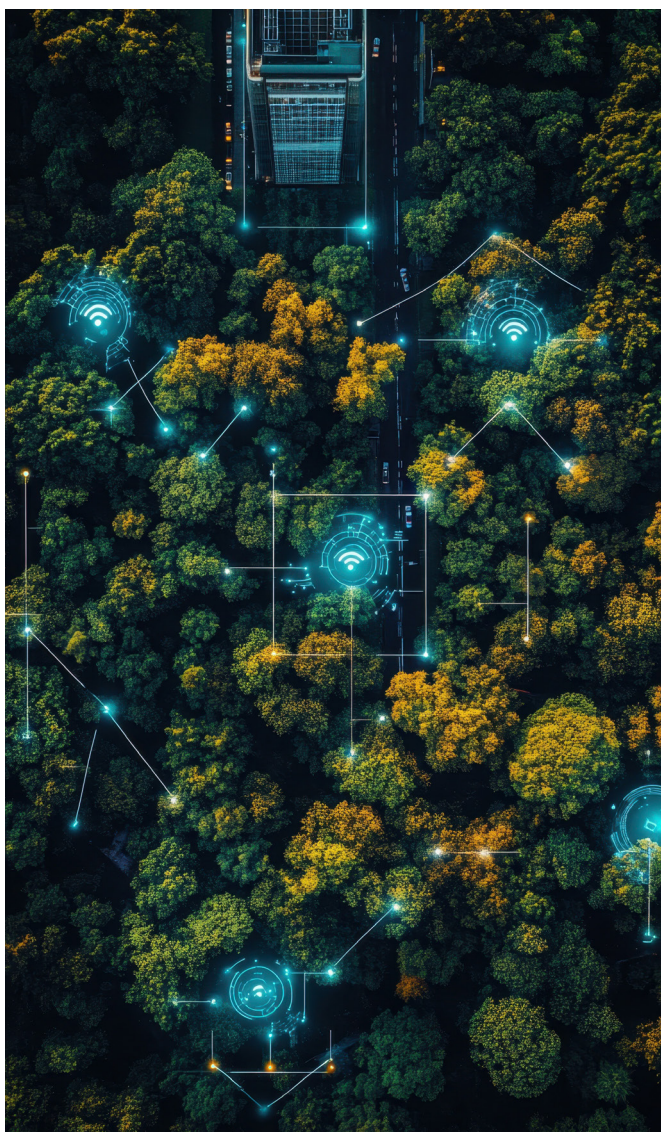
Enfin, la mise en œuvre de ce Plan d'Action sera assistée et guidée par des indicateurs mesurables et tangibles qui peuvent éclairer les conversations autour de la planification, du développement, de la mise en œuvre et de la réalisation de progrès globaux. Alors que les macro-indicateurs concernent l'ensemble du parcours du continent en matière d'Économie circulaire, les micro-indicateurs devraient être utilisés pour suivre les progrès des mesures sociales, économiques et/ou environnementales sur les différents objectifs.

Avec tous ces éléments, la Commission de l'Union africaine et ses partenaires espèrent poser les jalons d'un progrès concret et d'une accélération de l'Économie circulaire en Afrique à court et à moyen terme.

Avec tous ces éléments, la Commission de l'Union Africaine et ses partenaires espèrent poser les jalons d'un progrès concret et d'une accélération de l'économie circulaire en Afrique à court et à moyen terme.

⁶ En fonction des progrès réalisés par le pays et/ou la région, il est possible de sauter une étape si elle a déjà été réalisée ou de choisir entre les options a. et b.

⁷ Avec plus de souplesse pour les pays relevant de la classification de la Banque mondiale relative aux situations de fragilité et de conflit. Fragilité : "La fragilité est définie comme une condition ou une situation systémique caractérisée par un niveau extrêmement faible de capacité institutionnelle et de gouvernance qui entrave de manière significative la capacité de l'État à fonctionner efficacement, à maintenir la paix et à favoriser le développement économique et social". Conflit : "Un conflit est défini comme une situation d'insécurité aiguë provoquée par l'utilisation d'une force meurtrière par un groupe - y compris des forces étatiques, des groupes non étatiques organisés ou d'autres entités irrégulières - dans un but ou pour des raisons politiques ou une motivation politique. Ce rapport de force peut être bilatéral, c'est-à-dire qu'il implique un engagement entre plusieurs parties armées et organisées, entraînant parfois des dommages collatéraux et des pertes en vies humaines - ou unilatérale, lorsqu'un groupe cible spécifiquement les civils". De plus amples informations sur la classification sont disponibles ici. La Banque mondiale établit chaque année une liste de pays classés dans la catégorie des situations de fragilité et de conflit.



1 INTRODUCTION ET CONTEXTE

1.1 Le Plan d'Action - à quoi s'attendre ?

Ce Plan d'Action vise à ouvrir la voie à l'Économie circulaire sur le continent africain par le biais d'actions fondées sur une compréhension approfondie des différentes caractéristiques et des différents contextes présents dans les régions. Il comprend des objectifs et des actions pour des secteurs pertinents pour toutes les régions - en fonction de la situation spécifique d'une région ou d'un pays, certains objectifs ou certaines actions peuvent être plus pertinents à ce stade. Toutefois, le fait de les traiter maintenant représente une étape importante vers une Économie plus circulaire qui devrait être franchie à un

moment ou à un autre. Naturellement, un document continental ne peut pas être aussi concret qu'un document national. Par conséquent, les objectifs et les actions de haut niveau présentés dans ce Plan d'Action pour l'Économie circulaire nécessitent des initiatives dédiées et une collaboration sincère de la Commission de l'Union africaine (CUA), des Communautés économiques régionales (CER) ainsi que des États membres de l'Union africaine pour assurer leur transposition au niveau local.

1.2 Compréhension de l'Économie circulaire

Le concept d'Économie circulaire est très large et englobe une série de sujets connexes, notamment l'efficacité des ressources, la hiérarchie des déchets, le passage à des ressources renouvelables tant pour les matériaux que pour l'énergie, et bien d'autres encore. Cette étendue est la force de l'Économie circulaire. L'Économie circulaire offre un modèle alternatif à l'économie linéaire actuelle, poussant l'économie vers un développement plus durable. Le système souhaité ne produit finalement ni déchets ni pollution en faisant circuler les matériaux et les produits à leur plus haut niveau de qualité au sein du système de production et, si possible, en réintroduisant les matériaux dans la biosphère pour restaurer le capital naturel (biodiversité et écosystèmes) à la fin de leur vie.

En bref, l'économie circulaire repose sur trois principes fondamentaux :

- Éliminer la production de déchets et la pollution au niveau de la conception des produits : en se concentrant sur la conception des produits, en créant dès le départ des produits/industries plus efficaces et durables afin de réduire la consommation d'énergie, d'eau et d'autres ressources plus de 80 % de l'empreinte environnementale d'un produit est déterminée au cours de la phase de conception⁸;
- Maintenir la valeur des matériaux et des produits et les faire circuler dans l'économie le plus longtemps possible : en prolongeant leur durée de vie par des activités telles que la réutilisation, la réparation ou la remise à neuf ;
- Régénérer les systèmes naturels : en passant de pratiques d'exploitation à des pratiques de régénération, par exemple par l'application d'une agriculture régénératrice, axée sur la culture de matières premières renouvelables, ou par le passage à des sources d'énergie renouvelables⁹.

⁸ European Commission (2021) [Sustainable Product Policy](#)
⁹ Ellen MacArthur Foundation (2021) [What is the circular economy](#)

La transition vers une Économie circulaire oblige les gouvernements, les entreprises et les consommateurs à repenser les modes de production et de consommation et à redéfinir le terme "croissance" de manière à ce qu'il englobe des avantages allant au-delà du seul profit économique. En fait, la transition vers une Économie circulaire implique de découpler l'activité économique de la consommation des ressources naturelles tout en éliminant les externalités négatives (déchets et pollution) du système. Comme il s'agit d'un défi complexe, il exige une approche holistique et une réflexion sur le cycle de vie qui englobe l'extraction et le traitement des matières premières, la conception et la fabrication, le transport, la vente au détail, la livraison, la consommation, l'utilisation et la réutilisation, la maintenance et la réparation, ainsi que la gestion de la fin de vie. En fin de compte, cela permet d'identifier les points d'intervention stratégiques tout au long de la chaîne de valeur et du cycle de vie du produit. Elle donne également la priorité à la collaboration et à la coopération en tant que facteurs clés - l'engagement de toutes les parties prenantes est essentiel à la réussite de la transition vers une Économie circulaire.¹⁰

Grâce à son approche globale et à son intention régénératrice, l'Économie circulaire a un impact positif sur tous les types de capital : financier, humain, social et naturel. Outre l'élimination progressive des déchets et la réduction de la pollution, l'Économie circulaire peut également être associée à la croissance du PIB et à la création d'emplois aux niveaux local et national en liant plus étroitement la production à la consommation.

Il existe une autre corrélation importante avec l'atténuation du dérèglement climatique : l'Économie circulaire peut contribuer à atteindre les objectifs de réduction des émissions fixés par les accords mondiaux sur le climat (par exemple, dans les CDN) et la législation nationale, comme l'indiquent des études internationales.

- La Fondation Ellen MacArthur a montré que l'Économie circulaire peut s'attaquer à 45 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre.¹¹
- GIZ a calculé que les engagements actuels ne permettraient de réduire que 40 % de la réduction totale nécessaire des émissions de gaz à effet de serre (GES), tandis que l'Économie circulaire pourrait contribuer à combler 50 % de l'écart restant.¹²

Cependant, les approches basées sur la décarbonisation des processus ne sont pas suffisantes, car le carbone est soit intégré dans les produits eux-mêmes et rejeté en fin de vie (par exemple les plastiques), soit au cœur de la chimie des processus de production (comme pour l'acier primaire dans les hauts fourneaux ou pour le ciment, et plus généralement dans la fabrication de la majorité des métaux de base, des matériaux et des produits chimiques). Il est donc tout aussi important de maintenir davantage en circulation les matériaux et les produits déjà produits et utilisés.

1.3 Pourquoi un tel Plan est-il nécessaire ?

Les défis posés par la quantité croissante de déchets (mal gérés) en Afrique, y compris les impacts environnementaux associés ainsi que les insuffisances socio-économiques que manifestent les activités linéaires, nécessitent une action stratégique, et effectuée au moment opportun, de la part des acteurs continentaux, régionaux et nationaux. En lançant de nouveaux programmes sur mesure pour faire progresser l'Économie circulaire sur son territoire, l'Afrique sera en mesure de réaliser son plein potentiel. Cela exige toutefois une collaboration étroite entre les parties africaines et les partenaires internationaux pour remanier les activités politiques, économiques et commerciales, notamment en appliquant les enseignements tirés et en évitant le piège des pratiques gourmandes en ressources. Bien qu'il s'agisse d'une tâche complexe, elle est à la fois réalisable et absolument impérative.

L'économie circulaire peut contribuer aux développements suivants en Afrique :

- Soutien à demeurer dans des limites planétaires ;
- La réduction de l'exploitation excessive et de l'approvisionnement nuisible en matières premières vierges ;
- L'aide à la réalisation d'objectifs d'émissions nettes nulles ;
- La dissociation de la croissance économique de l'extraction des ressources et des émissions de gaz à effet de serre ;
- Le renforcement des économies locales et des équilibres commerciaux afin d'accroître la

¹⁰ UNDP (2020) A 1.5°C world requires a circular and low carbon economy

¹¹ Ellen MacArthur Foundation (2019) *Completing the picture: How the circular economy tackles climate change*

¹² GIZ (2021) *Circular Economy as a Cornerstone for Meeting the Goals of the Paris Agreement*



résilience et l'indépendance économiques ;

- Le soutien à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Organisation des Nations Unies (ONU)¹³.

L'importance et le potentiel de l'Économie circulaire ont été reconnus au niveau continental. Le Comité Technique Spécialisé (CTS) sur l'Agriculture, le Développement rural, l'Eau et l'Environnement, en octobre 2019, lors de sa 3e session, a demandé à la CUA d'élargir la portée de ses travaux sur la facilitation de l'interdiction des plastiques à usage unique pour embrasser l'Économie circulaire en raison de ses avantages environnementaux et économiques. En outre, la Conférence Ministérielle Africaine sur l'Environnement (CMAE), lors de sa 17e session, tenue en novembre 2019, a demandé à la CUA, au Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), aux CER et à d'autres partenaires de définir et d'élaborer le concept d'économie circulaire dans le contexte de l'Afrique et de mettre en place des mécanismes pour son adoption.

En 2020, la CUA a créé le Groupe de travail d'experts de l'UA sur l'Économie circulaire afin de rendre ces décisions opérationnelles. Plus récemment, une Résolution historique a été adoptée à l'UNEA 5.2 pour mettre fin à la pollution plastique et forger un accord international juridiquement contraignant d'ici 2024. En outre, le Groupe africain a parrainé une Résolution sur l'Économie circulaire lors de la cinquième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'Environnement (UNEA), qui appelle à l'élaboration de plans d'action sur l'Économie circulaire et à une intégration plus aboutie du concept.

Dans un contexte où plusieurs pays africains ont pris l'initiative d'élaborer des Plans d'Action nationaux pour l'Économie circulaire, le présent Plan d'Action pour l'Économie circulaire vise à informer et à guider les plans d'action régionaux et nationaux et les initiatives connexes dans le cadre de la transition vers un modèle circulaire. Il oriente le continent sur la voie d'un développement plus compétitif et propre en définissant les principes directeurs, les priorités et les domaines d'intervention clés du continent pour

13 En particulier : l'ODD 6 sur l'énergie, l'ODD 8 sur la croissance économique, l'ODD 11 sur les villes et communautés durables, l'ODD 12 sur la consommation et la production durables, l'ODD 13 sur le changement climatique, l'ODD 14 sur les océans et l'ODD 15 sur la vie sur terre.

une approche renforcée de l'Économie circulaire en matière de développement. Toutefois, il ne s'agit pas d'une approche à sens unique. Au contraire, les plans d'action, quelle que soit leur portée géographique, doivent s'informer mutuellement par le biais d'un flux continu d'informations et de retours d'expérience au cours de leur élaboration et surtout de leur mise en œuvre, afin de garantir la cohérence et l'alignement.

1.4 Méthodologie

Ce Plan d'action sur l'Économie circulaire de l'UA a été élaboré entre janvier et octobre 2023, dans le cadre de la mission "Assistance technique sur l'Économie circulaire," financée par la Délégation européenne (DEU) auprès de l'UA, exécutée par Trinomics B.V. et la Fondation ACEN, dans le cadre du consortium mené par DAI, et sous la consultation des Groupes de travail d'experts de l'UA, des États membres de l'UA, de la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies (CEANU) et du PNUE.

Le Plan d'Action pour l'Économie circulaire a été élaboré dans le cadre d'une approche globale, combinant des informations ascendantes et des connaissances régionales et continentales de haut niveau. Il est basé sur des données et des informations collectées au niveau national et régional par le biais de :

- Travaux avec des experts nationaux, en s'appuyant sur leurs connaissances, leur compréhension et leurs expériences locales, notamment en ce qui concerne les pratiques et les processus communs dans les différents secteurs économiques et dans le domaine de la gestion des déchets ;
- Une recherche documentaire pour compléter les lacunes en matière de données et d'informations, ainsi qu'une exploration des initiatives régionales et continentales existantes sur lesquelles les consultants ont pu s'appuyer ;
- La collecte de données auprès de sources internationales, telles que la Banque mondiale, afin d'extraire des données comparables et fiables pour étayer les études nationales.

Ces informations et données ont été agrégées au niveau régional (analyses régionales. Les analyses résultantes (appelées études régionales par la suite) ont éclairé les actions pour les secteurs prioritaires.

Tout au long du processus d'élaboration, des versions intermédiaires de ce Plan d'Action ont été partagées avec les principaux partenaires ainsi qu'avec les représentants des gouvernements nationaux et

régionaux afin d'obtenir un retour d'information et une validation. Ces échanges ont eu lieu lors de l'un des deux ateliers en mode présentiel ou par courrier électronique. La liste des participants aux ateliers figure à l'Annexe K.

1.5 Structure de ce rapport

Après ce chapitre introductif, la présentation du contenu du Plan d'Action pour l'Économie circulaire est structurée de la manière suivante :

- Chapitre 2 : Économie circulaire en Afrique - contexte et secteurs prioritaires plante le décor en présentant le continent sous l'angle de la circularité, en soulignant les avancées importantes et les potentiels supplémentaires ainsi qu'en donnant un aperçu complet des différents secteurs prioritaires abordés dans le Plan d'Action.
- Pour étayer ce chapitre, les annexes suivantes sont jointes : Analyse des données démographiques, économiques et commerciales (Annexe A), Vue d'ensemble des régions (Annexe B), Méthodologie pour la priorisation des secteurs (Annexe C), Informations supplémentaires sur le secteur de la gestion des déchets en Afrique (Annexe D), et Description de la stratégie de bio économie de la CEA (Annexe E).
- Chapitre 3 : Le Plan d'Action continental pour l'Économie circulaire constitue le cœur du présent document. Il contient la vision et la mission du plan pour l'Afrique, les objectifs et les actions par secteur et par priorités transversales, la gouvernance et les dispositions institutionnelles, la stratégie de mobilisation des ressources ainsi que les recommandations et les étapes pour faire avancer la mise en œuvre de ce Plan d'Action. Pour étayer ce chapitre, les annexes suivantes sont jointes : Méthodologie pour la priorisation des secteurs (Annexe C), Pratiques exemplaires pour les actions proposées (Annexe F), Sources de financement externes (Annexe G) et Matrice de suivi de la mise en œuvre (Annexe H).
- Chapitre 4 : Suivi et évaluation comprend l'approche pour mesurer les progrès de l'Afrique vers l'Économie circulaire ainsi que les différents objectifs présentés dans le Plan d'Action qui peuvent être mesurés. Pour étayer ce chapitre, les éléments suivants sont joints en annexe : Macro-indicateurs supplémentaires pour faciliter la gouvernance et la mobilisation des ressources (annexe I), et Aperçu des micro-indicateurs de suivi et d'évaluation (annexe J).



2 L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN AFRIQUE - CONTEXTE ET SECTEURS PRIORITAIRES

2.1 Contexte continental

2.1.1 Introduction au continent dans l'optique de la circularité

La culture de l'informel en Afrique comme source d'inspiration

Les économies africaines sont principalement définies par des caractéristiques linéaires, typiquement basées sur l'extraction de ressources primaires pour l'exportation. Toutefois, l'Économie circulaire a toujours été pratiquée en Afrique à un certain degré. Les économies mondialisées actuelles ont largement remplacé ces pratiques et réduit la durée d'utilisation de produits et leur qualité. L'on retrouve désormais ces pratiques circulaires typiquement dans les économies informelles marginalisées, dans lesquelles la réutilisation, la réparation et la récupération des matériaux sont bien présentes. Ces processus sont à la fois précieux pour leur flexibilité et leur innovation, mais ils génèrent des faibles revenus et sont considérés à haut risque par le système financier. Néanmoins, ces pratiques peuvent être une source d'inspiration aujourd'hui. Cependant, bien que l'Économie circulaire soit profondément ancrée

dans la culture africaine de l'informel (avec un accent sur la réparation et la réutilisation), l'application de l'Économie circulaire et de ses principes n'est pas encore pleinement exploitée.

La possibilité d'atténuer les problèmes continentaux et de stimuler le potentiel de l'Afrique grâce à l'Économie circulaire

Même si de nombreux pays africains ont réalisé des progrès significatifs en termes de développement économique et d'Objectifs de développement durable (ODD), le continent reste confronté à des problèmes importants (notamment la pauvreté, l'inégalité des revenus, le chômage des jeunes, l'insécurité alimentaire, les logements inadéquats, la mauvaise gestion des déchets, etc.) Ces problèmes risquent de s'aggraver avec l'importante croissance démographique prévue, s'ils ne sont pas résolus. Grâce à une approche holistique et juste, l'Économie circulaire offre à l'Afrique la possibilité de s'attaquer à plusieurs de ces problèmes. En tant que telle, l'Économie circulaire n'est pas seulement une opportunité socio-économique, mais un paradigme stratégique nécessaire pour le développement économique qui peut favoriser le développement économique tout en le dissociant de la consommation des ressources et des impacts négatifs sur l'environnement. Cela pourrait permettre à l'Afrique de dépasser l'économie linéaire et gaspilleuse et l'aider ainsi à atteindre son plein potentiel.

Plus particulièrement, l'Économie circulaire offre les opportunités suivantes à l'Afrique :

- L'Économie circulaire crée des synergies entre les politiques de diversification économique et d'industrialisation qui figurent en bonne place dans le programme politique de l'Afrique. L'Économie circulaire peut contribuer efficacement à la mise en place d'un secteur manufacturier plus résilient et d'industries locales plus développées dans les chaînes de valeur où l'Afrique dispose des matières premières et peut s'appuyer sur des compétences et des technologies. En mettant l'accent sur la création de valeur locale, au lieu de générer de la valeur (inexploitée) à partir des exportations de matières premières, l'Afrique peut devenir plus indépendante. Cette opportunité s'accompagnerait d'améliorations significatives de la balance commerciale, d'une croissance positive du PIB, de résultats positifs en matière d'emploi et d'un développement sectoriel plus important, des secteurs plus compétitifs et d'une meilleure utilisation des matériaux disponibles dans les flux de déchets.
- L'Économie circulaire fournit un paradigme pour le développement de nouvelles activités économiques et la création de nouveaux emplois en mettant l'accent sur le recyclage ou la réutilisation. La forte croissance démographique prévue sur le continent, combinée à l'augmentation du pouvoir d'achat, entraînera une hausse significative de la demande en ressources naturelles, tout en offrant une main-d'œuvre capable de tirer parti des activités de l'Économie circulaire.
- La circularité est pratiquée depuis des décennies en Afrique, principalement par le biais des connaissances endogènes et des pratiques informelles. Entre-temps, un grand nombre d'initiatives privées ont été identifiées dans l'espace de l'Économie circulaire en Afrique¹⁴. Le passage à l'échelle de ces cas pratiques et leur intégration dans la création d'entreprises offrent la possibilité de construire des modèles et des communautés résilientes.

L'annexe A (Analyse des données démographiques, économiques et commerciales) fournit de plus amples informations sur la démographie, le contexte socio-économique et environnemental et les flux commerciaux de l'Afrique et montre pourquoi le continent recèle un potentiel important pour la transition vers une Économie circulaire.

Limites et défis de l'adoption d'une approche

d'Économie circulaire en Afrique

Afin d'exploiter les opportunités susmentionnées, une forte dynamique, un leadership engagé et compétent ainsi que les bons outils et les cadres habilitants sont nécessaires. Cependant, plusieurs défis limitent actuellement la transition vers l'Économie circulaire en Afrique. Le document *Guidelines for Accelerating the Circular Economy Transition in Africa* (Directives pour accélérer la transition vers l'Économie circulaire en Afrique)¹⁵ souligne les défis suivants qui doivent être pris en compte dans le processus :

- ✓ L'absence d'une approche holistique de l'adoption d'une Économie circulaire qui reflète les opportunités dans tous les secteurs au-delà de la gestion des déchets ;
- ✓ Sensibilisation et communication limitées sur les avantages d'une Économie circulaire ;
- ✓ Obstacles à l'entrée sur le marché pour l'innovation et la croissance des modèles d'entreprise de l'Économie circulaire développés par le secteur privé ;
- ✓ Coordination limitée des stratégies et des Plans d'Action en matière d'Économie circulaire, et peu de suivi des initiatives circulaires ;
- ✓ Mécanismes de financement et options de financement insuffisants et mal alignés.

Ce Plan d'Action vise à contribuer directement aux défis 1, 4 et 5 tout en encourageant à relever les défis 2 et 3 au niveau régional et national.

Compte tenu de ces opportunités et de ces tendances, l'élaboration de ce Plan d'Action continental pour l'Économie circulaire arrive à point nommé, promettant de fournir des orientations et un alignement pour le parcours des régions et nations vers une Économie circulaire globale et inclusive en Afrique.

2.1.2 Politique continentale et initiatives stratégiques pertinentes

La dynamique autour de l'Économie circulaire s'est accélérée au niveau continental depuis 2017

Ces dernières années, l'Économie circulaire est de plus en plus souvent mentionnée explicitement dans les stratégies nationales et les déclarations continentales. Au niveau continental, les efforts deviennent plus concrets : alors qu'en 2015, dans la

¹⁴ Les études de cas identifiées en Afrique concernent principalement les secteurs de l'agroalimentaire, de la construction, des technologies de l'information et de la communication et de l'électronique, du textile, de l'emballage, des déchets et de l'eau. Certaines régions du continent comptent un nombre considérable d'initiatives en matière d'économie circulaire, tandis que d'autres n'en comptent que quelques-unes. L'Afrique de l'Est et l'Afrique de l'Ouest comptent le plus grand nombre d'initiatives. 60 cas d'affaires ont été identifiés en Afrique de l'Est et près de 70 en Afrique de l'Ouest. L'Afrique centrale est la région du continent qui compte le moins d'initiatives d'économie circulaire. La plupart des études de cas se concentrent (par ordre de priorité) sur les principes de circularité suivants : (1) utiliser les déchets comme une ressource, (2) donner la priorité aux ressources régénératives et (3) concevoir pour l'avenir. Les études de cas d'entreprises circulaires peuvent être consultées dans la base de données d'études de cas de Footprints Africa.

¹⁵ PNUE, UA, UNECA, Switch to Green (2023) *Guidelines for Accelerating the Circular Economy Transition in Africa* (Directives pour accélérer la transition vers l'Économie circulaire en Afrique).

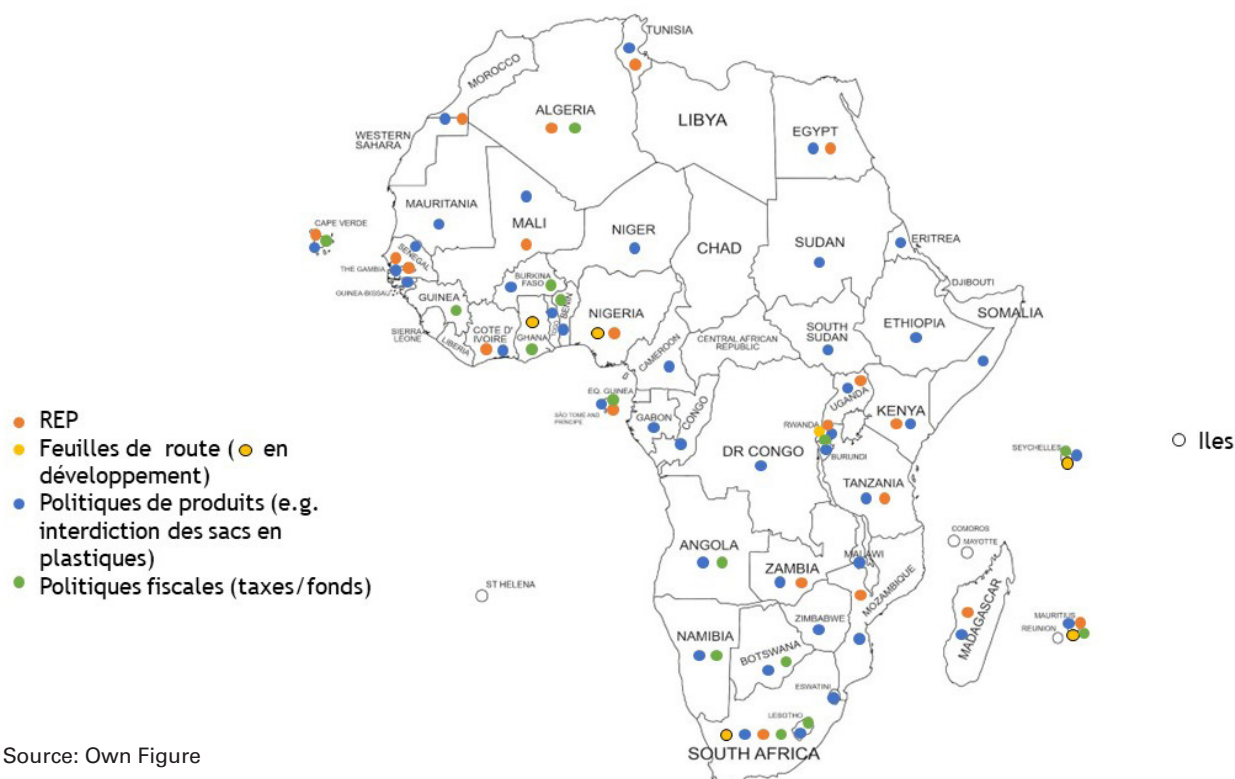
vision directrice "Afrique 2063", l'Économie circulaire n'était abordée qu'indirectement à travers des sujets tels que l'adaptation au changement climatique ou le développement durable, l'attention portée à l'Économie circulaire s'est considérablement accrue avec le lancement de l'Alliance Africaine pour l'Économie Circulaire (ACEA) en 2017, et lorsque l'engagement à promouvoir l'Économie circulaire au niveau continental a pris de l'ampleur au cours de la 17e session de Conférence Ministérielle Africaine sur l'Environnement (CMAE) en 2019.

En 2019, lors de la 3e session du Comité Technique Spécialisé (CTS) sur l'Agriculture, le Développement rural, l'Eau et l'Environnement a demandé à la CUA d'élargir la portée de ses travaux visant à faciliter l'interdiction du plastique à usage unique afin d'englober l'Économie circulaire. Depuis lors, il a été demandé de définir et d'élaborer le concept d'Économie circulaire dans le contexte de l'Afrique et de mettre en place des mécanismes pour son adoption.

La CUA a alors mis en place le Groupe de travail d'experts de l'UA sur l'Économie circulaire en 2020 afin de rendre ces décisions opérationnelles. L'UA a également intégré les aspects de l'Économie circulaire dans sa Stratégie et son Plan d'Action sur le changement climatique et le développement résilient (2022-2032).

En mars 2022, l'UNEA a adopté une résolution encourageant les États membres à intégrer la circularité dans les plans de développement nationaux, régionaux et continentaux, et à créer un environnement propice à l'amélioration de l'accès à un financement vert abordable et à des marchés durables, en particulier pour les micros, petites et moyennes entreprises (MPME). Le même mois, la BAD a lancé le African Circular Economy Facility (ACEF) pour fournir : (1) un renforcement des capacités institutionnelles pour consolider l'environnement réglementaire des innovations et des pratiques de l'économie circulaire ; (2) un soutien au secteur privé par le biais d'un programme de développement des entreprises ; et (3) une assistance technique à l'Alliance Africaine pour l'Économie circulaire. De plus, l'Appel à l'Action de Kigali¹⁶, l'un des principaux résultats du Forum mondial de l'Économie circulaire qui s'est tenu à Kigali, au Rwanda, en décembre 2022, fait référence à la coopération au sein de la région pour l'avancement de l'Économie circulaire. Cela va de pair avec l'initiative la plus récente de l'UE sur la formulation d'un Programme d'action régional sur l'Économie circulaire pour la région de l'Afrique orientale et australe et de l'Océan Indien.

Enfin, l'initiative la plus récente est constituée par les "Recommandations pour accélérer la transition vers l'économie circulaire en Afrique" ("Guidelines for Accelerating the Circular Economy Transition in



Source: Own Figure

16. Ministry of Environment, Rwanda (2022) [Kigali Call for Action for a Circular Future](#)

Africa”), lancées en août 2023 et développées par la CUA, le PNUE, la CEA, la BAD et Switch Africa Green, fournissant des instructions pour les pays africains dans leur transition vers l’Économie circulaire.

Les développements nationaux directement liés à l’Économie circulaire sont encore limités à quelques pays phares

À ce jour, la plupart des avancées liées à l’Économie circulaire se sont produites au niveau national : presque tous les pays africains (52/55) ont mis en place au moins une politique liée à l’Économie circulaire. Il peut s’agir de politiques relatives au changement climatique, à l’environnement ou à la durabilité, de politiques relatives aux produits, d’une législation sur la responsabilité élargie des producteurs, de politiques de gestion et de recyclage des déchets ou de mesures fiscales. La plupart du temps, l’accent est mis sur les politiques relatives aux produits, telles que l’interdiction des plastiques à usage unique, et sur les politiques de gestion et de recyclage des déchets, mais leurs niveaux d’application et de mise en œuvre varient encore considérablement. Le Rwanda est devenu le premier pays africain à publier une feuille de route sur l’Économie circulaire¹⁷, suivi par le Ghana dont le Plan d’Action est sur le point d’être lancé¹⁸. Le Nigéria a créé un Groupe de travail national sur l’Économie circulaire pour accélérer la transition vers une Économie circulaire tout en travaillant sur sa feuille de route nationale sur l’Économie circulaire¹⁹. Dans l’ensemble, il existe de grandes différences entre les pays africains, tant au niveau des activités en cours dans le domaine de l’Économie circulaire qu’en ce qui concerne la question de savoir si c’est le secteur privé ou le gouvernement qui est le plus actif dans la promotion des développements de l’Économie circulaire. Le graphique ci-dessous illustre quels pays obtiennent quels types de politiques mentionnées.

2.2 Secteurs prioritaires ²⁰

Sur la base d’analyses régionales, plusieurs secteurs ont été identifiés²¹ comme prioritaires pour les cinq différentes régions africaines. Afin de présenter une image complète et inclusive, tous les secteurs prioritaires sont inclus dans ce Plan d’Action continental. Ils peuvent ne pas être prioritaires pour tous les pays d’Afrique à l’heure actuelle, en fonction de leur niveau de développement ou de leurs caractéristiques nationales, mais ils pourraient

le devenir à un stade ultérieur. Outre les secteurs, des éléments habilitants et transversaux sont également élaborés, qui sont essentiels pour soutenir la transition vers la circularité des secteurs et des parties prenantes participantes.

Lors de la sélection des secteurs prioritaires pour leurs propres feuilles de route nationales/régionales sur l’Économie circulaire, les États membres / les CER devraient prendre en considération l’aperçu et l’analyse sectoriels, y compris les défis et les opportunités associés, présentés ci-après. Des informations complémentaires figurent dans l’annexe B (Vue d’ensemble des régions) et dans l’annexe C (Méthodologie pour la hiérarchisation des secteurs).

2.2.1 Secteurs prioritaires continentaux

Les secteurs prioritaires choisis sont basés sur des analyses nationales et régionales agrégées. Ils comprennent trois secteurs horizontaux, à savoir (1) l’eau, (2) les déchets et (3) l’énergie, car ils jouent un rôle essentiel dans chacun des secteurs verticaux, à savoir (4) l’agro-industrie et la pêche, (5) les transports et la mobilité, (6) le tourisme, (7) l’industrie, qui englobe (7.1) la construction, (7.2) l’emballage et le plastique, (7.3) l’électronique et (7.4) le textile, et (8) l’exploitation minière.



L’Eau

Le secteur de l’eau et de l’assainissement est un secteur transversal important car l’eau est une ressource existentielle pour la subsistance, la résilience et la dignité de la population, une condition préalable à un environnement sain ainsi qu’un flux d’intrants essentiel pour les processus industriels et agricoles.

L’ODD 6 des Nations unies vise à fournir de l’eau propre et des services d’assainissement dans le monde entier, y compris sur le continent africain. En outre, l’Agenda 2063 de l’Union africaine vise à une croissance inclusive et un développement durable qui peuvent garantir aux Africains un niveau et une qualité de vie élevés. Cela implique la mise à disposition de ressources de base, telles que l’eau potable et l’assainissement, entre autres²². Le Groupe international de haut niveau sur les investissements dans l’eau pour l’Afrique, dans le cadre de la conférence des Nations Unies sur l’eau 2023, a souligné que la sécurité de l’eau et l’assainissement

¹⁷ UNDP (2023) [Rwanda National Circular Economy Action Plan and Roadmap](#)

¹⁸ En cours de finalisation.

¹⁹ En cours de développement.

²⁰ Le terme "secteurs" fait référence aux activités entreprises principalement dans le secteur primaire (qui produit des matières premières et des biens agricoles, y compris via l’agriculture, l’exploitation minière, la pêche et la sylviculture) et dans le secteur secondaire (qui transforme les matières premières en articles manufacturés de plus grande valeur, par le biais de la transformation et de la fabrication). L’énergie, l’eau et les déchets font partie du secteur tertiaire. Ces secteurs sont définis comme des secteurs horizontaux car ils jouent un rôle essentiel dans le développement des activités des autres secteurs primaires et secondaires (appelés secteurs verticaux).

²¹ Pour identifier les secteurs prioritaires dans chaque région, une matrice de priorisation a été élaborée et remplie sur la base des résultats de la recherche documentaire, des contributions des points focaux aux aperçus nationaux ainsi que des données de nos travaux antérieurs.) Cette matrice de priorisation tient compte de quatre éléments distincts : (1) l’importance économique d’un secteur, (2) son potentiel d’économie circulaire, (3) l’alignement avec les politiques et (4) son impact environnemental.

²² African Union Development Agency (2021) [A Water, Sanitation, and Hygiene Revolution in Africa using Smart Technologies](#)

durable pour tous les Africains sont possibles d'ici à 2030. Toutefois, cela nécessite une forte prise de responsabilité de la part des dirigeants africains, ainsi que des investissements dans l'infrastructure de l'eau - or, un déficit d'investissement de 31 à 40 milliards d'USD par an subsiste²³. En 2021, le Conseil d'administration de la BAD a approuvé la Stratégie de l'Eau pour 2021-2025 : Vers une Afrique sûre en matière d'eau. Tout en soulignant quatre piliers importants (à savoir: i. sécurité de l'eau et assainissement, ii. durabilité, résilience et inclusivité, iii. Production alimentaire et nutrition et iv. Énergie hydroélectrique), la Stratégie quinquennale vise à guider la Banque africaine de Développement et d'autres acteurs financiers dans l'élargissement de leur rôle en tant que partenaires du continent, reflété dans les 48 priorités formulées. De telles stratégies représentent un cadre important pour canaliser le financement dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement ainsi que dans son développement circulaire²⁴.

Malgré ces actions, la situation actuelle est que plus de 300 millions d'Africains n'ont pas accès à l'eau potable et plus de 700 millions vivent sans accès à des installations sanitaires suffisantes. Le changement climatique pourrait intensifier les pénuries d'eau dans les années à venir et entraîner une augmentation de l'insécurité alimentaire, de la charge de morbidité, des déplacements humains et des conflits, et entraver le développement économique du continent²⁵. Alors qu'en Afrique du Nord, l'accès à l'eau et à l'assainissement ne représente plus un défi pressant - tous les pays d'Afrique du Nord ont un taux d'accès à l'eau supérieur à 90 % tandis qu'une moyenne de 92 % de la population d'Afrique du Nord a accès à l'assainissement - en Afrique Sub-Saharienne, cela demeure un problème critique. Dans les régions d'Afrique Sub-Saharienne, l'accès à l'eau varie entre 61 % (Afrique de l'Est), 70 % (Afrique de l'Ouest), 73 % (Afrique Australe) et 85 % (Afrique Centrale). En termes d'accès à l'assainissement, la situation est pire. Par exemple, seuls 33% de la population d'Afrique de l'Est et 49% de la population d'Afrique Australe ont accès à des installations sanitaires de base²⁶. En Afrique de l'Ouest, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a même signalé une tendance à la baisse de l'accès aux toilettes. Un accès insuffisant aux infrastructures d'assainissement risque de contribuer à la propagation de maladies transmises par l'eau, telles que le choléra ou le virus Ebola, ainsi qu'à la pollution environnementale des masses d'eau et des ressources en eau douce (souterraines).

De nombreux pays africains sont bordés par des eaux côtières, mais le continent possède également une grande diversité de plans d'eau intérieurs, y compris des eaux boueuses (par ex. le fleuve Congo), des forêts marécageuses équatoriales, des plaines inondables, etc. (par ex. du delta intérieur du Niger ou du delta de l'Okavango), des lacs profonds et peu profonds (par ex. les lacs du Rift en Afrique de l'Est), des cours d'eau éphémères (par exemple dans les déserts du Namib ou du Sahara), des bassins équatoriaux et pérennes, ou des fleuves de montagne et des fleuves côtiers (par exemple au Maghreb ou en Afrique du Sud). Cependant, plusieurs menaces pèsent actuellement sur les ressources hydriques et biologiques, et le taux de perte de la biodiversité des eaux douces dans certaines régions est déjà considéré comme élevé. Les menaces anthropiques qui pèsent sur les écosystèmes d'eau douce sont reconnues à l'échelle continentale, notamment la perte ou la transformation des habitats, l'extraction d'eau et les perturbations hydrologiques, la pollution et la surexploitation.²⁷

En résumé, la plupart des pays d'Afrique subsaharienne sont confrontés à des défis en matière d'approvisionnement en eau potable et de sécurité de cet approvisionnement, notamment en ce qui concerne le stockage, l'utilisation et le contrôle de l'eau, ainsi que la contamination de l'eau. Dans plusieurs régions, l'augmentation des inondations constitue également une préoccupation croissante, notamment en Afrique de l'Ouest et de l'Est. Les pratiques inappropriées de gestion des déchets, qui contribuent souvent à l'obstruction des systèmes de drainage urbain ou à la capacité d'absorption naturelle du sol, constituent un facteur important.



Déchets

Les problèmes liés à la gestion des déchets pèsent lourdement sur les écosystèmes et constituent une menace pour la santé publique. Les déchets mal gérés représentent également une opportunité économique perdue. Les solutions aux défis du secteur des déchets peuvent contribuer à atteindre des objectifs stratégiques concernant un environnement propre et sûr ainsi que des moyens de subsistance durables pour les communautés.

La production moyenne de déchets solides municipaux par habitant en Afrique en 2018 était de 190 kg par an. La production de déchets dépasse cette moyenne en Afrique de l'Est et en Afrique du Nord, avec des valeurs de 211 kg et 267 kg par habitant et par an, respectivement. L'Afrique Australe, l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Ouest génèrent

²³ African Union (2023) [Global leaders say Africa can achieve water security by 2030, present three pathways supported by action plan](#)

²⁴ African Development Bank Group (2021) [African Development Bank Board approves new Water Strategy for 2021-2025](#)

²⁵ African Union (2023) [Global leaders say Africa can achieve water security by 2030, present three pathways supported by action plan](#)

²⁶ Propres calculs, basés sur les analyses nationales

²⁷ IUCN (2011) [The diversity of life in African Freshwaters: Underwater, under Threat](#)

²⁸ La faible production de déchets par habitant en Afrique Australe comparé aux autres régions est dû aux quantités produites au Lesotho, au Malawi et au Mozambique, qui sont nettement inférieures aux quantités produites dans les autres pays de la région Australe (alors que pour le Malawi, les données pourraient être exactes, la production de déchets solides municipaux par habitant au Lesotho et au Mozambique est probablement sous-évaluée).

moins de déchets, avec une production de 146 kg²⁸, 173 kg et 159 par habitant et par an, respectivement.²⁹ Bien que la production de déchets par habitant en Afrique soit l'une des plus faibles au monde, la quantité totale de déchets produits en Afrique devrait atteindre 244 millions de tonnes par an en 2025. Cette croissance prévue est attribuable à la transformation économique, à la croissance démographique, à l'urbanisation rapide et aux changements de comportement des consommateurs. L'annexe D (Informations complémentaires sur le secteur de la gestion des déchets en Afrique) fournit de plus amples informations sur la production de déchets solides municipaux.

Une grande partie des déchets collectés dans les grandes villes africaines n'est pas recyclée, soit en raison de la faiblesse des systèmes de collecte, soit en raison de l'absence de tri à la source et de tri après la collecte. Dans les villes secondaires et les zones rurales, il n'existe pas de système de suivi permettant d'enregistrer des données sur le taux de collecte et de valorisation. Cela s'explique principalement par le fait que la collecte dans ces zones se fait en grande partie de manière informelle.

Parmi les défis du secteur, la collecte des déchets semble donc être le plus important. En 2018, seuls 55% du total des déchets produits étaient collectés, le taux de collecte moyen variant au sein des villes, et les taux de collecte étant plus faibles dans les zones rurales. En Tunisie et en Égypte, 5 % et 15 % des déchets ruraux sont collectés respectivement, ce qui s'explique par la fréquence inadéquate des transports, le nombre insuffisant de camions et le mauvais état des routes, qui contribuent à prolonger le processus de transport des déchets et à ce qu'ils soient déposés dans les rues. Ces défis sont également observés dans d'autres régions du continent et ont un impact significatif sur la lenteur du déploiement du recyclage à grande échelle, d'autant plus que la collecte sélective à la source n'est guère appliquée.

La collecte relève généralement de la responsabilité des autorités municipales, certains contrats étant confiés à des entités privées ou exécutés par des travailleurs du secteur informel. Dans diverses régions, il est courant de regrouper les déchets dans des stations de transfert ou d'autres sites avant de les envoyer à l'élimination finale. Certaines capitales du continent disposent de stations de transfert, mais pour les raisons mentionnées ci-dessus, les zones rurales n'ont souvent pas suffisamment de stations de transfert. L'absence de collecte des déchets dans certaines villes africaines a donné naissance au secteur informel. Dans la plupart des pays d'Afrique de

l'Ouest, la collecte des déchets de porte à porte auprès des ménages est effectuée par des ramasseurs informels ou par des entreprises privées de collecte de déchets. Dans d'autres cas, les déchets peuvent être livrés à des bennes locales ou à des lieux de ramassage avant d'être envoyés dans des décharges. En Afrique centrale, des pré-collecteurs collectent les déchets à domicile et les transportent vers des sites de collecte régionaux avant que des entreprises privées ne les acheminent vers une décharge, où les particuliers recyclent les déchets inorganiques (plastiques, cartons, bouteilles, etc.) et les revendent ou les transforment en nouveaux produits. En résumé, l'offre de services de gestion des déchets est insuffisante pour répondre à la demande, et avec l'augmentation attendue de la quantité de déchets générés sur le continent, il est urgent de se pencher sur la question pour répondre à la demande croissante.

Le type de déchets le plus courant sur le continent est le déchet organique. Les déchets organiques représentent en moyenne 52 % des déchets produits, tout au long de la chaîne de valeur alimentaire. Le plastique est le deuxième flux de déchets le plus important sur le continent, représentant 10 % des déchets solides municipaux (DSM).³² En outre, la part des déchets plastiques augmente dans les pays africains. En Afrique du Nord, le plastique représente 16,9 % des déchets solides de l'Algérie. Dans certains pays comme le Kenya, il atteint même près de 20 % de la composition des déchets. Cette situation est d'autant plus problématique que le Kenya possède une vaste zone côtière et ne collecte que 40 % des déchets produits. En conséquence, une grande quantité de déchets en plastique finit sous forme de débris marins dans l'océan, avec une tendance à la hausse, qui pourrait atteindre 21 777 tonnes par an d'ici 2025.³³ La quantité réelle de débris plastique atteignant l'océan pourrait être moins importante depuis que le gouvernement kenyan a mis en œuvre des politiques ambitieuses en matière de plastique, telles que l'interdiction des sacs en plastique. Pour en savoir plus sur la composition des déchets, voir l'Annexe D.

Plusieurs pays s'attaquent énergiquement au problème des déchets plastiques en élaborant diverses politiques de produits et en instituant des amendes et des prélèvements à des degrés divers. L'une des premières interdictions d'importation, de vente et de commercialisation de matières plastiques a été décrétée au Rwanda, et elle reste l'une des politiques de produits les plus efficaces pour les plastiques, à l'instar de celle mise en œuvre au Kenya. Dans les autres pays qui ont adopté des politiques de produits, la mise en œuvre

²⁹ Propres calculs basés sur des données de la Banque mondiale (2018) *What A Waste Global Database* et des propres données collectées dans les analyses nationales.

³⁰ UNEP (2015) *Global Waste Management Outlook*

³¹ Banque mondiale (2018) *What a waste 2.0. A Global Snapshot of Solid Waste Management to 2050*.

³² Propres calculs basés sur des données de la Banque mondiale (2018) *What A Waste Global Database* et des propres données collectées dans les analyses nationales.

³³ Jambeck et al. (2015) *Plastic waste inputs from land into the ocean*

demeure un défi. Le graphique 2-1 présente une carte de tous les pays ayant adopté des politiques de produits.

Globalement, les déchets ne sont pas valorisés sur le continent. Le volume des déchets recyclés est faible par rapport aux autres continents. Lorsque les données sont disponibles, les taux de recyclage peuvent être aussi faibles que 0,4 % (Cameroun). En Afrique de l'Ouest comme en Afrique de l'Est, plus de 73 % des déchets produits sont mis en décharge.³⁴ Dans certains pays, comme Madagascar et l'Ouganda, près de 90 % des déchets sont mis en décharge dans des sites à ciel ouvert non contrôlés.³⁵ Dans d'autres pays, comme l'Érythrée et Djibouti, l'incinération des déchets à l'air libre est une pratique récurrente.

Les faibles taux de recyclage soulignent la nécessité urgente d'améliorer la gestion des déchets afin de les détourner des décharges et de les rendre davantage circulaires. Dans un scénario idéal, l'objectif est de réduire la quantité de déchets générés et d'assurer leur élimination avec un minimum de risques pour l'environnement, notamment en réduisant la dégradation des sols, la pollution de l'air, la contamination de l'eau et les émissions de gaz à effet de serre. La mise en œuvre d'une Économie circulaire dans le secteur des déchets en Afrique a pour vocation d'atteindre cet objectif.

Une autre priorité devrait être la collecte des données nécessaires pour planifier efficacement et gérer l'augmentation prévue de la production de déchets. Actuellement, les données sur la production et l'élimination des déchets ne sont pas considérées comme prioritaires pour la planification et la gestion des déchets. Cela nécessite également des investissements dans l'infrastructure nécessaire pour suivre les flux de déchets, établir des systèmes d'information sur les déchets pour soutenir les objectifs de planification nationale et évaluer les performances des systèmes de gestion des déchets. En outre, les données et les indicateurs sur les déchets devraient être plus étroitement liés aux systèmes d'information économique et sociale et aux flux de matières.



L'Énergie

L'énergie est un secteur important, essentiel au développement économique et social. Du point de vue de l'Économie circulaire, cela inclut principalement

l'expansion des énergies renouvelables ainsi que la production de sources d'énergie alternatives, telles que le biogaz, issu de la digestion anaérobie de déchets organiques solides et liquides.

Près de 40 % de la population africaine n'a toujours pas accès à l'électricité à domicile, mais il existe de grandes différences entre les régions (en Afrique du Nord, 90 % de la population a accès à l'électricité). Ces dernières années, plusieurs initiatives ont été mises en place pour améliorer l'accès à l'électricité sur le continent. La BAD a développé Light Up and Power Africa - A New Deal on L'énergie for Africa³⁶ dans le cadre de ses "High 5s"³⁷. Grâce à cette initiative menée en partenariat, la BAD vise à ce que l'Afrique parvienne à un accès universel à l'énergie d'ici 2025. Pour ce faire, elle a promis d'investir 12 milliards USD dans le secteur de l'énergie au cours des cinq prochaines années.³⁸ Des investissements supplémentaires sont nécessaires car le potentiel est là (les énergies renouvelables peuvent contribuer à hauteur de 67 % à la production d'énergie en Afrique³⁹, mais actuellement, seulement 22 % du potentiel est utilisé). Les principales sources d'énergie en Afrique sont l'énergie solaire, l'énergie hydraulique, le pétrole, le gaz et le charbon.⁴⁰ Globalement, la production énergétique de l'Afrique provient du pétrole (42 %), suivi du gaz (28 %), du charbon (22 %), de l'hydroélectricité (6 %), des énergies renouvelables (1 %) et du nucléaire (1 %)⁴¹. La forte dépendance à l'égard du charbon constitue l'une des menaces les plus graves pour le changement climatique.

Étant donné que la demande d'énergie en Afrique devrait tripler d'ici 2030, et que les menaces environnementales liées à l'utilisation des combustibles fossiles s'y ajoutent, pour de nombreux pays africains, la transition vers les énergies renouvelables est une priorité essentielle pour faire face à la situation⁴². Le potentiel de l'Afrique en matière de sources d'énergie renouvelables comprend, entre autres, l'énergie solaire, l'hydroélectricité, l'énergie éolienne et l'énergie géothermique. D'ici 2030, l'a BAD prévoit que l'Afrique disposera d'une capacité de production d'énergie renouvelable de 310 GW, ce qui la placera en tête de la production mondiale d'énergie renouvelable.⁴³

Le lien entre les énergies renouvelables et l'Économie circulaire est particulièrement visible au début de la

³⁴ Propres calculs basés sur les données de la base de données mondiale What A Waste de la Banque mondiale de 2018 et sur les données recueillies dans les analyses nationales.

³⁵ Ibid.

³⁶ AfDB (2017) [Light up and Power Africa](#)

³⁷ Éclairer l'Afrique et l'alimenter en énergie ; nourrir l'Afrique ; industrialiser l'Afrique ; intégrer l'Afrique ; et améliorer la qualité de vie des populations africaines.

³⁸ AfDB (2017) [Light up and Power Africa](#)

³⁹ IRENA (2020) [L'énergie Innovation for a Green Recovery in Africa](#)

⁴⁰ IRENA (2021) [Africa](#)

⁴¹ Europa.eu (2021) [Atlas of Africa - L'énergie Resources](#)

⁴² IRENA (2020) [L'énergie Innovation for a Green Recovery in Africa](#)

⁴³ African Development Bank (2018) [Why Africa is the next renewables powerhouse](#)

chaîne de valeur énergétique, c'est-à-dire lors de l'extraction des matières premières. Un avenir sans carbone d'ici 2040 pourrait entraîner une demande 20 à 40 fois plus importante de matériaux essentiels tels que le cobalt et le lithium⁴⁴. L'extraction de ces matériaux nécessite beaucoup de main-d'œuvre et de ressources, et suscite de nombreuses préoccupations environnementales. Les principes de l'Économie circulaire, tels que le recyclage et la réutilisation, pourraient permettre de récupérer 60 millions de tonnes de ces matériaux et de rendre le déploiement des infrastructures d'énergie renouvelable plus efficace et moins dommageable. En outre, l'Économie circulaire offrira davantage d'opportunités aux secteurs de l'énergie, à savoir la création d'emplois, le développement économique et l'innovation, tout en contribuant à garantir la sécurité énergétique grâce à des systèmes plus décentralisés, en réduisant la dépendance à l'égard des importations de combustibles fossiles et en assurant une répartition plus équitable des ressources.



Agro-industrie et Pêche

Le secteur de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche contribue en moyenne à 10 % du PIB des pays africains et le secteur agricole emploie en moyenne 37 % de la population.⁴⁵ Cela signifie que la vie de nombreux Africains dépend de l'activité de ce secteur. Son activité est cependant en baisse et sa contribution à l'emploi également. En effet, la plupart des gouvernements africains ne consacrent que moins de 4 % de leur budget à ce secteur. C'est moins de la moitié de ce à quoi ils se sont engagés dans la Déclaration de Malabo sur la croissance et la transformation accélérées de l'agriculture pour une prospérité partagée et de meilleurs moyens de subsistance (10 %).⁴⁶

Le continent ne parvient pas à atteindre les objectifs de développement durable énumérés sous la rubrique "Faim zéro"⁴⁷, d'autant plus qu'environ 282 millions d'Africains souffriraient de malnutrition en 2022 et que ce chiffre pourrait atteindre 320 millions en 2025.^{48, 49} En outre, l'Afrique est un importateur net de produits agricoles alors que le continent compte 65 % de terres arables non cultivées.⁵⁰

Le secteur agroindustriel contribue aux niveaux élevés d'émissions de gaz à effet de serre et de pollution des sols et de l'eau dans de nombreux pays du continent. L'agriculture fait partie des quatre principaux émetteurs dans toutes les régions

d'Afrique - c'est le premier émetteur en Afrique de l'Est et le deuxième en Afrique Australe, de l'Ouest et Centrale.⁵¹ Cela souligne la nécessité de décarboniser le secteur sur le continent. L'expansion des terres agricoles est le principal moteur de la déforestation et de la dégradation des forêts. Cela a des conséquences importantes sur la biodiversité du continent. L'Afrique a enregistré le taux annuel le plus élevé de perte nette de forêts pour la période 2010-2020, soit 3,9 millions d'hectares. Ce taux de perte a augmenté sur le continent au cours de chacune des trois décennies depuis 1990.⁵² En outre, les pratiques agricoles non durables (y compris l'utilisation d'engrais chimiques) en Afrique entraînent des niveaux élevés de pollution des sols et des masses d'eau. Environ 65 % des sols agricoles sont dégradés en Afrique et l'appauvrissement de la fertilité des sols en est une cause majeure. L'utilisation d'engrais azotés affecte particulièrement la qualité des sols puisqu'elle diminue leur teneur en humus, les rend plus acides et réduit leur biodiversité. L'utilisation de ces engrais peut donc conduire à l'insécurité alimentaire à l'avenir.⁵³ Leur application peut également entraîner la pollution de l'eau des rivières et la formation d'algues dans les lacs, ce qui affecte leur population de poissons, car la présence de grandes quantités d'espèces d'algues diminue les niveaux d'oxygène sous la surface.⁵⁴ Enfin, le prix des engrais chimiques a grimpé en flèche avec la guerre en Ukraine, ce qui exerce une pression énorme sur les petits exploitants agricoles africains qui en dépendent et accroît la pression sur la sécurité alimentaire sur le continent.⁵⁵

Il est donc évident que l'Afrique et les partenaires internationaux du développement doivent respecter leurs engagements et investir dans la transformation durable du secteur agricole. La BAD a lancé en 2016 une stratégie décennale « Nourrir l'Afrique »⁵⁶, dans le cadre de laquelle elle investira 24 milliards de dollars pour soutenir la transformation de l'agriculture. La stratégie a identifié plusieurs obstacles qui empêchent la croissance du secteur agricole. Les principaux obstacles sont des chaînes de valeur peu performantes, des infrastructures insuffisantes, un accès limité au financement et une résilience limitée au changement climatique.⁵⁷

Dans le contexte de l'agriculture, l'UA s'est concentrée sur la nutrition et la résilience climatique. Pour parvenir à la résilience climatique, elle a élaboré un plan d'action pour une agriculture résiliente au climat dans son Plan d'Action pour la Relance Verte 2021-2027 qui comprend les interventions suivantes : renforcer la gouvernance foncière et les marchés

44 Vigotti, R. (2023) [Harnessing the Power of the Circular Economy for Africa's L'énergie Transition](#)

45 Propres calculs basés sur les données ouvertes de la Banque mondiale.

46 Oxfam (2023) [Over 20 million more people hungry in Africa's "year of nutrition"](#)

47 L'ODD 2 Faim zéro comprend des cibles telles que l'élimination de la faim, l'élimination de la malnutrition et la mise en place de systèmes alimentaires durables et de pratiques agricoles résilientes.

48 Oxfam (2023) [Over 20 million more people hungry in Africa's "year of nutrition"](#)

49 AfDB (2016) [Feed Africa](#)

50 Ibid.

51 Propres calculs basés sur les données de Climate Watch.

52 FAO (2020) [Global Forest Resources Assessment 2020](#)

53 WWF (2015) [Adverse impacts of mineral fertilizers in tropical agriculture](#)

54 IISD (2022) [Why we must rethink the use of nitrogen fertilizers](#)

55 APRI (2022) [The Impact of Fertilizer Prices on Africa](#)

56 AfDB (2016) [Feed Africa](#)

57 APRI (2022) [The Impact of Fertilizer Prices on Africa](#)

fonciers, augmenter le financement de l'adaptation au changement climatique dans le secteur, investir dans l'industrialisation verte de ce secteur, l'intégrer à d'autres programmes agricoles, utiliser les meilleures technologies disponibles et renforcer le soutien du public en faveur d'une agriculture résiliente au climat.⁵⁸ Elle a également abordé la question de l'agriculture et des systèmes alimentaires résilients au climat dans sa stratégie et son Plan d'Action sur le changement climatique et le développement résilient (2022-2032).⁵⁹ La BAD et l'UA semblent penser que l'Afrique est loin d'exploiter toute la valeur de sa production agricole et qu'une transformation est nécessaire.

D'autre part, le thème de la bio économie⁶⁰ a pris de l'ampleur au niveau mondial et a été repris par la Communauté d'Afrique de l'Est. Cette dernière a élaboré une stratégie régionale pour la bio économie en Afrique de l'Est. L'Annexe E (Description de la stratégie de bio économie de la CAE) fournit de plus amples informations sur cette stratégie.

Alors que l'application de mesures d'économie circulaire dans les systèmes agroindustriels pourrait inverser les tendances néfastes de l'épuisement des sols, de la pollution et de l'augmentation des émissions de gaz à effets de serre (GES) du secteur, le lien entre l'économie circulaire et l'agriculture n'est pas abordé dans ces documents stratégiques majeurs. Dans ses « Cinq grands paris pour l'Économie circulaire en Afrique », l'Alliance Africaine pour l'Économie Circulaire (ACEA) a souligné la nécessité de systèmes alimentaires circulaires et d'opportunités aux stades de la production, de la transformation et de la distribution, de la consommation et de la post-consommation.⁶¹ Ces opportunités et comment le continent peut les exploiter sont des éléments présents dans le plan d'action.



Transport et mobilité

Le secteur des transports et de la mobilité a un rôle important à jouer en matière de développement industriel (grâce à une logistique à faibles émissions permettant le commerce entre pays), de développement social et de protection de l'environnement (grâce à des systèmes de transport public propres et accessibles) en Afrique.

Dans les pays africains, il y a en moyenne 204 km de

routes pour 1 000 km², dont seulement un quart est asphalté, ce qui illustre la nécessité d'un plus grand nombre de routes. L'insuffisance du réseau routier et ferroviaire retarde le développement du continent. À cet égard, la région de l'Afrique de l'Est a développé une infrastructure relativement bonne, tandis que les régions de l'Ouest et du Centre doivent rattraper leur retard. Les développements les plus récents qui promettent d'accroître l'inter connectivité et l'accès comprennent un plan promu par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour un projet d'autoroute côtière transafricaine de 4 010 km reliant 12 nations côtières d'Afrique de l'Ouest avec des routes de desserte vers les pays enclavés. D'autres développements liés au transport ferroviaire comprennent le chemin de fer à écartement standard de 3,2 milliards USD reliant Mombasa à Nairobi, qui est un projet phare de « Belt and Road » en Afrique de l'Est. Il fait partie d'un projet de grande envergure, le plan directeur ferroviaire de l'Afrique de l'Est, d'un montant de 13,8 milliards USD, qui propose de rajeunir les lignes entre plusieurs pays, notamment le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda, le Soudan du Sud et l'Éthiopie. D'autres exemples incluent le chemin de fer électrique d'Addis-Abéba à Djibouti, d'une valeur de 4,2 milliards USD et le programme Lamu Port-South Sudan-Ethiopia-Transport Corridor. Le Kenya construit également un chemin de fer à voie normale de 969 km entre Mombasa et Malaba, à la frontière occidentale du pays avec l'Ouganda, pour un montant de 9,9 milliards USD.

Seulement 34 % de la population rurale africaine vit à moins de deux kilomètres d'une route praticable en toute saison.⁶⁴ Il est également essentiel pour les pays enclavés de veiller à ce que leurs produits puissent accéder aux ports maritimes et être exportés à l'étranger. La faible qualité des infrastructures routières augmente également le coût du transport en Afrique, qui est en moyenne 50 à 175 % plus élevé que dans d'autres parties du monde.⁶⁵ Le transport et la mobilité contribuent de manière significative au Produit Intérieur Brut (PIB) des pays africains (de 5 % en moyenne en Afrique du Nord à 7 % en Afrique de l'Ouest) et à l'emploi.⁶⁶

Cependant, on manque de données pour estimer précisément ces contributions, car une grande partie du transport se fait de manière informelle par le biais de taxis, de motos et de bicyclettes, qui sont principalement alimentés par des moteurs diesel/ essence. Au niveau des villes, certaines autorités

58 AU (2021) [African Union Green Recovery Action Plan 2021-2027](#)

59 AU (2022) [African Union Climate Change and Resilient Development Strategy and Action Plan 2022-2032](#)

60 Définition de l'UE : « La bioéconomie consiste à utiliser les ressources biologiques renouvelables de la terre et de la mer, telles que les cultures, les forêts, les poissons, les animaux et les micro-organismes, pour produire des denrées alimentaires, des matériaux et de l'énergie. Elle englobe le concept d'économie circulaire, en particulier pour le secteur agroalimentaire »

61 ACEA (2021) [Five Big Bets for the Circular Economy in Africa](#)

62 Mitchell, J. (2021) [Will Africa's road to prosperity be blocked by environmental concerns?](#)

63 LAPSET (2023) [LAPSET Corridor Program](#)

64 AfDB (2014) [Tracking Africa's progress in figures](#)

65 KPMG (2013) [Megaprojects](#)

66 Propres calculs basés sur des données extraites des fiches pays.

investissent dans des motos-taxis propres plutôt que de fonctionner à l'électricité (Kigali, Nairobi, etc.).

L'informalité domine également dans les activités de réparation et de réutilisation du secteur, où les véhicules sont réparés et remis à neuf. Toutefois, le potentiel de réparation dépend fortement de la disponibilité des pièces détachées, qui proviennent de l'hémisphère Nord.

Le secteur des transports et de la mobilité est le 3^e secteur le plus polluant en Afrique.⁶⁷ La plupart des voitures en Afrique sont importées d'Europe, des États-Unis, du Japon et du Canada sous forme de véhicules d'occasion, qui ont souvent plus de 15 ans. Dans certains pays, la réglementation relative à l'importation de véhicules d'occasion n'est pas très stricte. Par conséquent, la qualité, l'efficacité et les performances environnementales des véhicules sur les routes sont faibles, ce qui entraîne une augmentation de la pollution et une diminution de la sécurité routière. L'Afrique ne représentait que 3 % du marché mondial des véhicules neufs en 2020, mais les importations de véhicules d'occasion et la croissance du parc automobile alimentent l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre et des incidences sur la qualité de l'air dans la région. Environ 1,5 million de véhicules d'occasion sont importés en Afrique chaque année. En outre, la demande de combustibles fossiles du secteur des transports a augmenté de près de 50 % entre 2010 et 2020.⁶⁸

Il est nécessaire de développer le système de transport à la fois dans les villes, pour les rendre plus vivables, et dans les zones rurales, pour permettre un meilleur accès aux marchés pour le secteur alimentaire. Les gouvernements aux niveaux national et local abordent ces questions en fonction de leurs compétences, mais il est possible d'améliorer la circulation transfrontalière des personnes et des marchandises dans le cadre d'une approche panafricaine. Ce développement doit se faire dans le respect de la nature et avec un état d'esprit approprié pour passer à des modes de mobilité propres et efficaces⁶⁹, y compris les transports publics, la mobilité légère et l'électrification. Il est important de considérer le transport davantage comme un service dont la population peut bénéficier, plutôt que comme un système basé sur la propriété des voitures, qui est exclusif et rend les villes encore plus congestionnées. Ce faisant, les pays africains peuvent favoriser un système de transport circulaire qui renforce la résilience, les moyens de subsistance durables, la redistribution des opportunités et la justice sociale afin de garantir une croissance verte durable sur le continent.

En ce qui concerne l'électrification, les pays africains devraient soutenir un déploiement progressif des véhicules électriques, en veillant à ce qu'ils puissent être entretenus et réparés localement. L'Afrique est la source des matières premières nécessaires à la production de batteries, mais il n'existe pas encore d'installation de production de batteries sur le continent. Le développement d'une chaîne d'approvisionnement complète pour la production de batteries positionnera le continent à l'avant-garde de cette course mondiale à l'électrification, tout en sécurisant l'accès aux batteries, en développant des technologies de régénération et de recyclage pour les réinjecter dans l'économie, et en devançant le reste du monde en passant directement à des véhicules de transport plus propres. Les pays africains ont le potentiel pour devenir de futurs exportateurs de véhicules électriques (VE) et de batteries, car plusieurs pays sont riches en matières premières importantes pour les VE⁷⁰. Dans le cadre de son programme mondial sur la mobilité électrique, le PNUE travaille actuellement avec vingt pays africains pour fixer des niveaux de référence et aider les gouvernements à mettre en place des incitations politiques pour l'introduction et le passage aux véhicules électriques.⁷¹ Des incitations politiques, telles que des exonérations fiscales pour les véhicules électriques neufs et d'occasion importés et leurs composants, les batteries et les équipements de recharge, l'exonération des frais de stationnement et la réduction de la taxe routière, ainsi que la baisse des tarifs d'électricité, sont mises en œuvre dans de nombreux pays africains tels que le Cap-Vert, le Kenya, les Seychelles, l'île Maurice, l'Éthiopie, le Rwanda, la Tunisie et la Zambie.⁷²



Tourisme

Malgré son large éventail d'attractions naturelles et culturelles, notamment les safaris animaliers, les expériences culturelles, les plages immaculées, les attractions côtières et les activités de plein air, le secteur du tourisme en Afrique est encore sous-développé, ne représentant que 4,3 % du PIB en moyenne. Cependant, les données du Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), publiées en mars 2022, montrent une tendance à la hausse puisque les arrivées internationales en Afrique sont passées de 16,2 millions en 2020 à 18,5 millions en 2021.⁷³ Le tourisme est l'un des secteurs les plus significatifs dans les économies de l'Afrique australe et de l'Est, mais c'est aussi un secteur important pour certains pays d'autres régions. Dans la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), le secteur contribue en moyenne à 10

⁶⁷ Données de Climate Watch (2023) *Émissions de GES*

⁶⁸ UNEP (2021) *Used Vehicles and the Environment*

⁶⁹ Les moyens de transport et les infrastructures doivent être pensés dans une optique de circularité, notamment les véhicules mis sur le marché doivent être durables, économes en ressources et réparables, tandis que les infrastructures doivent être modulaires, adaptables à l'évolution de la démographie, des caractéristiques commerciales et des services publics, et favoriser des transports publics fiables ainsi que des modèles de mobilité propres et légers, abordables, tels que la marche et le vélo.

⁷⁰ Par exemple, le lithium au Zimbabwe, le manganèse et le platine en Afrique du Sud, le cuivre et le cobalt en République Démocratique du Congo. Le Maroc travaille avec trois grands constructeurs automobiles

⁷¹ UNEP (2023) *Electric mobility projects in Africa*

⁷² ICCT (2022) *Zero-emission vehicle deployment: Africa*

⁷³ Mutingwende, A. (2022) *Africa collaboration to drive tourism growth and recovery*

% du PIB régional au cours d'une année⁷⁴ et génère environ 7 % des emplois dans la région. Il est tout aussi important dans la région de la Communauté de Développement d'Afrique Australe (SADC), puisqu'il a contribué directement à environ 2,8 % (19,4 milliards de dollars) du PIB total de la SADC en 2017, tandis que plus de 6,3 millions d'emplois dépendaient du tourisme⁷⁵.

Toutefois, ce secteur nuit également à l'environnement local, notamment en raison de la pollution plastique sur les sites naturels protégés. C'est pourquoi ce secteur a besoin d'être transformé en tenant compte des impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs. Les tour-opérateurs et les organisations de voyage et d'hôtellerie jouent un rôle important dans la transmission des bons comportements pour sauvegarder le patrimoine local et la biodiversité. Dans le même temps, le secteur a besoin de plus de réglementation et d'un lien réglementaire plus fort avec les autres secteurs.

Compte tenu de la tendance croissante du secteur et des défis qui y sont liés, il est désormais vital de mettre en œuvre les principes de l'Économie circulaire dans le secteur au moment où celui-ci prend son essor. Ce secteur peut être utilisé comme un outil de transformation car il interagit avec plusieurs autres secteurs, tels que l'environnement bâti, l'alimentation, l'eau, les déchets, le transport, le textile et le commerce de détail, ainsi que l'énergie, avec le potentiel de dynamiser les économies locales. En outre, l'Économie circulaire offre la possibilité d'améliorer les impacts du tourisme sur le développement durable, en générant du bien-être pour la population locale grâce à la création de nouveaux emplois et de chaînes de valeur locales plus inclusives, créant ainsi un cercle vertueux entre les entreprises et les territoires.⁷⁶

L'inter connectivité du secteur du tourisme fait que de nombreux acteurs différents sont responsables d'une transformation réussie. Les gouvernements doivent mettre en place des stratégies sectorielles et des réglementations de soutien, ainsi que coordonner avec les agences publiques responsables, les entités privées et à but non lucratif et les communautés locales. Il incombe également au gouvernement de remédier aux défaillances de marché qui affectent le secteur et de créer ainsi un

environnement propice aux investissements ainsi qu'à la stabilité politique et sociale. En collaboration avec le secteur privé, il est important de stimuler les investissements dans les infrastructures nécessaires, en particulier l'hébergement, les installations et les services touristiques ainsi que les attractions. Pourtant, seulement 10 % des chambres d'hôtel d'Afrique subsaharienne répondent aux normes internationales.⁷⁷ Les communautés locales jouent également un rôle important car elles doivent être réceptives aux touristes qui viennent dans leur environnement immédiat.

Les initiatives émergentes en matière d'écotourisme sont de bons exemples de ce qu'un secteur touristique circulaire et résilient peut signifier dans la pratique. Alignées sur les principes de circularité des autres secteurs, elles se recoupent clairement, comme la gestion des déchets et surtout du plastique, la consommation lente et prudente de biens et de marchandises, ainsi que les interactions respectueuses avec les écosystèmes et les communautés locales, qui rendent l'expérience touristique encore plus authentique.



L'industrie

Dans le cadre de ce document, les secteurs prioritaires de l'industrie sont (1) la construction, (2) le plastique et l'emballage, (3) l'électronique et (4) le textile, étant donné leur pertinence dans la majorité des pays africains et l'existence de diverses initiatives sur lesquelles s'appuyer pour exploiter le potentiel de circularité à court et à moyen terme. Toutefois, d'autres secteurs à forte consommation d'énergie et de ressources, tels que l'acier, le ciment, les produits chimiques, l'aluminium et le verre (le cas échéant) devraient également devenir aussi circulaires que possible à long terme, en tirant les leçons de la transformation et du développement des secteurs industriels couverts par le présent plan d'action.



La construction

La construction est un secteur important en Afrique, compte tenu de la croissance rapide de la population, de la croissance économique, de l'augmentation de la classe moyenne et de la tendance à l'urbanisation observables dans la plupart de ses pays. Selon les

⁷⁴ SADC (n.d.) Tourism

⁷⁵ Ibid.

⁷⁶ UNWTO (2020) *Integrating Circular Economy Principles in Tourism*

⁷⁷ World Bank (2013) *Tourism in Africa: Harnessing Tourism for Growth and Improved Livelihoods*

chiffres du PIB, le secteur de la construction est un secteur majeur en particulier en l'Afrique du Nord et l'Afrique centrale, avec respectivement 8 % et 5 % de contribution⁷⁸. Contrairement à d'autres régions, la population du continent africain a augmenté de 2,42 % par an au cours des 30 dernières années, ce qui contribue à l'augmentation des besoins de logements. De même, le pourcentage de citadins a doublé pour atteindre 39 %, soit environ 360 millions de citadins⁷⁹, ce qui renforce encore ces besoins et les concentre géographiquement. Pour le secteur de la construction et de l'environnement bâti, cela représente une opportunité unique de mettre en place un système durable et abordable pour soutenir cette croissance exponentielle. On estime qu'entre 60 et 80 % de l'environnement bâti nécessaire pour accueillir tout le monde jusqu'en 2050 n'a pas encore été construit - on prévoit que 1,34 milliard de personnes vivront dans des zones métropolitaines d'ici là. 13 des 20 plus grandes villes du monde d'ici 2100 seront des villes africaines, les plus peuplées étant Lagos, Kinshasa et Khartoum⁸⁰.

L'environnement bâti en Afrique, qui peut être classé comme formel ou informel, est largement dominé par la catégorie informelle non structurée et non réglementée. En 2015, on estime que 17 % de la population de l'Afrique subsaharienne vivait dans des zones d'habitat informel. Ce chiffre devrait doubler tous les 15 ans en l'absence des investissements nécessaires.⁸¹ Le caractère capitaliste de la catégorie formelle la rend inaccessible aux personnes à faible revenu, puisque seuls 30 % des ménages africains vivent dans un environnement bâti développé de manière formelle. La dépendance à l'égard des importations est un problème majeur : la plupart des pays africains sont des importateurs nets de matériaux de construction, en particulier de ciment et d'acier qui ont l'énergie et les émissions de GES incorporées les plus élevées, ce qui appauvrit encore les pays en raison d'une balance commerciale négative qui pourrait facilement être corrigée en utilisant les ressources disponibles localement.

La conception d'infrastructures durables est l'une des plus grandes opportunités circulaires de l'Afrique, garantissant une construction sûre et durable et des logements abordables qui donnent accès aux services de base et répondent aux besoins humains fondamentaux. L'application des principes circulaires aux structures de construction implique de considérer la vie entière d'une structure, y compris sa conception, les composants et les matériaux utilisés, les processus de construction et de déconstruction, ainsi que de considérer l'environnement bâti

comme un élément d'un contexte géographique et politique plus large.⁸² Les défis liés à l'accès aux services d'assainissement et aux sources d'énergie propres, en particulier pour les communautés à faible revenu, sont étroitement liés à la construction et à l'environnement bâti et nécessitent de repenser les méthodes de conception et de construction pour incorporer des techniques intégrées et régénératives. Les interventions de l'économie circulaire qui prennent en compte l'utilisation de matériaux de construction d'origine locale, la rénovation et la conversion de vieux bâtiments sont des solutions potentielles à la crise du logement abordable sur le continent et à l'amélioration potentielle de l'accès aux services essentiels.

Cependant, même si l'intégration de la durabilité et de la circularité dans le secteur de la construction a gagné du terrain ces dernières années en Afrique, des éléments tels que l'élimination des déchets à la conception, la sélection des matériaux, l'analyse des flux et la planification de la déconstruction ou du désassemblage en vue de la réutilisation sont devenus populaires dans le secteur de la construction, ce dernier est toujours confronté à de multiples défis pour libérer tout le potentiel d'une approche circulaire. Il s'agit notamment de politiques incohérentes, d'un déficit de compétences, d'un manque de sensibilisation aux opportunités circulaires dans l'industrie, de normes et de codes de construction obsolètes qui ne tiennent pas compte des principes de l'Économie circulaire, et d'un manque de marchés de matières premières secondaires.⁸³

Lorsque l'on applique l'Économie circulaire au secteur de la construction, il est essentiel d'envisager des mesures visant à réduire la consommation d'énergie et de matériaux de ce secteur, car le secteur de la construction représente plus de 40 % de la consommation d'énergie en Afrique et une part importante de l'utilisation de matériaux en Afrique. Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et mettre un terme à la dégradation de l'environnement, il sera essentiel d'investir dans des logements et des infrastructures qui utilisent efficacement des ressources limitées et des méthodes de construction moins gourmandes en énergie.⁸⁴ Il est également important de prendre en compte l'interface avec le secteur de l'eau et des déchets.

Pour ne citer que quelques innovations matérielles dont l'application permettrait d'accroître considérablement la circularité dans le secteur de la construction, de compenser les importations coûteuses et non durables et de créer des opportunités économiques locales :

⁷⁸ Propres calculs basés sur les données ouvertes de la Banque mondiale

⁷⁹ AfDB (nd.) Human development

⁸⁰ Bearak, M. et al. (2021) *Africa's rising cities*

⁸¹ Currie P. et al. (2021) *Circular economy in Africa: examples and opportunities – built environment*

⁸² GGGI (2023) *Circular Built Environment Highlights from Africa Report*

⁸³ Mhlanga J. et al. (2022) *Shaping circular economy in the built environment in Africa. Une analyse bibliométrique*

⁸⁴ Fondation Ellen MacArthur (2021) *Circular economy in Africa: Built environment*

- L'Afrique a la chance de disposer d'environ 70 % de sols latéritiques - ce sont des sous-sols idéaux (les couches superficielles des sols sont destinées à l'agriculture) pour la production de blocs de terre comprimée (BTC) convenant à tous les développements résidentiels de moins de trois étages. Les BTC présentent plusieurs avantages⁸⁵ par rapport aux matériaux conventionnels, c'est pourquoi ils devraient faire l'objet d'une plus grande attention, notamment une empreinte carbone la plus faible de tous les matériaux de construction et un prix abordable.
- D'autres applications sont liées au béton mousse qui permet de réduire de 40 % les matériaux et l'empreinte carbone. Leurs agrégats peuvent provenir de déchets locaux tels que les résidus miniers, les cendres et les scories. Ils conviennent aux applications industrielles, commerciales et de grande hauteur.
- Les déchets courants, tels que les déchets de papier et de pâte à papier, peuvent remplacer entièrement le ciment en tant que substitut activé, imprimé en 3D, pour de nombreux besoins d'infrastructure.
- D'autres déchets, tels que les cendres volantes de charbon et les scories, peuvent également remplacer complètement le ciment, avec une réduction de plus de 90 % du carbone pour une meilleure résistance, ou être utilisés en combinaison avec le ciment pour créer un ciment hybride.
- La chaux et le basalte locaux peuvent être utilisés pour créer des fibres minérales qui peuvent être filées en fils et en tiges pour remplacer les armatures en acier dans la construction, en utilisant des matériaux locaux pour un sixième du poids et une fraction de l'empreinte carbone de l'acier.



Emballages et plastiques

Le secteur de l'emballage et du plastique est considéré comme un secteur prioritaire dans les cinq régions africaines. Il connaît une croissance rapide, parallèlement à la croissance démographique. Les modèles de distribution sont assez différents de ceux des pays développés,

mais on observe une tendance remarquable à l'augmentation des emballages plastiques à usage unique. Cette tendance est mondiale et a reçu beaucoup d'attention au plus haut niveau politique, en particulier avec les récentes discussions du Comité intergouvernemental de négociation 2 (INC 2) autour d'un Traité Mondial sur les Plastiques. Toutefois, la tendance vers le plastique à usage unique suscite des inquiétudes, notamment en raison de l'épuisement des ressources et des effets des plastiques sur le climat et la pollution tout au long de la chaîne d'approvisionnement, pendant la production et l'utilisation, ainsi qu'au stade de la fin de vie. Ce dernier point est particulièrement préoccupant sur le continent africain en raison de l'insuffisance des infrastructures de gestion des déchets, tant au niveau de la collecte que du recyclage. Le plastique mal géré crée une pollution de l'air lorsqu'il est brûlé et une pollution marine lorsqu'il est rejeté dans les cours d'eau, contribuant aux inondations dans les villes lorsqu'il obstrue les canalisations d'eau. Plusieurs politiques et réglementations ont été mises en place sur le continent pour lutter contre la pollution plastique. Ces politiques encouragent la collecte et le traitement des déchets et mettent en place des systèmes de REP. Le secteur informel est largement impliqué dans les premières étapes de la chaîne de valeur des déchets plastiques, notamment le tri, la collecte et le transfert. Cependant, les déficiences infrastructurelles contribuent à une mise en œuvre inefficace des politiques et des réglementations.

Au niveau mondial, on peut noter une forte implication des pays africains dans le INC sur la pollution plastique dirigé par le PNUE. La soumission à la INC-2 au nom du groupe africain a réitéré certains objectifs remarquables tels qu'une approche couvrant tout le long de la chaîne d'approvisionnement, le développement d'actions et de plans nationaux, ainsi qu'un appel à l'assistance technique en termes de fourniture d'orientations et de meilleures pratiques. À cet égard, les nations africaines peuvent jouer un rôle de premier plan en réclamant un instrument juridique ambitieux au niveau mondial, qui aura également un impact sur les producteurs et les importateurs d'emballages sur le marché africain. La Commission de l'océan Indien (COI) et les États insulaires qui font partie de cette communauté régionale se sont engagés à « examiner les moyens appropriés pour élaborer ou faire progresser les plans d'action nationaux et régionaux visant à lutter contre la pollution marine par les matières plastiques et la pollution plastique en général » lors de leur conférence ministérielle sur l'Économie circulaire

85 Parmi les autres avantages des BTC, citons l'utilisation des compétences, des matériaux et de la main-d'œuvre locaux, les matériaux de construction les plus sains, l'efficacité thermique la plus élevée, l'insonorisation, l'étanchéité aux balles, la résistance aux tremblements de terre et l'adaptabilité à de nombreux styles architecturaux et applications.

des États insulaires d'Afrique et de l'Océan Indien en septembre 2023.⁸⁶

De nombreux pays d'Afrique de l'Est, Australe et de l'Ouest ont mis en œuvre certaines restrictions commerciales en matière d'emballages. Les politiques les plus courantes comprennent l'interdiction de l'utilisation de sacs en plastique à usage unique, par exemple en Côte d'Ivoire ou au Kenya. La Communauté de l'Afrique de l'Est prévoit une action concertée pour harmoniser les législations nationales sur la fabrication, la vente et l'importation de certains articles en plastique à usage unique non essentiels qui nuisent à l'environnement et aux moyens de subsistance, en particulier ceux qui ne peuvent pas être recyclés et qui sont facilement substituables.⁸⁷ En avril 2023, les participants à l'Assemblée de l'Afrique de l'Est ont décidé à l'unanimité d'adopter une approche régionale et se sont engagés à prendre des mesures collectives pour veiller à ce que tous les Africains de l'Est puissent prospérer et participer à une transition durable vers une économie plus circulaire et un environnement plus sain. La Communauté d'Afrique de l'Est est également la seule CER à avoir introduit une interdiction harmonisée des plastiques. Une telle harmonisation est particulièrement nécessaire en Afrique Australe où les interdictions sur les sacs en plastique diffèrent selon l'épaisseur des sacs d'un pays à l'autre. Ce manque d'harmonisation rend les interdictions difficiles à mettre en œuvre dans la pratique, en particulier lorsque ces produits traversent les frontières.

Tout en s'efforçant de réduire les emballages plastiques, les gouvernements doivent évaluer soigneusement les alternatives disponibles, afin de ne pas déplacer le problème vers un autre secteur. Dans cette optique, il est recommandé d'analyser les types de production, les modèles de livraison et de consommation existants et émergents, et de renforcer, dans la mesure du possible, les solutions de non-emballage, les solutions d'emballage réutilisable et d'autres matériaux alternatifs qui pourraient être à base de plantes et d'origine locale en s'appuyant sur les connaissances indigènes. Ces solutions doivent être intégrées dans tous les secteurs concernés par l'emballage, en particulier les systèmes alimentaires et le tourisme. En général, le plastique biodégradable pose les mêmes problèmes que le plastique conventionnel et poursuit l'approche de l'usage unique ; il ne peut donc pas être une solution. Souvent présentés comme des sacs écologiques, les sacs oxodégradables devraient être interdits sur tout le continent, car ils contiennent des additifs nocifs et libèrent des micro plastiques lorsqu'ils se dégradent.

Ce cas prouve également que tout en s'attaquant à la production et à la consommation de plastique, les autorités devraient également s'attaquer à l'éco blanchiment qui est de plus en plus répandu.

On ne peut ignorer le fait que l'utilisation d'emballages en plastique n'a pas seulement des répercussions sur la pollution des déchets, mais contribue également à la crise climatique puisque ces produits sont fabriqués à partir de combustibles fossiles et sont souvent brûlés en fin de vie, contribuant ainsi à la pollution de l'air et générant des émissions de GES. Lorsqu'ils pénètrent dans les cours d'eau et les océans, les plastiques deviennent irrécupérables en se dégradant en micro plastiques.



Électronique

Traditionnellement, l'Afrique est connue pour ses problèmes liés à l'importation de produits électroniques excédentaires et de seconde main, tels que les réfrigérateurs ou les téléviseurs. Au Nigéria et au Ghana, au moins 25 % des produits électroniques importés peuvent être considérés comme des déchets⁸⁸. Les principaux centres d'importation pour les exportations incontrôlées de ces produits sont l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest, principalement en provenance d'Europe et, dans une moindre mesure, d'Asie occidentale⁸⁹. En raison d'infrastructures limitées pour traiter ces produits et de marchés nationaux sous-développés pour absorber les matériaux recyclés, ces déchets menacent l'environnement et font peser un lourd fardeau sur les travailleurs et les communautés du secteur informel.

Bien que cela reste un défi pressant qui nécessite une plus grande attention, le marché africain évolue lentement vers une demande de produits plus technologiques. Les causes de cette tendance sont la croissance démographique et l'augmentation de la classe moyenne. D'ici 2025, l'Afrique comptera 350 millions d'utilisateurs d'appareils électroniques et un taux de pénétration de 26,6 %⁹⁰. Les produits les plus demandés sont les appareils portables, qui constituent la force motrice de la croissance de l'industrie en Afrique, les smartphones étant le fer de lance de la demande dans tous les pays (l'Afrique est le marché de la téléphonie mobile qui connaît la croissance la plus rapide au monde).⁹¹

Actuellement, les revenus du marché de l'électronique s'élèvent à 13,09 milliards USD (2023), avec un taux de croissance annuel moyen de 20,28 % entre

⁸⁶ COI (2023) *Déclaration des ministres et hauts-représentants des États insulaires d'Afrique et de l'Océan Indien pour le développement de l'économie circulaire*

⁸⁷ UNCTAD (2023) *East Africa workshop on single use plastics and plastic substitutes*

⁸⁸ ACEA (2021) *Five Big Bets for the Circular Economy in Africa*

⁸⁹ WEKA Industry Medien (2023) *Global e-waste flow monitor 2022*

⁹⁰ Isaac, S. (2022) *How to invest in Consumer Electronics in Africa*

2022 et 2025⁹². Parmi les pays où la demande et l'appétit pour l'électronique grand public sont les plus importants, avec une nette préférence pour les produits de haute technologie, figurent les pays d'Afrique de l'Ouest, le Ghana et le Nigéria en tête. Cette opportunité de marché a déjà été identifiée par de nombreux investisseurs désireux de pénétrer le marché africain. Bien que les entreprises japonaises et sud-coréennes dominent l'industrie mondiale de l'électronique grand public, dont le marché africain de l'électronique est encore très dépendant, les jeunes start-up africaines pénètrent progressivement le marché avec des solutions nouvelles et innovantes. Les entreprises nigérianes Afrione⁹³ et Imose Mobile⁹⁴, qui produisent des smartphones ainsi que d'autres appareils portables et des ordinateurs, en sont des exemples.

Cependant, la demande croissante de technologies et de produits électroniques entraîne inévitablement une production locale de déchets électroniques, le Nigéria a, ainsi, produit 290 000 tonnes de déchets électroniques en 2017. Partant, l'adoption de l'Économie circulaire sur le marché de l'électronique et le défi des déchets électroniques en Afrique nécessitent une approche double axée sur l'arrêt des importations illégales et la création de systèmes pour traiter la production nationale. À plus long terme, la combinaison unique de facteurs dans le secteur de l'électronique en Afrique de l'Ouest offrira la possibilité de tenter de boucler la boucle dans la région. Ces facteurs comprennent (1) des importations importantes de produits électroniques et de déchets électroniques qui ne sont pas gérables, (2) une demande croissante de produits électroniques, (3) des entrepreneurs et des entreprises nationales qui entrent sur le marché de la fabrication d'appareils portables et d'ordinateurs, (4) des centres de recyclage de déchets électroniques émergents, ainsi que (5) l'importance du secteur minier dans la région, principalement de l'aluminium et de l'or qui représentent des matériaux essentiels pour l'électronique, les appareils portables et les technologies d'énergie renouvelable, telles que les panneaux solaires.

Les opportunités les plus importantes se situent d'abord dans le recyclage des déchets électroniques, en dupliquant et en développant les centres existants ; ensuite, dans le déplacement de la demande de produits électroniques importés vers des produits fabriqués localement, qui idéalement impliquent des matériaux recyclés provenant de centres de recyclage régionaux, en tant que vision nécessaire à

long terme ; enfin, dans les initiatives de réparation et de réutilisation, essentiellement informelles.

Bien que l'on ne dispose pas de données quantitatives précises sur l'étendue de la réutilisation en Afrique de l'Ouest, il est probable qu'elle représente une grande partie du marché de l'électronique. Il a été estimé que le Ghana comptait 1 200 réparateurs d'appareils électroniques, principalement situés dans le Grand Accra et non enregistrés en tant qu'entités commerciales. La réutilisation de l'électronique s'étend également aux composants des produits, tels que les pièces détachées utilisées pour les réparations, qui sont souvent récupérées sur de vieux articles. Le secteur de la réparation et de la remise à neuf se caractérise par un faible niveau de formation formelle et fournit un revenu à de nombreuses personnes, dont plus de 30 000 à Accra (Ghana) et à Lagos (Nigéria).

Très peu de pays et de régions d'Afrique ont élaboré une législation relative aux déchets électroniques. Toutefois, récemment, La Commission de l'océan Indien (COI) et les États insulaires africains, par le biais de leur déclaration ministérielle sur l'économie circulaire, se sont engagés à :

- ✓ Initier des réformes des cadres juridiques et/ou le développement de réglementations favorables à l'Économie circulaire pour zéro déchet électrique et électronique dans les États insulaires d'Afrique et de l'Océan Indien.
- ✓ Mettre en œuvre, le cas échéant, des plans d'action pour l'élimination des déchets électriques et électroniques de l'environnement dans les États insulaires, à travers la promotion de l'Économie circulaire.⁹⁵



Textiles

Le secteur textile est un secteur important pour l'Afrique, la valeur actuelle du marché de l'habillement et de la chaussure étant estimée à environ 31 milliards de dollars et la croissance de l'industrie étant estimée à environ 5 % entre 2019 et 2024. Cela vaut en particulier pour l'Afrique de l'Est, Australe et l'Afrique de l'Ouest.⁹⁶ Le continent représente 5 % de la production mondiale de coton et plus de 9 % des exportations mondiales de coton.⁹⁷ L'Afrique de l'Ouest est l'un des principaux producteurs de coton au monde. Le Bénin, le Mali, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire sont les principaux pays producteurs

⁹¹ Ellen MacArthur Foundation (2021) *Circular Economy in Africa: Electronics and e-waste*

⁹² Isaac, S. (2022) *How to invest in Consumer Electronics in Africa*

⁹³ <https://afrione.com/>

⁹⁴ <http://imosemobile.com>

⁹⁵ COI (2023) *Déclaration des ministres et hauts-représentants des États insulaires d'Afrique et de l'Océan Indien pour le développement de l'économie circulaire*

⁹⁶ Voir l'annexe C (Méthodologie de priorisation des secteurs).

de coton en Afrique et représentent environ 50 % de la production de la région.⁹⁸ Toutefois, seul un petit pourcentage est transformé dans la région ou sur le continent en général. La production de coton a diminué au fil des ans. Dans le but de diversifier leurs économies, des pays comme l'Afrique du Sud, le Botswana, le Lesotho et le Malawi se sont tournés vers la production et l'exportation de textiles, d'articles de mode et de produits en cuir. La contribution du secteur textile au PIB n'est pas clairement établie, mais ce secteur recèle un potentiel de croissance sur le continent. En termes d'emploi, le secteur emploie officiellement 4 % de la main-d'œuvre en Afrique Australe. Toutefois, compte tenu des activités informelles, on peut s'attendre à ce que ce chiffre soit plus élevé. Peu de données sont disponibles sur l'emploi dans le secteur dans les autres régions, mais on s'attend à ce qu'il y ait un nombre important de travailleurs du secteur informel actifs dans le secteur. Le secteur informel joue un rôle important, notamment en ce qui concerne la réparation et la revente.

La région de l'Afrique de l'Ouest possède l'un des plus grands marchés de textiles de seconde main, avec une réglementation limitée sur la qualité importée. La majorité de ces matériaux textiles finissent dans des décharges, contribuant ainsi à la pollution de l'environnement. On estime que l'Égypte, la Tunisie et le Maroc produisent chaque année 326 ktonnes de déchets textiles post-industriels.⁹⁹ L'Assemblée métropolitaine d'Accra, au Ghana, collecte chaque jour, environ 70 tonnes de déchets de vêtements importés sur le marché de Kantamanto. Bien qu'il existe des réglementations contre l'importation de vêtements de seconde main dans certains pays de la région de l'Afrique de l'Est, la région est toujours confrontée à d'importants flux de textiles usagés qui sont considérés comme des déchets dans une large mesure, et dont la majorité finit dans des décharges. Cela contribue de manière significative à la pollution de l'environnement, en particulier à cause des tissus à base de matières plastiques.

Bien que les textiles et les produits de la mode ne représentent pas une part importante de la composition des déchets dans les régions, ils sont la plupart du temps mal gérés et finissent dans des décharges ou des eaux libres. Cela entraîne une pollution due aux différents mélanges de matériaux artificiels, en particulier leur décomposition en microplastiques. L'adoption d'une Économie circulaire tout au long de la chaîne de valeur des acteurs peut contribuer à éliminer les boucles de ressources et de

déchets et à réduire les impacts environnementaux et sociaux négatifs, notamment en utilisant de nouveaux modèles d'entreprise et en investissant dans l'identification et l'utilisation de solutions de remplacement des substances dangereuses actuellement utilisées dans la production et le traitement des produits textiles et du cuir. Les consommateurs étant de plus en plus attirés par les produits durables, la création d'une marque circulaire peut apporter un avantage économique.



Exploitation minière

Le secteur extractif est important en Afrique, car il contribue de manière significative au PIB et aux recettes d'exportation des pays, en particulier en Afrique Centrale, de l'Ouest et Australe.¹⁰⁰ En Afrique Centrale, le secteur de l'exploitation minière et de l'extraction contribue à environ 18 % du PIB en moyenne. Il est également important pour l'économie de l'Afrique de l'Ouest, qui a plusieurs pays tirant d'importants revenus et recettes d'exportation du secteur et de l'emploi pour les mineurs artisanaux et à petite échelle. En Guinée, au Mali, au Burkina et en Côte d'Ivoire, l'exploitation minière artisanale et à petite échelle reste le principal employeur du secteur minier. Cette catégorie de mineurs représente 200,000 à 400,000 personnes au Burkina Faso et un million en Guinée.¹⁰¹

La répartition des ressources est liée à l'histoire géologique de la région ce qui signifie que les pays disposent de quantités inégales de ressources. En Afrique de l'Ouest, les ressources extraites comprennent l'or (Burkina Faso, Mali, Ghana et Guinée), les diamants (Libéria et Guinée), le minerai de fer (Mauritanie et Guinée), la bauxite (Guinée), le phosphate (Sénégal et Togo) et l'uranium (Niger).

Dans la région, il existe des lois qui réglementent les activités de l'industrie extractive. En Afrique de l'Ouest, le code minier de l'Union économique et monétaire Ouest africaine (UEMOA) de 2003 exige que des études d'impact sur l'environnement soient réalisées avant la phase d'exploitation et que des plans de surveillance et de réhabilitation de l'environnement soient mis en place. En outre, la directive minière de la CEDEAO (2008) a renforcé la protection de l'environnement en prévoyant un système de réglementation du processus d'octroi des permis d'exploitation minière, une réglementation des activités des entreprises par le biais de mécanismes d'audit, un contrôle fréquent et un fonds pour la réhabilitation de l'environnement. L'accord Standard Oil de Guinée-Bissau stipule que les compagnies pétrolières

⁹⁷ Better Cotton Initiative (2023) [Where Better Cotton is Grown?](#)

⁹⁸ Mordor Intelligence (2023) [Africa Cotton Market Size](#)

⁹⁹ Closed Loop Fashion (2023) [Assessing Circular Economy Potentials in North African Textile Industries](#)

¹⁰⁰ Voir l'annexe C (Méthodologie de priorisation des secteurs).

¹⁰¹ IUCN/PACO (2012) [Mining sector development in West Africa and its impact on conservation](#).

doivent veiller à la préservation de l'environnement et des ressources naturelles. L'existence de ces réglementations n'a cependant pas été efficace dans la préservation de l'environnement car il y a une augmentation des dégradations des terres et des ressources en eau, de la pollution et de la destruction des écosystèmes dans les communautés minières et les communautés d'accueil des carrières et des champs pétroliers.

Bien que ses émissions de GES ne soient pas calculées, les émissions du secteur peuvent être estimées en observant les changements d'affectation des terres qu'il provoque. La déforestation est souvent pratiquée pour développer les activités minières. Ainsi, les émissions liées au changement d'affectation des terres peuvent être considérées comme des émissions indirectes du secteur extractif. En 2019, le changement d'affectation des terres et la foresterie représentaient 749,83 Mt CO₂e (équivalent en CO₂) en Afrique centrale et 119 Mt CO₂e en Afrique de l'Ouest. Les produits issus des champs pétroliers sont importants dans les secteurs de l'énergie et du transport, qui sont également d'importants émetteurs de gaz à effet de serre en Afrique centrale (énergie : 70 Mt CO₂e ; transport : 9,67 Mt CO₂e) et en Afrique de l'Ouest (énergie : 286,47 Mt CO₂e, transport : 95,30 Mt CO₂e). Dans l'ensemble, les activités de l'industrie extractive ont un impact important sur l'environnement en Afrique.

L'application des stratégies d'Économie circulaire aux activités d'extraction est une tâche difficile et il y a peu de recherches sur ce sujet, même si l'intérêt est croissant. En ce qui concerne la réalisation d'une transition circulaire et juste pour le secteur minier, il faut plutôt le considérer comme un thème transversal, plutôt que de l'envisager de manière isolée. L'exploitation minière offre une perspective unique, en particulier en Afrique, car les gisements de minerais se trouvent généralement dans des zones rurales et isolées - dans le modèle linéaire actuel, ces zones créent des pôles économiques qui attirent les communautés locales pour le travail et les opportunités, mais une fois que les mines ferment, ces pôles s'effondrent. Par conséquent, les mines devraient être considérées comme une occasion unique de développer des pôles circulaires et durables qui non seulement survivent mais prospèrent après la cessation des activités minières. Cela implique un changement de paradigme en termes de planification, de mise en œuvre et d'opérationnalisation des activités minières qui englobe les aspects communautaires et de biodiversité au lieu de les exclure et de les isoler.

En augmentant la circularité dans le secteur minier, les mines pourraient créer des relations et des partenariats solides avec les communautés et les travailleurs. Dans le même temps, la création de compétences et de chaînes d'approvisionnement par le biais de l'autonomisation

locale garantirait une transition juste et une durabilité à long terme pour la communauté, longtemps après la fin des opérations minières. Si l'exploitation minière demeure un processus d'extraction invasif, beaucoup peut être fait pour en atténuer l'impact, et la clé en est la réhabilitation environnementale, qui peut être mise en œuvre de manière continue en remplaçant la couche arable et en réaffectant les terres modifiées à l'agriculture, à la conservation et même au tourisme.

2.2.2 Priorités transversales et habilitantes

Outre l'élaboration de secteurs prioritaires pour l'Afrique sur la voie d'une Économie circulaire, quatre éléments importants sont à prendre en compte tout au long du parcours, promettant de permettre, de renforcer et d'accélérer une transition efficace.



Inclusivité

Une Économie circulaire ne peut être efficace que si elle se traduit par une réduction des inégalités sociales et de genre. L'élément d'inclusivité vise la protection et l'engagement des groupes vulnérables, tels que les femmes, les jeunes et les personnes en situation de handicap ou les populations autochtones et communautés locales, d'une part. Par exemple, les femmes sont vulnérables aux impacts des modes de consommation et de production non durables à bien des égards. Elles sont notamment très dépendantes des ressources naturelles pour leur subsistance. Les femmes effectuent également de manière disproportionnée des travaux non rémunérés liés à la gestion des déchets, ce qui les expose potentiellement à des substances chimiques et produits nocifs. D'autre part, l'inclusion des populations vulnérables dans la transition vers l'Économie circulaire vise à tirer parti des connaissances, du leadership et des capacités d'une main-d'œuvre croissante et diversifiée en Afrique.

Dans une perspective plus large, l'intégration de considérations d'inclusivité et sexospécifiques dans le développement de l'économie circulaire peut conduire à des résultats plus équitables, promouvoir l'inclusion sociale et garantir que les avantages des pratiques circulaires sont accessibles à tous. Il est donc important de veiller à la participation des femmes, des jeunes, des personnes handicapées et des communautés locales autochtones de manière intentionnelle et stratégique. Par exemple, l'Économie circulaire offre des opportunités aux femmes dans toute une série de secteurs, tout en ayant un potentiel de création d'emplois dans des secteurs déjà saturés de femmes, tels que la mode et le textile. Dans le même temps, les femmes jouent un rôle

111. UNITAR (2020) *The Global E-waste Monitor 2020*

112. EEB (2023) *Study on items shipped for reuse and Extended Producer Responsibility fees*

113. Zeleza, P. (2021) *Quality higher education "indispensable" for Africa's future*

114. <https://www.alueducation.com/>

de premier plan dans l'avancement de l'Économie circulaire en Afrique du point de vue du changement de comportement. Par exemple, elles influencent directement les habitudes de consommation des ménages et l'élimination des déchets ménagers, et il a été observé qu'elles sont plus soucieuses de l'environnement que les hommes, dans la plupart des cas¹⁰².

La participation actuelle des femmes dans les secteurs liés à l'Économie circulaire varie, mais se limite généralement à la gestion intégrée des déchets, aux rôles d'artisans, de vendeuses au détail ou au travail pour des entreprises familiales, et se concentre sur les postes les moins qualifiés et les moins bien rémunérés. Dans le secteur des déchets, cela équivaldrait aux rôles de collecteurs s de déchets informels ou à des trieurs de produits recyclables. Les disparités entre les hommes et les femmes se manifestent également par le fait que les femmes ont peu de chances de manipuler des produits recyclables de grande valeur ou d'être rémunérées équitablement, et qu'elles sont davantage exposées aux risques sanitaires, voire à la morbidité, en raison de la manipulation des déchets dans des environnements peu sûrs.

L'évolution de la carrière des femmes est souvent incertaine en raison des problèmes liés aux stéréotypes de genre qui influencent la répartition des emplois et des opportunités économiques, ce qui peut conduire à une ségrégation de la main-d'œuvre en fonction du sexe. D'autres difficultés sont liées à des critères fondamentaux non remplis en matière de conditions de travail et de vie décentes, ainsi qu'à l'accès aux connaissances, aux outils ou aux débouchés qui déterminent la participation et la réussite des femmes.

Une transition juste vers une Économie circulaire exige que les femmes et les jeunes ainsi que les personnes handicapées et les communautés locale autochtones soient responsabilisés et qualifiés pour participer activement à des emplois plus dignes où la valorisation des matériaux est prioritaire, passant d'emplois liés aux déchets à des opportunités sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'Économie circulaire. Il s'agit également de créer un espace sûr pour les femmes afin de garantir leur participation au sein des secteurs.

Pour autonomiser ses populations vulnérables et renforcer l'égalité à leur égard, des incitations et outils innovants sont nécessaires pour créer des environnements propices à une intervention réussie. Cela devrait être possible en fournissant un accès aux réseaux et aux plateformes, en renforçant les capacités, en fournissant des informations financières

et commerciales ainsi que des outils pratiques, tous liés aux activités de l'économie circulaire. L'égalité d'accès aux programmes de formation et de renforcement des capacités liés aux pratiques de l'économie circulaire doit être privilégiée, en faisant tomber les barrières traditionnelles qui pourraient limiter leur participation. En outre, des cadres politiques tenant compte de la dimension de genre et d'égalité des chances devraient être intégrés dans les stratégies et programmes d'Économie circulaire existants. Il s'agit notamment de prendre en compte et de répondre aux besoins spécifiques d'inclusivité lors de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation des politiques.



Commerce, collaboration et capacité industrielle régionale

La Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECA) est un marché unique qui couvre 55 pays africains. L'objectif de cet accord est d'éliminer les barrières commerciales entre les pays d'Afrique et d'accroître ainsi le commerce intra-africain. Il a été établi dans le cadre de l'Agenda 2063 de l'UA en 2018 et le commerce au sein de la ZLECA a débuté le 1er janvier 2021. L'accord a aussi approuvé le Plan d'Action visant à stimuler les échanges intra-africains. En juin 2023, 46 États membres avaient ratifié l'accord commercial et devaient lever leurs barrières commerciales.¹⁰³

Plus concrètement, l'accord fournit une base pour le développement industriel et l'amélioration des chaînes de valeur, qui sont essentiels pour le commerce des biens et services produits localement.

les données satellitaires, l'analyse de données), l'apprentissage, le mentorat et le financement qui transforment les plus performants en micro-entreprises formelles. Celles-ci peuvent alors devenir des partenaires de multinationales qui cherchent à faire passer leurs chaînes de valeur de pratiques non durables/linéaires à des matériaux, des biens et des pratiques régénératifs/circulaires. Les associations et coalitions d'entreprises, qui jouent un rôle important dans la reconnaissance, la représentation et le soutien des entrepreneurs, constituent un autre moyen de faire progresser l'EC dans la sphère des MPME.

d'incubation et d'accélération de l'entrepreneuriat urbain et rural et/ou des espaces de travail partagé qui permettent l'accès à l'internet et aux outils numériques (par exemple, l'Internet des Objets, les données satellitaires, l'analyse de données), l'apprentissage, le mentorat et le financement qui transforment les plus performants en microentreprises formelles.

102 UNEP, AU, UNECA, Switch to Green (2023) [Guidelines for Accelerating the Circular Economy Transition in Africa](#)
103 AU (2023) [African Continental Free Trade Area](#)

Le plan d'action visant à stimuler les échanges intra-africains a pour objectif d'augmenter le volume de ces échanges à 25 % au cours de la prochaine décennie en s'attaquant aux entraves infrastructurelles, aux besoins financiers des formateurs et en encourageant la libéralisation des échanges. Toutefois, le développement économique ne pourra être pleinement réalisé grâce à l'amélioration du processus commercial continental que si des capacités industrielles durables sont mises en place. Le plan d'action pour l'accélération du développement industriel en Afrique, qui traite du plan de développement industriel, crée une opportunité de développement industriel durable par le déploiement de principes circulaires clés.¹⁰⁴

Aujourd'hui, seuls 16,6 %¹⁰⁵ des flux commerciaux en Afrique ont lieu entre les pays africains. L'Afrique commerce beaucoup plus avec l'Europe, par exemple, qu'à l'intérieur de l'Afrique. L'Afrique présente un important déséquilibre commercial d'environ 108 milliards de dollars¹⁰⁶, ce qui souligne sa dépendance à l'égard des importations de produits de base en provenance du Nord. Elle importe de grandes quantités de céréales, d'équipements électriques et de machines. La ZLECAf a le potentiel d'augmenter le commerce intra-africain, y compris pour les biens circulaires tels que les produits agricoles cultivés de manière régénérative. L'Afrique peut donc réduire sa dépendance grâce à la ZLECAf et pourrait même réduire de moitié son déséquilibre commercial. Toutefois, les Communautés économiques régionales (CER)¹⁰⁷ devront jouer un rôle important dans la mise en œuvre de cet Accord en intensifiant les conversations relatives au commerce et à la collaboration interrégionale. Les CER devraient également faciliter la collaboration transfrontalière dans le secteur industriel afin de réduire les dépendances dans ce secteur et de soutenir la transformation industrielle du continent. Pour plus d'informations sur les flux commerciaux, voir l'Annexe A.

L'Afrique est un important importateur de déchets en provenance de l'UE. Le continent a importé plus de 2 millions de tonnes de déchets en 2020. Certaines de ces importations sont utiles, comme les déchets métalliques en Égypte et au Maroc, où la ferraille est utilisée pour la production de métal recyclé.¹⁰⁸ Ces pays ont ainsi moins besoin d'extraire de nouveaux matériaux et alimentent le secteur de la construction, qui est en pleine croissance. Cependant, d'autres importations de déchets sont plus problématiques, comme les textiles et les plastiques. Les déchets textiles constituent une autre importation majeure en Afrique, puisque plus d'un demi-million de tonnes de déchets textiles ont été importées de l'UE en

Afrique.¹⁰⁹ La demande de textiles n'est pas très élevée en Afrique et beaucoup de ces textiles de seconde main ne peuvent plus être portés. Ainsi, de grandes piles de textiles finissent chaque jour dans des décharges et polluent par conséquent les rivières et la mer où ils laissent échapper des micro plastiques qui affectent la biodiversité et la santé humaine.

Les déchets plastiques ne sont pas exportés en grandes quantités vers l'Afrique, contrairement aux textiles, puisque seules 9 000 tonnes environ ont été exportées de l'UE vers l'Afrique d'après les chiffres officiels.¹¹⁰ Cependant, l'Espagne est un exportateur majeur et il n'est pas certain qu'il y ait toujours la capacité de traiter ces déchets dans les pays destinataires. L'Afrique devrait limiter ses importations de textiles de seconde main et de déchets plastiques dans l'ensemble, car elle a déjà des difficultés à traiter ses propres déchets. Même s'il n'est pas reconnu comme un déchet dangereux par l'UE ou la Convention de Bâle, ce type de déchets peut avoir des répercussions importantes sur l'environnement et la santé humaine s'il est mal géré.

De grandes quantités de déchets électroniques et d'équipements électriques et électroniques usagés sont également exportées vers l'Afrique, plus d'un demi-million de tonnes.¹¹¹ Les déchets électroniques sont des déchets dangereux et ne peuvent donc pas être exportés par les pays de l'UE. Néanmoins, de grandes quantités d'Équipements Électriques et Électroniques usagés (EEE) expédiés vers l'Afrique finissent par être gaspillés car ils sont inutilisables et il y a également de nombreux transferts illégaux de déchets électroniques. Comme les déchets électroniques contiennent des éléments dangereux, ils sont très nocifs pour l'environnement s'ils ne sont pas gérés correctement. La réalité est que ces déchets sont généralement mal gérés lorsqu'ils sont reçus en Afrique faute d'infrastructure nécessaire pour les recycler. Par exemple, plus de 90 % des déchets électroniques envoyés à Lagos, au Nigéria, sont mis en décharge.¹¹² Bien que les EEE usagés soient nécessaires à l'Afrique pour permettre à la population d'accéder à la technologie numérique à bas prix, il faut améliorer les contrôles et les normes aux douanes pour s'assurer que ces produits sont utilisables. Pour en savoir plus sur les flux commerciaux de déchets, voir l'Annexe A.

Bien que le commerce favorise le développement de chaînes de valeur circulaires et la croissance de produits issus de l'Économie circulaire, il entraîne également des abus en termes de flux de déchets qui ne peuvent être gérés par les pays d'accueil et auxquels il convient de remédier.

¹⁰⁴ Ibid.

¹⁰⁵ UNCTAD (2019) *Economic Development in Africa*

¹⁰⁶ UN Comtrade (2023) *Trade database*

¹⁰⁷ CER africaines reconnues par la CJA : Union du Maghreb arabe (UMA), Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD), Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD)²²²², Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

¹⁰⁸ Propres calculs basés sur Eurostat (2023) *Trade in waste by type of material and partner*.

¹⁰⁹ Ibid.

¹¹⁰ Ibid.

¹¹¹ UNITAR (2020) *The Global E-waste Monitor 2020*

¹¹² EEB (2023) *Study on items shipped for reuse and Extended Producer Responsibility fees*



Éducation et développement des capacités

L'Afrique a réalisé des progrès significatifs en matière d'accès à l'enseignement supérieur. Toutefois, avec un nombre estimé à 1 682 établissements d'enseignement supérieur, les progrès de la région sont encore considérés comme faibles par rapport à la situation mondiale.¹¹³ Le système éducatif varie considérablement d'un pays à l'autre, certains pays ayant des taux d'alphabétisation élevés et des systèmes éducatifs solides, tandis que d'autres, en particulier dans la région de l'Afrique subsaharienne, luttent pour l'accès à l'éducation. Cela est principalement dû au nombre disproportionné d'étudiants par rapport au nombre limité d'institutions. L'insuffisance des ressources financières pour absorber les coûts opérationnels, y compris les frais de scolarité, les salaires du personnel, les subventions de recherche et les coûts connexes, compromet la qualité de l'enseignement dispensé. Le capital humain reste insuffisant, notamment en ce qui concerne le corps professoral, car les Universités africaines ne produisent pas suffisamment de diplômés titulaires d'un diplôme terminal, tel qu'un doctorat ou un diplôme de troisième cycle obtenu après une licence. L'impact global se traduit par un faible Indice de Capital Humain (ICH), ce qui se traduit par une pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans la région qui, à son tour, alimente le chômage endémique des jeunes en Afrique.

Le passage à une Économie circulaire aura un double impact sur les marchés du travail. Les marchés du travail sont actuellement profondément ancrés dans l'économie linéaire, où l'on extrait, fabrique et élimine. Toutefois, cette situation changera par nature à mesure que les entreprises, les villes et les pays adopteront des modèles et des stratégies d'entreprise circulaires. D'autre part, de nouveaux « emplois circulaires » verront le jour, axés sur des activités et des services orientés sur l'utilisation efficace des ressources, la production plus propre, la récupération de pièces en vue de leur réutilisation et de leur réparation, la location de produits via des modèles de produits en tant que service ou la logistique inversée - en général, ceux qui ferment les cycles matériels et biologiques. Il convient de noter que de nombreuses institutions africaines, telles que l'Université du Cap, l'Université de Nairobi et l'Université de Sfax, proposent des cours complets axés sur la gestion durable des ressources naturelles, la gestion de l'environnement, les techniques de conservation et de préservation, les stratégies d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, les technologies d'énergie renouvelable et d'autres sujets similaires qui abordent l'élément de l'économie circulaire. Toutefois, pour produire une main-d'œuvre compétente, compétitive et qualifiée afin de mettre en œuvre les transformations circulaires, les établissements d'enseignement africains, y compris les centres d'enseignement et de formation techniques et professionnels (EFTP), devraient investir

dans la restructuration de leurs programmes respectifs afin d'adopter une approche interdisciplinaire tenant compte de l'optique de l'Économie circulaire ainsi que de l'établissement de compétences circulaires. Cela comprendrait des éléments tels que la pensée systémique, la recherche et le développement de conceptions de produits alternatifs ou l'ingénierie de nouvelles solutions innovantes et l'esprit d'entreprise. Cela devrait s'appliquer non seulement aux étudiants (la future main-d'œuvre), mais aussi au personnel expérimenté et aux praticiens, travaillant dans les administrations et les entreprises. Pour une transformation circulaire réussie, le changement d'état d'esprit doit être initié à tous les niveaux, dans tous les secteurs. L'African Leadership University (basée au Rwanda) prend actuellement l'initiative de former les étudiants et les professionnels à l'Économie circulaire par le biais de cours sur mesure, de développer de nouvelles connaissances et innovations applicables au contexte africain en menant des recherches axées sur l'impact ainsi qu'en encourageant les compétences en matière d'entrepreneuriat. L'Université vise à poursuivre cette initiative en établissant des partenariats entre l'industrie et le monde universitaire afin de piloter des solutions d'Économie circulaire. Le programme compte 11 projets de recherche en cours dans 4 pays africains différents, chacun abordant au moins deux des ODD - soutenus par 43 étudiants et diplômés au Rwanda, à Maurice, au Kenya et en Ouganda. Cette initiative peut servir d'exemple à d'autres pays africains et favoriser des approches d'apprentissage transnationales.¹¹⁴ En outre, l'engagement du secteur privé par le biais, par exemple, de modèles d'engagement du secteur privé est indispensable pour compléter les efforts des gouvernements et des partenaires de développement ; il soutient l'échange de connaissances entre les secteurs et les groupes de parties prenantes, facilite le développement d'un environnement propice à la prospérité des entreprises circulaires et de l'industrie et garantit que la réglementation, les incitations et les outils correspondent aux besoins et aux capacités du secteur privé.

En conclusion, les prestataires d'enseignement et de formation devraient collaborer avec un large éventail de parties prenantes, y compris l'industrie et le secteur privé, afin de faire progresser les connaissances sur l'Économie circulaire et de répondre au besoin de nouvelles compétences et de nouveaux modèles d'entreprise. L'accent devrait être mis sur la fourniture d'une orientation professionnelle ciblée de haute qualité pour les étudiants afin qu'ils puissent rechercher des emplois circulaires, sur la facilitation des possibilités d'apprentissage des adultes, en particulier pour les praticiens des politiques et les prestataires de services publics, et sur le renforcement des plateformes d'apprentissage et de partage d'expériences entre pairs, à la fois sur le continent et au-delà entre les parties prenantes de la coopération Sud-Sud et Nord-Sud.

¹¹³ Zeleza, P. (2021) *Quality higher education "indispensable" for Africa's future*
¹¹⁴ <https://www.alueducation.com/>



Finance et soutien aux entreprises

L'écosystème commercial de l'Économie circulaire à travers le continent est dominé par les MPME et les startups qui opèrent souvent dans un cadre informel. En appliquant les approches de l'Économie circulaire, les entreprises peuvent devenir plus résilientes et plus rentables en réduisant leur chaîne d'approvisionnement coûteuse et diminuant leur dépendance à la volatilité des prix des ressources. Avec la demande croissante des consommateurs de l'économie africaine de classe moyenne pour des produits et services environnementaux, la création d'une marque circulaire est un avantage concurrentiel qui permet d'augmenter les marges de profit.

Cependant, pour les MPME, l'accès au financement par les institutions financières conventionnelles, y compris les établissements de crédit, est une tâche ardue, en raison des taux d'intérêt élevés, du manque de garanties, de la courte période de remboursement, du manque d'informations sur les prêts et des lacunes dans les capacités des agents bancaires. La tâche est encore plus ardue pour ceux qui cherchent à développer un produit innovant dans le contexte de l'Économie circulaire. En ce qui concerne la transition vers l'Économie circulaire, le développement, le prototypage et la démonstration de nouveaux matériaux et de nouveaux produits, ainsi que de nouveaux modèles d'entreprise et de chaînes de valeur, peuvent nécessiter davantage de capitaux avec une plus grande appétence pour le risque (ou des programmes de réduction des risques) que ce qui est actuellement disponible sur le marché ou accessible aux propriétaires/fondateurs de petites entreprises.

Le renforcement des capacités institutionnelles et humaines du secteur financier afin de garantir les compétences et les connaissances requises pour mieux identifier les risques liés aux modèles d'entreprise linéaires et les avantages liés aux modèles d'entreprise circulaires est essentiel pour développer des schémas et des outils financiers qui soutiennent les modèles d'entreprise circulaires. Le développement d'une compréhension des politiques de risques liés au climat, du marché de l'Économie circulaire et du flux de matériaux, tels que l'infrastructure et la capacité de recyclage, la législation pertinente liée à l'évolution de la demande des consommateurs, les politiques de responsabilité élargie des producteurs (REP), le déplacement des politiques fiscales du travail vers les ressources et la suppression de la TVA sur les ressources (secondaires) peuvent constituer des informations à valeur ajoutée pour la construction de leur portefeuille d'investissement. La transformation du secteur

financier créera également des opportunités d'emploi sous la forme de nouveaux emplois financiers liés à l'Économie circulaire, de parcours de développement de carrière et de filières d'enseignement. À cet égard, le Fonds vert de la Banque de Développement de l'Afrique Australe (DBSA) est l'un des pionniers du financement des investissements verts en Afrique.

Les gouvernements devraient donner la priorité à la conception de cadres réglementaires et de portefeuilles d'investissement avec des technologies et des entreprises durables qui adoptent des modèles commerciaux réparateurs et régénérateurs et des innovations à faible émission de carbone et résilientes au changement climatique. Le secteur public est le plus grand acheteur et importateur de biens et devrait donc concevoir des stratégies de marchés publics qui incitent et donnent la priorité aux achats alignés sur les concepts de l'Économie circulaire. L'intégration de solutions d'Économie circulaire pour atténuer les effets du changement climatique lors de la révision des Contributions déterminées au niveau national (CDN) est une tendance prometteuse dans la région pour attirer les fonds alloués au changement climatique par des institutions telles que le Fonds Mondial pour le Climat (GCF) ou le Fonds Mondial pour l'Environnement (FME).

Les partenaires de développement tels que le PNUE, l'ONUDI, le PNUD, l'UNECA et GIZ, ainsi que les banques multilatérales de développement telles que la Banque Mondiale et la BAD, jouent actuellement un rôle important en élaborant des programmes de développement multisectoriels à l'appui de la transition vers une Économie circulaire. Le soutien va de la promotion de l'Économie circulaire au renforcement des capacités techniques et institutionnelles, en passant par le cofinancement de programmes avec diverses parties prenantes. Des fonds fiduciaires multi-donateurs, tels que le Fonds africain pour l'Économie circulaire d'ACEA, fournissent une orientation stratégique et un soutien financier aux États membres pour qu'ils élaborent des feuilles de route nationales en matière d'Économie circulaire. Il s'agit là d'un bon exemple d'initiatives avant-gardistes de donateurs qui soutiennent l'Économie circulaire.

À l'heure actuelle, les modèles d'entreprise d'Économie circulaire sont mis en œuvre par les MPME. Une façon de soutenir efficacement l'innovation en Afrique, où le nombre de jeunes est relativement élevé, est de mettre en place des centres d'incubation et d'accélération de l'entrepreneuriat urbain et rural et/ou des espaces de travail partagé qui permettent l'accès à l'internet et aux outils numériques (par exemple, l'Internet des Objets, les données satellitaires, l'analyse de données), l'apprentissage, le mentorat et le financement qui transforment les



plus performants en microentreprises formelles. Celles-ci peuvent alors devenir des partenaires de multinationales qui cherchent à faire passer leurs chaînes de valeur de pratiques non durables/linéaires à des matériaux, des biens et des pratiques régénératifs/circulaires. Les associations et coalitions d'entreprises, qui jouent un rôle important dans la reconnaissance, la représentation et le soutien des entrepreneurs, constituent un autre moyen de faire progresser l'Économie circulaire dans la sphère des MPME.

L'établissement d'un lien entre les innovations universitaires et les investisseurs est également la bonne approche pour convertir les idées circulaires en solutions génératrices de revenus et d'emplois. Les universités jouent souvent le rôle de plaque tournante de l'éco-innovation et, ces dernières années, de nombreux diplômés ont présenté avec succès des idées nouvelles et innovantes qui s'inscrivent dans les principes de circularité. Cependant, malgré la disponibilité de fonds et d'investisseurs d'impact/de risque prêts à investir, ces innovations restent régulièrement sans financement, souvent en raison de Droits de Propriété Intellectuelle (DPI) non utilisés par les universités. Le déblocage de ces droits permettrait d'exploiter la capacité d'innovation des jeunes entrepreneurs et de créer un premier emploi pour les jeunes diplômés. Pour passer de l'idée au marché et aider à surmonter l'hésitation des universités à utiliser leurs DPI en faveur de la création de start-up et d'un flux de revenus, l'aide à la négociation et à la conception de contrats ainsi qu'à la mise en place de sociétés dérivées et de modèles financiers qui respectent les droits de propriété intellectuelle des universités pourrait s'avérer un outil efficace dans de nombreux pays africains.

En conclusion, les prestataires d'enseignement et de formation devraient collaborer avec un large éventail de parties prenantes, y compris l'industrie et le secteur privé, afin de faire progresser les connaissances sur l'économie circulaire et de répondre au besoin de nouvelles compétences et de nouveaux modèles d'entreprise. L'accent devrait être mis sur la fourniture d'une orientation professionnelle ciblée de haute qualité pour les étudiants afin qu'ils puissent rechercher des emplois circulaires, sur la facilitation des possibilités d'apprentissage des adultes, en particulier pour les praticiens des politiques et les prestataires de services publics, et sur le renforcement des plateformes d'apprentissage et de partage d'expériences entre pairs, à la fois sur le continent et au-delà entre les parties prenantes de la coopération Sud-Sud et Nord-Sud.



3. LE PLAN D'ACTION CONTINENTAL DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

L'économie circulaire n'est pas seulement une opportunité socio-économique, c'est aussi un paradigme stratégique nécessaire au développement économique qui peut favoriser la croissance tout en la dissociant de la consommation des ressources et des impacts environnementaux négatifs. Si elle est mise en œuvre dans le cadre d'une approche holistique, l'économie circulaire peut permettre à l'Afrique sortir de l'économie linéaire et gaspilleuse, aidant ainsi le continent à atteindre son plein potentiel et à atténuer ses défis les plus urgents.

En conformité avec l'Agenda 2063 et les ODD des Nations Unies, ce Plan d'Action continental pour l'Économie circulaire fournit une orientation et un alignement pour la transition vers une Économie circulaire globale et inclusive en Afrique. Il est composé des sections suivantes :

- La vision et la mission de ce Plan d'Action ;
- Objectifs continentaux et actions, divisés en :
 - Secteurs prioritaires;
 - Éléments transversaux et habilitants;
- Gouvernance et dispositions institutionnelles;
- Mobilisation des ressources ;
- Les étapes de la mise en œuvre.

3.1 Vision et mission

Vision

Guidé par ce plan d'action continental pour l'économie circulaire, le système économique de l'Afrique sera transformé en un système circulaire, résilient, inclusif, positif pour la nature et compétitif, qui maximise la création de valeur locale et réduit les impacts environnementaux, contribuant ainsi à la progression de l'Afrique vers la prospérité.

Mission

Le plan d'action continental pour l'économie circulaire catalysera les actions, le leadership et les investissements harmonisés de multiples acteurs à tous les niveaux afin d'accélérer la transition vers une économie circulaire juste et inclusive en Afrique.

3.2 Objectifs continentaux et actions

Le choix des secteurs prioritaires est basé sur les analyses régionales et une hiérarchisation des secteurs. La méthodologie de cette hiérarchisation, qui peut être utilisée par les États membres pour établir leurs priorités nationales, figure à l'Annexe C.

Les sections suivantes présentent les objectifs et les actions par secteur et par élément transversal qui devraient être poursuivis par la CUA, ses CER et ses États membres. Les actions prioritaires sont surlignées en bleu clair (elles représentent soit des actions à portée de main, soit des mesures cruciales/fondamentales à prendre à court terme).

Veuillez noter : (1) Il n'est pas attendu des États membres qu'ils mettent en œuvre toutes les

actions qui leur sont assignées, mais plutôt qu'ils sélectionnent les actions les plus pertinentes dans les secteurs et thèmes prioritaires qu'ils ont identifiés. (2) Il est important de garder à l'esprit que les secteurs et les thèmes transversaux présentés sont étroitement liés et que certaines actions sont plutôt intersectorielles.

Pour aider les membres à mettre en œuvre les actions, des exemples de bonnes pratiques sont présentés à l'Annexe F, illustrant la manière dont des actions spécifiques peuvent être concrétisées.

3.2.1 Secteurs prioritaires

L'eau

L'application de l'Économie circulaire au secteur de l'eau et de l'assainissement a le potentiel de débloquent des opportunités économiques dans tous les secteurs tout en offrant des solutions qui s'attaquent aux défis critiques et essentiels à la vie sur le continent. Elle peut ainsi contribuer à préserver la qualité et la quantité des ressources en eau grâce à des mesures qui garantissent l'utilisation efficace et la préservation des ressources en eau.

Pour l'Afrique, les objectifs les plus importants sont le renforcement et l'application des cadres politiques de l'eau dans une perspective de circularité, la mise en place et l'expansion des infrastructures d'approvisionnement en eau et d'assainissement ainsi que la promotion et l'adoption de systèmes efficaces d'utilisation, de réutilisation et d'élimination de l'eau.¹¹⁵

Tableau 3-1 Eau - Objectif 1

Objectif 1	Renforcer les cadres législatifs aux niveaux continental, régional et national afin de créer un environnement favorable à l'eau comme ressource et assainissement.		
Acteurs	CUA	CER	États membres
Actions	Élaborer un document d'orientation politique continental et régional pour aider les États membres à concevoir et à mettre en œuvre des cadres nationaux sur la manière de mettre en œuvre et d'aborder la circularité dans la gestion des ressources en eau et assainissement. ¹¹⁷		Réexaminer les politiques et stratégies existantes en matière d'assainissement et de gestion des ressources en eau afin d'y intégrer la circularité et de renforcer la mise en œuvre de ces cadres politiques.

Tableau 3-2 Eau - Objectif 2

Objectif 2	Mise en place et développement d'infrastructures et de services naturels pour la consommation d'eau douce et l'assainissement de l'eau, y compris de systèmes de récupération		
Acteurs	CUA	CER	États membres
Actions	Promouvoir les projets nationaux d'infrastructures d'eau et d'assainissement qui intègrent les principes de circularité auprès des bailleurs de fonds internationaux (actifs au niveau continental). ¹¹⁸	Identifier, documenter et promouvoir les études de cas régionales et les meilleures pratiques en matière d'infrastructures d'approvisionnement en eau et d'assainissement, y compris les technologies intelligentes. ¹¹⁹	Promouvoir des technologies circulaires adaptées aux environnements où l'accès à l'eau est difficile, par exemple dans les écoles et les communautés isolées/pauvres. ¹²⁰
			Identifier de meilleures technologies de collecte de l'eau et des infrastructures de stockage de l'eau, y compris des technologies indigènes de collecte de l'eau et des pratiques de gestion pour répondre aux problèmes de disponibilité de l'eau dans les régions en pénurie d'eau. ¹²¹

115 Le bon fonctionnement des services écosystémiques est un élément essentiel de l'économie circulaire ; les masses d'eau naturelles nécessitent des mesures actives de restauration et de protection. Ces mesures sont liées aux actions couvertes par les plans et stratégies de gestion de l'eau, c'est pourquoi aucun objectif explicite n'a été formulé à ce sujet.

117 Cela devrait également inclure un lien clair avec d'autres secteurs où l'eau joue un rôle important, comme l'agriculture.

118 Les projets d'infrastructure qui prennent en compte dans leur conceptualisation la collecte séparée potentielle (1) des excréments humains avec une dilution minimale (par exemple les toilettes sèches) ; (2) des eaux ménagères grises ; (3) des différentes catégories d'eaux usées industrielles, en fonction de la nature du contaminant, afin d'assurer une utilisation efficace de l'eau et une récupération optimale des nutriments.

119 Ces technologies permettraient d'améliorer les infrastructures d'approvisionnement en eau et d'assainissement de petite et moyenne taille. Une attention particulière devrait être accordée aux zones rurales et aux quartiers pauvres.

120 Cela devrait aller de pair avec la fourniture d'une source d'énergie alternative et d'un engrais naturel riche en nutriments à des fins agricoles. En fonction de la situation et du contexte des pays, cette action pourrait inclure des technologies telles que les installations de bio-latrines et la bio-digestion accompagnée.

121 Il peut s'agir de systèmes de captage des eaux de surface et de systèmes de gestion de l'extraction des eaux souterraines (couramment utilisés au Maroc, en Espagne, en Syrie, en Iran et en Asie centrale et orientale, ils aident les communautés africaines en manque d'eau à se procurer de l'eau potable pour les usages domestiques et l'irrigation, même lorsque les précipitations sont moyennes et irrégulières).

Tableau 3-3 Eau - Objectif 3

Objectif 3	Promotion de l'utilisation efficace de l'eau, de sa réutilisation et de l'élimination adéquate des eaux usées auprès des consommateurs et de l'industrie	
Acteurs	CER	États membres
Actions	Promouvoir des systèmes de gestion de l'eau intelligents qui peuvent améliorer les systèmes de contrôle de l'utilisation stratégique de l'eau et les protocoles de stockage, en intégrant les technologies numériques aux technologies traditionnelles pour contrôler la qualité de l'eau, la quantité d'eau, l'efficacité de l'irrigation, la détection des fuites, la pression et le débit, les écosystèmes, les inondations, les sécheresses, etc.	Lancer des initiatives visant à promouvoir l'utilisation rationnelle et la réutilisation de l'eau et des ressources, en s'adressant aux consommateurs et aux industries pour qu'ils adoptent des approches actives en matière de conservation de l'eau et de réduction des eaux usées. ¹⁰⁶
	En collaboration avec les États membres, formuler et renforcer les politiques de paiement des services écosystémiques afin d'inciter et de compenser les individus ou les communautés qui entreprennent des actions visant à accroître la fourniture de services écosystémiques, tels que la purification de l'eau, la régulation de l'utilisation de l'eau.	Renforcer l'application des normes de production propre et économe en ressources existantes (y compris le traitement et l'élimination des eaux usées) dans le secteur manufacturier et promouvoir des concepts tels que la symbiose industrielle.
		Introduire ou renforcer le principe du pollueur-payeur, qui prévoit des sanctions en cas d'utilisation inefficace de l'eau et d'élimination inappropriée des eaux usées, afin d'encourager les efforts de gestion de l'eau et la protection de la biodiversité et des écosystèmes.

Déchets

L'application d'une Économie circulaire dans le secteur des déchets offre à l'Afrique la possibilité de réduire les graves problèmes liés à la pollution de l'environnement tout en contribuant à la préservation des ressources rares et en apportant des avantages économiques et sociaux. Si l'objectif global de l'économie circulaire est de réduire les déchets, au stade de la fin de vie, il s'agit aussi de mettre en place un système efficace de gestion des déchets qui permette de traiter les produits et matériaux mis au rebut d'une manière qui permette de récupérer au maximum

leur valeur et de nuire le moins possible à l'environnement.

L'évolution du système de gestion des déchets en Afrique vers un système qui permet la circularité nécessite le renforcement et l'alignement des cadres politiques en matière de déchets, des investissements dans les infrastructures qui peuvent gérer les déchets de la manière la plus appropriée et la plus circulaire, l'établissement de statistiques sur les déchets ainsi que le soutien et la reconnaissance du secteur informel dans ses activités de gestion et de recyclage.

Tableau 3-4 Déchets - Objectif 1

Objectif 1	Renforcer les cadres politiques et stratégiques sur l'économie circulaire et aligner les politiques liées à la gestion des déchets.		
Acteurs	CUA	CER	États membres
Actions	Elaborer un document stratégique d'orientation comprenant les éléments de base qui devraient faire partie de chaque stratégie/plan national de gestion des déchets. ¹²²	Elaborer des lignes directrices régionales pour le développement de normes de gestion des déchets afin d'améliorer les taux de collecte et de traitement des déchets.	Mettre à jour les politiques, réglementations et stratégies existantes en matière de gestion des déchets aux niveaux continental, régional et national afin d'y inclure l'économie circulaire et ses principes.
Actions	Elaborer des stratégies qui aident les États membres à atteindre des objectifs continentaux importants liés au secteur des déchets, c'est-à-dire, d'ici 2050, recycler 50% des déchets solides urbains produits.		Intégrer la séparation des déchets dangereux, organiques (humides) et inorganiques (secs) dans la réglementation, lorsqu'elle n'existe pas, et l'associer à de solides campagnes de sensibilisation.
	Mettre en place des mesures d'incitation pour une collecte et un traitement adéquats des déchets dans les États membres, conformément à la hiérarchie des déchets, en ordre de priorité : réduction de la production de déchet, réutilisation, récupération des matériaux, recyclage des matériaux, valorisation énergétique et élimination respectueuse de l'environnement. ¹²³		
			Faire appliquer les réglementations et les politiques en matière de gestion des déchets et renforcer les capacités des agences chargées de l'application de la législation (capacité d'application et compréhension du concept d'EC).
			Veiller à ce que les déchets dangereux soient traités de manière appropriée dans des sites centralisés ou décentralisés (dépendamment de la faisabilité et de l'acceptabilité de la population) par du personnel spécialisé, équipé et formé.

¹²² Des conférences interrégionales pourraient être utilisées pour convenir de ces éléments et pour rendre compte des progrès accomplis.

¹²³ Cette démarche pourrait être combinée à des systèmes de récompense et à l'apport de connaissances qui favorisent une culture d'adoption des 9R.

Tableau 3-5 Déchets - Objectif 2

Objectif 2	Continuer à investir dans des infrastructures permettant la circulation et le traitement adéquat et sûr des déchets et des ressources secondaires.	
Acteurs	CER	États membres
Actions	Concevoir des réseaux et infrastructures de logistique inversés régionaux et nationaux afin de capter la valeur et d'assurer l'élimination appropriée, des activités de refabrication et de remise à neuf des produits obsolètes inutilisés et mis au rebut.	
	Soutenir la mobilisation des ressources et la création d'infrastructures de recyclage régionales (y compris la logistique et l'installation) pour des flux de déchets spécifiques.	En collaboration avec des partenaires internationaux, investir dans la construction et l'amélioration des infrastructures de tri des déchets (à la source et/ou après la collecte).
		En collaboration avec des partenaires internationaux, doivent investir dans le développement de l'infrastructure de collecte, de transfert et de traitement des déchets.
		Avec des partenaires internationaux, améliorer et étendre les infrastructures de gestion des déchets permettant une économie circulaire, en particulier les installations de recyclage, avec une stratégie à long terme visant à réduire le pourcentage de déchets qui finissent dans les décharges.
		Garantir des conditions sanitaires strictes protégeant les communautés adjacentes dans le cadre de la structure existante de mise en décharge.

Tableau 3-6 Déchets - Objectif 3

Objectif 3	Mise en œuvre d'un cadre de statistiques environnementales efficace sur la production et la gestion des déchets		
Acteurs	CUA	CER	États membres
Actions	Utiliser les données (commerciales) sur le transfert des déchets dans les régions et sur l'ensemble du continent, élaborer des stratégies pour le suivi des flux commerciaux et créer des incitations pour conserver la valeur maximale dans la région.		Mettre en œuvre les normes existantes en matière de statistiques environnementales et élaborer des normes pour la collecte et le suivi dans les États membres où elles n'existent pas.
	Mener une caractérisation des déchets à l'échelle du continent qui peut être utilisé au niveau régional et national, en s'alignant sur les normes internationales.	Définir des objectifs pour la gestion des déchets dans les régions, ainsi qu'un processus de suivi et d'évaluation pour mesurer les progrès accomplis.	Investir dans la recherche afin de collecter des données qui serviront de base à l'élaboration de politiques et d'interventions.
		Faciliter et coordonner la collecte de données nationales et régionales harmonisées. ¹²⁴	

Tableau 3-7 Déchets - Objectif 4

Goal 4	Renforcer et soutenir le secteur informel afin qu'il soit mieux reconnu et qu'il joue un rôle plus important dans les activités de gestion et de recyclage des déchets.		
Acteurs	CUA	CER	États membres
Actions	Etablir une vue d'ensemble des modèles existants d'intégration durable du secteur informel.		Prendre en compte le rôle du secteur informel dans les politiques nationales en matière de déchets ainsi que dans la planification de la gestion des déchets solides, de manière à ce que, par exemple, la qualité et la tarification des déchets valorisés puissent être contrôlées, voire normalisées.
		Promouvoir et soutenir la création de coopératives, de coalitions ou de réseaux du secteur informel à différents niveaux géographiques afin de réduire la marginalisation sociale, d'améliorer l'efficacité économique et donc la position dans la chaîne de valeur économique, et de permettre des partenariats avec les municipalités et d'autres parties prenantes. ¹²⁵	
		Accroître la participation du secteur informel dans le secteur de la gestion des déchets en autorisant leurs activités dans certaines zones et en garantissant des conditions de travail sûres pour les travailleurs informels.	
			Etudier l'impact du secteur informel et l'élaboration de scénarios sur l'intégration du secteur informel afin d'identifier les meilleures options d'intégration dans le contexte local.
	Promouvoir la formalisation du secteur informel en tant que solution à long terme pour maximiser et aligner les possibilités de gestion efficace des déchets.		

¹²⁴ Par exemple, développer des outils de collecte de données et des registres normalisés (ou identifier et étendre ceux qui existent déjà).

¹²⁵ Il peut également s'agir de l'implication régionale du secteur informel, qui travaille souvent au-delà des frontières.

L'énergie

L'intégration de l'économie circulaire dans le secteur de l'énergie offre la possibilité de découpler la production d'énergie de l'extraction de matières premières pour la production de combustibles fossiles et de réduire les effets du changement climatique. Pour ce faire, il est essentiel de remplacer les systèmes de production d'énergie conventionnels - fonctionnant principalement avec des combustibles fossiles - par des systèmes alimentés par des énergies renouvelables ou des sources alternatives, telles que le biogaz. En outre, une autre contribution importante peut être apportée par la décarbonation de l'industrie en intégrant des mesures d'efficacité énergétique et en augmentant la part des énergies renouvelables dans le cycle de production.

Le secteur de l'énergie nécessite des efforts accrus de décarbonation dans tous les secteurs et par tous les consommateurs, tout en maximisant le potentiel des déchets organiques dans la production de biogaz.

Tableau 3-8 Énergie - Objectif 1

Objectif 1	Renforcer les mesures de décarbonation et d'efficacité énergétique, et encourager l'incorporation de composants d'énergie renouvelable dans l'industrie, le commerce de détail et pour les consommateurs.	
Acteurs	États membres	CER
Actions	En collaboration avec le secteur privé, réorienter la fabrication de produits à forte intensité de carbone tels que le ciment, le fer, l'acier et les plastiques vers l'utilisation de sources d'énergie renouvelables et accroître l'efficacité énergétique (en particulier dans les secteurs à forte intensité énergétique, tels que la construction, l'extraction ou l'industrie).	
Actions	Maximiser l'utilité en adoptant la vente de services énergétiques plutôt que la vente de produits, par exemple des panneaux solaires à grande échelle ou des infrastructures éoliennes qui peuvent desservir un groupe d'utilisateurs. ¹²⁶	
	En collaboration avec les instituts de recherche, doivent intensifier la recherche et le développement dans le domaine des technologies liées aux énergies renouvelables. ¹²⁷	
	Elaborer une stratégie régionale sur la manière dont les secteurs existants à forte intensité d'énergie et de carbone devraient être décarbonés dans les années à venir et sur la manière dont la capacité industrielle requise peut être mise en place pour une mise en œuvre réussie, sur la base des principes de la circularité et de l'énergie propre.	

Tableau 3-9 Énergie - Objectif 2

Objectif 2	Production d'énergie et d'électricité à partir de déchets organiques solides et liquides via la biométhanisation	
Acteurs	États membres	
Actions	En collaboration avec les universités et le secteur privé, étudier les technologies et réaliser des analyses de rentabilité pour la valorisation énergétique autre que la digestion anaérobie, lorsqu'elles représentent des solutions de transition raisonnables à moyen terme, afin de réduire de manière contrôlée les quantités de déchets qui (1) ne sont pas viables pour le recyclage et (2) sont mis en décharge ou gérés de manière inadéquate. (Voir l'encadré ci-dessous pour plus de détails)	
Actions	Avec des bailleurs de fonds nationaux et internationaux, investir dans des infrastructures et des installations centralisées capables de maximiser la production d'électricité à partir de déchets organiques (solides et liquides) par digestion anaérobie afin de soutenir la transition propre et durable à grande échelle.	
	En collaboration avec les universités et le secteur privé, étudier et promouvoir des concepts innovants en boucle fermée dans lesquels la récupération d'énergie via la biométhanisation à partir de sources organiques (solides et liquides) joue un rôle clé.	
	Fermer progressivement les installations d'incinération à grande échelle et technologiquement dépassées.	

¹²⁶ Il peut s'agir de renforcer les capacités dans ces secteurs et de fournir des exemples de bonnes pratiques ainsi que des lignes directrices sur la manière de transformer les secteurs à forte consommation d'énergie.

¹²⁷ La collaboration avec des partenaires internationaux dans le domaine de la connaissance peut s'avérer très utile.

Boîte 3-1 Discussion sur les technologies productrices d'énergie alternatives

Discussion sur les technologies productrices d'énergie alternative (récupération)

Les technologies productrices d'énergie alternative (de récupération) font référence à des innovations, par exemple liées aux combustibles dérivés de déchets (CDD). Elles relèvent de l'avant-dernière option de l'économie circulaire et de la hiérarchie des déchets. Cependant, elles peuvent être considérées comme des solutions de transition importantes, puisqu'elles ont été proposées par plusieurs représentants nationaux lors de la consultation des parties prenantes. Dans le contexte de la controverse liée à ce sujet, il convient de préciser que :

- ces technologies ne peuvent pas être mises sur un pied d'égalité avec l'incinération ; et donc
- - ce document ne promeut en aucun cas les usines d'incinération à grande échelle et technologiquement dépassées comme solution en Afrique.

Le recyclage ne peut résoudre à lui seul la crise des déchets et du plastique, en particulier dans la situation actuelle où la plupart des flux de déchets sont mélangés à la source. Actuellement, près de 40 % des plastiques de faible valeur ou contaminés¹²⁸ ne peuvent pas être recyclés de manière viable par le biais du recyclage mécanique traditionnel tant que les produits et les emballages ne seront pas conçus pour être entièrement recyclables. D'ici là, les pays africains peuvent opter pour des technologies de récupération d'énergie alternative comme solutions à moyen terme pour traiter les quantités de déchets accumulés non recyclables tout en réduisant les émissions de CO₂ (par rapport à la mise en décharge) ainsi que la consommation de combustibles vierges¹²⁹. Si ces technologies sont utilisées correctement, en l'absence d'oxygène à des températures critiques, la gazéification et la pyrolyse peuvent être contrôlées pour maximiser l'efficacité de l'extraction d'énergie à partir d'un gaz de synthèse. Ce processus peut être utilisé pour obtenir des combustibles hydrocarbonés ou traité par une turbine à gaz pour produire de l'électricité.

Toutefois, pour éviter que ces solutions ne conduisent à des situations irréversibles qui entraveraient la transition et la mise à l'échelle de solutions plus en amont, leur conception, développement et leur exploitation doivent être étroitement surveillés (par des organismes de réglementation) et guidés par des politiques et des normes dans les conditions suivantes : (1) une durée d'amortissement maximale de 3 à 5 ans - ce qui implique de se concentrer sur des solutions à petite et moyenne échelle, (2) la disponibilité d'une main d'œuvre locale compétente pour maintenir l'installation à des niveaux de performance complets (en ce qui concerne la pureté des matériaux et l'apport calorifique), pour effectuer les opérations préventives, curatives et d'entretien (par exemple, l'élimination des déchets, l'élimination des déchets, etc.) pour effectuer les opérations préventives et curatives et accéder aux pièces de rechange à temps, etc, (3) un processus de mise hors service après 7 ans maximum et (4) la capacité de réaffecter l'installation à d'autres fins (par exemple transformer les déchets en matières premières pour une autre application ou transformer l'usine en une usine de recyclage chimique des plastiques) par la suite. Outre ces conditions, l'application de ces solutions nécessite des analyses coûts/bénéfices et des analyses de risques aux effectuées aux préalables.

Agro-industrie et pêche

L'économie circulaire appliquée aux secteurs de l'agro-industrie et de la pêche permet la circulation des nutriments, contribue à la sécurité alimentaire tout en réduisant leurs impacts environnementaux et diminue les pertes alimentaires tout au long de la chaîne de valeur.

Pour rendre les secteurs de l'agro-industrie et de la pêche plus circulaires, il faut élaborer des cadres politiques alignés pour une bioéconomie circulaire à différents niveaux géographiques, améliorer les capacités et les infrastructures dans ces secteurs et promouvoir des pratiques régénératrices qui valorisent les déchets organiques.

¹²⁸ OECD (2022) [Global Plastics Outlook](#)

¹²⁹ Innovation News Network (2023) [Pyrolysis systems: A cutting-edge alternative to incineration](#) & Engineer Live (2022) [The merits of tyre pyrolysis](#)

Tableau 3-10 Agro-industrie et pêche - Objectif 1

Objectif 1	Élaborer un cadre politique et réglementaire pour une bioéconomie circulaire		
Acteurs	CUA	CER	États membres
Actions	Elaborer des stratégies de bioéconomie circulaire à différents niveaux géographiques. ¹³⁰		
	S'assurer que les pratiques régénératives et autochtones sont reconnues et incluses dans les politiques nationales, régionales et continentales.		
		Relier les instruments multilatéraux relatifs à la bioéconomie aux instruments nationaux afin de faciliter leur mise en œuvre.	
		Revoir les réglementations et la législation existantes dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche et veiller à l'intégration de l'économie circulaire.	
		Emettre des directives visant à garantir que les déchets de la pêche issus de la transformation du poisson sont transformés ou raffinés et ne sont pas gaspillés. ¹³¹	
		Assurer la collecte et le recyclage approprié des équipements de pêche et d'agriculture, en accordant une attention particulière aux filets de pêche en nylon afin de réduire les problèmes liés aux "filets fantômes". ¹³²	

Tableau 3-11 Agro-industrie et pêche - Objectif 2

Objectif 2	Améliorer les infrastructures et les capacités du secteur agro-industrie		
Acteurs	CUA	CER	États membres
Actions	Documenter, diffuser et mener des activités d'apprentissage entre pairs sur les meilleures pratiques en matière d'agriculture régénératrice et sur les politiques visant à soutenir ces pratiques.	Aider les États membres à trouver des complémentarités dans leurs chaînes de valeur agricoles.	Soutenir l'amélioration des systèmes de stockage sur les marchés et des systèmes de transport entre l'exploitation agricole/la pêche et le marché afin d'éviter la création de grandes quantités de déchets pré consommation.
	Encourager les États membres à échanger des produits agricoles entre eux en supprimant les barrières commerciales.		Promouvoir des techniques agricoles durables auprès des agriculteurs et des coopératives agricoles par le biais de campagnes de sensibilisation et d'ateliers.
			Soutenir les agriculteurs qui adoptent des pratiques agricoles régénératrices, en particulier des pratiques qui augmentent l'efficacité de l'utilisation de l'eau. Ce soutien peut être sous la forme subvention directe envers ces agriculteurs.
			Etudier les possibilités de mettre en place des systèmes alimentaires en circuit fermé encourageant la production et la consommation locales tout en offrant une plus grande indépendance aux communautés éloignées.
			Numériser les marchés afin de promouvoir et d'optimiser la connectivité entre les producteurs et les consommateurs, de réduire les pertes après récolte et de suivre la production et la distribution des déchets organiques.

¹³⁰ La stratégie développée par la CAE peut servir d'inspiration. fournir des lignes directrices, par exemple sur l'identification des moyens et outils politiques de soutien et d'entrave.

¹³¹ Les peaux de poisson peuvent être utilisées pour créer du cuir écologique. Les déchets de poisson peuvent être séchés et transformés en aliments pour animaux. Ils peuvent être digérés pour produire de l'énergie et le résidu peut être appliqué à l'agriculture, ou être combinés directement dans le traitement des sols humiques pour ajouter des nutriments à l'engrais bio-organique.

¹³² Ce problème peut être résolu par des systèmes de REP.

Tableau 3-12 Agro-industrie et pêche - Objectif 3

Objectif 3 Promouvoir les innovations et les solutions locales qui sont régénératrices et valorisent les déchets organiques provenant des exploitations agricoles, des pêcheries et des villes.		
Acteurs	CER	États membres
Actions	Éliminer progressivement le brûlage à l'air libre des déchets organiques (puis interdire à long terme).	Encourager l'utilisation et la production d'engrais organiques et, lorsque l'utilisation d'engrais inorganiques est inévitable, prévoir une utilisation durable des engrais chimiques (engrais approprié, appliqué en bonne quantité, de la bonne manière et au bon endroit). ¹³³
	Promouvoir le transfert technologique régional entre les pays, notamment en ce qui concerne la réutilisation des déchets de poisson.	Promouvoir et encourager la création d'installations décentralisées de production de biogaz par digestion anaérobie (applications sur site à petite échelle) et d'installations de taille moyenne gérées par des coopératives d'agriculteurs, le compostage des déchets organiques dans les exploitations agricoles et d'autres innovations biologiques telles que la production d'engrais organiques à partir de déchets organiques et l'utilisation de solutions indigènes.
		Soutenir l'innovation dans la valorisation des déchets de poisson, comme la fabrication d'huile ou de poudre de poisson, l'utilisation de la peau de poisson pour la production de cuir et la production de micronutriments.
		Promouvoir et soutenir le développement et l'utilisation d'alternatives au polystyrène pour le stockage des poissons et l'intégration de systèmes de refroidissement fonctionnant à l'énergie solaire.
		Soutenir les innovations et les pratiques agricoles intelligentes sur le plan climatique, telles que les cultures intercalaires et l'agroforesterie.
		Décourager la mise en décharge des déchets organiques par la taxation lorsque d'autres options de valorisation sont disponibles.

Transport et mobilité

Un secteur des transports et de la mobilité qui adopte l'économie circulaire offre un accès suffisant et égal à des services et infrastructures de mobilité propres et sûrs, renforce les activités de maintenance et de réparation au cours du cycle de vie des véhicules, effectue des activités de récupération en fin de vie et assure une gestion correcte des déchets des voitures en panne tout en réglementant l'importation de véhicules d'occasion. Conformément au principe de proximité de l'économie circulaire, il est également possible de créer une industrie locale pour les batteries, étant donné l'accès aux matières premières appropriées (liées aux éléments électroniques).

Les étapes importantes pour faire progresser la circularité dans le secteur des transports et de la mobilité comprennent le renforcement des cadres politiques qui intègrent les principes circulaires, la promotion et le soutien des transports propres et basés sur le modèle de produits en tant que service, la gestion appropriée des matériaux et des produits permettant la circularité par l'entretien, la réutilisation et le recyclage, ainsi que la réglementation des importations de véhicules d'occasion.

¹³³ Ils pourraient organiser des campagnes de sensibilisation pour promouvoir l'utilisation d'engrais organiques.

Tableau 3-15 Transport et mobilité - Objectif 1

Objectif 1 Mettre en place des cadres politiques solides aux niveaux continental, régional et national qui intègrent la circularité dans le secteur des transports et de la mobilité.		
Acteurs	CUA	CER
Actions	Elaborer un document d'orientation politique au niveau continental qui encourage la coopération interrégionale et internationale en matière de transport et de logistique afin de relier efficacement les pays de la région entre eux.	
	Etablir une stratégie continentale pour le développement de modes de transport efficaces, modernes et propres qui favorisent les transports publics, la mobilité en tant que service et la circularité par la promotion de véhicules efficaces, durables et réparables. ¹³⁴	
	Elaborer des règles d'or pour le développement des infrastructures afin que les États membres utilisent les meilleures techniques et modèles disponibles ainsi que les principes de circularité en termes de durabilité, de choix des modes de transport et d'efficacité dans l'utilisation des ressources des infrastructures.	
	Veiller à ce que les États membres alignent leurs stratégies actuelles de développement des transports et des infrastructures sur l'économie circulaire, les normes environnementales et les conventions internationales visant à protéger la nature.	
	Mettre en relation les bailleurs de fonds internationaux (actifs au niveau continental) avec les agences et projets nationaux de transport et de mobilité afin de renforcer le développement du transport conformément aux principes de circularité.	.
	Permettre aux pays enclavés d'accéder aux ports maritimes grâce à des accords spécifiques.	

Tableau 3-16 Transport et mobilité - Objectif 2

Objectif 2 Promotion de modes de transport efficaces, propres, modernes et basés sur le service plutôt que sur la propriété		
Acteurs	CUA	États membres
Actions	Encourager les systèmes de partage plutôt que la propriété de voitures individuelles, par exemple le modèle de service via l'autopartage et le covoiturage, afin de rendre la mobilité plus accessible et de réduire les embouteillages dans les villes.	En collaboration avec les villes, encourager les transports publics de masse utilisant des énergies propres, comme les trains, les tramways et les véhicules électriques, ainsi que la mobilité légère, comme la marche et le vélo, y compris en encourageant les systèmes de partage de vélos. ¹³⁵
	Promouvoir une plus forte mobilisation des parties prenantes dans les chaînes de valeur des batteries, permettant de passer du statut de fournisseur de ressources brutes à celui d'acteur clé dans la production, la régénération et le recyclage des batteries.	Décentraliser et/ou numériser les services de mobilité essentiels afin d'optimiser la circulation des personnes.
	Investir dans la recherche et le développement en mettant l'accent sur le transfert de technologie et la collaboration avec des partenaires internationaux afin de développer une industrie robuste des véhicules électriques en Afrique.	Promouvoir les investissements pour la mise en place d'infrastructures publiques de recharge et l'accès à des solutions énergétiques alternatives telles que la recharge solaire hors réseau, les systèmes reliant les véhicules au réseau et les systèmes d'alimentation de secours.

Tableau 3-17 Transport et mobilité – Objectif 3

Objectif 3 Assurer une gestion adéquate des produits et des matériaux en ce qui concerne l'utilisation, la maintenance, la réparation, la réutilisation et le recyclage des véhicules et aligner les réglementations en matière d'importation.			
Acteurs	CUA	CER	États membres
Actions	Renforcer les politiques d'économie circulaire liées aux véhicules et notamment promouvoir les responsabilités des réparateurs et des producteurs, l'accès aux pièces détachées et permettre une plus longue durée de vie des véhicules.		
		Promouvoir le traitement (pour éliminer les impuretés) et la réutilisation des huiles et lubrifiants pour véhicules et mener une campagne contre l'incinération de ces substances.	
			Réglementer l'importation de véhicules d'occasion afin de s'assurer qu'ils respectent des normes élevées en matière d'environnement et de sécurité, par exemple en introduisant des interdictions spécifiques pour certains véhicules d'occasion.
			Créer des zones économiques spéciales qui serviront de centres de fabrication de VE, de pièces détachées et d'entretien.
			Poursuivre l'extension des politiques de REP aux véhicules et aux pneus mis sur le marché, qu'ils soient neufs ou importés d'occasion, afin de financer des programmes appropriés de reprise, de recyclage et d'élimination.

¹³⁴ Les CER devraient s'en saisir pour aider à la transposer aux niveaux régional et national.

¹³⁵ Cela devrait inclure l'adaptation des règles de circulation routière afin de garantir la sécurité des usagers les plus vulnérables.

Tourisme

La circularité appliquée au secteur du tourisme implique le passage à un écotourisme qui tient compte de ses impacts économiques, environnementaux et sociaux ; elle comprend la réduction des dommages potentiels causés par les déchets et la pollution, ainsi que la reconnaissance et l'appréciation du patrimoine local.

Pour rendre son secteur touristique plus circulaire, l'Afrique doit développer un cadre politique solide favorisant les principes circulaires et s'alignant sur les secteurs connexes et qui se chevauchent (par exemple, les plastiques et les déchets), ainsi que soutenir et promouvoir activement les initiatives d'écotourisme.

Tableau 3-27 Tourisme - Objectif 1

Objectif 1	Développer un cadre politique solide et interconnecté pour le secteur du tourisme qui renforce les approches de circularité dans les secteurs qui se chevauchent (en créant des conditions de concurrence équitables, y compris les aspects environnementaux/verts).	
Acteurs	CUA	États membres
Actions	Etablir un cadre de coopération dans le secteur qui indique comment les différents groupes d'acteurs de différents secteurs (chevauchant le secteur du tourisme) peuvent collaborer pour un tourisme plus circulaire.	Aligner les politiques touristiques existantes sur les principes de l'économie circulaire et élaborer des stratégies nationales, qui n'existent pas encore. ¹³⁶
	Etablir un code de conduite commun pour l'intégration de l'approche de l'économie circulaire parmi les voyageurs privés et publics.	Normaliser les classifications des hôtels et harmoniser les normes professionnelles des agences de voyage.

Tableau 3-28 Tourisme - Objectif 2

Objectif 2	Soutenir la promotion de l'écotourisme/du tourisme durable	
Acteurs	CER	États membres
Actions	Développer une certification d'écotourisme basée sur l'utilisation et l'application des principes et des produits de l'économie circulaire pour les voyageurs, les restaurants et les hôtels.	Identifier des exemples de bonnes pratiques à présenter dans toute la région, tout en leur apportant des moyens financiers pour leur permettre de s'étendre.
	Elaborer des lignes directrices et des mesures d'incitation pour que les hôtels, les restaurants et les agences de voyage, ainsi que leurs sous-traitants, deviennent plus durables et circulaires. ¹³⁷	
	Utiliser le secteur du tourisme pour être le secteur pilote pour expérimenter à grande échelle les mesures intégrées d'économie circulaire destinées à être généralisées ensuite à l'ensemble de l'économie, par exemple dans les domaines de la gestion de l'eau, des déchets organiques solides ou liquides, du traitement des textiles et dans la construction, la rénovation ou la démolition de bâtiments.	
	Elaborer une stratégie régionale pour promouvoir et commercialiser collectivement l'écotourisme en tant que destination touristique unique, par exemple les zones de conservation transfrontalières (TFCA).	Veiller à ce que l'écotourisme reconnaisse les communautés locales et les implique dans les activités culturelles d'écotourisme.
		En collaboration avec les institutions de recherche et d'enseignement, développer des programmes éducatifs adaptés aux compétences et aux connaissances requises pour réussir dans le secteur de l'écotourisme.
		En collaboration avec secteur privé, soutenir la communication internationale et la publicité en faveur de l'écotourisme circulaire et résilient.

L'industrie: La construction

La circularité dans les secteurs de la construction se caractérise par une conception durable et modulaire, l'utilisation de matériaux durables, sûrs et renouvelables, l'accès aux services de base et la récupération des matériaux de construction.

Pour passer à une plus grande circularité et aider l'Afrique à accueillir sa population croissante, les efforts doivent se concentrer sur le développement de cadres politiques harmonisés intégrant et renforçant les principes de circularité dans la construction et soutenant l'utilisation de matériaux de construction d'origine locale, durables, circulaires et renouvelables.

¹³⁶ Celles-ci devraient inclure un lien fort avec les autres secteurs et leurs efforts en matière d'économie circulaire, ainsi que la préservation des zones protégées nationales et transfrontalières.

¹³⁷ Les mesures d'incitation peuvent inclure des incitations fiscales et des subventions pour les activités et les produits favorisant et promouvant l'économie circulaire.

Tableau 3-13 Construction - Objectif 1

Objectif 1	Élaborer les cadres politiques pour la construction circulaire aux niveaux continental, régional et national		
Acteurs	CUA	CER	États membres
Actions	Elaborer une stratégie continentale en matière de construction et d'urbanisation, qui servirait de base aux documents d'orientation régionaux et aux politiques nationales. Cette stratégie devrait mettre l'accent sur le lien entre les matériaux de construction, l'eau, les déchets et l'énergie dans le contexte de la construction.		
		Fournir une assistance technique pour la certification des bâtiments verts et circulaires.	Développer des visions nationales en matière de construction, en s'inspirant des meilleures pratiques régionales et des études de faisabilité.
			En collaboration avec les gouvernements locaux, élaborer des plans d'action pour rendre les villes et les mégapoles intelligentes et circulaires.
			Réexaminer et mettre à jour les normes et codes de construction nationaux afin d'intégrer les principes de l'économie circulaire, par exemple le choix des matériaux sur la base de critères de performance et de conception passive, ainsi que les matériaux de construction locaux, tels que les briques de terre crue, les Blocs de Terre Comprimés, (BTC) etc.
			Elaborer des politiques publiques en matière de marchés publics écologiques et circulaires afin de stimuler la demande de matériaux et de composants de construction circulaires et durables.

Tableau 3-14 Construction - Objectif 2

Objectif 2	Promouvoir et stimuler l'utilisation de matériaux de construction secondaires, durables et circulaires	
Acteurs	CUA	États membres
Actions	Elaborer un document d'orientation sur la manière dont le marché peut être orienté vers des matériaux de construction secondaires et durables. ¹³⁸	Promouvoir les bâtiments modulaires qui facilitent les réparations et la récupération des matériaux et de blocs fonctionnels complets lors du déclassement.
	Etablir un marché en ligne pour l'échange de déchets de construction et de matières premières secondaires provenant de déchets de construction.	Identifier les innovations qui favorisent l'utilisation des déchets dans la construction, la réutilisation des matériaux de construction ou la récupération d'autres déchets, tels que les déchets plastiques ou les résidus de cuves, qui peuvent être utilisés comme intrants pour les produits de construction. ¹³⁹
		étudier la possibilité de taxer davantage les matériaux de construction non durables ou à forte intensité d'émissions de GES utilisés par les investisseurs locaux et étrangers dans le cadre de projets de construction à grande échelle.
		Imposer la démolition sélective obligatoire sur les sites de démolition.

Emballages et plastiques

La mise en place d'une économie circulaire dans les secteurs du plastique et de l'emballage implique l'élimination des plastiques inutiles et nocifs, l'innovation en matière de plastiques et de matériaux d'emballage réutilisables, recyclables et compostables, ainsi que la circulation des matériaux, en évitant que les produits et matériaux mis au rebut ne se retrouvent dans l'environnement, et en les recyclant en toute sécurité.

L'Afrique doit adopter une approche panafricaine pour renforcer les cadres politiques visant à éliminer progressivement les plastiques et leur mise en œuvre, améliorer les systèmes de gestion des déchets plastiques et encourager le développement de solutions innovantes et/ou d'initiatives commerciales à grande échelle qui minimisent l'utilisation d'emballages en plastique.

¹³⁸ Elle devrait présenter les meilleures pratiques du continent et de l'étranger.

¹³⁹ Ceux-ci devraient être présentés dans l'ensemble du secteur, par exemple par l'intermédiaire des fédérations du secteur privé ou des conseils de la construction écologique, et être étendus.

Tableau 3-18 Plastiques et emballages - Objectif 1

Objectif 1	Renforcer l'élaboration d'initiatives politiques visant à éliminer progressivement la pollution plastique	
Acteurs	CUA	États membres
Actions	Elaborer un document d'orientation continental qui aide les États membres et les CER à éliminer progressivement les matières plastiques à usage unique ainsi que les matières plastiques problématiques. ¹⁴⁰	Fixer des objectifs de recyclage et de réutilisation afin de stimuler l'élaboration de mesures concrètes et la responsabilisation, conformément aux initiatives et aux accords internationaux.
	Promouvoir les pratiques exemplaires (y compris la collaboration public-privé) et mener des campagnes de sensibilisation à l'échelle du continent sur l'importance de l'action et de la participation dans la lutte contre la pollution plastique dans le secteur public.	Mettre en place des groupes de travail nationaux chargés de veiller à l'application des interdictions relatives aux produits en plastique.
	Introduire une interdiction continentale des importations de déchets plastiques en tant qu'initiative phare à l'échelle mondiale.	
	Harmoniser et aligner les politiques au niveau continental sur les réglementations de produits et les réglementations relatives à la REP, en particulier pour les matériaux plastiques, ainsi que les normes sur le traitement des matériaux d'emballage dans la région.	
	Aider les États membres à s'engager efficacement dans le Comité de Négociation Intergouvernemental (CNI) en vue d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique.	
	Elaborer un plan d'action sur les matières plastiques conformément à la version zéro du traité mondial sur les matières plastiques et aux efforts actuellement déployés par les États membres. ¹⁴¹	

Tableau 3-19 Plastiques et emballages - Objectif 2

Objectif 2	Garantir des systèmes de gestion des déchets capables de traiter les emballages de manière circulaire		
Acteurs	CUA	CER	États membres
	Etablir un cadre/des orientations pour caractériser les différents matériaux/alternatives d'emballage circulaire (par exemple, distinction entre biologique, biodégradable et compostable) et expliquer les techniques d'utilisation/application et de traitement appropriées. ¹⁴²	Investir dans la capacité régionale de recyclage des plastiques.	En collaboration avec le secteur privé et informel, améliorer la collecte et la gestion des déchets plastiques en développant des mécanismes financiers, tels que les systèmes de REP ou de consigne, et en soutenant les systèmes de collecte décentralisés.
			Mettre en place une collecte séparée des plastiques et des emballages, financée par les systèmes de REP ou les redevances de collecte.
			Discuter, au sein de groupes de travail régionaux, de la manière dont le système de gestion des déchets existant peut être adapté à l'emballage circulaire.
			Promouvoir la recherche et le développement de matériaux d'emballage alternatifs d'origine locale.

¹⁴⁰ Cela devrait inclure différentes approches de la manière dont une élimination progressive peut se présenter, y compris des outils juridiques et fiscaux, tels que les interdictions (progressives) et la taxation.

¹⁴¹ Ce plan d'action devrait inclure les meilleures pratiques, par exemple en matière de recyclage des déchets plastiques et d'alternatives viables et durables aux emballages plastiques.

¹⁴² Cela aidera les États membres à prendre des décisions éclairées sur la faisabilité et les avantages du remplacement des matériaux conventionnels par du plastique biodégradable (par exemple, les sacs pour la collecte séparée des bio déchets auprès des ménages).

Tableau 3-20 Plastiques et emballages - Objectif 3

Objectif 3	Permettre de nouveaux modèles commerciaux pour la production, la livraison et l'utilisation de produits qui réduiraient au minimum l'utilisation d'emballages.	
Acteurs	CER	États membres
Actions	Élaborer des politiques et des actes régionaux en matière de création d'entreprises qui peuvent contribuer à libérer le potentiel des entrepreneurs et des jeunes entreprises qui travaillent sur des solutions circulaires pour les plastiques et les emballages, et à soutenir leur croissance (centres d'incubation et accélérateurs d'entreprises).	Elaborer des politiques visant à tirer parti des systèmes d'emballage réutilisables et à les développer, en les associant à des options de recharge et d'achat en vrac.
	Limitier l'utilisation des emballages à usage unique à des applications spécifiques et soutenir les ventes en vrac, en particulier lorsque des produits ou des systèmes réutilisables peuvent être introduits ou lorsque des biens de consommation peuvent être manipulés en toute sécurité sans emballage.	
		Favoriser les économies d'échelle et la pénétration du marché par les systèmes d'emballages réutilisables, par exemple en permettant aux entreprises de partager le même emballage et/ou la même logistique et les mêmes chaînes de lavage.
		Intégrer le secteur informel dans les politiques relatives à la collecte et au traitement des déchets plastiques, en particulier en ce qui concerne les aspects liés au renforcement des capacités et à la sécurité des conditions de travail.

Électronique

L'économie circulaire intégrée au secteur de l'électronique signifie que les produits sont conçus pour être à longue durée de vie, réparables et recyclables, que des matériaux sûrs et respectueux de l'environnement sont utilisés, que des services de réparation sont accessibles, que la gestion des déchets des produits mis au rebut est respectueuse de l'environnement et que les composants recyclables sont récupérés. Parallèlement, la digitalisation rendue possible par l'électronique joue un rôle important dans l'économie circulaire en ce qui concerne la collecte de données et la connectivité pour la collaboration.

Pour faire progresser l'économie circulaire dans le secteur de l'électronique, l'Afrique doit renforcer et aligner les cadres politiques qui réglementent et guident la gestion et le traitement des déchets électroniques, améliorer et développer les infrastructures en mettant l'accent sur les centres de recyclage et l'intensification des initiatives de réparation, de réutilisation et de remise à neuf visant à prolonger le cycle de vie des produits.

Tableau 3-21 Électronique - Objectif 1

Objectif 1	Harmonisation, alignement et renforcement de la politique dans la région, en ce qui concerne la réglementation du traitement des déchets électroniques.	
Acteurs	CUA	États membres
Actions	Promouvoir et soutenir l'alignement des réglementations relatives aux déchets électroniques dans toute la région afin de faciliter le fonctionnement des centres de recyclage régionaux.	Élaborer des réglementations nationales en matière de REP et mettre en place des organisations de responsabilité des producteurs (ORP) en étroite collaboration avec le secteur privé, tout en examinant les meilleures pratiques.
		Élaborer des stratégies et des lignes directrices en matière de gestion des déchets électroniques pour leurs pays, sur la base d'un échange de connaissances sur les bonnes pratiques.
		Etablir des politiques de produits, par exemple des politiques d'efficacité énergétique pour certains produits électroniques, et les combiner avec des contrôles douaniers accrus. ¹⁴³

Tableau 3-22 Électronique - Objectif 2

Objectif 2	Améliorer l'infrastructure de gestion des déchets électroniques et renforcer les centres de recyclage	
Acteurs	États membres	
Actions	En collaboration avec les autorités locales, proposer une formation et un renforcement des capacités aux travailleurs du secteur informel en ce qui concerne la collecte appropriée et le traitement sûr des déchets électroniques.	
	En collaboration avec les bailleurs de fonds internationaux, investir dans les infrastructures de collecte et de transport/transfert des déchets électroniques.	
	En collaboration avec les bailleurs de fonds internationaux et le secteur privé, investir dans le développement d'installations régionales de recyclage des déchets électroniques afin de traiter les déchets qui ne peuvent l'être au niveau national. ¹⁴⁴	

¹⁴³ Cela pourrait inclure une collaboration avec l'UE sur ces aspects sous l'égide de la CUA.

¹⁴⁴ Ceux-ci devraient être en mesure de traiter progressivement les déchets électroniques provenant d'équipements utilisant des énergies renouvelables, qui deviendront une source majeure de déchets électroniques à l'avenir, en essayant d'éviter ainsi un effet de rebond.

Tableau 3-23 Électronique - Objectif 3

Objectif 3	Renforcer et étendre les initiatives existantes en matière de réparation, de réutilisation et de remise à neuf des produits électroniques et électriques		
Acteurs	CUA	CER	États membres
	Identifier et promouvoir les initiatives de réparation, de réutilisation et de remise à neuf des équipements électroniques et électriques afin de mettre en valeur les innovations locales et autochtones et leur viabilité.		En collaboration avec les banques nationales, soutenir les initiatives des entreprises dans le domaine de la maintenance, réparation, du recyclage et de la récupération des matériaux des équipements électroniques et électriques.
			En collaboration avec les associations du secteur informel (par exemple GAIA, WIEGO), soutenir les initiatives informelles de réparation, de réutilisation et de remise à neuf des équipements électroniques et électriques et contribuer à leur formalisation lorsqu'elle est souhaitée.
		Promouvoir les collaborations entre les universités et le secteur privé, ainsi que les initiatives de réparation, de réutilisation et de remise à neuf des équipements électroniques et électriques afin d'intégrer stratégiquement la circularité dans les modèles d'entreprise existants, en s'appuyant sur des connaissances originales et locales.	
			Développer ou étendre les programmes nationaux d'incubation dans lesquels les petites initiatives peuvent bénéficier d'un soutien commercial ciblé et de conseils pour développer leurs activités.

Textiles

La circularité appliquée au secteur textile comprend la réduction des déchets textiles lors de la phase de production, l'utilisation de matériaux recyclables et/ou renouvelables, l'augmentation de l'utilisation des vêtements par la réutilisation, la maintenance et la réparation, l'élimination progressive des substances préoccupantes et du rejet de microfibres, ainsi qu'une gestion appropriée des déchets permettant le recyclage ou la réutilisation en cascade des matériaux.

Pour exploiter les possibilités qu'offre l'économie circulaire dans le secteur textile et pour lutter contre les problèmes de déchets, l'Afrique doit adopter des réglementations plus strictes sur l'importation de textiles de seconde main et mieux faire respecter ces réglementations, soutenir le développement de l'industrie textile vers la transformation des textiles et s'attaquer activement au problème de la pollution causée par les déchets textiles mis en décharge.

Tableau 3-24 Textiles - Objectif 1

Objectif 1	Soutenir et promouvoir un secteur du textile circulaire par des politiques sur l'importation de textiles de seconde main et des incitations pour les initiatives circulaires.		
Acteurs	CUA	CER	États membres
	Développer une classifications des textiles de seconde main afin de faciliter les contrôles douaniers. ¹⁴⁵	Élaborer des réglementations (lorsqu'elles n'existent pas) sur l'importation de textiles de seconde main concernant les produits dangereux et de mauvaise qualité, ainsi que les produits pour lesquels la demande est déjà satisfaite au niveau local ; la réglementation devrait être mieux appliquée dans les régions où elle existe déjà.	Fournir une assistance technique et financière aux initiatives existantes en matière de textile et d'habillement circulaires.
			Encourager la croissance de l'industrie circulaire du textile et de l'habillement en augmentant la capacité de collecte et de recyclage des textiles.

¹⁴⁵ Davantage d'informations doivent être incluses dans les produits par le biais de passeports de produits sur lesquels la CUA et les États membres peuvent collaborer.

Tableau 3-25 Textiles - Objectif 2

Objectif 2	Renforcer la production de matières premières et améliorer la capacité de transformation		
Acteurs	CUA	CER	États membres
	Encourager les comportements des consommateurs par des initiatives de sensibilisation qui favorisent la réutilisation, par exemple en achetant des vêtements de seconde main sur des plateformes et dans des magasins qui contribuent activement à une mode circulaire en Afrique.	Promouvoir la mise en œuvre de méthodes économes en ressources dans la transformation des fibres et des textiles.	Mener des activités de formation et de sensibilisation à l'intention des agriculteurs sur la culture durable des fibres textiles.
	Faciliter le commerce entre les pays afin de rendre les matières premières africaines disponibles en quantités suffisantes pour la production locale par le biais de la ZLECA.		Soutenir la croissance des entreprises manufacturières locales en offrant des incitations telles que des zones économiques spéciales et des allègements fiscaux.
		Subventionner la production et la transformation locales de matières premières textiles durables.	

Tableau 3-26 Textiles - Objectif 3

Objectif 3	Réduire les déchets et la pollution générés par le secteur du textile et de l'habillement, à partir de la production locale	
Acteurs	CER	États membres
Actions	Élaborer des normes et des réglementations sur la nature des produits chimiques utilisés dans le processus de fabrication et à tenir les entreprises responsables des déchets générés par leurs processus.	Renforcer leur capacité à gérer les déchets textiles au niveau local en investissant dans des infrastructures de collecte, de transfert et de traitement.
		Soutenir les marchés locaux de la revente, de la maintenance et de la réparation par le biais d'initiatives de renforcement des capacités (telles que la formation des tailleurs locaux).

Exploitation minière

Le secteur minier est en contradiction avec l'idée de circularité, mais il existe un grand potentiel pour rendre ses pratiques actuelles davantage circulaires et efficaces, par exemple en réutilisant les scories minières, tout en intégrant les aspects liés à la communauté et à la biodiversité dans le fonctionnement du secteur. Pour repenser le secteur minier dans une perspective circulaire, l'Afrique doit adopter des réglementations plus strictes et les faire respecter, mettre en place des mesures incitatives pour soutenir la transition vers une industrie minière plus durable et restaurer les anciennes zones minières dégradées.

Tableau 3-29 Exploitation minière - Objectif 1

Objectif 1	Développer un cadre réglementaire au niveau continental pour la transition circulaire de l'industrie minière extractive		
Acteurs	CUA	CER	États membres
	Intégrer l'économie circulaire dans la prochaine stratégie africaine des minéraux verts.		
	Élaborer un document stratégique comprenant les principes de base, en particulier liés à l'économie circulaire, qui devraient faire partie de la réglementation minière actualisée.	Mettre en œuvre les principes de base généraux, par exemple en empêchant le commerce de matériaux provenant d'écosystèmes menacés.	Mettre à jour leurs réglementations nationales en matière d'exploitation minière afin d'y inclure des aspects relatifs à l'utilisation de produits chimiques nocifs, à la sécurité des conditions de travail, à la fin de vie des déchets chimiques issus du traitement des minerais, à l'efficacité et au traitement de l'eau, ainsi qu'à l'élimination des eaux usées dans le cadre des processus d'extraction et de raffinage.

Tableau 3-30 Exploitation minière - Objectif 2

Objectif 2	Encourager les innovations circulaires pour soutenir la transition circulaire de l'industrie minière extractive	
Acteurs	CER	États membres
Actions	Soutenir et orienter la recherche sur le développement de solutions fondées sur la nature pour restaurer les écosystèmes dégradés.	Piloter des solutions innovantes, telles que les matériaux en tant que service.
		Les États membres, en collaboration avec les associations industrielles, mener des programmes de formation et de sensibilisation à la gestion des eaux usées à l'intention des petits exploitants miniers et des mineurs artisanaux.
		Mener des campagnes de sensibilisation sur les impacts environnementaux de l'industrie minière extractive en coopération avec les ONG nationales en direction des acteurs politiques, privés et informels.
		Soutenir les approches circulaires pour recycler l'eau provenant des opérations minières.

Tableau 3-31 Exploitation minière - Objectif 3

Objectif 3	Donner la priorité à la protection de l'environnement et soutenir les activités de régénération pour restaurer les zones dégradées	
Acteurs	CUA	États membres
Actions	Créer un cadre de coopération entre l'UA et les entreprises internationales pour restaurer les zones qu'elles ont endommagées.	Mettre en œuvre des réglementations plus strictes en matière d'octroi de licences ainsi que des lois et des systèmes qui obligent les entreprises d'extraction (y compris les mines, les carrières et les champs pétrolifères) à réaliser des études d'impact sur l'environnement, qui imposent l'utilisation de procédés ayant le moins d'impact sur l'environnement et qui tiennent les entreprises d'extraction pour responsables de l'impact de leurs activités.
		Mettre en œuvre des réglementations qui protègent les communautés d'accueil de l'exploitation par les industries extractives et garantissent la protection de l'écosystème au sein des communautés.
		Dresser un inventaire des zones précédemment classées comme zones protégées et le mettre à jour en fonction des réalités actuelles aux niveaux régional et national, et élaborer des politiques et des réglementations régionales visant à protéger les points chauds de la biodiversité et à interdire toute activité minière dans ces zones.
		Créer des fonds pour la restauration des zones dégradées, financés par la taxation des pollueurs.

3.2.2 Objectifs et actions transversaux

Inclusivité

L'intégration de considérations sexospécifiques et d'inclusivité dans le développement de l'économie circulaire peut conduire à des résultats plus équitables, promouvoir l'inclusion sociale et garantir que les avantages des pratiques circulaires sont accessibles à tous. Il est donc important de faire preuve d'intentionnalité et de stratégie en ce qui concerne l'autonomisation et l'amélioration des compétences des femmes, des jeunes, des PSH et des PACL afin de leur permettre de participer activement à des emplois plus dignes où la valorisation des matériaux est prioritaire, en passant des emplois liés aux déchets à des opportunités sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'économie circulaire.

Pour mettre en place une Économie circulaire équitable et inclusive, l'Afrique doit garantir l'égalité des chances pour les femmes et les jeunes tout en fournissant les outils nécessaires à leur participation à l'ensemble de la chaîne de valeur de l'économie circulaire.

Tableau 3-32 Inclusivité - Objectif 1

Objectif 1	Créer un environnement favorable à l'égalité des chances pour les femmes et les jeunes		
Acteurs	CUA	CER	États membres
Actions	En collaboration avec les États membres, fournir un soutien financier (par exemple, le fonds MSME) et technique aux groupes vulnérables actifs dans les activités circulaires formelles et informelles (par exemple, dans le domaine du recyclage).	Encourager la formation de coopératives et de coalitions axées sur les femmes, les jeunes, les PSH et les PACL en leur donnant accès à des réseaux et à des plateformes pour partager leurs connaissances et collaborer et en garantissant leur représentation. ¹⁴⁶	
		Élaborer des campagnes de sensibilisation visant à éliminer les stéréotypes à l'égard des femmes et les obstacles traditionnels qui limitent leur participation aux activités liées à l'économie circulaire.	
			Veiller à l'existence de cadres politiques inclusifs et sensibles au genre et à leur intégration dans les stratégies et programmes d'économie circulaire, en garantissant des emplois plus dignes tout au long des chaînes de valeur.
			Veiller à ce que l'emploi des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables soit conforme aux normes de santé et de sécurité au travail, et mettre en place des mesures de protection si nécessaire (par exemple, en cas d'exposition à des matières dangereuses).

Tableau 3-33 Inclusivité - Objectif 2

Objectif 2	Donner aux femmes et aux jeunes les moyens d'agir et de se perfectionner pour qu'ils puissent trouver des emplois dans l'ensemble de la chaîne de valeur de l'économie circulaire.	
Acteurs	CER	États membres
Actions	Aider les États fragiles à accéder à des programmes de renforcement des capacités pour les femmes, les jeunes, les PSH et les PACL.	En collaboration avec le secteur privé et les Établissements d'Enseignement et de Formation Techniques et Professionnels (EFTP), élaborer des programmes de renforcement des capacités liés à l'intelligence financière et aux compétences commerciales, proposés dans le cadre de programmes d'incubation ou de programmes de formation gratuits/ abordables dans les EFTP.
		En collaboration avec le secteur privé, les universités et les établissements d'enseignement et de formation professionnels, élaborer des programmes sectoriels de renforcement des capacités adaptés aux besoins des groupes vulnérables.
		Concevoir un programme pour jeunes professionnels axé sur la recherche et le développement.
		Encourager le secteur privé à intégrer les questions de genre et d'inclusivité dans leurs opérations commerciales et leurs activités de circularité, en fournissant des emplois équitables et dignes qui vont au-delà des tâches de moindre valeur, des postes peu rémunérés et peu qualifiés.

Commerce, collaboration et capacité industrielle régionale

Le renforcement du commerce régional, conformément au principe de proximité de l'Économie circulaire, la collaboration régionale et internationale ainsi que le développement de la capacité industrielle, en intégrant les principes circulaires, sont des catalyseurs importants dans la transition vers l'économie circulaire.

Pour faire avancer l'Économie circulaire dans ce domaine, l'Afrique doit créer un marché pour les biens durables et encourager la collaboration industrielle transfrontalière, en renforçant le commerce interrégional et en appliquant les réglementations sur l'importation des déchets, ainsi qu'en coopérant pour faire progresser sa capacité industrielle.

¹⁴⁶ Cette démarche devrait être soutenue par la recherche et la collecte de données sur l'importance du rôle des femmes, des jeunes, des personnes handicapées et des communautés autochtones et locales dans l'économie circulaire, ainsi que sur leurs succès, leurs défis et leur capacité à influencer le changement.

Tableau 3-34 Commerce, collaboration et capacité industrielle régionale - Objectif 1

Objectif 1	Développer un Green Deal continental et un cadre pour les produits durables qui visent à éliminer les déchets par la conception	
Acteurs	CUA	États membres
Actions	Formuler un “Green Deal” continental de l’UA qui vise à harmoniser et à synthétiser les actions politiques et les adoptions de politiques environnementales. ¹⁴⁷	Mettre à jour leurs politiques de produits, lorsqu’elles existent, afin de s’aligner sur le cadre de la politique continentale en matière de produits durables et réparables.
	En collaboration avec le secteur privé et l’Union Européenne, élaborer une réglementation sur les produits durables qui conditionne leur accès au marché africain et qui (1) définit la qualité des produits et les normes qui s’y appliquent, par exemple en ce qui concerne la réparabilité, la maintenabilité, l’utilisation de matériaux sûrs et la recyclabilité, et (2) favorise les produits circulaires par le biais d’outils et d’incitations appropriés. ¹⁴⁸	
	Développer un système continental de labels écologiques, basé sur un cadre de produits durables, qui peut être adapté au niveau national et permet l’interopérabilité avec les labels locaux écologiques.	
	En collaboration avec des partenaires internationaux, étudier d’autres mesures incitatives susceptibles de favoriser le développement des produits circulaires, telles que des réductions d’impôts pour les matériaux recyclés.	
	Etudier d’autres outils innovants susceptibles de favoriser la circularité des produits, tels que Eco-Mark Africa.	

Tableau 3-35 Commerce, collaboration et capacité industrielle régionale - Objectif 2

Objectif 2	Renforcer la réglementation commerciale et accroître la capacité d’application		
Acteurs	CUA	CER	États membres
Actions	En collaboration avec les CER, doit élaborer une résolution fixant des exigences minimales pour l’importation de déchets.		Fixer des limites et des contrôles et normes plus élevés aux douanes pour l’importation de textiles, de déchets et d’EEE usagés.
	Promouvoir la standardisation des produits et des matériaux échangés au sein des régions afin de faciliter leur commerce et la création de marchés régionaux (commoditisation) ainsi que d’empêcher les monopoles, comme refléter dans le ZLECAf. ¹⁴⁹		
	Intégrer les biens circulaires, tels que les produits agricoles issus de pratiques régénératives, dans la ZLECAf.		
	Interdire l’importation de déchets plastiques et de déchets dangereux, conformément à la Convention de Bâle sur le contrôle des déchets dangereux et de leur élimination et à la Convention de Bamako.		
	En collaboration avec ses partenaires internationaux, dispenser aux États membres une formation sur les meilleures pratiques en matière de douanes et de normes.		
	Harmoniser les politiques liées au commerce afin de permettre le transfert des déchets vers des installations de recyclage régionales, avec des limites basées sur leurs capacités.		
	Promouvoir et défendre le commerce durable, en mettant l’accent sur la création de valeur plutôt que sur le déversement de déchets.		
	Donner la priorité aux pratiques commerciales durables au sein de la ZLECAf et intégrer la définition des produits durables dans l’accord de la ZLECAf.		

¹⁴⁷ Ceci devrait être aligné avec le Mécanisme d’Ajustement Carbone aux Frontières de l’UE (CBAM).

¹⁴⁸ Il est recommandé que ces outils et incitations (plans de relance) passent du statut de volontaires à celui d’obligations à moyen terme.

¹⁴⁹ Cela devrait être aligné avec les codes HS, UN International Standard Industrial Classification of All Economic Activities, Rev. 4 (ISIC 4).

Tableau 3-36 Commerce, collaboration et capacité industrielle régionale - Objectif 3

Objectif 3	Établir un registre intégré du commerce (y compris des matériaux et des produits) et des flux de déchets qui y sont liés
Acteurs	CUA
Actions	Soutenir la création d'une plateforme numérique permettant de retracer ce qui entre sur le continent et est échangé au sein des régions, grâce à l'amélioration des pratiques douanières (flux commerciaux et matériels). Créer une nomenclature harmonisée pour subdiviser les marchandises au-delà des codes HS sur l'ensemble du continent par le biais de la ZLECAf, en mettant l'accent sur les déchets.¹⁵⁰

Tableau 3-37 Commerce, collaboration et capacité industrielle régionale - Objectif 4

Objectif 4	Coopération en matière de capacité industrielle régionale		
Acteurs	CUA	CER	États membres
Actions	Créer des groupes de travail sectoriels afin d'échanger les meilleures pratiques et les approches politiques et d'explorer les possibilités de collaboration en vue de créer une industrie circulaire solide entre les pays, en veillant à ce qu'une plus grande valeur soit créée en Afrique. Créer des groupes de travail pour échanger sur la manière dont les États membres pourraient coopérer et améliorer la production et le commerce de certains produits ayant un potentiel élevé en matière d'économie circulaire, par exemple la ferraille.¹⁵¹		Établir des accords de coopération commerciale et économique entre eux dans les chaînes de valeur où ils peuvent se compléter pour établir des chaînes de valeur circulaires. Entamer le développement stratégique de la production locale, en passant de l'exportation à la création de valeur locale, dans les pays où les secteurs et les marchés sont prêts.¹⁵²

Éducation et développement des capacités

L'éducation et le développement des capacités sont des facteurs déterminants pour la réussite de l'économie circulaire. D'une part, les personnes de tous les secteurs et de tous les groupes de parties prenantes doivent comprendre le concept de l'Économie circulaire et son potentiel. D'autre part, l'Économie circulaire promet la création d'emplois qui, toutefois, nécessitent les compétences adéquates, qui sont diverses, et la bonne orientation permettant la fermeture des cycles matériels et biologiques.

Pour équiper la main-d'œuvre de demain, l'Afrique doit établir une base éducative commune pour enseigner le concept à différents niveaux, investir dans l'entrepreneuriat et l'emploi dans l'économie circulaire et renforcer l'échange de connaissances et la recherche dans ce domaine

¹⁵⁰ L'UA peut s'inspirer de ce qui a été fait au niveau de l'UE avec les codes CN.

¹⁵¹ Ces "produits de base" recyclés devraient conduire à des investissements industriels transfrontaliers, afin de réduire les exportations de ces "produits de base", d'augmenter l'emploi local et de créer une plus grande valeur ajoutée économique. Au lieu de former un nouveau groupe de travail, les groupes de travail sectoriels régionaux multipartites peuvent également être utilisés (voir Chapitre 3.3).

¹⁵² Les dispositions des marchés et des secteurs doivent être définies par une demande locale suffisante et un marché en expansion, l'accès aux technologies nécessaires, un financement disponible et une main-d'œuvre qualifiée. Ce développement nécessite un alignement étroit sur le cadre de la politique des produits afin de s'assurer que la production est basée sur les bons principes.

Tableau 3-38 Éducation et développement des capacités - Objectif 1

Objectif 1	Améliorer l'apprentissage, harmoniser la compréhension et renforcer la sensibilisation par le biais de programmes d'études sur l'économie circulaire et de programmes de formation sectoriels.		
Acteurs	CUA	CER	États membres
Actions	En collaboration avec les institutions régionales spécialisées existantes de la CUA, élaborer un programme d'études harmonisé à l'échelle du continent pour renforcer les compétences et l'expertise en matière d'économie circulaire, en mettant l'accent sur les secteurs continentaux susceptibles de favoriser la transformation circulaire. ¹⁵³	Élaborer des programmes de formation des formateurs afin d'accroître la capacité et la qualité de la formation.	En collaboration avec les organismes de normalisation et les instituts de recherche, mettre au point des certifications internationalement reconnues pour les programmes de formation élaborés.
	En collaboration avec des instituts de connaissance, adapter le programme universel aux différents groupes de parties prenantes (entreprises, investisseurs, étudiants, ONG et décideurs) et aux différents secteurs.	Mener des campagnes de sensibilisation qui contribuent à mieux faire connaître et comprendre l'économie circulaire au grand public, tout en communiquant les avantages et les meilleures pratiques.	Collaborer avec le secteur informel et les coopératives de femmes pour mettre en place des cours de formation sur mesure.

Tableau 3-39 Éducation et développement des capacités - Objectif 2

Objectif 2	Soutenir l'esprit d'entreprise et l'emploi circulaire	
Acteurs	CER	États membres
Actions	Créer un centre régional d'innovation et d'entrepreneuriat axé sur le potentiel d'économie circulaire de la région.	Mettre en place une réforme des programmes d'études dans certaines universités publiques et les EFTP, axée sur les compétences entrepreneuriales et les emplois pour l'économie circulaire.
	Développer une plateforme régionale de mise en réseau pour partager les connaissances et les opportunités d'emploi.	Promouvoir la collaboration et le partenariat entre l'industrie et les EFTP.
		Fournir une assistance technique pour doter les MPME des compétences et de la documentation nécessaires pour accéder aux fonds destinés à l'économie circulaire, ainsi que des compétences pour améliorer leurs innovations afin de rendre le modèle d'entreprise plus bancable. ¹⁵⁴
		Soutenir les centres d'affaires circulaires qui offrent un développement des capacités aux MPME afin qu'elles puissent élaborer des projets d'économie circulaire susceptibles d'être financés.

Tableau 3-40 Éducation et développement des capacités - Objectif 3

Objectif 3	Renforcer et améliorer l'échange de connaissances et la recherche dans le domaine de la science, de la technologie et de l'innovation dans et entre les régions et les groupes de parties prenantes au sein des pays		
Acteurs	CUA	CER	États membres
Actions	Établir une base de données continentale/plateforme présentant des experts, des projets, des meilleures pratiques ou des communautés de pratique qui peuvent contribuer à la transformation circulaire des gouvernements et des entreprises. ¹⁵⁵	Promouvoir la collaboration et le partenariat entre l'industrie et les institutions universitaires afin de stimuler la recherche et le développement liés aux solutions circulaires dans tous les secteurs et toutes les industries.	Créer des centres nationaux de production plus propre afin de coordonner tous les programmes de production et de consommation durables entre le gouvernement et les entreprises ; s'il en existe un, renforcer ses capacités.
	Etablir des programmes de recherche à l'échelle régionale ou continentale entre les universités, axés sur les innovations circulaires.	Veiller à l'application de modèles d'engagement du secteur privé pour co créer des solutions et des incitations commerciales afin d'accroître l'innovation et l'adoption de pratiques d'économie circulaire.	
	Mettre en place un système de financement continental pour soutenir la recherche et le développement sur l'économie circulaire.		Soutenir l'innovation et les droits de propriété intellectuelle pour les produits alternatifs.
		En collaboration avec les universités, organiser des symposiums et des conférences axés sur les sciences appliquées afin de présenter les recherches les plus récentes et de discuter de leur application.	

¹⁵³ L'Université panafricaine (PAU), la Commission scientifique, technique et de recherche (STRC), le Centre panafricain de formation en statistiques, les centres d'excellence, la Fondation africaine pour le renforcement des capacités (ACBF) en sont des exemples.

¹⁵⁴ Il pourrait notamment s'agir d'aider les MPME à former des organisations coopératives d'épargne et de crédit afin d'accéder à des fonds à des taux plus avantageux à partir de leur épargne commune.

¹⁵⁵ Cette plateforme devrait être accessible au public et s'adresser également aux indépendants et aux médias.

Finance et soutien aux entreprises

Le financement et le soutien aux entreprises sont l'un des principaux catalyseurs de l'Économie circulaire, car sans outils et ressources financiers adéquats, les modèles d'entreprise circulaires ne pourront pas être mis en œuvre, étendus et généralisés. Dans une économie circulaire, le secteur financier intègre le concept d'Économie circulaire et propose des instruments financiers divers et innovants adaptés aux modèles d'entreprise circulaires. Dans le même temps, les entreprises circulaires sont soutenues par des programmes d'aide et de conseil sur mesure qui stimulent leur développement.

Pour que ses entreprises de l'Économie circulaire prospèrent, l'Afrique doit améliorer leur viabilité financière grâce à de nouveaux mécanismes de financement, en faisant avancer la certification des entreprises circulaires et en développant des portefeuilles de projets régionaux, en faisant progresser les mécanismes de financement public, tels que les marchés publics circulaires, et en adaptant l'aide aux entreprises aux besoins des entrepreneurs et des entreprises circulaires.

Tableau 3-41 Financement et soutien aux entreprises - Objectif 1

Objectif 1 Améliorer et soutenir la viabilité financière des entreprises circulaires grâce à de nouveaux services/ mécanismes/instruments financiers et à l'alignement des normes sur les caractéristiques des investissements circulaires.			
Acteurs	CUA	CER	États membres
Actions	Développer des campagnes et plaider auprès des banques pour qu'elles réduisent leurs taux d'intérêt pour les projets circulaires, y compris des conseils sur la politique monétaire.		Plaider en faveur de l'extension des portefeuilles d'investissement et des services des banques et des investisseurs qui s'adaptent aux investissements et aux projets verts et circulaires.
	En collaboration avec la BAD, soutenir les États membres par des facilités spécifiques au niveau national (voir la politique de la BERD ¹⁵⁶) et s'impliquer davantage dans le financement de projets privés.		En collaboration avec les banques et les Investisseurs Directs Etrangers (IDE), intégrer les principes de l'économie circulaire dans leurs stratégies de mobilisation des recettes/capitaux, établir des politiques de crédit et des procédures de prêt proactives en matière d'économie circulaire, et gérer et déboursier des fonds pour des solutions d'économie circulaire.
	Plaider auprès des fonds climatiques ou verts internationaux (par exemple, le Fonds d'adaptation) pour l'élargissement de leurs portefeuilles et la modification des critères qui correspondent aux projets et entreprises circulaires, justifiés par la contribution que l'EC peut apporter au changement climatique.		En collaboration avec les banques, mettre au point des instruments financiers novateurs et éprouvés, notamment le cofinancement, le financement mixte et les systèmes de garantie pour réduire les risques, afin de permettre aux jeunes entreprises et aux MPME prometteuses de passer à l'échelle supérieure.
			Travailler avec le FENU ¹⁵⁷ pour intégrer le financement de l'économie circulaire comme l'une de ses priorités afin de soutenir la mise en œuvre des interventions nationales en matière d'économie circulaire tout en alignant les dispositions financières.
			Élaborer un catalogue de critères (adaptés au contexte national) pour faciliter l'identification et l'évaluation des investissements, des projets et des analyses de rentabilité en matière d'éducation et de formation, que les banques devraient utiliser pour évaluer les demandes de financement.
			Créer des obligations vertes là où elles n'existent pas encore.
			Etudier et rechercher les possibilités et la faisabilité des échanges de créances et mettre en place des projets pilotes.

¹⁵⁶ Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) a été créée en avril 1991 pour favoriser la transition vers des économies de marché ouvertes et pour promouvoir l'initiative privée et l'esprit d'entreprise.

¹⁵⁷ Le Fonds d'Équipement des Nations Unies (FENU) est l'entité de financement catalytique phare des Nations Unies pour les 46 Pays les Moins Avancés (PMA) du monde. Grâce à son mandat en matière de capital et à sa focalisation sur les PMA, le FENU s'emploie à investir et à catalyser les capitaux pour aider ces pays à parvenir à une croissance durable et à l'inclusion.

Tableau 3-42 Finance et soutien aux entreprises - Objectif 2

Objectif 2	Renforcer la certification pour l'économie circulaire et développer des portefeuilles de projets régionaux pour soutenir l'effet de levier des financements dans les régions.		
Acteurs	CUA	CER	États membres
Actions	Aider les institutions financières et les États membres à s'aligner sur les programmes mondiaux de financement du climat qui facilitent le financement des solutions circulaires.		En collaboration avec les banques, encourager la collaboration entre les organismes de certification en Afrique afin de créer des normes cohérentes alignées sur les normes internationales telles que l'ISO et la CEI.
		Aider les institutions financières nationales et régionales à obtenir une certification reconnue au niveau international pour accéder aux fonds climatiques.	
		Elaborer des stratégies d'investissement régionales globales axées sur l'économie circulaire.	
		Développer un portefeuille régional de projets potentiels bancables et prêts à l'investissement à partager avec les grandes institutions financières et les partenaires internationaux.	
	Identifier, documenter et diffuser les meilleures pratiques en matière de financement des initiatives d'économie circulaire sur l'ensemble du continent et sur d'autres continents.		

Tableau 3-43 Financement et soutien aux entreprises - Objectif 3

Objectif 3	Faire progresser les mécanismes financiers publics afin de créer des conditions de concurrence équitables pour les entreprises circulaires		
Acteurs	États membres		
Actions	Promouvoir des stratégies de marchés publics écologiques et circulaires. Il peut s'agir d'une phase initiale volontaire qui se transforme ensuite en obligation. ¹⁵⁸		
	Mettre en place des fonds publics verts pour soutenir les entreprises circulaires, financés par les taxes environnementales. ¹⁵⁹		
	Introduire des allègements fiscaux, des réductions ou des exonérations pour les entreprises qui se tournent vers l'économie circulaire.		
	Consacrer un certain pourcentage des budgets des projets publics à des projets/fonds d'EC afin de démontrer la viabilité des entreprises d'EC et d'instaurer la confiance à leur égard (le secteur public étant le chef de file).		

Tableau 3-44 Financement et soutien aux entreprises - Objectif 4

Objectif 4	Développer un soutien sur mesure aux entreprises afin d'encourager l'esprit d'entreprise et de faciliter les opérations	
Acteurs	CER	États membres
Actions	Concevoir des systèmes de marché qui permettent des économies d'échelle en regroupant les start-ups et les MPME qui se concentrent sur des projets similaires, et les flux de déchets par le biais de centres et d'incubateurs.	
	Offrir des terres à moindre coût ou en location aux MPME circulaires et à l'agriculture régénérative afin de réduire leurs dépenses d'investissement.	
	Favoriser les partenariats public-privé afin de mobiliser des ressources pour accroître l'accessibilité et le caractère abordable des infrastructures, telles que les installations de recyclage et les installations d'énergie renouvelable hors réseau.	
	Promouvoir la collaboration entre les entreprises établies et les entrepreneurs afin d'échanger le savoir-faire lié à la technologie et à l'innovation.	

3.3 Gouvernance et dispositions institutionnelles

Pour que la mise en œuvre et la réalisation du Plan d'Action continental sur l'Économie circulaire pour l'UA soient couronnées de succès, il est essentiel de disposer d'un modèle et d'une structure de gouvernance. La mise en place d'une telle structure de gouvernance implique de :

- ✓ Disposer d'une entité institutionnalisée au sein de la CUA en particulier le Département Agriculture, Développement rural, Économie bleue et Environnement durable (ARBE) pour diriger et coordonner les travaux de la CE ;
- ✓ Définir clairement le processus de coordination entre les différentes parties prenantes ;
- ✓ Décrire le processus de mise en œuvre des actions et les groupes de parties prenantes agissant à différents niveaux ;
- ✓ Suivre les progrès et responsabiliser les parties prenantes.

Structure et rôles dans le modèle de gouvernance

Pour une mise en œuvre réussie et efficace de ce Plan d'Action, le développement, le fonctionnement et la communication entre les trois organes suivants sont essentiels :

- Le Secrétariat de l'ARBE CE, qui organise des forums semestriels sur la mise en œuvre de l'économie circulaire en Afrique ;
- Les Communautés économiques régionales, qui coordonnent les groupes de travail sectoriels multipartites de l'EC régionale (GTSR) ;
- Les États membres, par l'intermédiaire de leur ministère de tutelle, présentent des plans d'action nationaux sur l'économie circulaire, soutenus par des groupes interministériels.

Comme l'exige ce Plan d'Action, chacune des différentes parties devra travailler à la mise en œuvre des actions qui lui sont assignées et à leur suivi respectif. Toutefois, dans le processus global de mise en œuvre, leurs rôles peuvent être résumés de la manière suivante.

Structures du modèle de gouvernance

Au niveau continental, les éléments susmentionnés nécessitent un effort de coordination et de supervision important. Par conséquent, le mandat devrait être confié à un organisme spécialisé, à savoir le secrétariat de l'économie circulaire de l'ARBE, qui n'a pas encore été créé.

Les quatre tâches principales du Secrétariat de l'EC de l'ARBE sont les suivantes :

- ✓ Coordonner les différentes actions, les orientations générales et assurer la collaboration et la cohérence entre les États membres et les CER ;
- ✓ Faire le lien entre les acteurs concernés opérant à un niveau plus élevé (c'est-à-dire les partenaires internationaux du développement et du financement, les partenaires internationaux de recherche), les institutions financières nationales et les États membres ;
- ✓ Suivre les progrès accomplis (sur la base de la matrice de suivi et des indicateurs de suivi et d'évaluation au Chapitre 4) et garantir l'application et le respect de la législation. Les points focaux nationaux¹⁶⁰ soutiendront les efforts de suivi en rendant compte au secrétariat, une fois par an, des progrès accomplis et en décrivant les difficultés rencontrées et les éléments pour lesquels ils pourraient avoir besoin d'un soutien supplémentaire ;
- ✓ Rendre compte au Comité technique spécialisé ainsi qu'au Conseil exécutif et à la Conférence de l'UA ;
- ✓ S'engager dans la mobilisation des ressources financières et d'aider les États membres à obtenir des financements extérieurs, comme indiqué plus en détail au chapitre 3.4.

Le Secrétariat sera géré par le personnel permanent de la CUA, qui pourra être assisté par des ministres (ou des représentants du gouvernement) et des experts des États membres et des CER pour soutenir l'opération ou par des partenaires nationaux et internationaux pour fournir un soutien consultatif ad hoc.

Afin de maintenir l'élan, de faire le point sur les progrès accomplis et de relever les défis potentiels de la mise en œuvre, le Secrétariat de l'EC de l'ARBE organisera des Forums Annuels sur la mise en œuvre

¹⁶⁰ Représentants des ministères nationaux de coordination.

de l'Économie circulaire en Afrique. Ces forums seront organisés avec les États membres et les CER, et éventuellement d'autres parties prenantes nationales et internationales, en fonction de leur pertinence pour les différentes étapes de la mise en œuvre. Cette plateforme s'élargira et remplacera le Groupe de Travail d'Experts (GTE) de l'UA sur l'EC¹⁶¹. Les discussions sur la mise en œuvre et l'évaluation des progrès devraient être basées sur la matrice de mise en œuvre et les indicateurs de suivi et d'évaluation joints au présent document. Les forums pourraient être complétés ou combinés avec un Forum ouvert Semestriel sur l'Économie circulaire en Afrique, qui servirait à informer les partenaires de développement des progrès réalisés et à renforcer le partage des connaissances à travers le continent. La participation sera ouverte à toute partie intéressée à prendre part aux transitions de l'économie circulaire continentale, régionale et nationale. Un tel forum ouvert peut être un moyen important, notamment pour sensibiliser la communauté internationale à la transition de l'Économie circulaire en Afrique et aux intérêts des entreprises, des institutions financières, des banques de développement et des agences de développement en matière d'investissement. Enfin, il réunira des acteurs importants de différents niveaux et secteurs, dans le but de renforcer les partenariats et de trouver des solutions aux défis récurrents liés à la mise en œuvre des actions.

Communautés économiques régionales

Sur la base de leurs expériences régionales, les CER sont censées fournir des orientations politiques et une coordination au Secrétariat de l'ARBE CE et aux États membres. En même temps, elles jouent un rôle clé en rassemblant les différentes parties prenantes des régions, y compris les secteurs public et privé, le monde universitaire, la finance et la société civile, afin de garantir l'accès à des informations et des connaissances suffisantes et de première main pour trouver des solutions concrètes et/ou prendre des décisions bien fondées. Les groupes de travail sectoriels multipartites régionaux de l'EC seront utilisés à ce but.

Les principales tâches des Groupes de travail sectoriels multipartites régionaux de l'EC (GTSR) sont les suivantes :

- ✓ Renforcer la collaboration, les partenariats régionaux et l'implication du secteur privé en offrant une plate-forme permanente pour des échanges fréquents ;

- ✓ Renforcer le dialogue sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des actions et sur les défis potentiels rencontrés, ainsi que l'échange de bonnes pratiques ;
- ✓ Soutenir le processus d'harmonisation des politiques et des préoccupations commerciales inter/extrarégionales dans la région ;
- ✓ Trouver des solutions techniques et spécifiques à la région pour résoudre les problèmes régionaux et mettre en œuvre des actions aux niveaux régional et national.

Les GTSR de l'EC seront dirigés par une petite équipe d'experts des CER composés. Ils seront accompagnés de représentants des États membres ayant des connaissances techniques et politiques sectorielles spécifiques. Ils seront dirigés par une personne affiliée et participant au GTE de l'UA sur l'EC afin de garantir un flux d'informations et de retours approprié entre les organes. En fonction des secteurs prioritaires communs à la région et de leur orientation, il est encouragé de former plusieurs GTSR par région afin de permettre un certain niveau de profondeur dans les discussions. En fonction des besoins de la région, des réunions trimestrielles des GTSR d'une durée de plus d'une demi-journée sont jugées appropriées pour tenir compte des différents éléments tout en respectant les autres responsabilités des membres.

D'autres acteurs clés seront invités à participer de manière ad hoc ou occasionnelle aux réunions et activités du secrétariat de l'EC, des États membres et des CER. Il s'agit notamment de

- Des partenaires stratégiques (par exemple de la ZLECA, de l'ARSO, de l'UE, etc. ;)
- Partenaires de connaissance (par exemple ACEN, ACEA, UE, Ellen Mac Arthur Foundation, etc.)

Développement et finances :

- Partenaires nationaux (par exemple, la BAD, les banques nationales de développement, les fonds nationaux verts ou de développement, etc. ;)
- Partenaires internationaux (PNUE, CEA, UE, GIZ, Banque mondiale, CTCN, BAD, Global Green Growth Institute, ONUDI, USAID, ONUAA, JICA, etc.).

Le graphique 3-2 montre les différentes parties impliquées dans le processus de mise en œuvre du plan d'action continental pour l'économie circulaire,

¹⁶¹ Le GTE de l'EC de l'UA a été lancé en 2020 pour rendre opérationnelles les décisions relatives à l'EC en Afrique. Il est composé de quelques représentants des États membres et de partenaires tels que l'ACEA, le PNUE, l'ECA et la BAD. D'autres États membres sont invités à y participer. Il est prévu de l'étendre au Forum africain de l'économie circulaire.

leurs relations mutuelles et les lignes hiérarchiques. Le nouveau Secrétariat de l'EC de l'ARBE jouera un rôle clé dans la mise en œuvre de l'économie circulaire en apportant d'importantes capacités techniques, de l'expertise, des financements et des flux d'informations entre les États membres, les CER et les partenaires nationaux et internationaux, d'une part, et l'Assemblée de l'UA, le Conseil Exécutif et le CTS, d'autre part.

3.4 Stratégie de mobilisation des ressources

La mise en œuvre de ce Plan d'Action nécessite une approche stratégique et approfondie pour mobiliser les ressources nécessaires à partir de fonds internes et externes. L'approche générale de la mobilisation des ressources financières comprend les étapes suivantes :

- Estimation des coûts totaux : Le premier élément clé pour une mobilisation des ressources réussie est une vue d'ensemble complète des coûts estimés (y compris les coûts d'investissement et les coûts opérationnels). Cela ajoutera un niveau nécessaire de concret aux discussions pour la collecte de fonds et la planification qui s'ensuivra. Cette activité doit être basée sur une collecte de données ascendante, des estimations professionnelles

et une documentation financière des meilleures pratiques. Pour les États membres, cette activité doit faire partie de leurs Plans d'Action nationaux chiffrés pour l'Économie circulaire. Pour les programmes qui mettent en œuvre des actions aux niveaux régional et continental, cette activité devrait également faire partie de leur programmation.

- Identification des sources de financement internes : Une fois les coûts estimés, il convient d'identifier les sources internes auxquelles la CUA elle-même, les CER et les États membres pourraient avoir accès pour réaliser leurs actions. Parmi les sources internes possibles figurent les fonds nationaux, les budgets ministériels alloués ou les recettes provenant de la fiscalité environnementale.
- Détermination des contributions internes et externes : Une fois les sources de financements internes identifiées, il convient de définir le montant interne auxquelles la CUA elle-même, les CER et les États membres pourraient avoir accès pour réaliser leurs actions. La différence entre le coût total et les ressources internes disponibles conduit au montant qui doit être mobilisé auprès de sources externes.
- Identification des sources de financement externes : Il s'agit de recenser les sources de

Boîte 3-2: Source d'intérêt pour l'Économie Circulaire pour des partenaires financiers

Source d'intérêt potentiel pour l'Économie circulaire pour des partenaires financiers

Les partenaires financiers internationaux peuvent être incités à investir dans des solutions d'économie circulaire par la forte efficacité de l'investissement en matière de décarbonation de l'économie, en comparaison avec des solutions portant sur la transformation des processus industriels.

En effet, les voies de décarbonation des secteurs industriels demandent des investissements lourds en matière de: (1) conversion des installations industrielles existantes de production de métaux, matériaux et produits chimiques de base primaires depuis des technologies fondées vers les énergies fossiles (charbon, gaz, pétrole) vers des technologies fondées sur l'électricité renouvelable (utilisation directe de l'électricité, réduction chimique par l'hydrogène); (2) production d'électricité renouvelable; (3) stockage de l'énergie électrique ou conversion de celle-ci en hydrogène.

Par contraste, les solutions circulaires réduisent les besoins en métaux, matériaux et produits chimiques de base primaires avec des solutions légères à base de substitution et d'écoconception des produits et des processus tout au long du cycle de vie.

Des études portant sur des données européennes indiquent que le coût de réduction des émissions de GES en employant des techniques issues de l'Économie Circulaire seraient négatifs – c'est à dire qu'elles sont financièrement rentables – avant toute mesure de prix donné aux émissions de GES ¹⁶².

¹⁶² Trinomics, VITO, TNO (2022) [Circular Economy and EU climate policies](#)

financement externes, telles que les fonds disponibles auprès des institutions financières nationales, des agences de développement internationales, des institutions financières ou d'autres partenaires. L'Annexe G présente des sources d'inspiration pour des sources externes potentielles.

- **Sensibilisation et dialogue d'engagement avec les partenaires financiers, y compris le secteur privé :** Les partenaires financiers existants et nouveaux doivent être approchés pour les informer du plan d'action continental pour l'économie circulaire, du déficit financier pour la mise en œuvre de ses actions et des opportunités potentielles qui découlent de la contribution à la transition vers l'Économie circulaire en Afrique. Il s'agit d'une première étape importante pour attirer l'attention de nouveaux partenaires financiers ainsi que du secteur des entreprises. Une fois l'intérêt suscité, les partenaires devraient être invités à discuter de leur contribution exacte, par exemple en fonction de l'objectif ou de l'action qui correspond à leur portefeuille. Cette étape pourrait également être soutenue par un forum financier annuel sur l'Économie circulaire en Afrique (voir 3.3) afin d'informer les partenaires de développement des progrès accomplis, d'attirer l'attention de la communauté internationale et de mettre en évidence la pertinence d'une participation aux transitions de l'Économie circulaire continentale, régionale et nationale et aux opportunités d'investissement qui en découlent.
- **Définition des termes et conditions du soutien financier externe :** Dans un dernier temps, les parties doivent se mettre d'accord sur les conditions contractuelles, si elles n'ont pas encore été définies. Celles-ci doivent être fondées sur des conditions équitables, reconnaissant l'Afrique comme un partenaire économique et stratégique égal.
- **Suivi et audit des ressources utilisées :** Un élément important de la gestion ultérieure des ressources financières est l'établissement d'un plan de suivi et d'audit, garantissant une distribution adéquate et une utilisation efficace des ressources. Les résultats du suivi et de l'audit doivent être utilisés pour faire rapport à la CUA.

Boîte 3-3 Renforcement des capacités de collecte de fonds

Renforcement des capacités et des ressources humaines pour la collecte de fonds

La mobilisation des ressources humaines et leur capacité à collecter des fonds et à gérer correctement les finances sont presque tout aussi importantes et ne doivent pas être oubliées dans ce processus. En effet, cette capacité détermine la qualité et l'efficacité de la mise en œuvre. Par conséquent, pour garantir une mobilisation et une gestion adéquates des ressources financières, les compétences et les connaissances pertinentes doivent être renforcées pour soutenir le processus. Cela nécessite une analyse des capacités internes (au niveau national, régional et continental) afin de décider si et comment les capacités techniques doivent être renforcées. Il est recommandé de renforcer les capacités par (1) la formation du personnel ou (2) le soutien supplémentaire via des professionnels/consultants externes. Les premiers éléments devraient inclure la formation du personnel gouvernemental responsable de l'Économie circulaire (comme proposé sous l'objectif transversal sur l'éducation et le développement des capacités, numéro 2) ainsi que sur la collecte de fonds efficace et la gestion des fonds).

3.5 La voie à suivre : Mesures de mise en œuvre et recommandations

Avec toutes ses composantes, ce Plan d'Action continental pour l'Économie circulaire vise à quoi celle-ci peut ressembler dans l'UA et à fournir des orientations sur la manière d'y parvenir. Il faut pour cela reconnaître les défis existants et les intégrer aux solutions, comme tente de l'illustrer l'encadré ci-dessous.

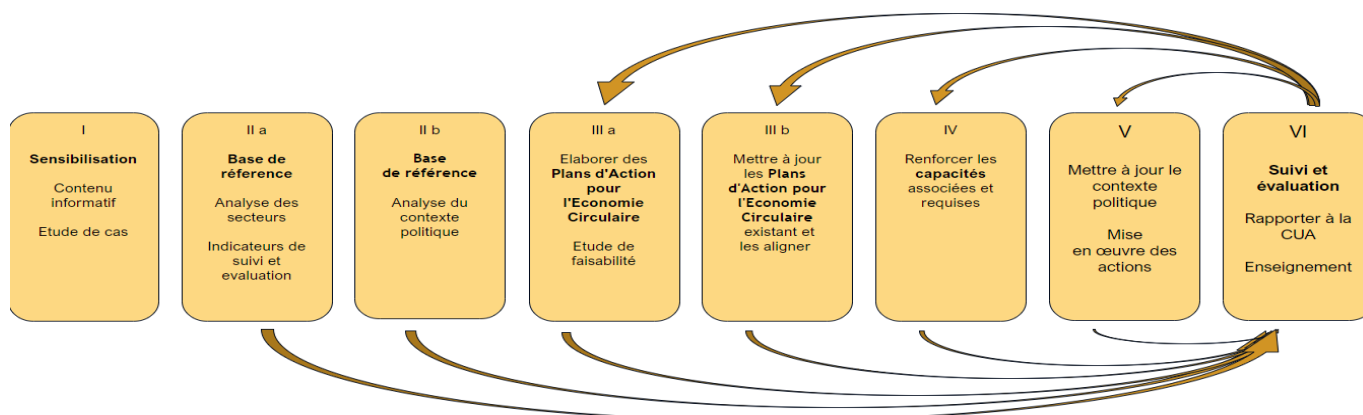
Boîte 3-4 Recommandations pour que les défis fassent partie de la solution

Recommandations pour transformer les défis en opportunités:

- L'absence d'une compréhension et d'une approche holistiques de l'adoption de l'économie circulaire conduit à des potentiels inexploités, tels que la limitation de l'économie circulaire à la seule gestion des déchets. Il est donc nécessaire d'aligner les pays avec les parties prenantes en renforçant la communication et l'échange de connaissances. Parallèlement, le renforcement des capacités et la sensibilisation à tous les niveaux sont essentiels pour atténuer ce problème.
- La coordination limitée entre les États membres et les institutions sur les politiques et les mécanismes juridiques liés à l'économie circulaire, ainsi que le faible suivi des initiatives circulaires, se traduisent par des progrès lents, des approches non harmonisées et un modèle indésirable du travail en vase clos. Cela souligne la nécessité de renforcer les mécanismes de coordination, de suivi et d'application, ainsi que l'engagement des parties prenantes.
- Le déficit de financement en Afrique reste très élevé, sans qu'aucun secteur n'en soit exempté. Cela est notamment dû à mécanismes de financement et options de financement insuffisants et mal alignés. Sans financement suffisant, il sera difficile de soutenir et d'étendre les meilleures pratiques et les projets entrepreneuriaux viables. La collaboration avec les institutions financières nationales et internationales pour développer des programmes de financement dédiés à la mise en œuvre de l'économie circulaire à différents niveaux et dans différents secteurs est une condition pour progresser vers la circularité.
- Les obstacles à l'entrée sur le marché pour l'innovation et la croissance des modèles d'entreprise de l'économie circulaire développés sont liés au défi précédent qui empêche les meilleures pratiques et les modèles d'affaires viables de se développer. Cela nécessite l'identification et la modification de ces barrières ainsi que le développement d'incitations concrètes et de moyens de soutien qui facilitent l'entrée sur le marché.
- Certains pays souffrent d'une instabilité politique qui entrave les progrès, l'adoption et/ou la mise en œuvre d'agendas politiques durables et circulaires. D'autres pays affirment avoir d'autres priorités à traiter en priorité. Cependant, l'économie circulaire a un énorme potentiel pour résoudre les défis socio-économiques et environnementaux les plus pressants. Cela souligne une fois de plus le besoin d'éducation et de sensibilisation à cet égard.

Afin de faciliter le passage de la théorie à la pratique et d'adopter les recommandations susmentionnées, ce Chapitre vise à fournir des orientations à travers les étapes suivantes (illustrée dans la figure 3-3 et expliquée plus loin). En fonction des progrès réalisés à ce jour par le pays ou la région, il est possible de sauter une étape si elle a déjà été franchie ou de choisir entre a. et b. Il s'agira d'un processus itératif continu pour le Secrétariat de l'Économie Circulaire de l'ARBE, qui suivra avec les CER et les États membres les progrès réalisés et les étapes de la mise en œuvre (Etape VI).

Graphique 3-3 Etapes de la mise en œuvre



Source : Propre graphique.

- La sensibilisation est un moyen essentiel de préparer le processus de mise en œuvre, car il augmentera la participation, l'acceptation et le soutien des étapes suivantes. Elle est également suggérée comme première étape, car il faut généralement beaucoup de temps avant que la sensibilisation ne soit créée et que les comportements ne changent. Cette étape devrait comprendre la préparation, la compilation et la diffusion de supports de connaissances, d'études de cas et de bonnes pratiques dans l'ensemble des groupes de parties prenantes et des secteurs.
- Élaborer un référentiel est important pour définir le point de départ de la transition, mettre au point un plan et concevoir les prochaines étapes. Le référentiel doit inclure :
 - Des analyses sectorielles continentales, régionales et nationales de la situation actuelle de l'économie circulaire basées sur des données quantitatives et qualitatives. Ces analyses doivent être alignées avec les macro-indicateurs (Chapitre 4) et micro-indicateurs (Annexe I) de suivi et évaluation.
 - Une analyse du contexte politique

Ces deux éléments permettront de s'assurer que les forces, les structures et les processus existants, ainsi que les initiatives liées aux secteurs et aux thèmes transversaux, sont correctement intégrées dans la transition vers l'Économie circulaire et mis à profit, ainsi évitant de travailler en vase clos ou de réinventer

ce qui existe déjà. Cela facilitera également le suivi et l'évaluation.

- Formuler ou mettre à jour les Plans d'Action Nationaux pour l'Économie circulaire:
- ✓ Formuler des Plans d'Action Nationaux pour l'Économie circulaire: Cela relève de l'implication directe de la transposition de ce Plan au niveau national.
 - S'il n'existe pas encore de Plan d'Action National en faveur de l'Économie circulaire, les États membres choisissent leurs secteurs prioritaires (sur la base des résultats de l'étude de référence) et élaborent des Plans d'Action nationaux chiffrés en faveur de l'Économie circulaire d'ici à 2026, y compris une matrice de suivi individuelle (avec une plus grande souplesse pour les États fragiles). Cela peut comprendre les étapes suivantes : former l'équipe de fonctionnaires et d'experts locaux et techniques qui élaborera le document ; spécifier les parties prenantes nationales à consulter en cours de route ;
 - Classer les secteurs par ordre de priorité (au moins trois) sur la base de l'évaluation nationale et de la méthodologie fournie à l'Annexe C ;
 - Traduire les actions continentales (pour les États membres) dans le contexte national et en évaluer le coût ;

- Formuler des indicateurs supplémentaires pour le suivi de la mise en œuvre des actions nationales en alignement avec les macro et micro-indicateurs proposés dans ce document ; et
- Former un organisme national de mise en œuvre capable de piloter celle-ci au niveau national.¹⁶³

✓ Mettre à jour les Plans d'Action Nationaux pour l'Économie circulaire et les aligner avec les actions et éléments de ce document

- Renforcer les capacités associées et requises : il s'agit d'un élément essentiel pour permettre la mise en œuvre des Plans d'Action en faveur de l'Économie circulaire. Cet élément sera informé par les résultats de l'étape du référentiel (par exemple, les lacunes identifiées) ainsi que par les besoins en capacités pour réaliser les actions et les éléments formulés dans les plans d'action nationaux pour l'économie circulaire. Comme pour la sensibilisation (étape I), le renforcement des capacités est suggéré pour chaque secteur et groupe de parties prenantes, mais surtout pour les gouvernements à travers les ministères concernés et les organismes intergouvernementaux.
- Mettre à jour le paysage politique : sur la base des résultats des données de référence (étape II b) ainsi que de l'élaboration ou de la révision des plans d'action nationaux en faveur de l'économie circulaire (étape III a et b). Cela peut

inclure (1) la révision des politiques existantes afin de rationaliser l'économie circulaire dans les politiques, programmes et stratégies connexes¹⁶⁴ ou (2) l'élaboration de nouveaux textes législatifs. Cette étape est essentielle pour orienter la population et le marché vers la circularité, mais elle prend généralement beaucoup de temps en raison des processus administratifs et formels ; il convient donc de s'y atteler dès que les plans d'action nationaux auront été approuvés. Par la suite ou en parallèle, d'autres actions formulées dans les Plans d'Action Nationaux devraient être mises en œuvre.

- Suivi et évaluation : il s'agit d'une activité et d'un outil essentiels pour accompagner les étapes de mise en œuvre des actions nationales, régionales et continentales afin de garantir que les parties responsables sont tenues de rendre des comptes et que les actions sont effectivement intégrées, ainsi que pour optimiser ou ajuster les actions et les processus en cours de route (apprentissage). C'est au Secrétariat de l'ARBE de l'EC qu'il incombe de le faire, en s'appuyant sur la responsabilité des États membres et des CER en matière d'établissement de rapports. Cela devrait se faire en conformité avec les macro-indicateurs soutenant la gouvernance et la mobilisation des ressources (annexe I) ainsi qu'avec la matrice de suivi de la mise en œuvre (annexe G) qui suggère le calendrier et l'enchaînement des actions continentales jusqu'en 2034.

¹⁶³ Il peut s'agir de comités nationaux de pilotage de l'économie circulaire, de groupes interministériels, d'unités/départements spécialisés au sein d'un ministère menant des initiatives d'économie circulaire, ou encore de centres nationaux de production plus propre ou de centres d'excellence de l'économie circulaire.

¹⁶⁴ Il peut s'agir, entre autres, de contributions déterminées au niveau national (CDN), de stratégies et de plans d'action nationaux en matière de biodiversité ou de stratégies en faveur de l'économie bleue.



4 CADRE DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Un cadre complet de suivi et évaluation (S&E) a été élaboré pour suivre, évaluer et assister le processus de mise en œuvre et l'impact de ce plan d'action, à tous les niveaux. Il contient des micro- et macro-indicateurs mesurables et tangibles qui serviront à suivre la planification, le développement, et les progrès dans la mise en œuvre du Plan d'Action et à l'établissement de rapports. Lorsque cela est possible et que les données sont disponibles, pour chaque objectif de ce plan d'action, une combinaison de micro-indicateurs sociaux, économiques, environnementaux et/ou autres sont choisies selon des critères conformes au référentiel mnémotechnique d'origine anglo-saxonne RACER¹⁶⁵ et des critères de l'OCDE¹⁶⁶.

Tableau 4-1 Définitions du suivi et de l'évaluation

Suivi	L'évaluation
Le suivi correspond à la collecte régulière de données liées à des indicateurs prédéfinis. Il aidera le secrétariat de l'EC de l'UA à mesurer les progrès réalisés dans la mise en œuvre des différents objectifs du plan d'action.	L'évaluation porte sur l'impact du plan d'action et sur son efficacité à réaliser la vision, la mission et les objectifs du plan d'action.

Source : Données propres, basées sur celles de la Commission européenne.

La première partie de ce cadre de suivi et d'évaluation représente un ensemble de macro-indicateurs globaux qui suivent le parcours de l'économie circulaire de l'ensemble du continent et visent à illustrer son niveau de circularité mais ils peuvent aussi être utilisés au niveau régional et national (tableau 4-2). La plupart de ces indicateurs viennent de stratégie pour l'économie circulaire régionales et nationales, de tableau de bord pour l'économie circulaire, des ODD, ou d'autres institutions reconnues.

Les cibles sont des moyennes ou des agrégations pour le continent africain, car il est admis que tous les pays n'ont pas le même niveau de départ. Cependant, la contribution de tous les pays sera nécessaire pour atteindre ces cibles. On s'attend à ce que certains pays fixent des objectifs plus ambitieux et d'autres moins ambitieux dans leur Plan d'Action national pour l'environnement, en fonction de leur situation de départ et des possibilités évaluées.

¹⁶⁵ Critères RACER : pertinent, acceptable, crédible, facile et solide

¹⁶⁶ Critères d'évaluation de l'OCDE : pertinence, cohérence, efficacité, efficience, impact et durabilité.

Tableau 4-2 Macro-indicateurs et objectifs associés pour 2034

Économique		Social		Environnement		Gouvernance	
Indicateur	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur	Cible	Indicateur	Cible
Nombre d'entreprises circulaires ¹⁶⁷	10,000 ¹⁶⁸	Part d'emplois circulaires (%)	25 ¹⁶⁹	Taux de recyclage (%)	30 ¹⁷⁰	Nombre de pays disposant d'un plan d'action pour l'économie circulaire	55
Productivité matérielle non énergétique par unité de PIB (USD par kg) ¹⁷¹	1.25 ¹⁷²	Nombre de citoyens diplômés d'un cours, d'une formation ou d'un programme de formation continue sur l'économie circulaire	ND	Taux de collecte (%) des déchets générés	Urbain: 90 Rural: 60	NOMBRE DE PAYS DISPOSANT D'UN ENVIRONNEMENT POLITIQUE FAVORABLE À L'EC ¹⁷³	55
Part du budget gouvernemental consacrée au soutien de l'économie circulaire (%)	2 ¹⁷⁴	Part des entreprises circulaires dirigées par des femmes (%)	50	Taux de mise en décharge (%)	45 ¹⁷⁵	Nombre de pays disposant d'une unité spécialisée dans la mise en œuvre de l'EC	55
Indice de complexité économique (ICE) ¹⁷⁶	>0 ¹⁷⁷	Pourcentage de la population qui ont choisi une alternative à un produit neuf lors d'achats (%)	95 ¹⁷⁸	Taux de circulation des matériaux utilisés (%) ¹⁷⁹	ND	Nombre d'institutions gouvernementales formées à l'économie circulaire	110 ¹⁸⁰
Montant des fonds obtenu par des entreprises ou initiatives circulaires (USD)	ND			Taux de gaspillage de nourriture post-récolte (%)	10 ¹⁸¹		
Montant des fonds reçues par les gouvernements (USD)	ND			Taux de réutilisation des eaux usées (%)	40 ¹⁸²		
				Empreinte sur la biodiversité de la production (perte en million AME ¹⁸³ par ha/an)	ND		
				Réduction des émissions liées à la consommation matériel (%)	20		

Source : Propres données. Note : Les indicateurs de gouvernance sont basés sur nos propres données collectées dans le cadre de nos analyses régionales. ND : Non déterminé.

¹⁶⁷ Peut être désagrégué par activités en amont et en aval.

¹⁶⁸ Nous avons identifié plus de 500 entreprises travaillant sur l'EC. Il se peut que nous n'ayons fait qu'effleurer la surface en identifiant principalement des entreprises ayant une présence en ligne. On peut donc s'attendre à ce qu'il y ait plus de 1000 entreprises circulaires en Afrique aujourd'hui. L'ambition est de multiplier ce chiffre par 10 grâce au plan d'action. Ce chiffre ne tient compte que des entreprises inscrites au registre du commerce.

¹⁶⁹ Certaines villes d'Afrique comptent plus de 20 % d'emplois circulaires. On peut donc s'attendre à ce que, grâce à ce plan d'action, la part des emplois circulaires sur le continent atteigne environ 25 % en 2034.

¹⁷⁰ L'initiative 50 by 2050 lancée lors de la COP27 a fixé un objectif de 50 % de déchets solides recyclés. Le taux de recyclage actuel en Afrique est d'environ 4 %. Le continent devrait donc atteindre un taux de 30 % d'ici à 2034 pour s'assurer qu'il est sur la bonne voie pour atteindre cet objectif.

¹⁷¹ Selon l'OCDE, "la productivité matérielle est exprimée comme la quantité de production économique générée (en termes de PIB) par unité de matériaux consommés (en termes de DMC)". Dans le cas présent, elle exclut les matières énergétiques.

¹⁷² La productivité matérielle des pays africains a augmenté de 12,5 % en moyenne au cours des dix dernières années. Ce plan d'action stimulerait la croissance économique tout en limitant l'augmentation de la consommation intérieure de matériaux. Un doublement de la croissance de la productivité matérielle est donc un objectif réalisable.

¹⁷³ Pays ayant développé un plan d'action pour l'économie circulaire, une législation sur la REP, une politique de produits et une politique fiscale favorisant l'économie circulaire.

¹⁷⁴ La Climate Policy Initiative a calculé que l'Afrique devrait dépenser 2,8 milliards d'euros sur 10 ans pour atteindre ses objectifs en matière de CDN. Sur cette base, les deux hypothèses directrices qui déterminent la valeur cible sont les suivantes : (1) selon la Fondation Ellen McArthur, l'économie circulaire peut couvrir 45 % des réductions d'émissions nécessaires, (2) on peut supposer que 70 % de l'investissement total nécessaire provient de l'aide publique au développement (APD) ou d'investissements privés, de sorte que 30 % proviendraient du secteur public à l'avenir (ce chiffre est basé sur la moyenne actuelle de 22,01 % du PIB représentant les dépenses publiques en Afrique sub-saharienne). À titre d'indication des dépenses publiques consacrées aux investissements (environnementaux) liés à l'EC, la moyenne des dépenses publiques pour la protection de l'environnement est actuellement de 0,38 % du PIB (base de référence).

¹⁷⁵ Ce chiffre est établi sur la base de l'objectif de recyclage (30 %). On suppose que 25 % des déchets sont valorisés par d'autres moyens que le recyclage (bio digestion, pyrolyse et incinération).

¹⁷⁶ Le Harvard Growth Lab définit l'ICE comme "un classement des pays en fonction de la diversification et de la complexité de leur panier d'exportation. Les pays qui disposent d'une grande diversité de savoir-faire productifs, en particulier de savoir-faire spécialisés complexes, sont en mesure de produire une grande diversité de produits sophistiqués. Il s'avère que la complexité des exportations d'un pays prédit fortement les niveaux de revenus actuels, ou lorsque la complexité dépasse les attentes pour le niveau de revenus d'un pays, on prédit que le pays connaîtra une croissance plus rapide à l'avenir. L'ICE constitue donc une mesure utile du développement économique".

¹⁷⁷ Tous les pays d'Afrique, sauf deux, ont un ICE inférieur à 0. L'indicateur varie de -2,5 à 2,5, -2,5 indiquant la complexité économique la plus faible et 2,5 la plus élevée.

¹⁷⁸ Bien qu'il n'existe pas de taux de référence, il est courant que les Africains achètent des produits d'occasion et réparent leurs produits.

¹⁷⁹ Le taux de circulation des matériaux utilisés (CMU) mesure la part des matériaux récupérées et réinjectées dans l'économie par rapport à l'utilisation globale des matériaux.

¹⁸⁰ Cela correspond à au moins deux institutions par pays.

¹⁸¹ Dans la déclaration de Malabo, l'Union africaine s'est fixé pour objectif de réduire de 50 % les pertes alimentaires après récolte (PHL) d'ici à 2025. Les pertes post-récolte étaient de l'ordre de 37 % en 2011. On pouvait s'attendre à ce que l'Afrique fasse encore plus d'efforts sur ce front avec ce plan d'action. Un objectif de 10 % a donc été fixé.

¹⁸² Il existe de grandes disparités en termes de taux de réutilisation de l'eau. La Tunisie a un taux de réutilisation de 72% alors que Djibouti réutilise moins de 1% de son eau.

¹⁸³ AME : Abondance moyenne des espèces. La plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) définit l'AME comme « un indicateur du caractère naturel ou de l'intégrité de la biodiversité. Il est défini comme l'abondance moyenne des espèces originales par rapport à leur abondance dans des écosystèmes non perturbés. Une AME de 0 % signifie que l'écosystème est complètement détruit et qu'il n'y a plus d'espèces originales. ».

Des indicateurs supplémentaires ont été développés pour l'Union Africaine et les CER en Annexe I.

La deuxième partie de ce cadre de suivi et d'évaluation représente un ensemble étendu de micro-indicateurs qui seront utilisés pour suivre les progrès des mesures sociales, économiques et/ou environnementales sur les différents objectifs pour chaque secteur prioritaire ou thème transversal au niveau national, régional et continental. Toutefois, d'autres indicateurs supplémentaires peuvent être envisagés pour compléter le suivi lorsque cela est jugé nécessaire. Cet ensemble figure à l'annexe I (Vue d'ensemble des micro-indicateurs de suivi et d'évaluation).

La plupart des indicateurs sélectionnés sont quantitatifs. Quelques indicateurs, principalement sociaux, sont qualitatifs et doivent être recueillis par le biais d'enquêtes ou d'entretiens. La plupart des indicateurs suivent les progrès des États membres. Cependant, quelques indicateurs suivent les progrès de la CUA et des CER, qui sont principalement liés à l'élaboration de réglementations, de politiques ou de Plans d'Action spécifiques.

Pour lancer le processus de suivi et d'évaluation, la CUA élaborera un document d'orientation destiné à aider les États membres à collecter les données nécessaires au suivi. Cette directive évaluera également un référentiel continental pour chaque micro-indicateur et les objectifs correspondants pour 2034. Elle pourra également définir la contribution attendue de chaque État membre pour atteindre les objectifs et leur alignement avec les standards internationaux.

Les deux parties du cadre de suivi et d'évaluation doivent être mesurées périodiquement et communiquées au Secrétariat de l'Économie Circulaire de l'ARBE par les points focaux des États membres. La fréquence recommandée est d'une fois par an. En outre, une réunion d'évaluation avec toutes les CER et les États membres devrait être organisée tous les deux ans et demi afin d'évaluer l'impact du plan d'action depuis son adoption (référentiel) et d'envisager des ajustements potentiels du plan d'action et de ses composantes en vue d'améliorer son efficacité.



ANNEXE A - ANALYSE DES DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES ET ÉCONOMIQUES

Données démographiques

L'Afrique est un continent très diversifié en termes de culture, de langue et de paysage. En 2021, le continent comptait 1,3 milliard d'habitants. D'ici 2050, ce nombre devrait atteindre au moins 2,4 milliards, devenant ainsi la plus grande population active du monde.¹⁸⁴ La population diversifiée et dynamique de l'Afrique vit dans 55 pays, répartis en cinq régions : Nord, Est, Ouest, Sud et Centre. L'âge moyen sur le continent est de 23 ans et la moitié de la population africaine a moins de 20 ans, cette jeunesse représente l'avenir du continent. La région où la population est la plus âgée est l'Afrique du Nord, avec une moyenne d'âge de 33 ans ; c'est aussi celle où la population est la moins nombreuse.¹⁸⁵ Pour les autres régions, l'âge moyen se situe entre 19 et 22 ans. La région la plus peuplée est l'Afrique de l'Ouest, avec plus de 400 millions d'habitants.¹⁸⁶

Le continent a un indice de développement humain (IDH) plutôt faible. Sa valeur moyenne est de 0,6. Cependant, dans certaines parties du continent, l'IDH est élevé, alors que dans d'autres, il ne l'est pas. En Afrique du Nord, l'IDH est de 0,7, ce qui est relativement élevé. Pour le reste des régions, l'indice se situe entre 0,5 et 0,6.¹⁸⁷

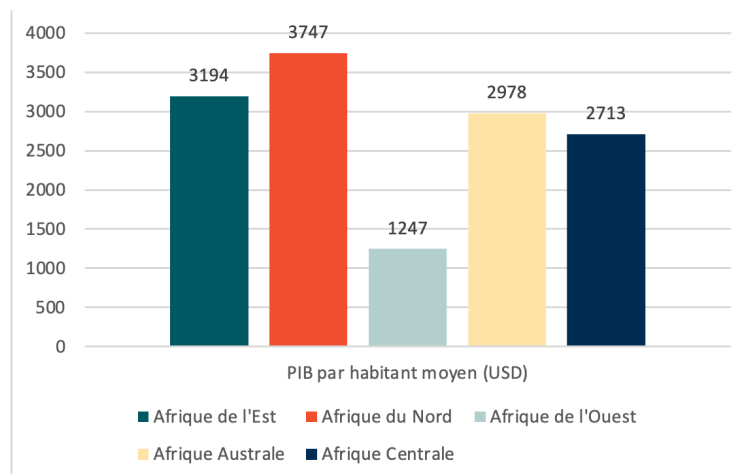
L'emploi des jeunes (âgés de 15 à 24 ans) reste un problème majeur sur le continent africain. En 2022, le taux de chômage des jeunes était de 17% en moyenne sur le continent. En Afrique du Nord, ce taux est doublé par rapport à l'ensemble du continent, avec une moyenne de 32%. Le taux de chômage moyen pour l'ensemble de la population africaine est de 11 %. Avec un taux de 15 %, l'Afrique australe est la région où le taux de chômage global est le plus élevé, tandis que l'Afrique de l'Ouest a le taux de chômage le plus bas (4 %).¹⁸⁸

La transition vers une Économie circulaire nécessite des ressources humaines importantes et diversifiées ainsi qu'un certain degré d'adaptabilité de la population, deux éléments dont l'Afrique dispose grâce à sa population jeune et croissante. S'il est mis en œuvre de manière juste et inclusive, le concept peut contribuer à résoudre de nombreux problèmes du continent liés au développement socio-économique et au chômage.

Données économiques

Le continent africain a un PIB total de 2 679 milliards de dollars répartis sur 5 régions. Ce PIB n'est pas réparti uniformément entre les régions. Plus de la moitié du PIB du continent est concentrée dans les régions d'Afrique du Nord et d'Afrique australe. Le PIB par habitant sur le continent est de 2 775 USD. L'Afrique du Nord est la région où le PIB par habitant est le plus élevé (3 747 USD), suivie par l'Afrique de l'Est (3 194 USD). La région ayant le PIB par habitant le plus faible est l'Afrique de l'Ouest avec 1 247 USD.¹⁸⁹

Graphique A- 1 PIB moyen par habitant dans les régions africaines, 2021 [USD]



Source : Données propres basées sur les données de la Banque mondiale.

¹⁸⁴ Données propres basées sur les données ouvertes de la Banque mondiale

¹⁸⁵ Données propres basées sur les données du World Factbook de la CIA.

¹⁸⁶ Données propres basées sur les données ouvertes de la Banque mondiale

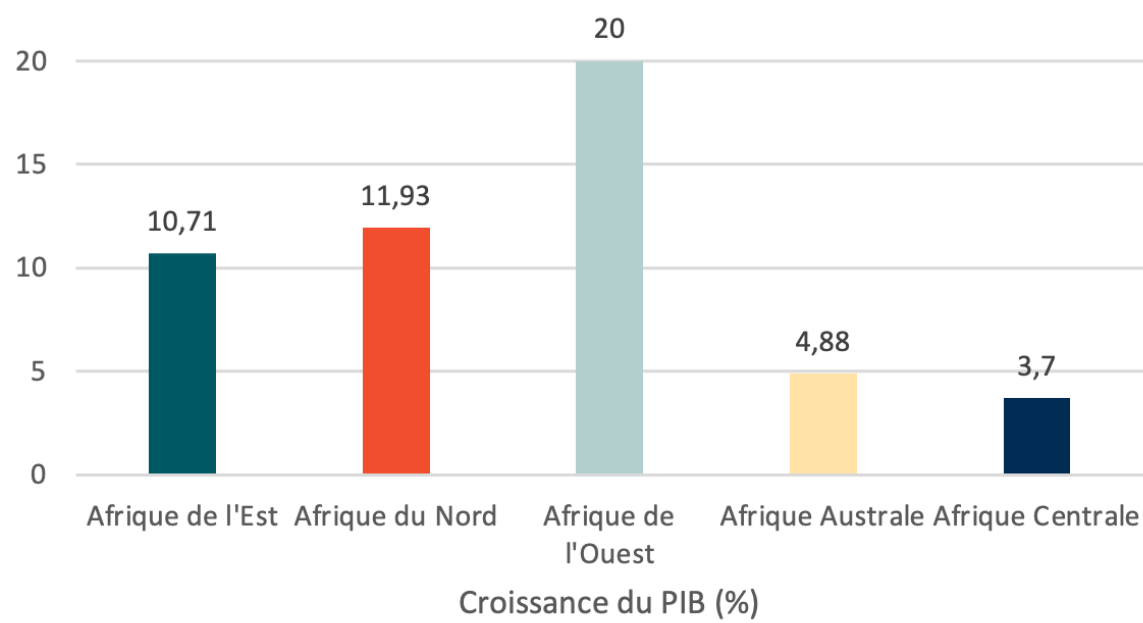
¹⁸⁷ Données propres basées sur les données de la base de données de l'indice de développement humain.

¹⁸⁸ Données propres basées sur les données ouvertes de la Banque mondiale

¹⁸⁹ Ibid.

Entre 2017 et 2021, le PIB du continent a augmenté en moyenne de 10 %. Si certaines régions ont connu une croissance à deux chiffres, à savoir l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Est, d'autres régions ont connu des taux de croissance beaucoup plus faibles. Il y a eu de grandes divergences entre les pays puisque certains ont connu une croissance négative (par exemple le Soudan du Sud : -45%) et d'autres ont connu une croissance de plus de 20% (par exemple le Rwanda : +30% au cours de la période 2017-2021).¹⁹⁰

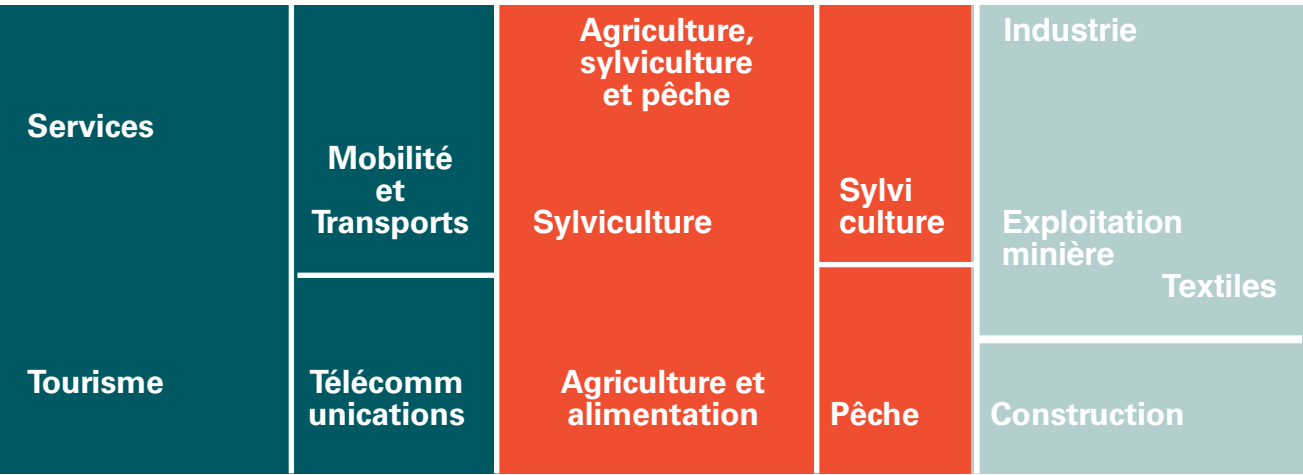
Graphique A- 2 Taux de croissance du PIB régional entre 2017-2021 [%]



Source : Données propresbasés sur les données de la Banque mondiale.

Le secteur le plus important du continent est le secteur des services. Il contribue à la moitié du PIB du continent, avec une part de 51 %. Il est suivi par l'industrie, qui contribue à hauteur de 25 % au PIB du continent, et enfin par l'agriculture, la pêche et la sylviculture, qui contribuent à hauteur de 18 % au PIB du continent.¹⁹¹ Le sous-secteur qui contribue le plus au PIB est l'agriculture. Toutefois, d'autres sous-secteurs ont des contributions élevées, comme le montre le graphique A-3.

Graphique A- 3 Contribution au PIB par sous-secteur et par sous-secteur [%]



Source : Données propres.basés sur les données des analyses nationales.

¹⁹⁰ Données propresbasés sur les données libres de la Banque mondiale.
¹⁹¹ Ibid.

L'application de l'économie circulaire dans les différents secteurs et sous-secteurs, en transformant les activités linéaires en activités circulaires et en permettant une utilisation plus efficace et plus étendue des ressources, créera de nouvelles sources de revenus et permettra à l'Afrique d'accroître sa création de valeur locale.

Matières/produits importés et exportés vers l'Afrique (origines/ destinations)

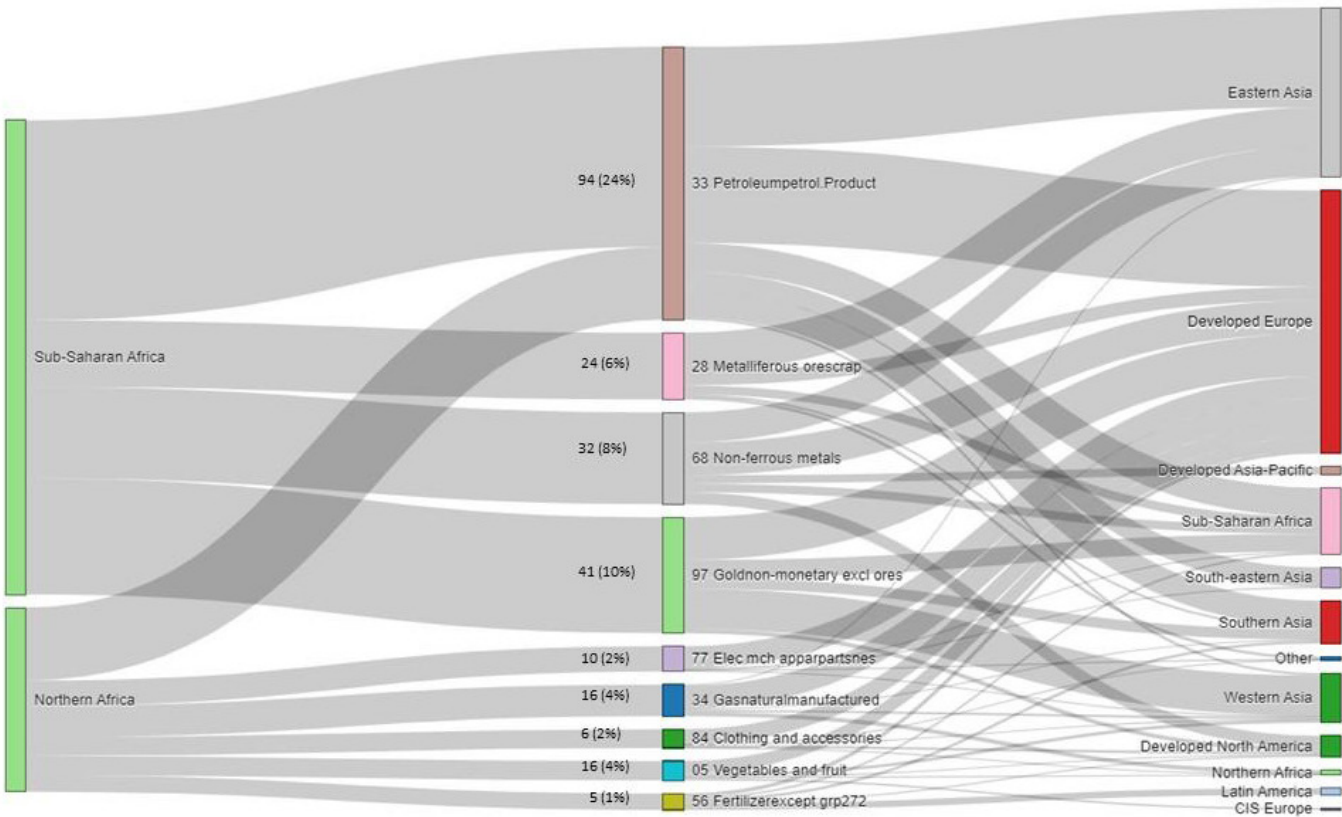
Exportations

Les exportations de l'Afrique sont dominées par les matières extraites et les produits agricoles. La catégorie d'exportation la plus importante est celle des huiles et produits pétroliers qui sont principalement exportés vers l'Asie de l'Est et l'Europe¹⁹². La 2^e plus

grande exportation est l'or, provenant principalement d'Afrique subsaharienne et exporté vers l'Asie de l'Ouest et l'Europe. Viennent ensuite les métaux non ferreux et les minerais métallifères, tels que le cuivre, l'argent et le fer. Ils sont également exportés vers l'Asie de l'Est et l'Europe principalement. L'agriculture est également un secteur d'exportation clé, en particulier les légumes, les fruits, le thé et le cacao. Une grande partie de ces produits est également exportée vers l'Europe. Les légumes et les fruits sont exportés depuis l'Afrique du Nord, tandis que le café, le thé et le cacao sont exportés depuis l'Afrique subsaharienne.

Les autres exportations importantes sont les véhicules routiers, principalement les autobus, qui sont envoyés en Europe, les vêtements et accessoires produits en Afrique du Nord et envoyés en Europe également, et les engrais également produits en Afrique du Nord et exportés en grande partie vers l'Amérique du Sud. Ces principaux flux sont représentés dans le graphique A-4.

Graphique A- 4 Principaux flux d'exportation du continent africain en 2020 en milliards d'USD (exportateur => produit => destination)



Source : UN Comtrade (2023) Trade Data

Note : Le pourcentage entre parenthèses représente la part des exportations totales.

¹⁹² UN Comtrade utilise le terme d'Europe développée qui correspond à l'UE 27 + le Royaume-Uni, l'Islande, la Norvège et la Suisse.

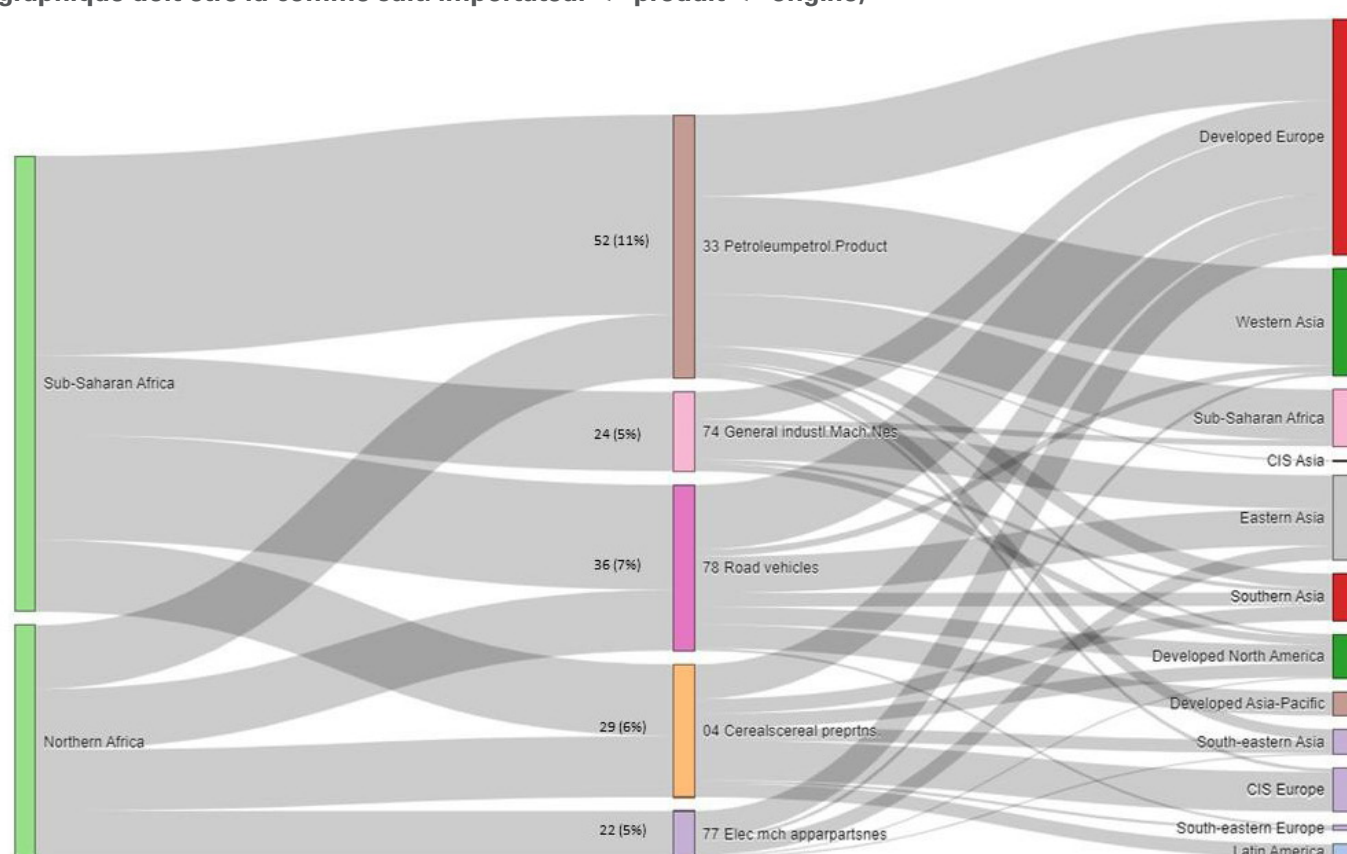


Importations

L'Afrique est largement dépendante de l'importation de produits manufacturés, ce qui explique sa balance commerciale négative représentant -108 milliards USD en 2022.¹⁹³ Les importations du continent africain mettent en évidence les matières premières qui affectent son indépendance. Tout comme il s'agit de sa plus grande exportation, les produits pétroliers sont également sa plus grande importation. Si une grande partie de ces importations provient de la région, une part plus importante provient de l'Asie occidentale et de l'Europe. Les véhicules routiers constituent

la deuxième source d'importation. L'Afrique est également très dépendante des importations de céréales, ce qui a affecté sa sécurité alimentaire ces derniers temps en raison des interruptions de la chaîne d'approvisionnement lors de la crise de Covid-19 et de la guerre en Ukraine. Elle est également très dépendante des importations d'Europe et d'Asie de l'Est pour ce qui est de l'approvisionnement en machines industrielles générales et en appareils électriques. Cette dépendance pourrait ralentir la transformation industrielle du continent. Les flux décrits ci-dessus sont illustrés dans le graphique A-5.

Graphique A- 5 Principaux flux d'importation du continent africain en milliards d'USD en 2020 (le graphique doit être lu comme suit: importateur <= produit <= origine)



Source : UN Comtrade (2023) Trade Data

Note : Le pourcentage entre parenthèses représente la part des importations totales.

¹⁹³ UN Comtrade (2023) [Données sur le commerce](#)

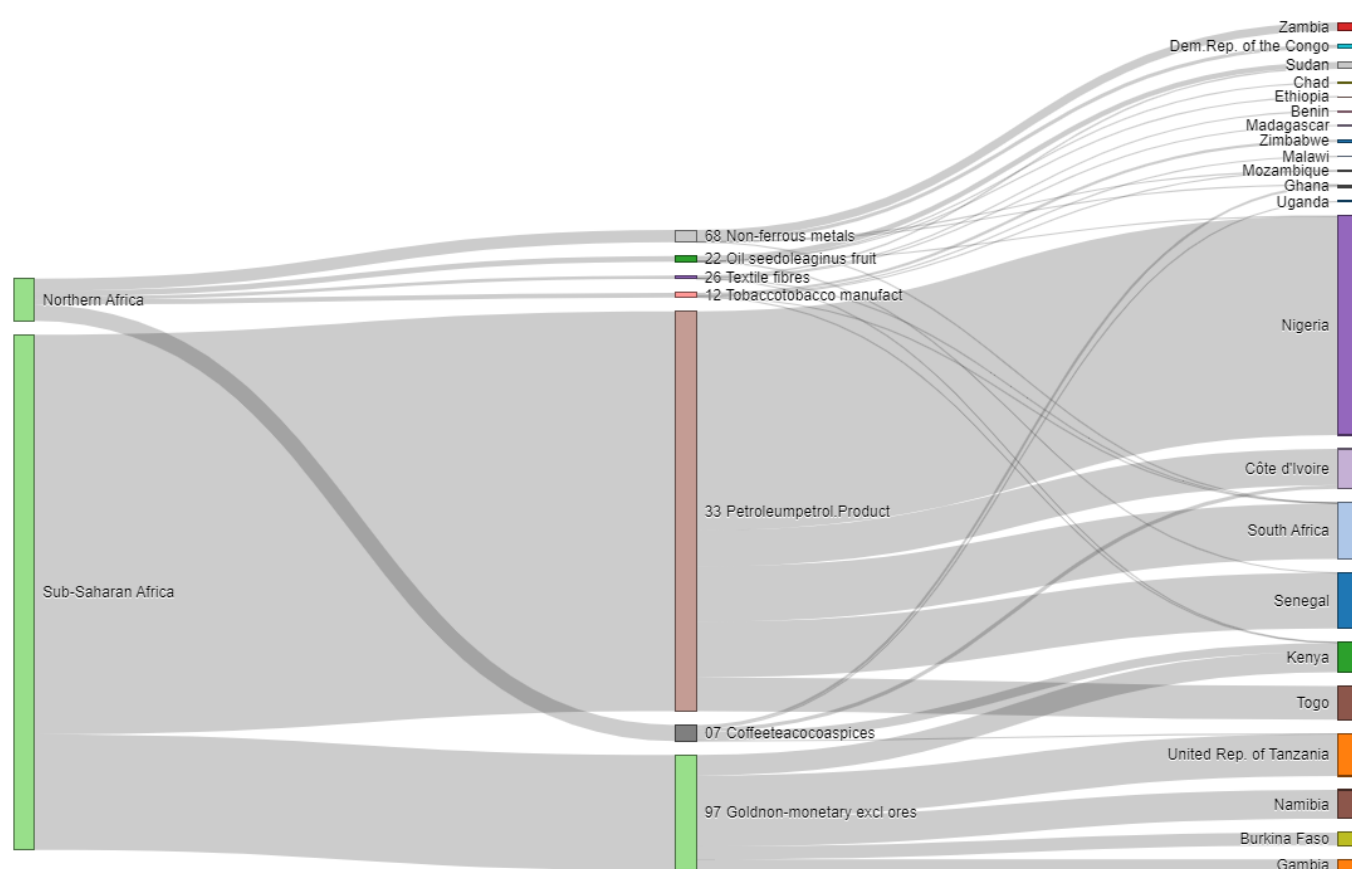
Flux commerciaux intra-africains

Les principaux produits agricoles et manufacturés sont échangés en Afrique, bien que le commerce intra-africain ne représente que 14,4 % du total des exportations africaines. Cette proportion augmentera avec la zone de libre-échange continentale africaine, qui devrait accroître les échanges intra-africains d'environ 33 % et réduire de moitié le déséquilibre commercial de l'Afrique.¹⁹⁴

UN Comtrade, la principale source de données sur le commerce, divise l'Afrique en deux régions : l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne.

Les pays d'Afrique subsaharienne exportent principalement des produits pétroliers vers d'autres pays d'Afrique subsaharienne. Les principales exportations sont les suivantes : huiles et produits pétroliers, or, café, thé, cacao, métaux non ferreux (par exemple le cuivre), graines et fruits oléagineux, fibres textiles et tabac. Ces flux commerciaux peuvent être observés dans le graphique A-6 ci-dessous.

Graphique A- 6 Origine des exportations intra-africaines de l'Afrique subsaharienne (le graphique doit être lu comme suit: importateur <= produit <= exportateur)

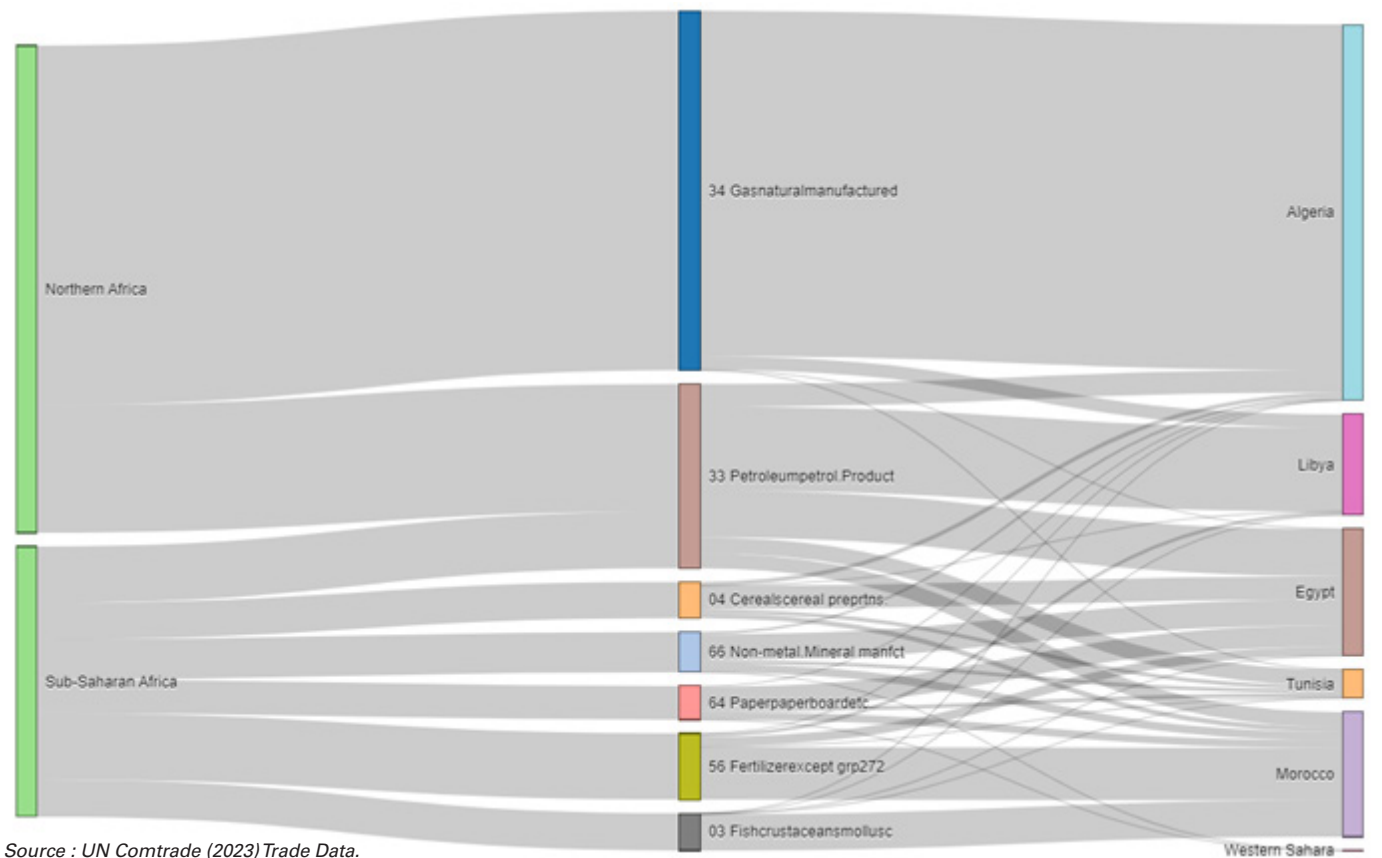


Source : UN Comtrade (2023) Trade Data.

Alors que les pays d'Afrique subsaharienne exportent beaucoup plus à l'intérieur de leur région, les pays d'Afrique du Nord exportent également beaucoup de produits de base vers l'Afrique subsaharienne. Les principales exportations de la région d'Afrique du Nord sont le gaz naturel et les produits pétroliers. Les échanges intra-africains portent également sur les textiles, le fil, le tissu et le plastique sous forme primaire, ainsi que sur les légumes et les fruits. Les exportations de l'Afrique du Nord vers l'Afrique subsaharienne sont constituées de produits très variés, parmi lesquels les engrais, le poisson et les crustacés, le fer et l'acier, les tissus textiles, les appareils électriques et les produits pétroliers. Certains de ces flux peuvent être observés dans le graphique A-7 ci-dessous.

¹⁹⁴ ONU (2023) [Le libre-échange en Afrique est en bonne voie, mais des efforts supplémentaires sont nécessaires](#)

Graphique A- 7 Origine des exportations intra-africaines de l'Afrique du Nord (le graphique doit être lu comme suit: importateur <= produit <= exportateur)



Pour faciliter la transition vers une Économie circulaire de la chaîne de valeur de ces produits, la collaboration entre les pays impliqués dans ces échanges devra être renforcée.

Importations de déchets en provenance de l'UE

Au niveau international, le commerce n’a pas été ventilé par produits de déchets. Toutefois, Eurostat l’a fait pour les pays de l’UE, ce qui a servi de base à l’analyse des flux commerciaux de déchets vers l’Afrique. Les cinq principales destinations des exportations de déchets de l’UE en 2020 étaient l’Égypte, le Maroc, la Tunisie, le Cameroun et le Ghana, comme le montre le tableau ci-dessous. L’Égypte et le Maroc représentent la moitié des importations de déchets en provenance de l’UE sur le continent africain.¹⁹⁵

Tableau A- 1 Total des déchets importés de l'UE pour les 5 principaux importateurs

Pays destinataire	Déchets en tonnes	Principal pays exportateur
Égypte	1,091,765	Belgique
Maroc	463,210	France
Tunisie	117,813	Italie
Cameroun	76,913	Belgique
Ghana	69,517	Pologne

Source : Tableau propre basé sur Eurostat (2023) Échanges de déchets par type de matériau et par partenaire.

L'Égypte et le Maroc sont les principales destinations des déchets métalliques. 99 % des exportations égyptiennes étaient des déchets métalliques provenant principalement de Belgique et plus de 200 000 tonnes de déchets métalliques provenaient également du Maroc, dont une grande partie de France. Cependant, le Maroc est impliqué dans l'importation de divers flux de déchets puisqu'il a reçu plus de 10 000 tonnes de déchets de verre, de déchets organiques et de déchets textiles et 158 000 tonnes de déchets de caoutchouc.

La Tunisie, le Cameroun et le Ghana importent principalement des déchets textiles de l'UE. Officiellement, ils ont reçu respectivement environ 106 000 tonnes, 72 000 tonnes et 44 000 tonnes de déchets textiles en 2020. Le Ghana a également importé environ 8 000 tonnes de déchets métalliques et un peu moins de 13 000 tonnes de déchets de caoutchouc.¹⁹⁶ Le tableau A-2 présente les cinq principaux importateurs de déchets textiles en provenance de l'UE, ainsi que le principal pays exportateur.

Tableau A- 2 Importations de déchets textiles en provenance de l'UE pour les 5 principaux importateurs

Pays destinataire	Déchets en tonnes	Principal pays exportateur
Tunisie	105,690	Italie
Cameroun	71,662	Belgique
Togo	55,978	Pays-Bas
Ghana	43,950	Pologne
Guinée	30,194	Italie

Source : Tableau propre basé sur Eurostat (2023) Échanges de déchets par type de matériau et par partenaire.

Les déchets plastiques constituent un autre flux de déchets intéressant dans ce plan d'action pour l'économie circulaire. Les cinq principaux importateurs de déchets plastiques de l'UE en Afrique sont le Maroc, l'Égypte, le Ghana, l'Angola et le Kenya. Toutefois, les exportations en tonnes sont beaucoup plus faibles que pour les textiles, comme le montre le tableau A-3. L'Espagne est le principal exportateur de déchets plastiques pour les cinq premiers pays destinataires. Les exportations de déchets plastiques de l'UE vers l'Afrique sont plutôt faibles ou ne sont pas entièrement enregistrées, mais le Maroc reçoit environ un tiers de toutes les exportations vers l'Afrique. Le Maroc est également le principal destinataire des déchets de caoutchouc et des déchets organiques de l'UE en Afrique.¹⁹⁷

Tableau A- 3 Importations de déchets plastiques en provenance de l'UE pour les 5 principaux importateurs

Pays destinataire	Déchets en tonnes	Principal pays exportateur
Maroc	3,299	Espagne
Égypte	1,753	Espagne
Ghana	1,575	Espagne
Angola	1,363	Espagne
Kenya	506	Espagne

Source : Tableau propre basé sur Eurostat (2023) Échanges de déchets par type de matériau et par partenaire.

¹⁹⁶ Eurostat (2023) [Trade in waste by type of material and partner](#)

¹⁹⁸ Eurostat (2023) [Trade in waste by type of material and partner](#)

¹⁹⁷ Ibid.

En observant les pays exportateurs de l'UE, on peut reconnaître certains partenariats commerciaux privilégiés en termes de flux de déchets spécifiques entre les pays. À l'exception des déchets plastiques de l'Espagne, le pays exportateur n'est généralement pas le même dans les pays destinataires d'Afrique.

Les plus grands flux de déchets exportés d'Europe vers l'Afrique sont les métaux, les textiles et le caoutchouc parmi les catégories traitées par Eurostat qui sont énumérées dans le tableau A-4. Alors que les métaux sont principalement exportés vers l'Égypte et le Maroc, et le caoutchouc vers le Maroc, les textiles sont exportés en grandes quantités vers de nombreux pays différents (des quantités supérieures à 10 000 tonnes sont exportées vers plus de 14 pays, dont 10 sont situés en Afrique de l'Ouest).¹⁹⁸

Tableau A- 4 Importations de déchets par l'Afrique en provenance de l'UE, par flux de déchets

Flux de déchets	Total waste imported in tons
Textiles	590,017
Papier et carton	11,858
Plastique	9,475
Verre	19,831
Biologique	15,962
Minéraux	12,736
Métal	1,327,703
Caoutchouc	279,524
Bois	809
Non spécifié	11,112
Total	2,279,033

Source : Tableau propre basé sur Eurostat (2023) *Échanges de déchets par type de matériau et par partenaire*.

Outre ces flux de déchets de matériaux, l'Afrique est impliquée dans des flux de déchets d'équipements complets: appareils électriques et électroniques, automobiles. Des estimations ont montré qu'environ 550 000 tonnes de déchets électroniques et d'appareils électriques usagés pourraient être expédiés chaque année vers l'Afrique (en particulier le Nigeria) depuis le reste du monde, mais ce chiffre pourrait être plus élevé si l'on tient compte des expéditions illégales.¹⁹⁹ En outre, plus de 1,8 million de tonnes de véhicules hors d'usage sont envoyées en Afrique depuis le reste du monde. Les cinq principaux pays destinataires sont le Nigéria, la Libye, le Kenya, l'Éthiopie et le Ghana.²⁰⁰ En comparaison, l'Europe importe peu de déchets d'Afrique, environ 350 000 tonnes seulement.²⁰¹ Les cinq principaux exportateurs de déchets africains vers l'UE en 2020 sont le Maroc, la Tunisie, l'Afrique du Sud, le Liberia et l'Égypte. Ces pays exportent principalement des déchets métalliques vers l'UE, à l'exception du Liberia, dont la part d'exportation la plus importante est "non spécifiée". Toutefois, le Maroc exporte plus de 5 000 tonnes de déchets textiles et de déchets minéraux, la Tunisie exporte plus de 2 000 tonnes de déchets plastiques et 10 000 tonnes de déchets textiles, et l'Afrique du Sud exporte environ 11 000 tonnes de déchets minéraux vers l'Europe.²⁰²

¹⁹⁸ Ibid.

¹⁹⁹ UNITAR (2023) [Global E-waste Monitor](#)

²⁰⁰ EEB (2023) [Study on items shipped for reuse and Extended Producer Responsibility fees](#)

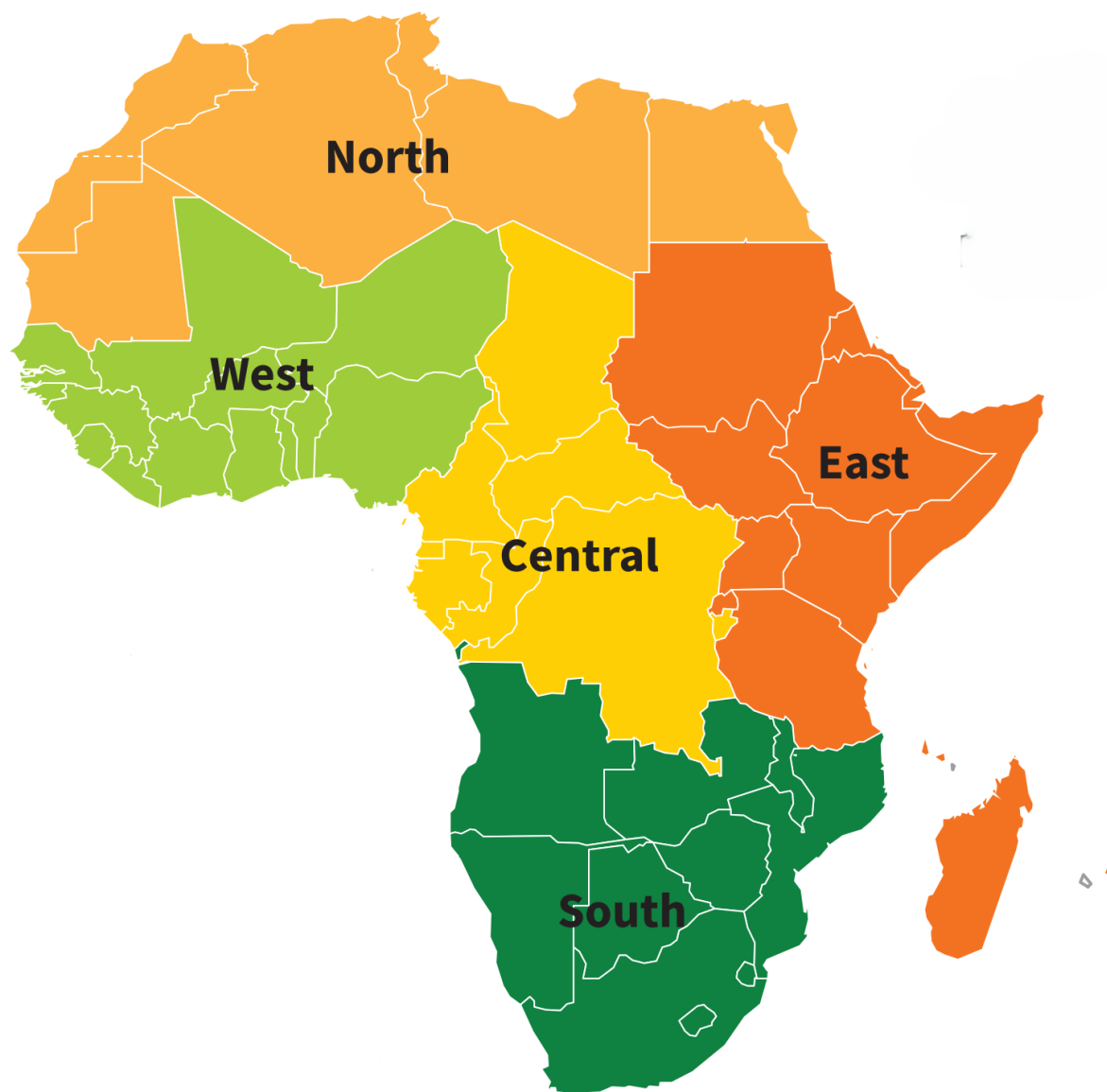
²⁰¹ Propres calculs d'Eurostat (2023) [Trade in waste by type of material and partner](#).

²⁰² Eurostat (2023) [Trade in waste by type of material and partner](#)

ANNEXE B - VUE D'ENSEMBLE DES RÉGIONS

Selon la définition de la Commission de l'Union africaine, les États membres africains sont regroupés en cinq régions, à savoir l'Afrique de l'Est, l'Afrique du Sud, l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique centrale et l'Afrique du Nord, comme l'illustre le graphique B-1.

Graphique B- 1 Cinq régions africaines, selon la définition de la CUA



Source : OCDE (2017) Les six régions de l'Union africaine

Afrique de l'Est

Tableau B- 1 Tableau récapitulatif des principaux points de données pour l'Afrique de l'Est

Points de données	Valeurs
Pays	Comores, Djibouti, Éthiopie, Érythrée, Kenya, Madagascar, Maurice, Rwanda, Seychelles, Somalie, Soudan du Sud, Soudan, Tanzanie et Ouganda.
Population totale	405,534,535
IDH	0.572
Âge médian [années]	22
Taux de chômage [% de la population active totale].	12%
Taux de chômage des jeunes [% de la population active totale des jeunes].	55%
Taux d'alphabétisation des jeunes [% du total des jeunes].	
Croissance du PIB au cours des 5 dernières années [%]	10.71
PIB total [en milliards d'USD]	389
PIB par habitant [USD]	3,194
Contribution sectorielle au PIB (si accessible)	Service
Émissions totales de GES [tonnes de CO ₂ e].	71736
Émissions totales de GES par secteur [tonnes de CO ₂ e].	Énergie (717,36) ; Transports (38,96) ; Fabrication (18,99) ; Agriculture (401,85) ; Procédés industriels (15,36) ; Déchets (24,78) ;
CER	EAC, IGAD, COMESA, COI*
Production de déchets [kg par habitant par an]	210.52
Composition des déchets [% des déchets produits]	Organique (60%) ; plastique (7%) ; verre (4%) ; papier et carton (7%) ; métal (2%) Autre (14%)
Taux de recyclage [% des déchets produits]	
Taux de mise en décharge [% des déchets produits]	56
Taux de collecte [% des déchets produits]	74.15
Taux de collecte [% des déchets produits]	74.15
Accès aux services de boisson de base [% de la population totale].	61.4%
Accès à l'assainissement [% de la population totale]	33
Accès à l'électricité [% de la population totale]	56.97
Top 5 des principaux produits d'importation (2020) ²⁰³	1 : Produits pétroliers ; 2 : Véhicules routiers ; 3 : Céréales, préparations à base de céréales ; 4 : Fer et acier ; 5 : Médicaments, produits pharmaceutiques
Les 5 principaux produits d'exportation (2020) ²⁰⁴	1 : Or, non monétaire à l'exception des minerais ; 2 : Café, thé, cacao, épices ; 3 : Huiles de pétrole et produits dérivés ; 4 : Huile, fruits oléagineux ; 5 : Animaux vivants.

* Ce n'est pas une CER reconnue par l'UA.

Note : Toutes les valeurs sont des moyennes sauf si "total" est écrit. Les données sont extraites des analyses régionales sauf indication contraire.

L'Afrique de l'Est est classée comme la quatrième région en termes de PIB total en Afrique et est la deuxième région la plus peuplée d'Afrique avec plus de 406 millions d'habitants. La population d'Afrique de l'Est est la plus jeune du continent avec un âge médian de 22 ans²⁰⁵ et 45 % des habitants ont moins de 15 ans, tandis que 28 % sont âgés de 15 à 24 ans²⁰⁶. Malheureusement, cette jeune population est confrontée à un défi de taille : des taux de chômage élevés qui atteignent en moyenne 55%. Ces chiffres sont liés à l'indice de développement humain, qui se situe actuellement à une moyenne de 0,572, et

menacent ses perspectives d'amélioration. Malgré ces défis, l'économie de la région connaît une croissance rapide, avec une croissance moyenne du PIB de 10,71 % au cours des cinq dernières années. L'économie de la région est principalement tirée par l'Éthiopie et le Kenya qui, ensemble, représentent plus de la moitié du PIB de la région.²⁰⁷

L'économie de la région d'Afrique de l'Est est dominée par le secteur des services, qui représente 52 % du PIB régional. Les secteurs de l'agriculture, de la sylviculture

²⁰³ UN Comtrade (2023) [Trade Data](#)

²⁰⁴ Ibid.

²⁰⁵ Propres calculs basés sur les données du World Factbook de la CIA.

²⁰⁶ International Republican Institute (2019): [East Africa's Future Hinges on Youth Participation in the Political Process](#)

²⁰⁷ Ibid.

et de la pêche contribuent à hauteur de 21 %²⁰⁸ au PIB régional et emploient environ 53 % de la main-d'œuvre.²⁰⁹ D'autres secteurs, tels que le tourisme (dans le cadre des services) et le textile (dans le cadre de l'industrie), ont une grande importance économique dans certains pays. Le secteur du textile et de la mode est bien développé aux Seychelles et à Djibouti, où sa contribution au PIB national est respectivement de 13 % et de 14,3 %. Au Kenya, en Éthiopie et en Ouganda, les textiles figurent également parmi les dix premiers produits échangés.²¹⁰ Le secteur du tourisme²¹¹ a une grande importance dans des pays tels que les Seychelles, Djibouti et l'île Maurice.

Le secteur agricole est le plus gros émetteur de GES de la région, avec environ 402 Mtonnes de CO₂e en 2019, ce qui représente plus de la moitié des émissions totales (y compris le changement d'affectation des terres et la sylviculture) de la région.²¹² La mauvaise gestion d'autres secteurs, tels que les secteurs des déchets ou du textile, a également un impact significatif sur l'environnement et les établissements (au niveau local) en polluant le sol, les rivières et l'environnement marin. Ce problème se pose particulièrement dans les pays dont les zones côtières sont très peuplées, comme le Kenya, la Somalie, Djibouti, l'Érythrée et la Tanzanie, ainsi que dans les pays insulaires, comme les Comores, l'île Maurice, les Seychelles et Madagascar. D'autres pays comme la Somalie, le Kenya, le Soudan, le Sud-Soudan, l'Éthiopie et la Tanzanie sont également très vulnérables aux inondations, qui sont exacerbées par la mauvaise gestion des déchets. La région de l'Afrique de l'Est produit en moyenne 211 kg de déchets solides municipaux (DSM) par habitant et par an²¹³. La gestion de ces déchets reste inefficace, malgré l'existence de stratégies de gestion des déchets dans différents pays de la région. Les lacunes se situent au niveau du tri à la source, de la collecte et de la valorisation des déchets. Les défis sont principalement liés à la mise en place d'infrastructures appropriées, à l'inclusion du secteur informel et à la coopération avec celui-ci, ainsi qu'à l'élaboration de réglementations adaptées qui puissent être mises en œuvre et appliquées.

Compte tenu des quatre caractéristiques suivantes : (1) une économie régionale en croissance, (2) la population la plus jeune de tout le continent, (3) un IDH comparativement faible et (4) la pollution et la dégradation de l'habitat naturel dues à une mauvaise gestion des déchets et à la production d'émissions de gaz à effet de serre par certains secteurs économiques, la région de l'Afrique de l'Est a la possibilité d'orienter sa population dans une direction positive. Il est essentiel de fonder la transition sur l'intégration des principes de l'économie circulaire dans la vie quotidienne, les politiques et les entreprises - avec le

potentiel qui l'accompagne d'améliorer la santé et le bien-être, et de créer des emplois, s'attaquant ainsi au problème du chômage dans la région.

L'Économie circulaire peut contribuer à relever les défis liés à l'accès à l'eau, à l'assainissement, à l'énergie et à l'électricité. Grâce à des stratégies telles que la réutilisation des eaux usées et la valorisation des déchets organiques, il est possible de produire du biogaz et de le transformer en électricité. Dans des pays de la région tels que le Soudan du Sud et Djibouti, où l'accès à l'électricité est relativement faible, il s'agit d'une stratégie importante à mettre en œuvre. Cela peut fonctionner à petite ou grande échelle, en fournissant aux communautés rurales des services essentiels. Parallèlement, les solutions de traitement de l'eau dans les pays côtiers comme le Kenya peuvent réduire la demande en eau douce, grâce à la fourniture d'eaux grises qui peuvent être utilisées à des fins telles que le nettoyage ou la chasse d'eau. La mise en œuvre de solutions en amont telles que la réparation et la réutilisation et la mise en œuvre de stratégies de régénération est importante pour le développement économique de la région dans les limites de la planète. Cela est particulièrement important pour des pays comme l'Éthiopie et le Kenya, où le secteur agricole contribue de manière significative à l'économie, et pour les autres pays de la région qui sont tirés par les secteurs de l'industrie et des services. Actuellement, un seul pays de la région (le Rwanda) dispose d'un plan d'action pour l'économie circulaire portant sur quatre secteurs prioritaires. Il est important d'avoir une vision et des objectifs pour le pays ainsi que pour la région dans son ensemble afin de concentrer les efforts et les investissements sur les prochaines étapes adéquates.

Cependant, une condition préalable importante à la transition vers l'économie circulaire est une réglementation harmonisée au sein des pays de la région et entre eux, ainsi qu'un leadership et une collaboration au niveau gouvernemental. Pourtant, on n'y accorde pas suffisamment d'attention, en particulier dans les pays confrontés à de graves crises, comme le Soudan ou la Somalie. D'autre part, les CER d'Afrique de l'Est ont pris de grandes initiatives pour stimuler l'économie circulaire. Citons par exemple la stratégie régionale pour la bio économie ou la loi régionale sur le contrôle des matériaux en polyéthylène (2017) de la CAE. En outre, la présence d'un écosystème de parties prenantes décent composé d'initiatives du secteur privé et d'entreprises, d'organisations internationales, d'universités, d'organisations gouvernementales et intergouvernementales ainsi que d'institutions internationales, régionales et nationales fournissant un soutien technique et financier, compense en partie l'instabilité de la gouvernance pour l'instant.

²⁰⁸ Propres calculs basés sur les données ouvertes de la Banque mondiale.

²⁰⁹ Ibid.

²¹⁰ Données extraites des sites web des offices statistiques nationaux.

²¹¹ La contribution au PIB (valeur ajoutée) des hôtels et restaurants est parfois considérée comme une approximation du tourisme, car la contribution du secteur du tourisme au PIB n'est pas calculée de manière cohérente.

²¹² Propres calculs basés sur les données de Climate Watch.

²¹³ Propres calculs basés sur les données de la base de données mondiale What A Waste de la Banque mondiale de 2018 et sur les données collectées dans les Country Snapshots.

Afrique Australe

Tableau B- 2 Tableau récapitulatif des principaux points de données pour l'Afrique australe

Points de données	Valeurs
Pays	Angola, Botswana, Lesotho, Mozambique, Namibie, Afrique du Sud, Eswatini, Zambie, Zimbabwe, Malawi.
Population totale	189,921,791
IDH	0.411
Âge médian [années]	20
Taux de chômage [% de la population active totale].	14.850
Taux de chômage des jeunes [% de la population active totale des jeunes].	26.75
Taux d'alphabétisation des jeunes [% de la population totale des jeunes].	89.1
Croissance du PIB au cours des 5 dernières années [%]	4.88
PIB total [en milliards d'USD]	602.51
PIB par habitant [USD]	2,978.66
Principale contribution sectorielle au PIB (si accessible)	Service (53%)
Émissions totales de GES [Mtonnes de CO2e].	1104.66
Émissions totales de GES par secteur [Mtonnes de CO2e].	Agriculture : 121,58, Procédés industriels : 34,39, Énergie : 581,22 ; Déchets : 39,62, Transport : 82,07, Fabrication/Construction : 50.63
CER	COMESA, SADC, ECCAS
Production de déchets [kg par habitant par an]	146
Composition des déchets [% des déchets produits]	Déchets organiques : 37, Plastiques : 14, Papier et carton : 13 ; Métal : 7 et Verre : 5
Taux de recyclage [% des déchets produits]	s/o
Taux de mise en décharge [% des déchets produits]	s/o
Taux de collecte [% des déchets produits]	s/o
Accès aux services de boisson de base [% de la population totale].	76.23
Accès à l'assainissement [% de la population totale]	49.2
Accès à l'électricité [% de la population totale]	1: Petroleum products and oils; 2: Road vehicles; 3: General industrial machinery nes; 4: Specific transactions not classified; 5: Electrical machinery apparatus, parts nes 1: Non-ferrous metals; 2: Petroleum oils and products; 3: Metalliferous ore, scrap; 4: Road vehicles; 5: Gold, non-monetary excluding ores
Top 5 des principaux produits d'importation (2020) ²¹⁴	1. SADC green Economy strategy
Les 5 principaux produits d'exportation (2020) ²¹⁵	2. The Blue Economy Strategy (SADC) 3. The SADC industrialization strategy 4. Implementation of Circular Economy regulations in the SADC region

Note : Toutes les valeurs sont des moyennes sauf si "total" est écrit. Les données sont extraites des analyses régionales sauf indication contraire.

La région de l'Afrique Australe est la troisième plus grande du continent africain en termes de PIB et est dominée par l'Afrique du Sud. L'économie de la région est dominée par l'exploitation minière, les transports, l'énergie, l'industrie manufacturière, le tourisme et l'agriculture. Par rapport à la région de l'Afrique de l'Est, le PIB de la région croît à un rythme relativement lent. Alors que des pays comme le Malawi ont maintenu un taux de croissance élevé, d'autres pays comme le Lesotho, l'Angola et la Namibie ont vu leur PIB diminuer en moyenne de 6,6 % et 6 % respectivement entre 2017 et 2021.²¹⁶ La contraction de la croissance reflète les mesures d'atténuation de précaution du COVID-19 qui ont

entravé l'activité économique, ainsi que la faible demande extérieure qui a eu un impact négatif sur les industries minières et manufacturières.

La région de l'Afrique Australe est la plus polluée du continent africain, avec une moyenne d'émissions totales, y compris le changement d'affectation des terres et foresterie, de 1 104,66 Mt de CO2 en 2019²¹⁷. Bien que des progrès encourageants soient réalisés en matière de gestion environnementale dans la région, les effets du changement climatique, la dégradation des sols, la déforestation, la perte de biodiversité, la pollution, l'accès insuffisant à l'eau potable et aux services

²¹⁴ UN Comtrade (2023) [Données sur le commerce](#)

²¹⁵ Ibid.

²¹⁶ Propres calculs basés sur les données ouvertes de la Banque mondiale.

²¹⁷ Propres calculs basés sur les données de Climate Watch.

d'assainissement, ainsi que les mauvaises conditions urbaines continuent de menacer l'environnement.

Les principales tendances socio-économiques et environnementales dans la région sont les suivantes : (1) un intérêt croissant pour la diversification des économies des industries extractives dominantes vers la fabrication de biens intermédiaires à valeur ajoutée et de biens d'équipement, (2) des niveaux croissants de commerce intra-régional par la promotion de chaînes de valeur régionales, (3) un taux rapide d'urbanisation couplé au chômage des jeunes, (4) une richesse en ressources naturelles mais de faibles niveaux d'accès à l'eau et à l'énergie, (5) un faible niveau de productivité agricole avec plus de 30 % de pertes après récolte dans l'ensemble de la région, et (6) une pollution élevée due à une gestion insuffisante des déchets et à la production d'émissions de gaz à effet de serre par certains secteurs économiques. La région dispose d'un avantage comparatif pour intégrer les principes de l'économie circulaire afin de parvenir à un développement durable. L'économie circulaire peut contribuer à développer des modèles et des systèmes commerciaux susceptibles de créer des emplois et d'assurer la prospérité économique et le bien-être social.

La région de l'Afrique australe est dotée d'un capital naturel, mais l'impact négatif croissant du changement climatique et le manque d'infrastructures suffisantes menacent la région de pénurie d'eau. Les solutions circulaires peuvent contribuer à régénérer les ressources en eau, en particulier les eaux souterraines, les zones humides et les masses d'eau transfrontalières. L'augmentation des infrastructures municipales de traitement des déchets et des eaux usées, ainsi que des stations d'épuration pour le recyclage et la réutilisation, peut réduire la pression exercée par l'extraction des eaux souterraines. Compte tenu du taux d'industrialisation croissant de la région, l'introduction de la symbiose industrielle peut contribuer à la gestion de l'eau.

La conception de systèmes alimentaires régionaux et de pratiques agricoles intelligentes face au climat, conformément au principe de l'économie circulaire, peut renforcer la sécurité alimentaire et créer des opportunités d'emploi, le secteur agricole étant l'un des plus gros employeurs de la région. La généralisation des meilleures pratiques, comme l'utilisation d'engrais organiques et l'optimisation de l'utilisation d'intrants agricoles tels que les produits agrochimiques à l'aide de la technologie numérique, peuvent constituer la valeur ajoutée de l'adoption d'une Économie circulaire dans la région.

La région dispose d'un bon potentiel de développement des sources d'énergie renouvelables. L'Économie circulaire peut favoriser l'élargissement de l'accès à l'énergie propre et à l'électricité à un prix abordable. Elle peut servir de catalyseur pour libérer des potentiels dans tous les secteurs et à tous les niveaux de la société, qu'il s'agisse d'améliorer les combustibles de cuisson propres, de réduire le gaspillage des subventions énergétiques ou de freiner la pollution atmosphérique mortelle et les émissions de gaz à effet de serre. L'utilisation productive de l'énergie produite

soutiendra davantage le secteur manufacturier et le secteur agricole (utilisation de pompes d'irrigation à énergie solaire, fonctionnement des installations de transformation des produits agricoles, etc.)

En ce qui concerne la gestion, la valorisation et l'optimisation des déchets, le système de gestion des déchets existant dans la plupart des pays d'Afrique australe est sous-développé. Il n'a pas la capacité (réglementaire et infrastructurelle) d'optimiser la collecte, la manutention, le transport, l'élimination et le traitement en fin de vie des flux de déchets particulièrement dangereux. La ségrégation à la source n'est pas pratiquée, ce qui rend difficile la conservation de la valeur des flux de déchets. La mise en place d'installations de traitement des déchets peut créer un système organisé dans lequel les matières premières secondaires peuvent être conservées pour être recyclées, réorientées et réutilisées, par exemple les déchets électroniques. Cela peut créer des opportunités d'affaires et d'emploi. L'intégration de l'économie circulaire dans les stratégies et réglementations existantes en matière de gestion des déchets, par exemple les programmes de REP en Afrique du Sud, peut jouer un rôle clé dans la conception des modèles de production et de gestion des déchets tout au long de la chaîne de valeur. À long terme, ces modèles circulaires favoriseront l'innovation, ce qui permettra d'éliminer ou de réduire la production de déchets et de promouvoir la réutilisation, la réparation, la refabrication et le recyclage.

Le rôle actif des CER, comme la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), dans la région, pour mobiliser des ressources en vue d'élaborer une vision commune entre les États membres, d'harmoniser les réglementations et de faciliter la libéralisation du commerce intérieur, peut faciliter la transition vers l'économie circulaire dans la région. Parmi les exemples existants, citons la stratégie de l'économie verte de la SADC, la stratégie de l'économie bleue et la stratégie d'industrialisation de la SADC. Ces stratégies peuvent aider à identifier les domaines de collaboration en vue d'un partenariat, à identifier les avantages concurrentiels de chaque pays (par exemple, il existe une disparité dans le niveau d'industrialisation et d'inégalité économique dans la région) et à attirer les investissements en engageant le secteur privé et les partenaires de développement puisque l'effet collectif garantira des économies d'échelle.

L'écosystème bien développé des parties prenantes est composé du secteur public (conception de politiques et de réglementations liées à l'EC), du monde universitaire et des groupes de réflexion (réalisation de recherches sectorielles justifiant les avantages et les inconvénients des transitions vers l'économie circulaire dans la région), du secteur privé et des initiatives commerciales tant au niveau des phases de démarrage que des PME, en particulier dans le secteur du recyclage), de la mise en œuvre de programmes par les partenaires de développement en collaboration avec les institutions locales, de la création de fonds d'investissement par les institutions financières locales, autant de tendances positives prometteuses pour une économie circulaire juste, équitable et inclusive dans la région de l'Afrique australe.

Afrique centrale

Tableau B- 3 Tableau récapitulatif des principaux points de données pour l'Afrique centrale

Points de données	Valeurs
Pays	Burundi, Cameroun, République centrafricaine, Tchad, Congo, République démocratique du Congo, Guinée équatoriale, Gabon, Sao Tomé-et-Principe
Population totale	168,315,411
IDH	0.530
Âge médian [années]	19
Taux de chômage [% de la population active totale].	10
Taux de chômage des jeunes [% de la population active totale des jeunes].	12
Taux d'alphabétisation des jeunes [% de la population totale des jeunes].	78.6
Croissance du PIB au cours des 5 dernières années [%]	3.7
PIB total [en milliards d'USD]	164
PIB par habitant [USD]	2,712
Principale contribution sectorielle au PIB (si accessible)	Exploitation minière 18 %, agriculture 13 % et textile 6 %.
Émissions totales de GES [Mtonnes de CO ₂ e].	1030
Émissions totales de GES par secteur [Mtonnes de CO ₂ e].	Changement d'affectation des terres et foresterie : 731, Agriculture : 136, Procédés industriels : 67, Énergie : 64 Déchets : 27, Transport : 9, Fabrication/Construction : 4
Facteurs de pollution les plus urgents	Pollution de l'air par l'incinération des déchets et pollution de l'eau par les déchets plastiques.
CER	CEEAC, COMESA (RDC et Burundi), EAC (Burundi), CEN-SAD (Tchad et RCA), SADC (RDC) et CEMAC* (Gabon, Cameroun, RCA, Tchad, République du Congo et Guinée équatoriale) et COI.
Production de déchets [kg par habitant par an]	173
Composition des déchets [% des déchets produits]	Déchets organiques : 66%, Plastiques : 9 %, papier et carton : 7%, métal : 3% et verre : 2%
Taux de recyclage [% des déchets produits]	10,5 (données uniquement pour le Cameroun, le Congo et la RDC)
Taux de mise en décharge [% des déchets produits]	80
Taux de collecte [% des déchets produits]	62
Accès à un service de boisson de base [% de la population totale].	40
Accès à l'assainissement [% de la population totale]	35
Accès à l'électricité [% de la population totale]	60
Top 5 des principaux produits d'importation (2020) ²¹⁸	1 : Huiles et produits pétroliers ; 2 : Produits manufacturés divers
Les 5 principaux produits d'exportation (2020) ²¹⁹	3 : Véhicules routiers, 4 : Céréales, préparations à base de céréales 5 : Machines pour l'industrie générale nes 1 : Huiles et produits pétroliers, 2 : Métaux non ferreux (par ex. cuivre), 3 : Produits chimiques inorganiques 4 : Minerais métallifères, ferraille et 5 : Liège et bois

* Ce ne sont pas des CER reconnues par l'UA.

Toutes les valeurs sont des moyennes sauf si "total" est écrit. Les données sont extraites des analyses régionales sauf indication contraire.

La région d'Afrique centrale a (1) une économie régionale en croissance, une moyenne de 3,7% de croissance pour les pays au cours des 5 dernières années, (2) un secteur industriel fort qui contribue à 22% du PIB des nations en moyenne, (3) la population la plus jeune de tout le continent avec l'Afrique de l'Ouest à un âge médian de 19 ans, (4) des taux de chômage élevés de 10% en moyenne et (5) de grands problèmes avec les déchets mal gérés et la génération d'émissions de GES de certains secteurs économiques, tels que son secteur d'extraction et d'exploitation minière et le

secteur agricole. En effet, comme l'indique le tableau A-3, l'agriculture est le deuxième pollueur de la région, derrière le changement d'affectation des terres et la sylviculture. Le changement d'affectation des sols est principalement dû à la conversion des forêts en exploitations agricoles et minières. L'énergie est le quatrième émetteur de la région, principalement en raison de l'extraction du pétrole, qui est le premier produit d'exportation de la région, comme le montre le tableau A-3.

²¹⁸ UN Comtrade (2023) [Données sur le commerce](#)

²¹⁹ Ibid.

En raison de ces facteurs, l'application des principes de l'Économie circulaire dans la vie quotidienne des citoyens, dans la politique et dans l'industrie de la région représente une occasion unique pour l'Afrique centrale de réaliser son développement économique sans dégrader son environnement. Cette transition vers une économie circulaire conduira à la création d'emplois, ce qui permettra de relever le défi du chômage massif dans la région. L'Économie circulaire requiert de l'innovation et l'Afrique centrale peut compter sur sa population jeune pour apporter cet état d'esprit novateur. L'Économie circulaire peut limiter l'impact sur l'environnement de ses secteurs économiques les plus importants, tels que l'exploitation minière et l'agro-industrie.

Cependant, la région est confrontée à des obstacles qui pourraient ralentir cette transition. Cinq des neuf pays d'Afrique centrale sont confrontés à l'instabilité politique, ce qui peut entraver la capacité à faire avancer et à appliquer de nouvelles lois sur l'Économie circulaire. De plus, tous les pays dépendent du secteur de l'extraction, ce qui risque de ralentir leurs efforts en matière de circularité. Dans le même temps, le secteur minier offre de grandes possibilités d'intégrer les principes de l'Économie circulaire afin d'optimiser son fonctionnement et de réduire ses impacts. Cependant, il est bon de garder à l'esprit que ce n'est pas leur population qui consomme majoritairement ce qu'ils extraient.

La région est également confrontée à des problèmes d'accès aux services de base d'eau potable, puisque moins de la moitié de la population a accès à ces services (voir tableau 3-10), et d'accès à l'électricité, puisqu'environ 60 % de la population a cet accès en moyenne. L'économie circulaire appliquée au secteur minier, au secteur agro-industriel, au secteur de l'eau, au secteur des plastiques et des déchets peut contribuer à améliorer l'accès à ces services essentiels. La réduction des déchets, et en particulier des plastiques, dans les cours d'eau grâce à une économie circulaire des plastiques peut réduire la pollution des cours d'eau, qui peuvent alors être utilisés pour la boisson. Il est également nécessaire de mettre fin à la pollution des cours d'eau par les déchets chimiques provenant de l'exploitation minière. Le recours à des pratiques agricoles régénératrices et le remplacement des engrais chimiques par des engrais organiques peuvent réduire la pression sur les sources d'eau. Enfin, les déchets organiques du secteur agroalimentaire peuvent être utilisés pour créer de l'énergie et transformés en électricité dans des usines de biogaz anaérobie, réduisant ainsi le fossé de l'accès à l'électricité dans la région.

Comme le montre le tableau A-3, plus de la moitié des déchets produits ne sont pas collectés et la plupart d'entre eux sont soit jetés dans des décharges à ciel ouvert, ce qui entraîne des émissions de gaz à effet de serre, soit brûlés, ce qui entraîne également des émissions de gaz à effet de serre, mais aussi une pollution de l'air. Même les déchets collectés ne sont généralement pas valorisés puisqu'ils finissent pour la plupart dans des décharges.

Les taux de recyclage sont probablement faibles, même si les données sont rares. Au Cameroun et en RDC, les taux de recyclage sont de 0,4 % et 4,9 %. Les taux élevés de mise en décharge peuvent entraîner d'importantes fuites de déchets problématiques tels que les plastiques dans l'environnement, les zones urbaines et les cours d'eau. Cela augmente le risque d'inondations et crée des conditions insalubres. En République centrafricaine, au Tchad, en Guinée équatoriale et au Congo, plus de 5 % de la population est exposée au risque d'inondations aggravées par le plastique. Le plastique non géré exacerbe l'impact des inondations dans la région et entraîne des problèmes d'assainissement (voir le taux d'accès à l'assainissement dans le tableau A-3). Des mécanismes de séparation (y compris la séparation à la source) doivent être mis en œuvre, tandis que la collecte et la valorisation doivent être renforcées. Il n'existe pas de plan d'action en termes de gestion des déchets et d'économie circulaire dans la région, bien que le Tchad et le Cameroun aient exprimé leur intérêt à en développer un. Ces plans sont essentiels pour déterminer les priorités d'un pays en termes de transition vers une économie circulaire. Enfin, il existe un manque criant de données sur la gestion des déchets dans la région, qui doit absolument être comblé pour que ces plans d'action soient basés sur des faits et que les progrès vers les objectifs puissent être contrôlés.

L'harmonisation des politiques est un autre besoin dans la région. La plupart des pays de la région ont interdit les sacs en plastique, mais ces interdictions ne sont pas harmonisées au niveau régional. La CEMAC a souligné la nécessité d'harmoniser les politiques relatives aux déchets dangereux, mais cela n'a pas encore été fait. En outre, l'harmonisation est également essentielle pour d'autres flux de déchets. La CEMAC et la CEEAC peuvent s'inspirer d'initiatives telles que celle de la CAE qui a élaboré un projet de loi sur les matériaux en polyéthylène. Les gouvernements d'Afrique centrale comprennent la gravité du problème de la gestion des déchets et sont soutenus par les organisations internationales et les institutions financières pour s'y attaquer. Cependant, il y a moins de soutien spécifique à l'économie circulaire et presque aucun soutien ciblé sur les quelques entreprises circulaires qui sont situées dans la région. Certaines de ces entreprises, comme Namé Recycling, sont bien établies. La société Namé Recycling est impliquée dans la collecte, le tri et le recyclage des plastiques PET, Polyéthylène Haute Densité (PEHD) et Polyéthylène Basse Densité (PEBD) au Gabon et au Cameroun. Il existe également d'autres initiatives privées moins bien établies mais très prometteuses, telles que Closed Loop System Ventures au Cameroun, qui transforme les déchets organiques en engrais naturel, EcoTech en RDC, qui transforme les déchets plastiques en dalles de pavage, et Bleaglea, également située au Cameroun, qui transforme les résidus métalliques et les déchets d'aluminium en poêles et fours de cuisson. Ces entreprises ont besoin d'un soutien particulier pour être étendues à plusieurs parties du pays et de la région.

Afrique de l'Ouest

Tableau B- 4 Tableau récapitulatif des principaux points de données pour l'Afrique de l'Ouest

Points de données	Valeurs
Pays	Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo
Population totale	413,923,960
IDH	0.509
Âge médian [années]	19
Taux de chômage [% de la population active totale].	4
Taux de chômage des jeunes [% de la population active totale des jeunes].	12
Taux d'alphabétisation des adultes [% de la population totale].	55
Croissance du PIB au cours des 5 dernières années [%]	3.96
PIB total [en milliards d'USD]	724.17
PIB par habitant [USD]	1,247
Principale contribution sectorielle au PIB (si accessible)	Agriculture (28%) ; Hôtels et restaurants (10%) ; Mobilité et transport (7%) ; Télécommunications (6,9%) ; Mines (5%)
Émissions totales de GES [Mtonnes de CO ₂ e].	729.82
Émissions totales de GES par secteur [Mtonnes de CO ₂ e].	Énergie (266.68) ; Agriculture (248.62) ; Changement d'affectation des terres et foresterie (119.50) ; Procédés industriels (44.27) ; Déchets (38.99)
Facteurs de pollution les plus urgents	Pollution due à une mauvaise gestion des déchets, aux sources d'énergie, aux pratiques agricoles
Facteurs de pollution les plus urgents	ECOWAS, West African Economic and Monetary Union*, IOC** (Cabo Verde and Guinea Bissau)
CER	CEDEAO, Union économique et monétaire ouest-africaine
Production de déchets [kg par habitant par an]	159
Composition des déchets [% des déchets produits]	Biologique (40%) ; plastique (7,91%) ; verre (2,53) ; papier et carton (6,33) ; métal (2,12%)
Taux de recyclage [% des déchets produits]	10% (données du Ghana)
Taux de mise en décharge [% des déchets produits]	80 - 90
Taux de collecte [% des déchets produits]	43,5 % (Côte d'Ivoire, Ghana, Togo et Mali)
Accès aux services de boisson de base [% de la population totale].	70
Accès à l'assainissement [% de la population totale]	33
Accès à l'électricité [% de la population totale]	50
Les 5 principaux produits d'importation (2022) ²²⁰	1 : Combustibles minéraux, huiles et produits de leur distillation ; 2 : Machines, appareils mécaniques, réacteurs nucléaires, chaudières ; 3 : Véhicules autres que le matériel roulant des chemins de fer ou des tramways ; 4 : Machines et équipements électriques ; 5 : Céréales. 1 : Combustibles minéraux, huiles et produits de leur distillation ; 2 : Perles naturelles ou de culture/pierres précieuses ; 3 : Cacao ; 4 : Minerais, scories et cendres ; 5 : Caoutchouc.
Les 5 principaux produits d'exportation (2022) ²²¹	

Note : Toutes les valeurs sont des moyennes sauf si "total" est écrit. Les données sont extraites des analyses régionales sauf indication contraire.

²²⁰ Statistiques commerciales de la CEDEAO (2023)

²²¹ Statistiques commerciales de la CEDEAO (2023)

La région de l'Afrique de l'Ouest (1) représente environ 5 % de la population mondiale ; (2) possède la deuxième économie du continent ; (3) a un IDH relativement faible ; et (4) est confrontée à des défis concernant l'accès à l'eau et à l'énergie et la sécurité alimentaire en raison de la pollution et du déclin des ressources environnementales. Bien que la région ne soit pas un émetteur majeur de GES, la poursuite de la croissance démographique et du développement industriel contribuera à l'augmentation des émissions de la région. L'énergie, qui est le secteur qui produit le plus d'émissions, est également un défi important dans la région, puisque seulement la moitié de la population a accès à l'électricité. Dans les zones rurales, cette proportion est estimée à environ 8 % et, dans certains cas, à 1 % seulement.²²²

La poursuite de la dégradation des terres et des sources d'eau par les activités des secteurs de l'agriculture, de l'exploitation minière et de l'énergie peut être atténuée par des pratiques circulaires visant à réduire la pollution et à régénérer la nature, réduisant ainsi le fardeau sur la santé. La population jeune et croissante peut potentiellement bénéficier du développement d'emplois verts. Il s'agit d'un élément important pour améliorer l'IDH et l'économie globale de la région. Bien qu'il existe de nombreux potentiels pour le développement d'une économie circulaire dans la région, les défis liés à l'inadéquation des infrastructures et aux différences de taille et de capacité au sein de la région persistent.

L'économie de la région est largement tributaire du secteur agricole, qui fournit un nombre important d'emplois. Ce secteur est confronté à des problèmes liés aux sources d'eau pour l'irrigation et à la dégradation des sols due à des pratiques agricoles non durables. L'utilisation d'engrais chimiques et d'autres pratiques non durables contribuent également au triple défi de l'alimentation, de l'eau et de la santé. Le secteur agricole peut bénéficier de la mise en œuvre d'une économie circulaire pour améliorer la santé des sols, produire efficacement des denrées alimentaires pour la région et l'exportation et limiter la pollution du secteur. En outre, les déchets organiques générés par le secteur, qui contribuent aux fortes émissions de gaz à effet de serre, peuvent être exploités et valorisés. L'application et la valorisation des déchets organiques peuvent contribuer à la production d'énergie, améliorant ainsi l'accès à l'énergie propre tout en réduisant la pollution et la dégradation de l'environnement. L'impact à long

terme est la régénération des écosystèmes naturels et l'atténuation de l'insécurité alimentaire.

La région reste confrontée à un défi général en matière de gestion des déchets. Bien que le paysage politique de la gestion des déchets puisse être considéré comme relativement développé, des défis persistent en raison de déficiences infrastructurelles, d'une réglementation inadéquate et d'un manque de sensibilisation. Les taux de collecte et de recyclage sont faibles (lorsque les données sont disponibles) et le tri des déchets n'est pas courant, ce qui implique une faible valorisation des déchets collectés. En outre, les déchets collectés finissent la plupart du temps dans des décharges, ce qui contribue au lessivage dans l'environnement et à la pollution des sols et de l'eau qui en résulte. Quant aux déchets non collectés, ils sont mal éliminés dans l'environnement, ce qui contribue également à la pollution. Le manque d'hygiène et les mauvaises pratiques de gestion des déchets, telles que l'incinération à l'air libre, les détritiques et les décharges, sont des causes majeures de problèmes de santé, notamment de paludisme et de choléra.

Le secteur des déchets, qui est l'un des cinq plus gros émetteurs de la région, contient beaucoup de matières organiques, qui sont sous-utilisées. L'augmentation de la teneur en plastique des déchets solides municipaux contribue également aux problèmes d'assainissement et de santé, car ces déchets obstruent les égouts et les voies d'eau et finissent souvent dans l'environnement. La planification et la gestion adéquates du secteur sont entravées par le manque de données.

Pour plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, il existe peu d'informations sur les indicateurs clés qui pourraient soutenir la planification des politiques et informer le développement des infrastructures. Ce manque général de données dans la région affecte la qualité des actions et des solutions proposées et mises en œuvre. La disponibilité de données actuelles et fiables favorisera le développement d'une approche permettant de relever efficacement les défis les plus pressants. En outre, la région pourrait bénéficier d'une meilleure coordination, d'une meilleure collaboration et d'un meilleur alignement des politiques. Cela est particulièrement vrai pour soutenir le commerce et encourager le développement dans tous les pays de la région.

²²² ECOWAS (2022) [ECOWAS Regional Climate Strategy and Action Plan \(2022 – 2030\)](#)

Afrique du Nord

Tableau B- 5 Tableau récapitulatif des principaux points de données pour l'Afrique du Nord

Points de données	Valeurs
Pays	Algérie, Maroc, Tunisie, Egypte, Libye
Population totale	153440147
IDH	0.5
Âge médian [années]	28.8
Taux de chômage [% de la population active totale].	13.3
Taux de chômage des jeunes [% de la population active totale des jeunes].	32.04
Taux d'alphabétisation des jeunes [% de la population totale des jeunes].	92.4
Croissance du PIB au cours des 5 dernières années [%]	11.93
PIB total [en milliards d'USD]	799.56
PIB par habitant [USD]	3 747.10
Principale contribution sectorielle au PIB (si accessible)	Services 53
Émissions totales de GES [Mtonnes de CO ₂ e].	889.84
Émissions totales de GES par secteur [Mtonnes de CO ₂ e].	Énergie (707,23) ; Transports (146,24) ; Industrie manufacturière (69,46) ; Agriculture (67,58) ; Procédés industriels (48,07) ; Déchets (57,53)
Facteurs de pollution les plus urgents	s/o
CER	MENA, AMU, CEDARE
Production de déchets [kg par habitants par an]	266.54
Composition des déchets [% des déchets produits]	Biologique (62%) ; plastique (10%) ; verre (2%) ; papier et carton (9%) ; métal (23%) ; autres (10%)
Taux de recyclage [% des déchets produits]	s/o
Taux de mise en décharge [% des déchets produits]	s/o
Taux de collecte [% des déchets produits]	s/o
Accès aux services de boisson de base [% de la population totale].	96.34
Accès à l'assainissement [% de la population totale]	92.01
Accès à l'électricité [% de la population totale]	93.9
Les 5 principaux produits d'importation	1 : Véhicules routiers ; 2 : Produits pétroliers et huiles ; 3 : Céréales, préparations à base de céréales ; 4 : Appareils et pièces de machines électriques, nda ; 5 : Machines industrielles générales, nda
Les 5 principaux produits d'exportation	1 : Huiles et produits pétroliers ; 2 : Gaz naturel manufacturé ; 3 : Appareils, pièces et accessoires pour machines électriques ; 4 : Légumes et fruits ; 5 : Vêtements et accessoires
CE-related initiatives of RECs	SwitchMed initiative

Note : Toutes les valeurs sont des moyennes sauf si "total" est écrit. Les données sont extraites des analyses régionales sauf indication contraire.

L'Afrique du Nord est la première région du continent. Cela s'explique par le fait que :

- Elle a le PIB par habitant le plus élevé du continent et représente la première économie du continent. Son PIB a augmenté en moyenne de 11,93 % entre 2017 et 2021.
- La région a la population la plus âgée du continent, avec une moyenne d'âge de 28,8 ans. Elle est également la moins peuplée du continent, avec une population totale de 153 440 147 habitants.
- Avec une moyenne de 0,722, l'Afrique du Nord est la région où l'indice de développement humain est le plus élevé du continent.

Cependant, la région est la plus polluante en termes de production de déchets solides municipaux (DSM). Elle produit en moyenne plus de 9 millions de tonnes de déchets solides par an, avec une production par habitant de 266 kg par an. En termes de pollution atmosphérique, elle est la troisième région la plus polluée du continent, avec des émissions totales moyennes, y compris le changement d'affectation des terres et la foresterie, de 889 millions de tonnes de CO₂ en 2019. Le secteur le plus émetteur de GES est celui de l'énergie, avec une production de CO₂ de 707,23 millions de tonnes en 2019. Il est suivi par le secteur des transports avec une production de 146,24 millions de tonnes en 2019. L'industrie manufacturière, l'agriculture, les déchets et les processus industriels suivent dans l'ordre, avec des valeurs de pollution respectives de 69,46 millions de tonnes, 67,58 millions de tonnes, 57,53 millions de tonnes et 48,07 millions de tonnes. Le taux de chômage moyen pour l'ensemble de la population de la région d'Afrique du Nord est de 13,3 %, ce qui en fait la deuxième région la plus touchée par le chômage sur le continent, après l'Afrique australe.

La région de l'Afrique du Nord est dépendante du secteur minier. Pour la plupart des pays de la région, l'économie est basée sur l'exploitation du pétrole. Dans la région, on trouve de grands producteurs, comme l'Algérie, la Libye et l'Égypte. Cependant, ce secteur est très polluant, tant pour les sols qu'en termes de production de CO₂. L'agriculture contribue également à la pollution des sols dans la région. Ce secteur joue un rôle majeur dans la pollution des sols, car l'utilisation de pesticides et d'autres engrais est nocive pour les sols. Les pesticides représentent 19,6 % de la pollution des sols dans la région.

La population d'Afrique du Nord n'est pas confrontée à de nombreux problèmes en termes d'accès aux infrastructures de base, contrairement aux autres régions. Le taux d'accès à l'électricité, à l'eau et à l'assainissement de base est pour tous supérieur à 90%. En Afrique du Nord, la quantité de déchets recyclés est très faible. Cependant, la région continue d'avoir le plus grand pourcentage d'ordures recyclées sur le continent, malgré sa faible activité de recyclage. La collecte d'ordures non triées, lorsque les matières recyclables sont mélangées aux déchets organiques, est utilisée pour justifier les faibles taux de récupération. Le tri des déchets après la collecte est difficile en raison du mélange des matériaux et des contaminations qui en découlent. Par conséquent, une grande partie des déchets qui pourraient être recyclés finissent dans les décharges et les dépotoirs. Depuis les années 1990, des politiques et des lois sur la gestion des déchets ont été élaborées dans toute l'Afrique du Nord. L'Algérie, l'Égypte, la Tunisie et le Maroc ont chacun leur propre plan national de gestion des déchets. Dans tous les pays de la région, il existe des lois et des réglementations spécifiques régissant la gestion et le recyclage des déchets. Seule la Tunisie dispose de règles spécifiques aux produits. Néanmoins, une grande partie de l'Afrique du Nord manque encore de politiques sectorielles, telles que celles concernant les déchets électroniques, les textiles ou les plastiques.

La majorité des initiatives d'économie circulaire se concentrent sur la création de plans d'action nationaux pour le développement durable. Cela a été motivé par l'initiative SwitchMed qui, dans le cadre de son portefeuille d'aide à l'environnement politique, a parrainé la préparation de plans d'action pour la consommation et la production durables en Algérie, en Égypte, en Tunisie et au Maroc. L'initiative tente également de réduire l'impact environnemental de l'industrie et de l'activité des consommateurs tout en contribuant à la création de bons emplois et de possibilités économiques plus vertes. Plusieurs initiatives privées ont été lancées pour contribuer au développement de l'économie circulaire dans la région. Une entreprise industrielle algérienne, Cevital, a adopté des mesures d'économie circulaire, notamment en réduisant les déchets d'emballage et en améliorant l'approvisionnement en matières premières durables. The Coca-Cola Company a dévoilé sa vision d'un monde sans déchets au Maroc en 2018, en se fixant l'objectif audacieux de collecter et de recycler 100 % de tous les emballages d'ici 2030, soit l'équivalent d'une bouteille ou d'une canette pour chaque produit vendu.

ANNEXE C - MÉTHODOLOGIE POUR L'ÉTABLISSEMENT DES PRIORITÉS SECTORIELLES

Pour cette étude, les secteurs économiques les plus importants identifiés pour l'Afrique sont l'agroalimentaire et la pêche, le plastique et l'emballage, la construction, l'électronique et le textile. Pour compléter cette liste de secteurs, il a été choisi d'inclure des secteurs plutôt transversaux tels que l'eau, les déchets, les transports, l'exploitation minière, l'énergie et les transports et la mobilité, ainsi que le tourisme puisque ce secteur est en pleine croissance en Afrique.

Le champ d'application des secteurs est brièvement résumé ci-après :

- **Déchets** : le secteur des déchets englobe toutes les activités liées à la mise en place d'une économie circulaire dans les secteurs verticaux sous-jacents (à l'exception de l'eau). Cela comprend la collecte, le tri, la gestion, le recyclage et le traitement approprié en fin de vie des déchets municipaux et industriels.
- **Eau** : le secteur de l'eau couvre toutes les activités liées au prélèvement (y compris la gestion des ressources en eau), à l'utilisation de l'eau, ainsi qu'à la gestion et au traitement des eaux usées.
- **Plastiques et emballages** : le secteur des plastiques et des emballages englobe toutes les activités liées à la conception, à la production, à l'utilisation et à l'élimination des plastiques, ainsi qu'à l'emballage des principaux types de matériaux, y compris le papier, le verre, les plastiques et les matériaux alternatifs d'origine végétale.
- **Transport et mobilité** : le secteur du transport et de la mobilité couvre toutes les activités liées à la production de moyens de transport, à leur gestion et à leur utilisation, ainsi qu'au traitement des véhicules cassés et inutilisables et de leurs composants.
- **Agroalimentaire et pêche** : le secteur de l'agroalimentaire et de la pêche englobe toutes les activités liées à la production et à la commercialisation des denrées alimentaires ainsi qu'à la gestion des déchets organiques qu'elles génèrent tout au long de leur chaîne de valeur.
- **Électronique** : le secteur de l'électronique

comprend toutes les activités liées à la production de technologies de l'information et des télécommunications et d'autres produits et systèmes électroniques, ainsi qu'à leur utilisation et à la gestion et au traitement de leur fin de vie.

- **Construction** : le secteur de l'environnement bâti couvre toutes les activités liées à la conception et à la construction d'infrastructures et de bâtiments, à leur utilisation et à la fin de vie des matériaux utilisés pour la construction.
- **Tourisme** : le secteur du tourisme englobe toutes les activités menées au service des touristes. Cela inclut notamment la gastronomie et l'hôtellerie, ainsi que le commerce de détail ou la production de déchets dans certains flux de matériaux, tels que les emballages plastiques.
- **Textiles** : le secteur des textiles comprend toutes les activités allant de la production de fils fabriqués à partir de matériaux durables, régénératifs et/ou secondaires, à la fabrication de tissus, à la conception de textiles et d'articles de mode évitant les mélanges difficiles à recycler, à la réparation et à la réutilisation d'articles, jusqu'aux processus innovants de recyclage des déchets textiles.
- **Énergie** : le secteur de l'énergie couvre toutes les activités liées à l'expansion des énergies renouvelables ainsi qu'à la production de sources d'énergie alternatives, telles que le biogaz, issu de la digestion anaérobie de déchets organiques solides et liquides.
- **Exploitation minière** : le secteur minier correspond à toutes les activités liées à l'extraction, au traitement et à la récupération des minéraux.

Il faudrait noter que l'agroalimentaire et la pêche, l'électronique, la construction, le tourisme et le textile sont considérés comme des secteurs verticaux. L'eau, les déchets, le transport et la mobilité, le plastique et l'emballage, l'exploitation minière et l'énergie sont des secteurs horizontaux en raison de leur nature transversale qui joue un rôle essentiel dans les secteurs verticaux et certains autres secteurs horizontaux.

Sur la base de nos conclusions (recherches

documentaires, contributions d'experts nationaux et données de nos travaux antérieurs), une matrice de hiérarchisation a été élaborée afin de déterminer le secteur à privilégier dans chaque région. Cette matrice de priorisation prend en compte trois éléments distincts : l'importance économique d'un secteur, son potentiel d'économie circulaire et son impact environnemental :

- L'importance économique est déterminée en observant la contribution au PIB du secteur, sa contribution à l'emploi et son importance dans l'économie informelle puisque l'économie informelle emploie près de 83% de la main d'œuvre en moyenne en Afrique.²²³
- Le potentiel de l'Économie circulaire est dérivé de l'alignement sur les politiques, du nombre d'entreprises de l'économie circulaire, du

niveau des flux commerciaux et de la part de la composition des déchets.

- L'indicateur d'alignement sur les politiques analyse dans quelle mesure le secteur est couvert par l'économie circulaire ou les politiques liées à l'économie circulaire.
- Enfin, l'impact environnemental est déterminé par les émissions de gaz à effet de serre du secteur et la pollution de l'air, du sol et de l'eau qui y est associée.
- La justification de chaque critère de la matrice de priorisation se trouve ci-dessous.

The rationale for each criterion of the prioritisation matrix can be found below.

Tableau C-1 Description des critères de priorisation

Importance économique	Contribution au PIB	Statistiques provenant de sources internationales ou d'offices statistiques nationaux qui renseignent sur la contribution au PIB d'un certain secteur.
	Contribution à l'emploi	Les données sur l'emploi dans les secteurs permettent de savoir quelle proportion de la main-d'œuvre contribue à un secteur donné et en dépend.
	Importance dans l'économie informelle	Le secteur informel contribue souvent de manière significative au fonctionnement d'un certain secteur qui n'est pas représenté dans les données officielles. Cet indicateur fera référence à des études ou à des informations qualitatives.
Potentiel CE	Alignement sur les politiques	Décrit la présence d'un cadre favorable à l'amélioration de l'économie circulaire dans un certain secteur (sur la base des politiques existantes et de leur mise en œuvre) ainsi que la volonté gouvernementale (qualitative). Pour aller de l'avant dans un secteur donné, il doit y avoir un minimum d'alignement politique.
	Nombre d'entreprises CE	Comprend le nombre d'entreprises opérant dans l'espace CE par rapport à la population totale.
	Part de la composition des déchets	Correspond à la part de l'ensemble des déchets produits (souvent limitée aux DSM), représentant l'opportunité de réduire et de valoriser.
Impacts sur l'environnement	Émissions de GES	Lorsqu'elles sont disponibles, ces données comprennent les émissions de GES relatives et absolues émises par un secteur donné, principalement lors de l'extraction des matières premières nécessaires ou de la production.
	Pollution de l'air, du sol et des masses d'eau	Le cas échéant, il s'agit des aspects de la pollution résultant d'une élimination inappropriée des déchets.
La matrice de priorisation comprend un exercice de classement. Une explication du classement de chaque critère se trouve ci-dessous.		

²²³ ILO (2022) [Informal Economy in Africa: Which Way Forward? Making Policy Responsive, Inclusive and Sustainable](#)

Tableau C-2 Légende du classement : Contribution au PIB

Rang	Description
1	Faible contribution moyenne au PIB, sous-performance par rapport à d'autres secteurs ; ce n'est pas un secteur dont la région dépend.
2	Contribution moyenne au PIB ; portée moyenne par rapport à d'autres secteurs ; important mais pas la pierre angulaire de l'économie de la région
3	Contribution moyenne au PIB exceptionnellement élevée, nettement supérieure à celle des autres secteurs ; essentielle pour le développement économique de la région

Tableau C-3 Légende du classement : contribution à l'emploi

Rang	Description
1	Faible contribution moyenne à l'emploi par rapport à d'autres secteurs
2	Contribution moyenne par rapport aux autres secteurs
3	Contribution moyenne exceptionnellement élevée

Tableau C-4 Légende du classement : importance dans l'économie informelle

Rang	Description
1	Faible contribution à l'économie informelle
2	Contribution moyenne à l'économie informelle
3	Une contribution exceptionnellement élevée à l'économie informelle

Tableau C-5 -Légende du classement : alignement des politiques

Rang	Description
1	Aucune ou très peu de politiques faisant référence à l'économie circulaire ou à la gestion des déchets
2	Certaines politiques existantes en matière de gestion des déchets et d'économie circulaire ne sont pas encore très répandues et/ou leur mise en œuvre/réalisation est faible.
3	Nombreuses politiques d'économie circulaire ou de gestion des déchets et/ou niveau de mise en œuvre moyen à bon.

Tableau C-6 Légende du classement : nombre d'entreprises

Rang	Description
1	Il n'y a pas ou très peu d'entreprises actives dans le secteur des déchets/circulaires.
2	Quelques entreprises de gestion des déchets/circulaires existent dans le secteur, mais elles ne sont pas répandues dans l'ensemble du secteur.
3	Beaucoup d'économie circulaire ou de gestion des déchets par rapport à d'autres secteurs

Tableau C-8 -Légende du classement : part de la composition des déchets

Rang	Description
1	Faible part de la composition des déchets par rapport à d'autres secteurs
2	Part moyenne de la composition des déchets par rapport aux autres secteurs
3	Part élevée de la composition des déchets par rapport à d'autres secteurs

Tableau C-9 Légende du classement : impact sur le climat

Rang	Description
1	Faible part des émissions totales de GES par rapport à d'autres secteurs
2	Part moyenne des émissions totales de GES par rapport aux autres secteurs
3	Part élevée des émissions totales de GES par rapport aux autres secteurs

Tableau C-10 -Légende du classement : impact en termes de pollution

Rank	Description
1	Faible potentiel de réduction des impacts de la pollution de l'air, de l'eau et du sol grâce aux possibilités d'EC
2	Potentiel moyen de réduction des impacts de la pollution de l'air, de l'eau et du sol grâce aux possibilités d'EC
3	Potentiel élevé de réduction des impacts de la pollution de l'air, de l'eau et du sol grâce aux possibilités d'EC

Un exemple de matrice de priorisation a été élaboré pour l'Afrique de l'Est et figure dans le tableau C-10 ci-dessous. Sur la base de cette évaluation, il a été conclu que l'exploitation minière n'était pas un secteur prioritaire en Afrique de l'Est en raison de sa faible importance économique dans la région. En revanche, le tourisme a été considéré comme un secteur prioritaire dans la région en raison de son importance économique et de l'absence d'alignement des politiques autour de ce secteur.

Tableau C- 10 Matrice de priorisation

		Secteurs										
		L'eau	Déchets	Agri-food & fisheries	La construction construction	Textiles	Transport et mobilité	Electronics	Tourisme	Plastics & Packaging	L'énergie	Mining
Importance économique	Contribution au PIB	1	2	3	1	2	2	1	3	2	3	1
	Contribution à l'emploi	1	2	3	1	1	1	1	1	2	2	1
	Importance dans l'économie informelle	1	3	3	3	3	2	2	2	3	1	1
Potentiel CE	Alignement sur les politiques	1	3	1	1	1	2	2	1	3	2	1
	Nombre d'entreprises CE	2	3	2	2	2	3	3	1	3	2	1
	Part de la composition des déchets	/	/	3	1	1	2	1	/	3	1	1
Impacts sur l'environnement	Émissions de GES	NA	2	3	2	2	3	2	1	2	3	1
	Pollution de l'air, du sol et des masses d'eau	2	3	3	1	3	3	3	2	3	3	2
Classement final		1.33	2.43	2.63	1.5	1.88	2.25	1.88	1.58	2.63	2.43	1.28

Ci-dessous une justification des classements donnés dans le cas de l'Afrique de l'Est.

Tableau C-0-11 Justification des classements des secteurs, Afrique de l'Est

Secteur	Critères	Rang	Justifications et résumé des résultats pertinents
L'eau	Contribution au PIB	1	Il n'y a pas suffisamment de données sur la contribution au PIB du secteur de l'eau, mais on s'attend à ce qu'elle soit plutôt faible.
	Contribution à l'emploi	1	Il n'y a pas suffisamment de données sur la contribution du secteur de l'eau à l'emploi, mais on s'attend à ce qu'elle soit également assez faible.
	Importance dans l'économie informelle	1	Les entreprises qui travaillent dans le domaine de la gestion de l'eau et des eaux usées sont essentiellement formelles en raison des machines nécessaires.
	Alignement des politiques	1	Il n'existe que 4 politiques de l'eau liées à l'économie circulaire dans la région.
	Nombre d'entreprises	2	Il existe au moins 9 entreprises circulaires dans la région qui travaillent dans le secteur de l'eau.
	Part de la composition des déchets	/	Il n'existe pas de données permettant d'évaluer la part de la composition des déchets associée aux eaux usées.
	Impact sur le climat	NA	NA
	Impact en termes de pollution	2	Le rejet d'eaux usées non traitées dans l'environnement peut entraîner des niveaux élevés de pollution, en particulier pour les eaux usées provenant d'industries lourdes telles que les producteurs de produits chimiques, les sociétés minières, les cimenteries...
Déchets	Contribution au PIB	2	La contribution du secteur des déchets au PIB est rarement mesurée, mais il est probable qu'elle soit très importante car il s'agit d'un secteur très transversal.
	Contribution à l'emploi	2	Il n'y a pas assez de données sur la contribution à l'emploi du secteur des déchets dans la région. Cependant, il est clair qu'il emploie beaucoup de travailleurs informels.
	Importance dans l'économie informelle	3	Le secteur des déchets est un secteur important pour les travailleurs informels tels que les collecteurs et les ramasseurs de déchets qui travaillent dans les décharges par exemple.
	Alignement des politiques	3	Presque tous les pays d'Afrique de l'Est ont des stratégies de gestion des déchets et tous ont des lois ou des politiques relatives aux déchets. En outre, un certain nombre d'entre eux ont des stratégies ou des lois sur les déchets qui intègrent des aspects de l'économie circulaire. 58 politiques et lois sur les déchets ont été identifiées dans la région.
	Nombre d'entreprises	3	74 entreprises travaillent sur la gestion des déchets et les aspects de l'économie circulaire en Afrique de l'Est. C'est le secteur où la plupart des entreprises ont été identifiées, car de nombreuses entreprises de la région se concentrent sur la collecte, la gestion et le recyclage des déchets.
	Part de la composition des déchets	/	Non pertinent pour ce secteur.
	Impact sur le climat	2	Le secteur des déchets est à l'origine d'un niveau d'émissions significatif, mais bien inférieur à celui de secteurs tels que l'agroalimentaire ou les transports.
	Impact en termes de pollution	3	Lorsqu'ils se répandent dans l'environnement, de nombreux types de déchets peuvent causer des dommages importants aux cours d'eau, aux sols et à l'air. La mauvaise manipulation des déchets, par exemple en les brûlant, peut entraîner une pollution de l'air ayant des répercussions sur la santé des populations situées à proximité du site où ils sont brûlés.
Agroalimentaire et pêche	Contribution au PIB	3	Le secteur agroalimentaire contribue en moyenne à 21 % du PIB des pays de la région. Il s'agit donc d'un des secteurs qui contribue le plus au PIB moyen de la région.
	Contribution à l'emploi	3	Le secteur agroalimentaire est celui qui contribue le plus à l'emploi dans les pays de la région en moyenne, avec environ 50 % de la main-d'œuvre.
	Importance dans l'économie informelle	3	En Afrique de l'Est, les travailleurs agricoles sont pour la plupart des travailleurs informels.
	Alignement des politiques	1	Seules deux politiques nationales liées à l'agriculture et à l'économie circulaire ont été identifiées dans la région. Toutefois, la CAE a élaboré une stratégie de bioéconomie pour ses membres.
	Nombre d'entreprises	2	11 entreprises circulaires ont été identifiées dans le secteur de l'alimentation et de l'agriculture.
	Part de la composition des déchets	3	Les déchets organiques représentent environ 59 % de la composition des déchets municipaux solides en moyenne en Afrique de l'Est, ce qui constitue la part la plus élevée de la composition des déchets.
	Impact sur le climat	3	Le secteur agricole est celui qui produit le plus d'émissions parmi tous les secteurs de l'Afrique de l'Est.
	Impact en termes de pollution	3	L'utilisation d'engrais chimiques dans l'agriculture, qui est courante en Afrique, entraîne la pollution et la dégradation des sols, ainsi que des masses d'eau en raison des fuites de ces produits chimiques. L'économie circulaire, en encourageant l'utilisation d'engrais organiques et, en général, de pratiques agricoles régénératrices, réduit la dégradation des sols.

Secteur	Critères	Rang	Justifications et résumé des résultats pertinents
La construction	Contribution au PIB	1	Le secteur de la construction contribue assez peu au PIB en moyenne dans la région, mais il est en croissance.
	Contribution à l'emploi	1	De même, étant donné qu'il s'agit d'un secteur économique relativement petit, la contribution à l'emploi est également assez faible, mais en croissance.
	Importance dans l'économie informelle	3	En Afrique de l'Est, les travailleurs de la construction sont pour la plupart des travailleurs informels.
	Alignement des politiques	1	Seuls deux pays de la région disposent de politiques s'appliquant au secteur de la construction et liées à l'économie circulaire.
	Nombre d'entreprises	2	2 entreprises qui appliquent les principes circulaires au secteur de la construction ont été identifiées dans le cadre de notre recherche.
	Part de la composition des déchets	1	La part des déchets de construction dans la composition des déchets devrait être faible aujourd'hui, mais augmenter avec l'expansion du secteur.
	Impact sur le climat	2	L'impact actuel de la construction sur le climat est plutôt faible, mais comme le secteur est en pleine expansion, on peut s'attendre à ce que son impact sur le climat augmente également. Cet impact peut être limité par les principes de l'économie circulaire qui soutiennent la réutilisation et la récupération des matériaux de construction.
	Impact en termes de pollution	1	Les impacts actuels de la construction sur la pollution sont plutôt faibles, mais comme le secteur est en expansion, on peut s'attendre à ce qu'ils augmentent de la même manière que l'impact sur le climat. La construction d'infrastructures et de bâtiments implique l'utilisation de produits chimiques qui peuvent polluer les sols et les masses d'eau. La construction nécessite de grandes quantités de matériaux. Les pratiques d'extraction de ces matériaux peuvent polluer les sols et les cours d'eau.
Textiles	Contribution au PIB	2	Le secteur textile contribue en moyenne à 13 % du PIB des pays de la région. Cependant, le textile est un secteur plutôt informel, ce qui signifie que les données ne sont pas disponibles pour tous les pays, mais aussi que la contribution au PIB peut ne pas refléter toutes les activités du secteur.
	Contribution à l'emploi	1	Le secteur textile représente en moyenne 4 % de l'emploi formel dans la région. Cependant, une grande partie des travailleurs du secteur textile en Afrique de l'Est sont des travailleurs informels et ne sont pas pris en compte dans les statistiques.
	Importance dans l'économie informelle	3	En Afrique de l'Est, la réparation des vêtements se fait principalement dans un cadre informel.
	Alignement des politiques	1	Seule une politique sur la mode et les textiles, dans le cadre de la nouvelle législation sur la REP au Kenya, a été élaborée dans la région.
	Nombre d'entreprises	2	9 entreprises appliquant les principes de l'économie circulaire au secteur de la mode et du textile ont été identifiées dans la région. En outre, on s'attend à ce qu'il y ait de nombreuses entreprises informelles travaillant dans les activités de réparation qui ne sont pas prises en compte.
	Part de la composition des déchets	1	On s'attend à ce que les textiles ne représentent qu'une petite partie de la composition des déchets municipaux des résidents d'Afrique de l'Est. Cependant, d'importants flux de textiles, qui finissent pour la plupart en déchets, sont exportés vers certains pays d'Afrique de l'Est.
	Impact sur le climat	2	Globalement, le secteur de la mode et du textile a un impact important et croissant sur le climat. Il n'y a pas de données sur son impact en Afrique de l'Est, mais comme le secteur est en pleine croissance, on s'attend à ce que son impact sur le climat augmente également.
	Impact en termes de pollution	3	Les textiles constituent un problème majeur dans de nombreux pays d'Afrique de l'Est, où des milliers de tonnes sont jetées dans les décharges. Ces textiles contiennent souvent des micro plastiques qui entraînent la pollution des sols et des masses d'eau.
Transport et mobilité	Contribution au PIB	2	Le transport et la mobilité contribuent de manière significative au PIB des pays d'Afrique de l'Est, avec une contribution d'environ 11 % en moyenne. Toutefois, cette contribution est nettement inférieure à celle d'autres secteurs tels que l'agriculture.
	Contribution à l'emploi	1	L'emploi dans le secteur des transports et de la mobilité est plutôt faible, avec environ 2,3 %. Toutefois, ces données ne sont pas disponibles pour de nombreux pays.
	Importance dans l'économie informelle	2	Il y a beaucoup de motos et de voitures-taxis dans les villes, qui sont pour la plupart des travailleurs informels. Le reste du secteur est dominé par des emplois plus formels.
	Alignement des politiques	2	Plusieurs pays d'Afrique de l'Est interdisent l'importation de véhicules d'occasion.
	Nombre d'entreprises	3	La réutilisation et la réparation de voitures et d'autres moyens de transport sont des pratiques courantes en Afrique de l'Est, mais elles se font le plus souvent dans un cadre informel.
	Part de la composition des déchets	2	La réutilisation et la réparation des voitures et autres moyens de transport est une pratique courante en Afrique de l'Est, ce qui signifie que peu de ces véhicules et de leurs matériaux sont gaspillés. Cependant, de nombreux véhicules usagés sont exportés de l'UE vers certains pays de la région tels que le Kenya, l'Éthiopie, la Tanzanie et l'île Maurice, où plus de 250 000 véhicules usagés sont exportés chaque année.
	Impact sur le climat	3	Le secteur des transports et de la mobilité est le 3 rd secteur le plus polluant en Afrique.
	Impact en termes de pollution	3	La plupart des Africains utilisent des voitures ou des motos pour se déplacer. Ces véhicules, essentiellement thermiques en Afrique, entraînent des niveaux élevés de pollution de l'air dans les villes, en particulier dans les villes congestionnées telles que Nairobi, Addis Abeba...

Secteur	Critères	Rang	Justifications et résumé des résultats pertinents
Électronique	Contribution au PIB	1	On manque de données sur la contribution des TIC et de l'électronique au PIB de la région, mais les données disponibles indiquent une contribution plutôt faible (2,6 %).
	Contribution à l'emploi	1	On manque de données sur la contribution de ce secteur à l'emploi.
	Importance dans l'économie informelle	2	La réparation d'articles électroniques est une activité importante en Afrique de l'Est et est principalement effectuée par des travailleurs informels. Le reste du secteur devrait être dominé par des acteurs formels.
	Alignement des politiques	2	9 politiques visant à soutenir l'application des principes de l'économie circulaire à l'électronique sont en place en Afrique de l'Est. La plupart d'entre elles sont des législations sur la REP.
	Nombre d'entreprises	3	Dans le secteur des TIC et de l'électronique, 11 entreprises ont été identifiées comme appliquant les principes de l'économie circulaire. Cependant, on s'attend à ce que beaucoup d'autres entreprises soient informelles, en particulier celles qui travaillent avec des réparations, et qui ne sont pas couvertes par ce nombre.
	Part de la composition des déchets	1	La part des déchets électroniques devrait être relativement faible, mais en augmentation.
	Impact sur le climat	1	Il n'existe pas de données sur les émissions liées à ce secteur, mais elles devraient être assez faibles.
	Impact en termes de pollution	3	Certains des composants utilisés dans les EEE sont très dangereux et peuvent provoquer des intoxications et des pollutions s'ils ne sont pas gérés correctement.
Tourisme	Contribution au PIB	3	Le tourisme est un secteur économique essentiel pour plusieurs pays d'Afrique de l'Est. Le secteur de l'hôtellerie et de la restauration a été utilisé comme proxy car la contribution du tourisme au PIB n'a pas été calculée dans la plupart des pays. La contribution au PIB du secteur de l'hôtellerie et de la restauration était de 15 % en moyenne dans la région.
	Contribution à l'emploi	1	Il n'y a pas suffisamment de données sur la contribution de ce secteur à l'emploi, mais ces données indiquent des niveaux plutôt faibles (2,2 %).
	Importance dans l'économie informelle	2	On s'attend à ce qu'il y ait un nombre important de travailleurs dans ce secteur. Toutefois, les travailleurs informels ne sont probablement pas aussi nombreux que dans le secteur de la gestion des déchets, par exemple.
	Alignement des politiques	1	Seules deux politiques liées au tourisme et à l'économie circulaire ont été identifiées.
	Nombre d'entreprises	1	Les entreprises actives dans le secteur du tourisme peuvent s'intéresser à l'économie circulaire, mais il s'agit généralement de leur première priorité.
	Part de la composition des déchets	/	Non pertinent car il s'agit d'une question transversale qui n'est pas liée à un flux de déchets spécifique.
	Impact sur le climat	1	Les émissions liées au secteur du tourisme ne sont pas clairement définies.
	Impact en termes de pollution	2	Le secteur du tourisme peut entraîner une pollution coûteuse des réserves naturelles par différents types de déchets, en particulier des déchets plastiques, si les touristes sont autorisés à accéder à ces réserves.
Plastiques et emballages	Contribution au PIB	2	Il n'y a pas d'indication sur la contribution du secteur des plastiques et de l'emballage. Toutefois, on s'attend à ce qu'il ait une contribution significative, même si elle n'est probablement pas aussi élevée que celle du secteur agricole.
	Contribution à l'emploi	2	Il n'y a pas d'indication sur la contribution du secteur du plastique et de l'emballage à l'emploi formel. Cependant, on s'attend à ce qu'il ait une contribution significative, même si elle n'est probablement pas aussi élevée que celle du secteur agricole.
	Importance dans l'économie informelle	3	On s'attend à ce qu'un grand nombre de travailleurs informels soient impliqués dans le secteur des plastiques, en particulier au stade de la fin de vie et dans le processus de collecte.
	Alignement des politiques	3	25 politiques relatives aux plastiques et emballages et à l'économie circulaire ont été identifiées. Il s'agit d'un secteur bien couvert par les politiques.
	Nombre d'entreprises	3	26 entreprises ont été identifiées comme appliquant les principes de l'économie circulaire au secteur des plastiques et des emballages. Cependant, de nombreuses entreprises informelles sont impliquées dans ce secteur, et le nombre réel d'entreprises devrait donc être beaucoup plus élevé.
	Part de la composition des déchets	3	Les déchets plastiques représentent 10 % des déchets municipaux solides produits. Il s'agit du deuxième flux de déchets le plus important en Afrique de l'Est, après les déchets organiques.
	Impact sur le climat	2	L'impact du secteur des plastiques et de l'emballage sur le climat n'a pas été mesuré en Afrique de l'Est. Cependant, comme la plupart des plastiques sont aujourd'hui fabriqués à partir de combustibles fossiles, les impacts devraient être significatifs.
	Impact en termes de pollution	3	Les déchets plastiques générés contribuent de manière significative à la pollution des masses d'eau et ont un impact sur la vie marine. Ce phénomène a été observé par la présence de microplastiques dans l'eau et la vie aquatique. Les déchets plastiques contribuent également à boucher les canaux d'eau, provoquant des inondations et entraînant des crises de santé publique. On peut donc en déduire que l'amélioration de l'accès à des sources d'eau sûres et améliorées réduira la production de déchets plastiques.

Secteur	Critères	Rang	Justifications et résumé des résultats pertinents
L'énergie	Contribution au PIB	3	Il n'existe pas de données sur la contribution au PIB du secteur de l'énergie en Afrique de l'Est. Cependant, les produits pétroliers sont le 3rd plus grand produit d'exportation en Afrique de l'Est.
	Contribution à l'emploi	2	Le secteur de l'énergie n'est pas un secteur à forte intensité de main-d'œuvre. Il devrait donc avoir une contribution moyenne à l'emploi, bien que les données manquent.
	Importance dans l'économie informelle	1	Le secteur de l'énergie se compose principalement d'emplois formels.
	Alignement des politiques	2	De nombreuses politiques et stratégies liées aux énergies renouvelables ont été élaborées en Afrique de l'Est, mais la plupart d'entre elles ne couvrent pas toute l'étendue d'une économie circulaire pour le secteur de l'énergie.
	Nombre d'entreprises	2	Au moins trois entreprises ont été identifiées comme appliquant les aspects de l'économie circulaire au secteur de l'énergie. Cependant, beaucoup plus d'entreprises sont impliquées dans le secteur des énergies renouvelables en Afrique de l'Est.
	Part de la composition des déchets	1	Le secteur de l'énergie produit peu de déchets aujourd'hui, mais en produira beaucoup plus à l'avenir, lorsque les équipements renouvelables arriveront en fin de vie.
	Impact sur le climat	3	Le secteur de l'énergie est le 2nd secteur le plus polluant en Afrique de l'Est, avec environ 16 % des émissions annuelles totales de la région.
	Impact en termes de pollution	2	L'Afrique de l'Est dépend fortement des biocarburants comme source d'énergie. En l'absence de normes strictes, les risques de pollution atmosphérique liés à la combustion du bois peuvent être élevés.
Exploitation minière	Contribution au PIB	1	Le secteur minier n'a pas une contribution économique majeure au PIB des pays d'Afrique de l'Est en moyenne (3,6 %).
	Contribution à l'emploi	1	Le secteur minier ne contribue pas beaucoup à l'emploi dans les pays d'Afrique de l'Est, avec une moyenne de 0,8 % de l'emploi total.
	Importance dans l'économie informelle	1	Sa contribution au PIB n'étant pas élevée, son importance dans l'économie informelle n'est probablement pas aussi grande que dans d'autres régions.
	Alignement des politiques	1	Les pays d'Afrique de l'Est ne disposent d'aucune politique en matière d'économie circulaire dans le secteur minier.
	Nombre d'entreprises	1	Aucune entreprise impliquée dans une économie circulaire pour l'exploitation minière n'a été identifiée.
	Part de la composition des déchets	1	Il n'y a pas d'indication sur la part des produits miniers dans la composition des déchets, mais on suppose qu'elle est plutôt faible en raison de sa faible importance économique.
	Impact sur le climat	1	Il n'existe aucune indication sur les émissions de GES dans le secteur minier en Afrique de l'Est. Cependant, on suppose qu'elles sont plutôt faibles en raison de leur faible importance économique.
	Impact en termes de pollution	2	Bien que les activités minières soient peu nombreuses en Afrique de l'Est, le secteur minier est très polluant, notamment en raison des rejets de produits chimiques dans l'environnement.

Les États membres peuvent adopter une approche similaire à celle employée ici pour la définition des priorités sectorielles lorsqu'ils élaborent leurs propres Plans d'Action Nationaux en faveur de l'Économie circulaire.

ANNEXE D - INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LE SECTEUR DE LA GESTION DES DÉCHETS EN AFRIQUE

Production de déchets

En 2019, le continent a généré près de 21,5 millions de tonnes²²⁴ de déchets solides municipaux (DSM). Cependant, le continent africain génère le moins de déchets solides municipaux par rapport au reste du monde. L'Afrique du Nord génère le plus de DSM sur le continent, avec plus de 9 millions de tonnes de DSM en 2018. C'est la seule région du continent qui produit plus de 4 millions de tonnes.²²⁵ À elle seule, elle génère plus de DSM que l'Afrique de l'Est, l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Ouest réunies. À l'inverse, l'Afrique centrale génère le moins de DSM en Afrique, avec une production de 2,5 millions de tonnes de DSM en 2018.

Composition des déchets

En termes de composition des déchets, les déchets organiques sont les plus constitutifs des déchets solides municipaux. En Afrique du Nord, ils représentent 62% du total des déchets produits. Dans les autres régions, la composition des déchets organiques varie entre 30 et 60% - Est (60%) ; Ouest (40%) ; Centre (66%) ; et Afrique australe (37%). En Afrique du Sud, le métal (16,9 %) constitue la deuxième fraction la plus importante des déchets, ce

qui implique un potentiel de recyclage des métaux dans le pays. De même, 60 % des déchets produits au Mozambique sont des déchets organiques, ce qui en fait le plus grand producteur de déchets organiques de la région et montre donc un potentiel pour le développement d'installations de traitement des déchets organiques.²²⁶

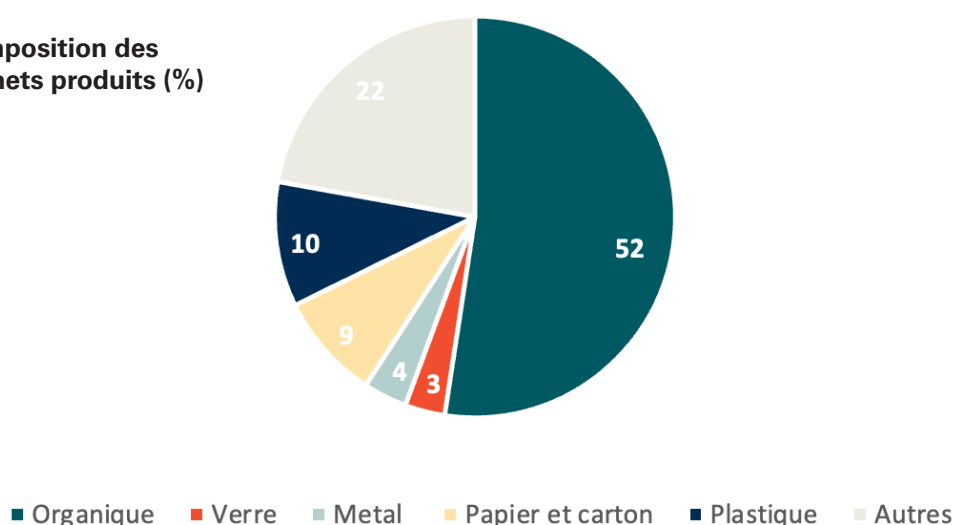
La composition moyenne des déchets en Afrique est illustrée dans la Graphique 2-10. Les déchets plastiques constituent un flux de déchets problématique puisque la quantité de débris plastiques qui se sont déversés dans l'océan sur la côte de l'Afrique de l'Ouest a été estimée à environ 400 000 tonnes en 2010 dans la région. Selon les prévisions, cette quantité devrait atteindre environ 1 200 000 tonnes en 2025 dans un scénario de maintien du statu quo.

Valorisation des déchets

La valorisation des déchets est faible en Afrique et doit être augmentée. Cependant, davantage de données doivent être collectées pour comprendre pourquoi elle est si faible. Certaines des données disponibles sur le recyclage et la collecte des déchets sont présentées dans le tableau D-1. Elles sont accompagnées d'objectifs gouvernementaux. Le besoin d'objectifs associés aux données est nécessaire pour le suivi des interventions politiques en matière de gestion des déchets.

Chiffre 0 1 Composition moyenne des déchets en Afrique, 2018 [%]

Composition des
déchets produits (%)



Source : Propres calculs basés sur les données de la base de données mondiale What A Waste de la Banque mondiale de 2018.

²²⁴ Propres calculs basés sur les données de la base de données mondiale What A Waste de la Banque mondiale de 2018 et sur les données collectées dans les Country Snapshots.

²²⁵ Ibid.

²²⁶ Ibid.

Tableau D-1 Aperçu des taux de valorisation des déchets dans quelques pays d'Afrique

Pays	Taux de recouvrement	Target collection rate	Recycling rate	Political goal for recycling
Rwanda	80%	95%	10%	n/a
Sénégal	55% (Formel) 80% (Informel)	95%	n/a	n/a
Maroc	85%	95%	12%	20 % d'ici 2020
Afrique du Sud	61%	95%	11%	n/a
Égypte	60% (Moyenne)	95%	4% (20% pour MWS)	80 % d'ici 2026 (MSW)
Kenya	50%	95%	10%	n/a
Ghana	44%	75%	n/a	n/a

Source : Trinomics et al : Trinomics et al. (2020) AU-Europe Collaboration on Circular Economy - country reports.

Initiatives commerciales dans le domaine de la gestion des déchets

On observe une tendance émergente d'initiatives commerciales qui s'engagent dans la collecte des déchets ainsi que dans la valorisation des matériaux de déchets. Dans certains cas, les déchets collectés dans le cadre de petites initiatives informelles sont souvent vendus à des entreprises privées pour être traités. Dans d'autres cas, ils sont traités par le secteur informel et directement vendus sur le marché. C'est ainsi que de nombreuses petites entreprises et initiatives voient le jour en Afrique, comme Mr Green Africa au Kenya. Elles recyclent les déchets et vendent sur le marché des matériaux de recyclage prétraités dont l'impact social et environnemental est traçable (plastique commercialisé équitablement). Si, pour certains déchets, il existe clairement une opportunité économique sous-jacente, comme pour les métaux précieux ou les plastiques recyclables, il est encore possible de rendre ces modèles commerciaux plus viables et plus attrayants, ce qui jouera un rôle important dans la résolution du problème des déchets en Afrique.

Outre les initiatives des petites entreprises et des entreprises locales, de plus en plus d'entreprises

privées (internationales) en Afrique s'impliquent dans le recyclage des déchets et des sous-produits qu'elles produisent. Ainsi, nombre d'entre elles fabriquent des produits moins polluants et recyclables. Ceci afin de limiter la pollution causée par leurs produits et leurs dépenses ainsi que pour leur image. Coca-Cola en est un exemple. En 2018, la Coca-Cola Company a annoncé sa vision World Without Waste, qui s'engage sur un objectif ambitieux, à savoir collecter et recycler l'équivalent d'une bouteille ou d'une canette pour chaque bouteille ou canette vendue d'ici 2030, en atteignant un taux de collecte et de recyclage de 100 % de tous leurs emballages. L'objectif est également de faire en sorte que tous les emballages soient recyclables à 100 % d'ici 2025 et que les bouteilles en PET soient fabriquées en moyenne à partir de 50 % de matériaux recyclés.²²⁷

Il est important de disposer de diverses initiatives visant à gérer, valoriser et prévenir les déchets pour relever le défi des déchets en Afrique dans toutes ses dimensions. Il est également essentiel de stimuler la collaboration entre ces initiatives afin de rompre avec l'habitude commune de travailler en vase clos et d'exploiter ainsi des synergies commerciales prometteuses.

ANNEXE E - DESCRIPTION DE LA STRATÉGIE DE LA CAE EN MATIÈRE DE BIO ÉCONOMIE

Un secteur agroalimentaire circulaire peut s'appuyer sur les stratégies de bio économie qui ont été élaborées par les États membres et par la CAE, par exemple. La CAE a adopté la stratégie régionale de bio économie pour l'Afrique de l'Est 2021/2022 à 2031/2032 en juin 2022. Cette stratégie vise à "renforcer la transformation des économies et à placer l'innovation dans les produits et processus biosourcés au centre, avec une économie circulaire biosourcée comme cadre d'organisation". Elle aborde quatre domaines thématiques, à savoir la sécurité alimentaire et l'agriculture durable, la santé et le bien-être, l'énergie durable et le développement industriel biosourcé, et propose plusieurs actions pour ces domaines thématiques qui sont considérés comme essentiels pour un secteur agroalimentaire circulaire.²²⁸ Le tableau E-1 présente une vue d'ensemble des domaines thématiques et des solutions associées.

²²⁷ Coca-Cola et ses partenaires d'embouteillage ont investi à ce jour plus de 5 millions de dollars US pour lutter contre la pollution plastique en Afrique.

²²⁸ EAC (2022) [The East African Regional Bioeconomy Strategy 2021/2022 to 2031/2032](#)

Tableau E 1 Domaines thématiques et solutions circulaires associées dans la stratégie de bio économie de la CAE

Domaine thématique	Solution circulaire
Sécurité alimentaire et agriculture durable	Intrants agricoles biosourcés : Soutenir et améliorer la production agricole durable grâce à la croissance des intrants agricoles biosourcés (par exemple, les bio pesticides et les biofertilisants) produits dans la région.
Développement de l'industrie biosourcée	- Matériaux d'emballage biologiques et biodégradables : Développer les capacités de fabrication de matériaux d'emballage biologique normalisés, ainsi que les systèmes réglementaires et l'infrastructure appropriés ; - Matériaux de construction biosourcés : Transformer l'industrie locale de la construction en une industrie à faible émission de carbone et intelligente sur le plan climatique, basée sur des matériaux de construction renouvelables produits localement ; - Fibres textiles biosourcées : parvenir à une industrie des fibres textiles plus productive et plus durable, complétée par la production d'une gamme de fibres textiles générées à partir de déchets agricoles locaux.
Énergie durable	- Briquettes et granulés de biomasse comme alternative au charbon de bois et au bois de chauffage : Promouvoir les initiatives de production de briquettes et de granulés bioénergétiques à partir de déchets afin de réduire considérablement l'utilisation non durable du bois de chauffage ; - Production de biogaz à partir de déchets organiques : Stimuler et soutenir l'adoption des technologies du biogaz dans la région pour un usage domestique et industriel.

Source : EAC (2022) The East African Regional Bioeconomy Strategy 2021/2022 to 2031/2032 (Stratégie régionale de bio économie pour l'Afrique de l'Est 2021/2022 à 2031/2032).

ANNEXE F - MEILLEURES PRATIQUES CIRCULAIRES POUR LES ACTIONS PROPOSÉES

A circular agri-food sector can be built upon bioeconomy strategies that have been developed by Member States and by the EAC for example. The EAC adopted The East African Regional Bioeconomy Strategy 2021/2022 to 2031/2032 in June 2022. The strategy aims to “enhance the transformation of economies and place innovation in bio-based products and processes at the centre, with a biobased circular economy as the organising framework”. It addresses four thematic areas which are food security and sustainable agriculture, health and wellbeing, sustainable L'énergie and bio-based industrial development and suggests several actions for these thematic areas which are considered as key for a circular agri-food sector. An overview of the thematic areas and associated solutions can be found in Table 4-1.

L'eau

Objectif 2	Mise en place et développement d'infrastructures et de services naturels pour la consommation d'eau douce et l'assainissement de l'eau, y compris les systèmes de récupération
Acteurs	États membres
Action	Promouvoir les technologies circulaires accompagnées adaptées aux environnements où l'eau est rare, par exemple dans les écoles et les communautés isolées/pauvres.
Meilleure pratique 1	Le projet ACTUATE est un projet pilote mis en œuvre au Nigeria et au Ghana par l'Université de Lancaster. Le projet encourage l'adoption de la technologie des digesteurs anaérobies dans les communautés, promouvant ainsi les principes circulaires et améliorant l'assainissement.
Meilleure pratique 2	Les toilettes produisent de l'énergie dans le plus grand quartier informel d'Afrique de l'Est Two Deux bio-centres ont été inaugurés à Kibera, au Kenya. Les bio-centres sont des installations sanitaires composées de toilettes avec des zones séparées pour les femmes et les hommes. Les déchets organiques générés par ces installations sont transformés en biogaz grâce à un “digesteur” (un compartiment souterrain étanche). Le gaz produit fournit de l'énergie à une petite cuisine située au niveau du sol. Les installations utilisent une quantité minimale d'eau - un litre seulement, contre cinq ou six pour des toilettes standard, ce qui permet non seulement de produire de l'énergie, mais aussi d'économiser l'eau.

Objectif 3	Promotion de l'utilisation efficace de l'eau, de sa réutilisation et de l'élimination adéquate des eaux usées auprès des consommateurs et de l'industrie
Acteurs	États membres
Action	Lancer des initiatives visant à promouvoir l'utilisation rationnelle et la réutilisation de l'eau, en s'adressant aux consommateurs et aux industries pour qu'ils adoptent des approches actives en matière de conservation de l'eau et de réduction des eaux usées.
Meilleure pratique 1	En 2001, la ville de Windhoek, en Namibie, a signé un accord pour améliorer le traitement de l'eau et augmenter la capacité de production d'eau potable à partir du barrage de Goreangab et de la station d'épuration de Gammas. L'eau est traitée selon des normes strictes et répond aujourd'hui à 35 % des besoins en eau potable de la ville et de sa zone métropolitaine, approvisionnant près de 400 000 personnes avec une capacité de 21 000 m³ par jour.

Déchets

Objectif 1	Renforcer les cadres politiques et stratégiques sur l'économie circulaire et aligner les politiques liées à la gestion des déchets
Acteurs	États membres
Action	Veiller à ce que les déchets dangereux soient traités de manière appropriée dans des sites centralisés ou décentralisés (dépendamment de la faisabilité et de l'acceptabilité de la population) par du personnel spécialisé, équipé et formé.
Meilleure pratique 1	En Afrique du Sud, EnviroServe apporte son soutien à la gestion des déchets dans l'industrie automobile en fournissant des services qui garantissent que les déchets du secteur sont manipulés et traités de manière appropriée, ce qui permet de réduire les déchets dangereux destinés aux décharges.
Action	Faire appliquer les réglementations et les politiques en matière de gestion des déchets et renforcer les capacités des organismes chargés de l'application de la réglementation (capacité d'application et compréhension du concept d'EC).
Meilleure pratique 1	Feuille de route de la Côte d'Ivoire sur les flux de déchets. 3 flux de déchets ont été sélectionnés : les plastiques, les déchets organiques et les déchets d'équipements électriques et électroniques.

Objectif 2	Continuer à investir dans des infrastructures permettant la circulation et le traitement adéquat et sûr des déchets et des ressources secondaires.
Acteurs	États membres
Action	En collaboration avec des partenaires internationaux, investir dans le développement des infrastructures de collecte, de transfert et de traitement des déchets.
Meilleure pratique 1	Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et l'Agence de Protection de l'Environnement, en partenariat avec le Centre National de Production Propre du Ghana dans le cadre du projet Switch Africa Green au Ghana, ont mis en œuvre un projet sur les déchets électroniques et élaboré le modèle de déchets électroniques du Ghana qui a servi de base à la loi sur le contrôle et la gestion des déchets dangereux et électroniques (2016). Cela a conduit le gouvernement du Ghana à préparer la mise en place d'une usine de recyclage des déchets électroniques à Agbogbloshie.
Action	Concevoir des réseaux et infrastructures de logistique inversée au niveau national et régional afin de capter la valeur, l'élimination appropriée, les activités de refabrication et de remise à neuf des produits obsolètes inutilisés et mis au rebut.
Meilleure pratique 1	Recyclage et réutilisation du verre (Afrique du Sud) L'Afrique du Sud consomme plus de 3,1 millions de tonnes de verre par an (soit 4,5 % de l'ensemble des déchets), dont les deux tiers sont réutilisables et peuvent être détournés de la mise en décharge. En 2005, la Glass Recycling Company (TGRC) a été créée dans le cadre d'un protocole d'accord avec le ministère de l'environnement, devenant ainsi l'organisation officielle d'Afrique du Sud pour la promotion du recyclage du verre.
Meilleure pratique 2	Une entreprise recycle environ 4 000 tonnes de déchets de papier et de carton par mois (Kenya) Kamongo Waste Paper Company est une entreprise kenyane de collecte et de traitement des déchets de papier qui fonctionne de manière entièrement automatisée.

Objectif 4	Renforcer et soutenir le secteur informel afin qu'il soit mieux reconnu et qu'il joue un rôle plus important dans les activités de gestion et de recyclage des déchets
Acteurs	États membres
Action	Promouvoir et soutenir la création de coopératives, de coalitions ou de réseaux du secteur informel à différents niveaux géographiques afin de réduire la marginalisation sociale, d'améliorer l'efficacité économique et donc la position dans la chaîne de valeur économique, et de permettre des partenariats avec les municipalités et d'autres parties prenantes.
Meilleure pratique 1	L'association des taxis et tricycles Borla et l'association des ramasseurs de déchets Kpone à Accra, au Ghana, assurent la représentation nécessaire du secteur informel lorsqu'elles s'adressent aux autorités locales et aux régulateurs au nom de leurs membres. Dans la région métropolitaine d'Accra, plus de 400 exploitants de taxis Borla sont enregistrés par l'Assemblée métropolitaine, qui contrôle et réglemente leurs activités.
Meilleure pratique 2	Les Zabbaleen, ou collecteurs d'ordures en porte-à-porte au Caire, exercent cette activité depuis plus de 80 ans et collectent aujourd'hui entre 50 et 60 % des déchets de la ville. Les Zabbaleen comptent plus de 50 000 entreprises de traitement des déchets, 150 000 collecteurs, trieurs, marchands et chauffeurs de camion, qui réutilisent/recyclent 80 % des matériaux qu'ils collectent. Un nouveau programme de récupération des emballages, soutenu par le gouvernement, a été mis en place afin de mettre leurs compétences au service de la lutte contre la crise du plastique et de mieux rémunérer leurs efforts. Conformément à ce plan, une méthode de crédit inversé sera utilisée pour payer électroniquement les collecteurs, les trieurs, les négociants et les transformateurs pour chaque lot collecté et transféré pour recyclage. Grâce à sa loi sur la gestion des déchets pour 2020, le ministère de l'environnement offrira également une protection sociale aux collecteurs d'ordures informels d'Égypte.

L'énergie

Objectif 1	Renforcer les mesures de décarbonisation et d'efficacité énergétique, et encourager l'incorporation de composants d'énergie renouvelable dans l'industrie, le commerce de détail et les consommateurs
Acteurs	États membres
Action	En collaboration avec les instituts de recherche, intensifier la recherche et le développement dans le domaine des technologies liées aux énergies renouvelables.
Meilleure pratique 1	Le programme de soutien à l'énergie au Nigeria est cofinancé par le ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement et par l'Union européenne. Il fournit des services consultatifs essentiels en matière de politique et de gestion de l'énergie au Nigeria. Dans le cadre de ce programme, les partenaires créent un environnement favorable aux énergies renouvelables et aux investissements dans le domaine de l'énergie, soutiennent le développement des capacités par des formations, fournissent des informations sur le marché qui sont étayées par des données afin d'améliorer la planification, et mettent en place un réseau durable pour l'accès aux énergies renouvelables.

Objectif 1	Production d'énergie et d'électricité à partir de déchets organiques solides et liquides
Acteurs	États membres
Action	En collaboration avec des bailleurs de fonds nationaux et internationaux, investir dans des infrastructures et des installations centralisées capables de maximiser la production d'électricité à partir de déchets organiques solides et liquides afin de soutenir la transition propre et durable à grande échelle.
Meilleure pratique 1	L'usine de recyclage Safisana au Ghana a été mise en service en 2017 dans la région du Grand Accra et est la première usine de valorisation énergétique des déchets en Afrique de l'Ouest. L'usine a utilisé les déchets organiques des marchés et les déchets fécaux des communautés environnantes pour générer de l'électricité et produire des engrais organiques. L'installation génère 600 MWh et 286 000 kg d'engrais organiques par an.

Agroalimentaire et pêche

Objectif 3	Promouvoir les innovations et les solutions locales qui sont régénératrices et valorisent les déchets organiques provenant des exploitations agricoles, des pêcheries et des villes
Acteurs	États membres
Action	Promouvoir et soutenir le développement et l'utilisation d'alternatives au polystyrène pour le stockage du poisson et l'incorporation de systèmes de refroidissement fonctionnant à l'énergie solaire.
Meilleure pratique 1	Cold Hubs est une initiative nigériane qui fournit aux agriculteurs des stations frigorifiques alimentées par l'énergie solaire. Ce modèle permet de réduire les pertes après récolte et d'augmenter les revenus des agriculteurs.

Action	Décourager la mise en décharge des déchets organiques par le biais de la fiscalité lorsque d'autres options de valorisation sont disponibles.
Meilleure pratique 1	La production de biochar intégrée dans la stratégie climatique du Cameroun. Le Cameroun est devenu le premier pays au monde à intégrer la production industrielle de biochar dans sa stratégie climatique et de développement durable.

La construction

Objectif 2	Promouvoir et stimuler l'utilisation de matériaux de construction secondaires, durables et circulaires
Acteurs	États membres
Action	Imposer la démolition sélective obligatoire sur les sites de démolition.
Meilleure pratique 1	Eco Brixx, en Ouganda, valorise les plastiques recyclés pour fabriquer divers produits de construction, tels qu'un pavé composite plastique-sable innovant, qui s'est avéré plus solide, plus léger et plus durable que le béton.
Meilleure pratique 2	ECOTECH commercialise un liant de construction à base de déchets plastiques. Elle fabrique des pavés autobloquants, multicolores et multiformes à base de déchets plastiques recyclés.

Transport et mobilité

Objectif 2	Promotion de modes de transport efficaces, propres, modernes et basés sur le service plutôt que sur la propriété
Acteurs	États membres
Action	En collaboration avec les villes, encourager les transports publics de masse utilisant des énergies propres, comme les trains et les véhicules électriques, ainsi que la mobilité légère, comme la marche et le vélo, y compris en encourageant les systèmes de partage de vélos.
Meilleure pratique 1	La région de l'Afrique de l'Est montre la voie vers un système de transport public plus écologique et plus durable. Au Kenya, BasiGo dispose de 19 véhicules électriques transportant des passagers à travers Nairobi. Un rapport sur l'e-mobilité en 2023 de Kenya Power estime qu'il y a plus de 1 350 véhicules électriques sur les routes kenyanes, dont 62 % sont des motocyclettes. ²²⁹ Des vélos électriques utilisés comme taxis ont également été testés en Ouganda dans le cadre du projet africain de vélos électriques. La Tanzanie compte actuellement au moins 5 000 véhicules électriques et 11 entreprises d'e-mobilité, tandis que le Rwanda compte environ 900 véhicules électriques sur ses routes et l'Ouganda neuf entreprises d'e-mobilité.
Objectif 3	Assurer une gestion adéquate des produits et des matériaux en ce qui concerne l'utilisation, la réutilisation et le recyclage des véhicules et aligner les réglementations sur les importations
Acteurs	États membres
Action	Réglementer l'importation de véhicules d'occasion afin de s'assurer qu'ils respectent des normes élevées en matière d'environnement et de sécurité, par exemple en introduisant des interdictions spécifiques pour les véhicules d'occasion.
Meilleure pratique 1	Dans la sous-région de la CEDEAO, 15 pays ont adopté une directive sur les véhicules pour des normes d'émission équivalentes à Euro 4/IV, la première réglementation régionale harmonisée pour les véhicules neufs et d'occasion en Afrique. Les pays d'Afrique de l'Est ont proposé une norme d'émission harmonisée équivalente à Euro 4/IV pour les véhicules neufs et d'occasion, légers et lourds.

²²⁹ Annie Njanja (2023) [Le transport public est le moteur du secteur des VE au Kenya](#)

Emballages et plastiques

Objectif 2	Garantir des systèmes de gestion des déchets capables de traiter les emballages de manière circulaire
Acteurs	États membres
Action	En collaboration avec le secteur privé et informel, accroître la collecte et la gestion des déchets plastiques en développant des mécanismes financiers, tels que les systèmes de REP ou de dépôt, et en soutenant les systèmes de collecte décentralisés.
Best practice 1	L'Alliance pour le recyclage des aliments et des boissons (Food and Beverage Recycling Alliance, FBRA) a été créée en tant qu'organisation volontaire de responsabilité des producteurs pour le secteur des aliments et des boissons au Nigeria. Parmi les membres de l'alliance figurent de grandes entreprises de produits de consommation. Cette coopération stratégique lance des programmes de sensibilisation du public et des campagnes et soutient les initiatives de collecte et de recyclage.

Électronique

Objectif 1	Harmonisation, alignement et renforcement de la politique dans la région, en ce qui concerne la réglementation du traitement des grandes quantités de déchets électroniques
Acteurs	États membres
Action	Elaborer des réglementations nationales en matière de REP et mettre en place des organisations de responsabilité des producteurs (ORP) en étroite collaboration avec le secteur privé, tout en examinant les meilleures pratiques.
Meilleure pratique 1	L'EPRON (E-waste Producer Responsibility Organisation Nigeria), fondée au Nigeria par les fabricants de produits électriques et électroniques, est chargée de la bonne gestion des déchets électroniques et collabore avec les producteurs et les consommateurs. Les membres d'EPRON sont tenus de respecter le programme national de REP et l'organisation encourage la responsabilité en fin de vie par le biais d'un programme de rachat/récupération et de recyclage des déchets électroniques.
Action	Etablir des politiques de produits, par exemple des politiques d'efficacité énergétique pour certains produits électroniques, et les combiner avec des contrôles douaniers accrus.
Meilleure pratique 1	Par exemple, le Conseil des entreprises de la SADC et la plateforme Africa RISE sur l'économie circulaire et la responsabilité élargie des producteurs (REP), un outil régional de REP conçu pour révolutionner la gestion des déchets et les pratiques commerciales durables dans la région de la SADC.
Meilleure pratique 2	Égypte : Améliorer la gestion des 3DE grâce à l'application mobile e-Tadweer En Egypte, il est désormais interdit de jeter les déchets électroniques dans les poubelles ordinaires. Le gouvernement égyptien a pris cette mesure pour améliorer la gestion et surtout le recyclage.

Textiles

Objectif 1	Soutenir et promouvoir un secteur textile circulaire par des politiques sur l'importation de textiles de seconde main et des incitations pour les initiatives circulaires
Acteurs	États membres
Action	Encourager la croissance de l'industrie circulaire du textile et de l'habillement en augmentant la capacité de collecte et de recyclage des textiles.
Meilleure pratique 1	Des organisations comme Africa Collect Textiles (ACT), au Kenya, déploient un nouveau modèle pour a) collecter et redistribuer les vêtements usagés en Afrique afin de fournir aux communautés à faibles revenus des tenues décentes mais abordables et b) jeter les bases d'une industrie de la mode circulaire, en préparant de grandes quantités de matériaux triés, adaptés à la réutilisation, à l'upcycling et au recyclage.

Objectif 3	Réduire les déchets et la pollution générés par le secteur du textile et de l'habillement, à partir de la production locale
Acteurs	États membres
Action	Soutenir les marchés locaux de la revente et de la réparation par le biais d'initiatives de renforcement des capacités (telles que la formation des tailleurs locaux).
Meilleure pratique 1	Interdictions de produits (textiles) : Certains pays, comme le Rwanda, ont interdit l'importation de vêtements usagés afin de promouvoir l'industrie locale de l'habillement et du textile.

Éducation et développement des capacités

Objectif 1	Améliorer l'apprentissage, harmoniser la compréhension et renforcer la sensibilisation par le biais de programmes d'études sur l'économie circulaire et de programmes de formation sectoriels
Acteurs	États membres
Action	Avec l'EFTP, collaborer avec le secteur informel et les coopératives de femmes pour mettre en place des formations sur mesure.
Best practice 1	L'African Leadership University au Rwanda forme actuellement des étudiants et des professionnels en Afrique à l'économie circulaire par le biais de cours, d'entreprises étudiantes circulaires et de la création de nouvelles connaissances sur l'économie circulaire par le biais d'une recherche axée sur l'impact.

Objectif 2	Soutenir l'esprit d'entreprise et l'emploi circulaire
Acteurs	États membres
Action	Soutenir les centres d'affaires circulaires qui offrent un développement des capacités pour les PME afin de développer des projets d'économie circulaire susceptibles d'être financés.
Meilleure pratique 1	L'initiative SwitchMed vise à mettre en place une économie circulaire en Afrique du Nord (Égypte, Maroc, Tunisie, Algérie), en créant un environnement politique favorable et en facilitant l'échange d'informations entre les secteurs privés et les principales parties prenantes. Il s'agit donc de soutenir le développement des entrepreneurs de l'économie circulaire.

Finance et soutien aux entreprises

Objectif 1	Améliorer et soutenir la viabilité financière des entreprises circulaires grâce à de nouveaux services/mécanismes/instruments financiers et à l'alignement des normes sur les caractéristiques des investissements circulaires
Acteurs	États membres
Action 1	En collaboration avec les banques et les investisseurs directs étrangers (IFD), intégrer les principes de l'économie circulaire dans leurs stratégies de mobilisation des recettes/capitaux, établir des politiques de crédit et des procédures de prêt proactives en matière d'économie circulaire, et gérer et déboursier des fonds pour des solutions d'économie circulaire.
Meilleure pratique 1	En 2019, Acorn Holdings a émis une obligation verte certifiée Climate Bonds de 40 millions USD sur cinq ans. Il s'agissait de la première obligation verte émise au Kenya, qui a également été la première organisation non gouvernementale en Afrique à être notée par Moody's.
Action 2	En collaboration avec les banques, mettre au point des instruments financiers novateurs et éprouvés, notamment le cofinancement, le financement mixte et les systèmes de garantie pour réduire les risques, afin de permettre aux jeunes entreprises et aux MPME prometteuses de passer à l'échelle supérieure.
Meilleure pratique 1	La Banque de développement d'Afrique australe (DBSA) dispose d'un fonds vert de 500 millions de ZAR qui cible les initiatives à petite échelle qui soutiennent la transition vers une économie verte. Par le biais de ce fonds, la DBSA fournit des fonds d'investissement et une assistance technique. Le financement prend la forme de subventions récupérables et de dettes. Cette dernière comprend la dette mezzanine.

Objectif 3	Faire progresser les mécanismes financiers publics afin de créer des conditions de concurrence équitables pour les entreprises circulaires
Acteurs	États membres
Action	Consacrer un certain pourcentage des budgets des projets publics à des projets/fonds d'EC afin de démontrer la viabilité des entreprises d'EC et d'instaurer la confiance à leur égard (le secteur public étant le chef de file).
Meilleure pratique 1	En 2022, le Ghana a lancé une exonération fiscale de 5 ans pour les entreprises qui utilisent des sous-produits du cacao dérivés de fèves de cacao de qualité inférieure, des coques de cacao et d'autres déchets de cacao comme principal intrant de production.
Meilleure pratique 2	La Banque de développement du Rwanda accorde des prêts à faible taux d'intérêt au secteur agricole. Les taux sont encore plus bas si le projet est performant.

ANNEXE G - SOURCES DE FINANCEMENT EXTERNES

Tableau G- 1 Fonds privés (par présence dans le ou les États membres)

État membre	Source de financement privée	Description
Kenya	Banque d'investissement	Equity Bank a mis en place des programmes et des produits de financement verts visant à soutenir les entreprises et les initiatives qui promeuvent les principes de l'économie circulaire. La banque propose des prêts, des subventions et des ressources financières aux entreprises impliquées dans des secteurs durables tels que les énergies renouvelables, la gestion des déchets, le recyclage et l'agriculture durable. En fournissant un accès au capital, Equity Bank permet à ces entreprises d'investir dans des pratiques circulaires, d'innover et de contribuer au développement global d'une économie circulaire au Kenya.
Tanzanie	Banque CRDB	
Maroc	Caisse de Dépôt et de Gestion	
Afrique du Sud	Absa Bank	Absa est l'un des plus grands groupes bancaires d'Afrique du Sud et a intégré le développement durable dans sa stratégie commerciale. Elle propose des options de financement vertes et a soutenu des projets qui promeuvent les pratiques durables et l'économie circulaire.
Nigéria	Zenith Bank	Zenith Bank, l'une des plus grandes banques du Nigéria, s'est développée dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest. Elle propose des solutions de financement pour des projets qui s'inscrivent dans le cadre de l'Économie circulaire et a intégré la durabilité dans ses pratiques commerciales. Elle a soutenu des campagnes en faveur d'infrastructures durables, de la gestion des déchets et des énergies renouvelables.

Tableau G- 2 Sources de financement régionales

Source de financement régionale	Description
Banque de développement de l'Afrique de l'Est (EADB)	La BDAE fournit une assistance financière et technique aux entreprises de la Communauté de l'Afrique de l'Est. Elle fournit des financements à long terme dans cinq domaines : le changement climatique, la sécurité alimentaire, les infrastructures, l'intégration régionale et le développement des compétences. Elle pourrait soutenir des projets d'économie circulaire contribuant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à l'amélioration de la sécurité alimentaire. Son travail sur les infrastructures et les capacités régionales peut soutenir la mise en œuvre régionale du plan d'action en Afrique de l'Est.
Banque ouest-africaine de développement (BOAD)	La BOAD soutient financièrement des projets des secteurs privé et public en Afrique de l'Ouest. Ses investissements sont axés sur les infrastructures, l'amélioration des moyens de subsistance en milieu rural, la production d'énergie et l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets. Elle est donc bien placée pour investir dans des projets d'économie circulaire portant sur l'énergie et les infrastructures dans la région de l'Afrique de l'Ouest. La BOAD offre également une assistance financière aux PME.
Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC)	La BIDC est l'institution financière de développement de la CEDEAO. Elle offre un soutien financier aux acteurs publics et privés de la région. Elle a financé le développement d'infrastructures publiques et soutient à la fois les PME prometteuses et les entreprises établies.

Tableau G- 3 Sources de financement continentales

Source de financement continentale	Description
Facilité pour l'économie circulaire en Afrique - ACEF	L'ACEF est une initiative de la BAD, du gouvernement finlandais, de SITRA et du Fonds de développement nordique visant à créer un fonds de 4 millions d'euros pour soutenir le développement circulaire au sein des États membres régionaux. L'intervention du fonds est principalement axée sur le développement des capacités institutionnelles et le soutien au secteur privé par le biais du développement des compétences.
Banque africaine de développement - BAD	Comme indiqué plus haut, la BAD propose, par l'intermédiaire de l'ACEF, un développement des capacités institutionnelles aux gouvernements et un soutien au secteur privé par le biais du développement des compétences. Toutefois, pour la mise en œuvre de ce plan d'action, d'importants investissements en infrastructures sont nécessaires dans divers secteurs. Il est donc possible de créer un fonds au sein de la BAD (potentiellement au sein de l'ACEF) dédié au développement des infrastructures pour la transition vers une économie circulaire. Ce fonds pourrait mobiliser des financements de gouvernements étrangers tels que l'UE, la Norvège, les États-Unis, le Japon et la Chine, qui investissent massivement dans les infrastructures africaines.
Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD) Fonds pour le changement climatique	Le Fonds UA-NEPAD pour le changement climatique offre une assistance financière et technique aux États membres de l'UA et aux CER afin d'améliorer leur résilience au changement climatique. Dans ce cadre, il peut soutenir des activités d'économie circulaire qui ont des effets bénéfiques sur la biodiversité et/ou le changement climatique, en particulier dans le secteur agricole.

Tableau G- 4 Cartographie des sources de financement internationales

Source de financement internationale	Description
Gouvernements et délégations étrangères	L'aide des gouvernements étrangers et des délégations est généralement divisée en deux catégories : les subventions et les prêts. En 2018, les subventions représentaient environ 2 % des recettes publiques, mais une baisse a été observée au fil du temps. Les subventions reçues des gouvernements étrangers contribuent à la croissance des secteurs et des infrastructures. Les gouvernements étrangers et les délégations telles que la Délégation de l'UE, le gouvernement du Canada, le gouvernement du Royaume des Pays-Bas, la GIZ et d'autres ont soutenu le développement d'une économie circulaire par le biais d'un financement spécifique à un projet. Les subventions reçues peuvent être utilisées pour soutenir le développement économique jusqu'au stade de l'autosuffisance, conformément à la charte "Ghana Beyond Aid". Le soutien financier des gouvernements étrangers pourrait également prendre la forme d'une conversion de la dette en faveur du développement. La conversion de la dette pour le développement consiste à remettre ou à restructurer la dette extérieure d'un pays en échange d'investissements spécifiques dans le domaine du développement. Dans ce cas, il pourrait s'agir d'investissements dans des projets d'Économie circulaire. On pourrait parler de "conversion de la dette en faveur de l'économie circulaire".
Organisations à but non lucratif (ex. Fondation Bill et Melinda Gates)	Des organisations à but non lucratif telles que la Fondation Bill et Melinda Gates et la Fondation Ikea soutiennent les économies en développement en leur apportant des financements pour la réalisation des ODD. La Fondation Bill et Melinda Gates collabore et investit aux côtés des gouvernements et du secteur privé dans la région subsaharienne dans le domaine des technologies innovantes afin d'accélérer la mise en place de solutions d'assainissement gérées en toute sécurité, en particulier dans les zones d'habitat informel. La Fondation soutient également le développement de politiques, de recherches et de données. La Fondation Ikea a participé à des projets liés à la circularité dans les systèmes alimentaires (par exemple au Rwanda).
Marchés internationaux des capitaux	Les obligations vertes sont des instruments financiers destinés spécifiquement à des projets liés au climat et à l'environnement. Les obligations bleues sont des instruments similaires mais axés sur la protection et la conservation des écosystèmes marins. Associés à d'autres initiatives, ces instruments de dette peuvent être utilisés pour encourager les investissements dans l'Économie circulaire. Des obligations bleues ont été émises au Cap-Vert, tandis que des obligations vertes ont été émises par la BAD, l'Afrique du Sud, le Maroc et le Nigéria.
Banques de développement (ex : Banque mondiale, SFI, FMI)	Les banques internationales de développement permettent d'accéder au financement pour le développement d'infrastructures à grande échelle. Les offres de prêts à des conditions préférentielles réduisent également le fardeau du remboursement pour le gouvernement. Grâce à la stratégie "Ghana Beyond Aid", cette catégorie de financement peut être utilisée pour financer des projets à forte intensité de capital ayant le potentiel d'être autosuffisants pour soutenir le remboursement.
Institutions des Nations unies (PNUE, PNUD et ONUDI)	Le PNUE est l'autorité mondiale en matière d'environnement et fournit des ressources pour les programmes environnementaux, ce qui en fait un partenaire viable pour soutenir les différents objectifs et actions de cette feuille de route et de ce plan d'action.
Mécanisme de financement des villes C40 de la GIZ	L'objectif de cette facilité est de faciliter l'accès au financement pour les projets d'atténuation du changement climatique et de résilience dans les villes. Grâce au financement de multiples partenaires, la facilité comble le fossé entre les villes et la finance et fournit une assistance technique qui aboutit à des propositions de projets bancables.

Programme de micro financements du FME	Le programme finance des initiatives communautaires sur des thèmes spécifiques qui ont été développés pour s'aligner sur les objectifs stratégiques à long terme de l'entreprise. Les fonds sont disponibles jusqu'à concurrence de 250 000 dollars américains pour les MPME afin qu'elles en tirent profit pour leur croissance.
Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures (EU-AITF)	L'EU-AITF a été créée par la Commission européenne et plusieurs États membres de l'UE pour soutenir la réduction de la pauvreté et la croissance économique des pays africains. Elle accorde des subventions pour des projets d'infrastructure transfrontaliers et nationaux dans les domaines de l'énergie, des transports, de l'eau et des TIC, ainsi que pour des projets relatifs aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique. Il pourrait ainsi répondre aux besoins en infrastructures pour la transition circulaire des secteurs de l'énergie, des transports, de l'eau et de l'électronique.
Investissements directs étrangers (IDE)	Les IDE consistent en l'acquisition d'un actif dans un pays étranger, ce qui permet à l'acheteur d'obtenir un contrôle immédiat et direct sur l'actif. Les IDE pourraient être attirés par les États membres africains pour des projets nécessitant d'importants investissements en capital, tels que des installations de recyclage ou des bio digesteurs anaérobies.
Fond Vert pour le Climat (FVC)	Le Fonds vert pour le climat (FVC) est un élément essentiel de l'accord historique de Paris - c'est le plus grand fonds climatique au monde, mandaté pour aider les pays en développement à relever et à réaliser leurs ambitions en matière de contributions déterminées au niveau national (CDN) vers des voies à faibles émissions et résilientes au changement climatique.
Fond pour l'Adaptation	Le Fonds d'adaptation est un instrument financier créé dans le cadre de la CCNUCC et de son protocole de Kyoto (PK) pour financer des projets et des programmes d'adaptation concrets dans les pays en développement parties au PK, afin de réduire les effets néfastes du changement climatique sur les communautés, les pays et les secteurs. Le Fonds est financé par une partie des recettes provenant des activités de projet du mécanisme de développement propre (MDP) ainsi que par des engagements volontaires de gouvernements contributeurs et de contributeurs non gouvernementaux ou individuels. La part des recettes provenant du MDP s'élève à 2 % des unités de réduction certifiée des émissions (URCE) délivrées pour une activité de projet MDP.cinq pays parties au PK, dans le but de réduire les effets néfastes du changement climatique sur les communautés, les pays et les secteurs. Le Fonds est financé par une partie des recettes provenant des activités de projet du mécanisme pour un développement propre (MDP) ainsi que par les engagements volontaires des gouvernements contributeurs et des contributeurs non gouvernementaux ou individuels. La part des recettes provenant du MDP s'élève à 2 % des unités de réduction certifiée des émissions (URCE) délivrées dans le cadre d'une activité de projet MDP.

ANNEXE H - MATRICE DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE

Secteurs	No	Objectifs et actions	Parties prenantes	Thème d'action	Court terme (1 - 2 ans)		Moyen terme (3 à 5 ans)			Long terme (6-10 ans)				
					Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Année 7	Année 8	Année 9	Year 10
L'eau	1	Renforcer les cadres politiques aux niveaux continental, régional et national afin de créer un environnement favorable à l'eau en tant que ressource et à l'assainissement.												
	1.1	Élaborer un document d'orientation politique continental et régional pour aider les États membres à concevoir et à mettre en œuvre des cadres nationaux sur la manière de mettre en œuvre et d'aborder la circularité dans la gestion des ressources en eau et l'assainissement de l'eau.	AUC, RECs	Gouvernance et capacité										
	1.2	Réexaminer les politiques et stratégies existantes en matière d'assainissement et de gestion des ressources en eau afin d'y intégrer la circularité et de renforcer l'application de ces cadres.	EM	Juridique										
	2	Mise en place et développement d'infrastructures et de services naturels pour la consommation d'eau douce et l'assainissement de l'eau, y compris les systèmes de récupération												

Secteurs	No	Objectifs et actions	Parties prenantes	Thème d'action	Court terme (1 - 2 ans)		Moyen terme (3 à 5 ans)			Long terme (6-10 ans)				
L'eau	2.1	Promouvoir les projets nationaux d'infrastructures d'eau et d'assainissement qui intègrent les principes de circularité auprès des bailleurs de fonds internationaux (actifs au niveau continental).	CUA	Infrastructures et finances										
	2.2	Identifier, documenter et promouvoir les études de cas régionales et les meilleures pratiques en matière d'infrastructures d'approvisionnement en eau et d'assainissement, y compris les technologies intelligentes.	CER	Infrastructures et finances										
	2.3	Promouvoir des technologies circulaires adaptées aux environnements où l'accès à l'eau est difficile, par exemple dans les écoles et les communautés isolées/pauvres.	EM	Infrastructures et finances										
	2.4	Identifier de meilleures technologies de collecte de l'eau et des infrastructures de stockage de l'eau, y compris des technologies de collecte de l'eau et des pratiques de gestion indigènes, afin d'assurer la disponibilité de l'eau dans les régions souffrant de pénurie d'eau.	EM	Infrastructures et finances										
	3	Promotion de l'utilisation efficace de l'eau, de sa réutilisation et de l'élimination adéquate des eaux usées auprès des consommateurs et de l'industrie												
	3.1	Lancer des initiatives visant à promouvoir l'utilisation rationnelle et la réutilisation de l'eau, en s'adressant aux consommateurs et aux industries pour qu'ils adoptent des approches actives en matière de conservation de l'eau et de réduction des eaux usées.	EM	Gouvernance et capacité										
	3.2	Renforcer l'application (et les capacités de contrôle) des normes de production propre et économe en ressources (y compris le traitement et l'élimination des eaux usées) dans le secteur manufacturier et à promouvoir des concepts tels que la symbiose industrielle	EM	Gouvernance et capacité										
	3.3	Promouvoir des systèmes de gestion de l'eau intelligents qui peuvent améliorer les systèmes de contrôle de l'utilisation stratégique de l'eau et les protocoles de stockage, en intégrant les technologies numériques aux technologies traditionnelles pour contrôler la qualité de l'eau, la quantité d'eau, l'efficacité de l'irrigation, la détection des fuites, la pression et le débit, les écosystèmes, les inondations, les sécheresses, etc.	CER	Infrastructures et finances										
	3.4	En collaboration avec les États membres, doivent formuler et renforcer les politiques de paiement des services écosystémiques afin d'inciter et d'indemniser les individus ou les communautés qui entreprennent des actions visant à accroître la fourniture de services écosystémiques, tels que la purification de l'eau, la régulation de l'utilisation de l'eau, l'inondation des terres de parcours mieux gérées, etc.	CER	Gouvernance et capacité										

Sector	No	Goals and actions	Stake holders	Theme of Action	Court terme (1 - 2 ans)		Medium-term (3 - 5 years)			Long-term (6-10)			
L'eau	3.5	Introduire le principe du pollueur-payeur, qui prévoit des sanctions en cas d'utilisation inefficace de l'eau et d'élimination inappropriée des eaux usées, afin d'encourager les efforts de gestion de l'eau et la protection de la biodiversité et des écosystèmes.	EM	Juridique									
Déchets	1	Renforcer les cadres politiques et stratégiques sur l'Économie circulaire et aligner les politiques liées à la gestion des déchets.											
	1.1	Mettre à jour les politiques, réglementations et stratégies existantes en matière de gestion des déchets aux niveaux continental, régional et national afin d'y inclure l'Économie circulaire et ses principes.	EM	Juridique, gouvernance et capacité									
	1.2	Elaborer un document stratégique d'orientation comprenant les éléments de base qui devraient faire partie de chaque stratégie/plan national de gestion des déchets.	CUA	Juridique									
	1.3	Élaborer des directives régionales pour le développement de normes de gestion des déchets afin d'améliorer les taux de collecte et de traitement des déchets.	CER	Gouvernance et capacité									
	1.4	Intégrer la séparation des déchets dangereux, organiques (humides) et inorganiques (secs) dans la réglementation, lorsqu'elle n'existe pas, et l'associer à de solides campagnes de sensibilisation.	EM	Juridique									
	1.5	Veiller à ce que les déchets dangereux soient traités de manière appropriée dans des sites centralisés ou décentralisés (dépendamment de la faisabilité et de l'acceptabilité de la population) par du personnel spécialisé, équipé et formé.	EM	Gouvernance et capacité									
	1.6	Mettre en place des mesures d'incitation pour une collecte et un traitement adéquats des déchets dans les États membres, conformément à la hiérarchie des déchets, en ordre de priorité : réduction de la production de déchet, réutilisation, récupération des matériaux, recyclage des matériaux, valorisation énergétique et élimination respectueuse de l'environnement.	CUA, CER, EM	Gouvernance et capacité									
	1.7	Faire appliquer les réglementations et les politiques en matière de gestion des déchets et renforcer les capacités des organismes chargés de l'application de la réglementation (capacité d'application et compréhension du concept d'EC).	EM	Gouvernance et capacité									

Sector	No	Goals and actions	Stake holders	Theme of Action	Short-term (1 - 2 years)		Medium-term (3 - 5 years)			Long-term (6-10)				
Déchets	1.8	Élaborer des stratégies qui aident les États membres à atteindre des objectifs continentaux importants liés au secteur des déchets, c'est-à-dire, d'ici 2050, recycler 50% des déchets solides urbains produits.	AUC, RECs	Legal, Governance and Capacity										
	2	Continuer à investir dans des infrastructures permettant la circulation et le traitement adéquat et sûr des déchets et des ressources secondaires.												
	2.1	En collaboration avec des partenaires internationaux, investir dans la construction et l'amélioration des infrastructures de tri des déchets (à la source et/ou après la collecte).	EM	Infrastructures et finances										
	2.2	En collaboration avec des partenaires internationaux, investir dans le développement des infrastructures de collecte, de transfert et de traitement des déchets	EM	Infrastructures et finances										
	2.3	Avec des partenaires internationaux, améliorer et développer les infrastructures de traitement des déchets permettant une économie circulaire, en particulier les installations de recyclage avec une stratégie à long terme pour réduire le pourcentage de déchets qui finissent dans les décharges.	EM	Infrastructures et finances										
	2.4	Veiller à ce que des conditions sanitaires strictes protègent les communautés adjacentes dans le cadre de la structure existante de mise en décharge.	EM	Gouvernance et capacité										
	2.5	Concevoir des réseaux nationaux et régionaux de logistique inversée et d'infrastructures habilitantes afin de capter la valeur, de favoriser l'élimination appropriée, la refabrication et les activités de remise à neuf des produits obsolètes inutilisés et mis au rebut.		Infrastructures et finances										
	2.6	Soutenir la mobilisation des ressources et la création d'infrastructures de recyclage régionales (y compris la logistique et l'installation) pour des flux de déchets spécifiques.	AUC, RECs, MSs	Infrastructures et finances										
	3	Mise en œuvre d'un cadre statistique environnemental efficace sur la production et la gestion des déchets												

Sector	No	Goals and actions	Stake holders	Theme of Action	Short-term (1 - 2 years)		Medium-term (3 - 5 years)			Long-term (6-10)				
Déchets	3.1	Définir des objectifs pour la gestion des déchets dans les régions et mettre en place un processus de suivi et d'évaluation pour mesurer les progrès accomplis.	CER	Gouvernance et capacité										
	3.2	Mettre en œuvre les normes existantes en matière de statistiques environnementales et élaborer des normes pour la collecte et la communication d'informations dans les États membres où elles n'existent pas.	EM	Gouvernance et capacité										
	3.3	Investir dans la recherche pour la collecte de données qui serviront de base à l'élaboration de politiques et d'interventions	EM	Gouvernance et capacité										
	3.4	Développer une caractérisation des déchets à l'échelle du continent, qui peut être utilisée au niveau local et régional, en s'alignant sur les normes internationales.	CUA	Gouvernance et capacité										
	3.5	Faciliter et coordonner la collecte de données nationales et régionales harmonisées.	CUA, CER, EM	Gouvernance et capacité										
	3.6	Utiliser les données (commerciales) sur le transfert des déchets dans les régions et sur l'ensemble du continent, élaborer des stratégies pour le suivi les flux commerciaux et créer des incitations pour conserver la valeur maximale dans la région.	AUC, RECs	Gouvernance et capacité										
	4	Renforcer et soutenir le secteur informel afin qu'il soit mieux reconnu et qu'il joue un rôle plus important dans les activités de gestion et de recyclage des déchets.												
	4.1	Prendre en compte le rôle du secteur informel dans les politiques nationales en matière de déchets ainsi que dans la planification de la gestion des déchets solides, de manière à ce que, par exemple, la qualité et la tarification des déchets valorisés puissent être contrôlées, voire normalisées	EM	Gouvernance et capacité										
	4.2	Promouvoir et soutenir la création de coopératives, de coalitions ou de réseaux du secteur informel à différents niveaux géographiques afin de réduire la marginalisation sociale, d'améliorer l'efficacité économique et donc la position dans la chaîne de valeur économique, et de permettre des partenariats avec les municipalités et d'autres parties prenantes.	CUA, CER, EM	Gouvernance et capacité										

Sector	No	Goals and actions	Stake holders	Theme of Action	Short-term (1 - 2 years)		Medium-term (3 - 5 years)			Long-term (6-10)				
Déchets	4.3	Accroître la participation du secteur informel au secteur de la gestion des déchets en autorisant leurs activités dans certaines zones et en garantissant des conditions de travail sûres pour les travailleurs informels	EM	Gouvernance et capacité										
	4.4	Promouvoir la formalisation du secteur informel comme solution à long terme pour maximiser et aligner les opportunités d'une gestion efficace des déchets.	CUA, CER, EM	Gouvernance et capacité										
	4.5	Établir une vue d'ensemble des modèles existants d'intégration durable du secteur informel	CUA	Gouvernance et capacité										
	4.6	Étudier l'impact du secteur informel et élaborer des scénarios sur l'intégration du secteur informel afin d'identifier les meilleures options d'intégration dans le contexte local.	EM	Gouvernance et capacité										
L'énergie	1	Renforcer les mesures de décarbonation et d'efficacité énergétique, et encourager l'incorporation de composants d'énergie renouvelable dans l'industrie, le commerce de détail et les consommateurs.												
	1.1	En collaboration avec le secteur privé, réorienter la fabrication de produits à forte intensité de carbone tels que le ciment, le fer et l'acier, et les plastiques, vers l'utilisation de sources d'énergie renouvelables et à accroître l'efficacité énergétique (en particulier dans les secteurs à forte intensité énergétique, tels que la construction, l'extraction ou l'industrie).	CUA, CER, EM	Infrastructures et finances										
	1.2	Maximiser l'utilité en préférant la vente de services énergétiques à la vente de produits, par exemple des panneaux solaires à grande échelle ou des infrastructures éoliennes qui peuvent desservir un groupe d'utilisateurs.	EM	Gouvernance et capacité										
	1.3	En collaboration avec les instituts de recherche, intensifier la recherche et le développement dans le domaine des technologies liées aux énergies renouvelables	EM	Gouvernance et capacité										
	1.4	Elaborer une stratégie régionale sur la manière dont les secteurs existants à forte intensité d'énergie et de carbone devraient être décarbonés dans les années à venir et sur la manière dont la capacité industrielle requise peut être mise en place pour une mise en œuvre réussie, sur la base des principes de circularité et d'énergie propre.	EM	Gouvernance et capacité										

Sector	No	Goals and actions	Stake holders	Theme of Action	Short-term (1 - 2 years)		Medium-term (3 - 5 years)		Long-term (6-10)					
L'énergie	2	Production d'énergie et d'électricité à partir de déchets organiques solides et liquides via la bio méthanisation												
	2.1	En collaboration avec les universités et le secteur privé, étudier les technologies et réaliser des analyses de rentabilité pour la valorisation énergétique autre que la digestion anaérobie, lorsqu'elles représentent des solutions de transition raisonnables à moyen terme, afin de réduire de manière contrôlée les quantités de déchets qui (1) ne sont pas viables pour le recyclage et (2) sont mis en décharge ou gérés de manière inadéquate. (Voir l'encadré ci-dessous pour plus de détails).	EM	Infrastructures et finances										
	2.2	En collaboration avec les universités et le secteur privé, étudier et promouvoir des concepts innovants en boucle fermée dans lesquels la récupération d'énergie via la bio méthanisation à partir de sources organiques solides et liquides joue un rôle clé.	EM	Gouvernance et capacité										
	2.3	Avec des bailleurs de fonds nationaux et internationaux, investir dans des infrastructures et des installations centralisées capables de maximiser la production d'électricité à partir de déchets organiques solides et organiques liquides par digestion anaérobie afin de soutenir la transition propre et durable à grande échelle.	EM	Infrastructures et finances										
	2.4	Member States to incrementally phase out large-scale and technologically outdated incineration plants.	EM	Gouvernance et capacité										
Agro-industrie et pêche	1	Élaborer un cadre politique et réglementaire pour une bio économie circulaire												
	1.1	Elaborer des stratégies de bio économie circulaire à différents niveaux géographiques.	CUA, CER, EM	Gouvernance et capacité										
	1.2	Revoir la réglementation et la législation en vigueur dans le secteur de l'agriculture et de la pêche et veiller à l'intégration et à la spécification de l'économie circulaire.	EM	Juridique										

Sector	No	Goals and actions	Stake holders	Theme of Action	Short-term (1 - 2 years)		Medium-term (3 - 5 years)			Long-term (6-10)				
Agro-industrie et pêche	1.3	S'assurer que les pratiques régénératives et autochtones sont reconnues et incluses dans les politiques nationales, régionales et continentales.	CUA, CER, EM	Gouvernance et capacité										
	1.4	Relier les instruments multilatéraux relatifs à la bio économie aux instruments nationaux afin de faciliter leur mise en œuvre.	EM	Juridique										
	1.5	Adopter des directives visant à garantir que les déchets de la pêche issus de la transformation du poisson sont transformés ou raffinés et ne sont pas gaspillés.	EM	Juridique										
	1.6	Assurer la collecte et le recyclage approprié des équipements de pêche et d'agriculture, en accordant une attention particulière aux filets de pêche en nylon afin de réduire les problèmes liés aux "filets fantômes".	EM	Gouvernance et capacité										
	2	Améliorer les infrastructures et les capacités du secteur agroalimentaire												
	2.1	Documenter, diffuser et mener des activités d'apprentissage entre pairs sur les meilleures pratiques en matière d'agriculture régénératrice et sur les politiques visant à soutenir ces pratiques.	CUA	Gouvernance et capacité										
	2.2	Encourager les États membres à échanger des produits agricoles en supprimant les barrières commerciales.	CER	Gouvernance et capacité										
	2.3	Aider les États membres à trouver des complémentarités dans leurs chaînes de valeur agricoles.	CER, EM	Gouvernance et capacité										
	2.4	Soutenir l'amélioration des systèmes de stockage sur les marchés et des systèmes de transport entre l'exploitation agricole/la pêche et le marché afin d'éviter de grandes quantités de déchets avant consommation.	EM	Infrastructures et finances										
	2.5	Promouvoir les techniques agricoles durables auprès des agriculteurs et des coopératives agricoles par le biais de campagnes de sensibilisation et d'ateliers.	EM	Gouvernance et capacité										

Sector	No	Goals and actions	Stake holders	Theme of Action	Short-term (1 - 2 years)		Medium-term (3 - 5 years)			Long-term (6-10)				
Agro-industrie et pêche	2.6	Soutenir les agriculteurs qui adoptent des pratiques agricoles régénératrices, en particulier des pratiques qui augmentent l'efficacité de l'utilisation de l'eau. Ce soutien peut être sous la forme subvention directes envers ces agriculteurs.	EM	Gouvernance et capacité										
	2.7	Etudier les possibilités de systèmes alimentaires en circuit fermé qui encouragent la production et la consommation locales tout en offrant une plus grande indépendance aux communautés isolées.	EM	Gouvernance et capacité										
	2.8	Numériser les marchés pour promouvoir et optimiser la connectivité entre les producteurs et les consommateurs afin de réduire les pertes post-récolte et de suivre la production et la distribution des déchets organiques.	EM	Gouvernance et capacité										
	3	Promouvoir les innovations et les solutions locales qui sont régénératrices et valorisent les déchets organiques provenant des exploitations agricoles, des pêcheries et des villes.												
	3.1	Encourager l'utilisation et la production d'engrais organiques et, lorsque l'utilisation d'engrais inorganiques est inévitable, prévoir une utilisation durable des engrais chimiques (engrais approprié, appliqué en bonne quantité, de la bonne manière et au bon endroit).	EM	Gouvernance et capacité										
	3.2	Promouvoir et encourager la création d'installations décentralisées de production biogaz par digestion anaérobie (applications sur site à petite échelle) et d'installations de taille moyenne gérées par des coopératives d'agriculteurs, le compostage des déchets organiques dans les exploitations agricoles et d'autres innovations biologiques telles que la production d'engrais organiques à partir de déchets organiques et l'utilisation de solutions indigènes.	EM	Gouvernance et capacité										
	3.3	Soutenir l'innovation dans la valorisation des déchets de poisson, notamment la fabrication d'huile et de poudre de poisson, l'utilisation de la peau de poisson pour la production de cuir et la production de micronutriments.	EM	Gouvernance et capacité										
	3.4	Promouvoir et soutenir le développement et l'utilisation d'alternatives au polystyrène pour le stockage du poisson et l'incorporation de systèmes de refroidissement fonctionnant à l'énergie solaire.	EM	Gouvernance et capacité										

Sector	No	Goals and actions	Stake holders	Theme of Action	Short-term (1 - 2 years)		Medium-term (3 - 5 years)			Long-term (6-10)				
Agro-industrie et pêche	3.5	Soutenir les innovations et les pratiques agricoles intelligentes sur le plan climatique, telles que les cultures intercalaires et l'agroforesterie.	EM	Gouvernance et capacité										
	3.6	Décourager la mise en décharge des déchets organiques par la taxation lorsque d'autres options de valorisation sont disponibles.	EM	Gouvernance et capacité										
	3.7	Promouvoir le transfert technologique régional entre les pays, notamment en ce qui concerne la réutilisation des déchets de poisson.	CER	Gouvernance et capacité										

La construction	1	Élaborer des cadres politiques pour la construction circulaire aux niveaux continental, régional et national												
	1.1	Élaborer une stratégie continentale en matière de construction et d'urbanisation qui servira de base aux documents d'orientation régionaux ainsi qu'aux politiques nationales.	CUA, CER, EM	Gouvernance et capacité										
	1.2	Élaborer des visions nationales en matière de construction, en s'inspirant des meilleures pratiques régionales et des études de faisabilité.	EM	Gouvernance et capacité										
	1.3	En collaboration avec les gouvernements locaux, élaborer des plans d'action pour rendre les villes et les mégapoles intelligentes et circulaires.	EM	Gouvernance et capacité										
	1.4	Revoir et mettre à jour les normes et codes de construction nationaux afin d'intégrer les principes de l'économie circulaire, par exemple le choix des matériaux sur la base de critères de performance et de conception passive, ainsi que les matériaux de construction locaux, tels que les briques de terre crues, les blocs de terre comprimés etc.	EM	Juridique										

Sector	No	Goals and actions	Stake holders	Theme of Action	Short-term (1 - 2 years)		Medium-term (3 - 5 years)			Long-term (6-10)				
--------	----	-------------------	---------------	-----------------	--------------------------	--	---------------------------	--	--	------------------	--	--	--	--

La construction	1.5	Fournir une assistance technique pour la certification des bâtiments écologiques et circulaires.	CER	Gouvernance et capacité										
	1.6	Élaborer des politiques de marchés publics écologiques et circulaires afin de stimuler la demande de matériaux et de composants de construction circulaires et durables.	EM	Juridique										
	2	Promouvoir et stimuler l'utilisation de matériaux de construction secondaires, durables et circulaires												
	2.1	Élaborer un document d'orientation sur la manière dont le marché peut être orienté vers des matériaux de construction secondaires et durables.	CUA	Gouvernance et capacité										
	2.2	Promouvoir les bâtiments modulaires qui facilitent les réparations et la récupération des matériaux lors du démantèlement.	EM	Gouvernance et capacité										
	2.3	Identifier les innovations qui favorisent l'utilisation des déchets dans la construction, la réutilisation des matériaux de construction ou la récupération d'autres déchets, tels que les déchets plastiques ou les résidus de cuves, qui peuvent être utilisés comme intrants pour les produits de construction.	EM	Gouvernance et capacité										
	2.4	Étudier la possibilité de taxer davantage les matériaux de construction non durables utilisés par les investisseurs locaux et étrangers dans le cadre de projets de construction à grande échelle.	EM	Gouvernance et capacité										
	2.5	Établir un marché en ligne pour l'échange de déchets de construction et de matières premières secondaires provenant de déchets de construction.	CUA	Gouvernance et capacité										
	2.6	Imposer la démolition sélective obligatoire sur les sites de démolition	EM	Gouvernance et capacité										
Transport et mobilité	1	Mettre en place des cadres politiques solides aux niveaux continental, régional et national qui intègrent la circularité dans le secteur des transports et de la mobilité.												

Transport et mobilité	1.1	Élaborer un document d'orientation politique au niveau continental qui encourage la coopération interrégionale et internationale en matière de transport et de logistique afin de relier efficacement entre eux les pays de leur région et d'ailleurs.	CUA	Gouvernance et capacité										
	1.2	Établir une stratégie continentale pour le développement de modes de transport efficaces, modernes et propres qui favorisent les transports publics, la mobilité en tant que service et la circularité par la promotion de véhicules efficaces, durables et réparables.	CUA	Gouvernance et capacité										
	1.3	Élaborer des règles d'or pour le développement des infrastructures afin que les États membres utilisent les meilleures techniques et modèles disponibles ainsi que les principes de circularité en termes de durabilité, de choix des modes de transport et d'efficacité dans l'utilisation des ressources des infrastructures.	CUA	Gouvernance et capacité										
	1.4	Veiller à ce que les États membres alignent leurs stratégies actuelles de développement des transports et des infrastructures sur l'économie circulaire, les normes environnementales et les conventions internationales pour la protection de la nature.	CUA	Gouvernance et capacité										
	1.5	Mettre en relation les donateurs internationaux (actifs au niveau continental) avec les agences et projets nationaux de transport et de mobilité afin de renforcer le développement coordonné conformément aux principes de circularité.	CUA	Gouvernance et capacité										
	1.6	Permettre aux pays enclavés d'accéder aux ports maritimes grâce à des accords spécifiques.	AUC, RECs	Gouvernance et capacité										
	2	Promotion de modes de transport efficaces, propres, modernes et basés sur le service plutôt que sur la propriété												
	2.1	Encourager les systèmes de partage plutôt que la propriété de voitures individuelles, par exemple le modèle de service via l'autopartage et le covoiturage, afin de rendre la mobilité plus accessible et de réduire la congestion dans les villes.	CUA	Gouvernance et capacité										

	2.2	En collaboration avec les villes, encourager les transports publics de masse utilisant des énergies propres, comme les trains, les tramways et les véhicules électriques, ainsi que la mobilité légère, comme la marche et le vélo, y compris en favorisant les systèmes de partage de vélos.	EM	Gouvernance et capacité										
	2.3	Décentraliser et/ou numériser les services de mobilité essentiels afin d'optimiser la circulation des personnes.	EM	Gouvernance et capacité										
	2.4	Promouvoir une plus forte mobilisation des parties prenantes dans les chaînes de valeur des batteries, permettant de passer du statut de fournisseur de ressources brutes exportatrices à celui d'acteur clé de la production, de la régénération, et du recyclage des batteries.		Gouvernance et capacité										
	2.5	Promouvoir l'investissement dans la mise en place d'infrastructures de recharge publiques et l'accès à des solutions énergétiques alternatives telles que la recharge solaire hors réseau, les applications véhicule-réseau et l'alimentation de secours.	EM	Infrastructures et finances										
	2.6	Investir dans la recherche et le développement en mettant l'accent sur le transfert de technologie et la collaboration avec des partenaires internationaux afin de développer une industrie robuste des véhicules électriques en Afrique.	CUA	Gouvernance et capacité										
	3	Assurer une gestion adéquate des produits et des matériaux en ce qui concerne l'utilisation, la maintenance, la réparation, la réutilisation et le recyclage des véhicules et aligner la réglementation sur les importations.												
	3.1	Réglementer l'importation de véhicules d'occasion afin de s'assurer qu'ils respectent des normes élevées en matière d'environnement et de sécurité, par exemple en introduisant des interdictions spécifiques pour les véhicules d'occasion.	EM	Juridique										
	3.2	Renforcer les politiques d'économie circulaire liées aux véhicules et notamment promouvoir les responsabilités des réparateurs et des producteurs, l'accès aux pièces détachées et permettre une plus longue durée de vie des véhicules.	EM	Gouvernance et capacité										
	3.3	Promouvoir le traitement (pour éliminer les impuretés) et la réutilisation des huiles et lubrifiants de véhicules et mener une campagne contre l'incinération de ces substances.	CER, EM	Gouvernance et capacité										

	3.4	Créer des Zones économiques spéciales pour servir de centres de fabrication de VE, de pièces détachées et de maintenance	EM	Gouvernance et capacité									
	3.5	Continuer à étendre les politiques de REP aux véhicules et pneus mis sur le marché, qu'ils soient neufs ou importés d'occasion, afin de financer des programmes appropriés de reprise, de recyclage et d'élimination des véhicules	EM	Gouvernance et capacité									

Emballages et plastiques	1	Renforcer l'élaboration d'initiatives politiques visant à éliminer progressivement la pollution plastique											
	1.1	Élaborer un document d'orientation continental pour aider les États membres et les CER à éliminer progressivement les matières plastiques à usage unique ainsi que les matières plastiques problématiques.	CUA	Gouvernance et capacité									
	1.2	Promouvoir les meilleures pratiques (y compris la collaboration public-privé) et mener des campagnes de sensibilisation à l'échelle du continent sur l'importance de l'action et de la participation à la lutte contre la pollution plastique dans le secteur public.	CUA	Gouvernance et capacité									
	1.3	Introduire une interdiction continentale des importations de déchets plastiques en tant qu'initiative phare à l'échelle mondiale	CUA	Juridique									
	1.4	Fixer des objectifs de recyclage et de réutilisation afin de stimuler l'élaboration de mesures concrètes et la responsabilisation, conformément aux initiatives et aux accords internationaux.	EM	Gouvernance et capacité									
	1.5	Harmoniser et aligner les politiques au niveau continental sur la politique des produits et les réglementations relatives à la REP, en particulier pour les matières plastiques, ainsi que les normes sur le traitement des matériaux d'emballage dans la région.	AUC	Gouvernance et capacité									
	1.6	Aider les États membres à s'engager efficacement dans le Comité de négociation intergouvernemental (CNI) en vue d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique.	EM, CUA	Gouvernance et capacité									
Emballages et plastiques	1.7	Élaborer un plan d'action sur les plastiques, conformément à la position du groupe africain lors des négociations sur le traité mondial sur la pollution plastique et aux efforts actuellement déployés par les États membres.	CUA	Gouvernance et capacité									

	1.8	Mettre en place des groupes de travail nationaux chargés de veiller à l'application des interdictions relatives aux produits en plastique.	EM	Gouvernance et capacité										
	2	Veiller à ce que les systèmes de gestion des déchets soient capables de traiter les emballages de manière circulaire.												
	2.1	En collaboration avec le secteur privé et informel, accroître la collecte et la gestion des déchets plastiques en développant des mécanismes financiers, tels que les systèmes de REP ou de consigne, et en soutenant les systèmes de collecte décentralisés	EM	Gouvernance et capacité										
	2.2	Introduire la collecte séparée des plastiques et des emballages, financée par les systèmes de REP ou les redevances de collecte.	EM	Gouvernance et capacité										
	2.3	Discuter, au sein de groupes de travail régionaux, de la manière dont le système actuel de gestion des déchets peut être adapté à l'emballage circulaire.	EM	Gouvernance et capacité										
	2.4	Établir un cadre/des orientations pour caractériser les différents matériaux/ alternatives d'emballage circulaire (par exemple, distinction entre les matériaux biosourcés, biodégradables et compostables) et expliquer les techniques d'utilisation/application et de traitement adéquates.	CUA	Gouvernance et capacité										
	2.5	Promouvoir la recherche et le développement de matériaux d'emballage alternatifs d'origine locale.	EM	Gouvernance et capacité										
	2.6	Investir dans la capacité régionale de recyclage des plastiques	CER, EM	Infrastructures et finances										
	3	Permettre de nouveaux modèles commerciaux pour la production, la livraison et l'utilisation de produits qui réduiraient au minimum l'utilisation d'emballages.												
	3.1	Élaborer des politiques et des actes régionaux en matière de création d'entreprises qui peuvent contribuer à libérer le potentiel des entrepreneurs et des jeunes entreprises qui travaillent sur des solutions circulaires pour les plastiques et les emballages, et à soutenir leur croissance (centres d'incubation et accélérateurs d'entreprises).	CER	Gouvernance et capacité										
	3.2	Élaborer des politiques visant à tirer parti des systèmes d'emballages réutilisables et à les développer, en les associant à des options de recharge et d'achat en vrac.	EM	Gouvernance et capacité										

Emballages et plastiques	3.3	Favoriser les économies d'échelle et la pénétration du marché par les systèmes d'emballages réutilisables, par exemple en permettant aux entreprises de partager le même emballage et/ou la même logistique et les mêmes chaînes de lavage.	EM	Gouvernance et capacité										
	3.4	Intégrer le secteur informel dans les politiques relatives à la collecte et au traitement des déchets plastiques, en particulier en ce qui concerne les aspects liés au renforcement des capacités et à la sécurité des conditions de travail	EM	Gouvernance et capacité										
	3.5	Limiter l'utilisation de formats d'emballage à usage unique pour des applications spécifiques (par exemple, les emballages monodoses, les emballages de légumes et de fruits) et à soutenir les ventes en vrac, en particulier lorsque des produits ou des systèmes réutilisables peuvent être introduits ou lorsque les biens de consommation peuvent être manipulés en toute sécurité sans emballage.	CER, EM	Juridique, gouvernance et capacité										

Électronique	1	Harmonisation, alignement et renforcement de la politique dans la région, en ce qui concerne la réglementation du traitement des grandes quantités de déchets électroniques.												
	1.1	Élaborer des réglementations nationales en matière de REP et mettre en place des organisations de responsabilité des producteurs (ORP) en étroite collaboration avec le secteur privé, tout en examinant les meilleures pratiques.	EM	Gouvernance et capacité										
	1.2	Élaborer des stratégies et des directives en matière de gestion des déchets électroniques pour chaque pays, sur la base d'un échange de connaissances sur les bonnes pratiques.	EM	Gouvernance et capacité										
	1.3	Promouvoir et soutenir l'alignement des réglementations relatives aux déchets électroniques dans l'ensemble de la région afin de faciliter le fonctionnement des centres de recyclage régionaux.	CUA	Gouvernance et capacité										
	1.4	Établir des politiques de produits, par exemple des politiques d'efficacité énergétique pour certains produits électroniques, et les combiner avec des contrôles douaniers accrus.	EM	Gouvernance et capacité										
	2	Améliorer l'infrastructure de gestion des déchets électroniques et renforcer les centres de recyclage												

Électronique	2.1	En collaboration avec les autorités locales, proposer des formations et un renforcement des capacités aux travailleurs informels en ce qui concerne la collecte appropriée et le traitement sûr des déchets électroniques.	EM	Gouvernance et capacité									
	2.2	En collaboration avec les donateurs internationaux, investir dans les infrastructures de collecte et de transport/transfert des déchets électroniques.	EM, donateurs internationaux	Infrastructures et finances									
	2.3	En collaboration avec les donateurs internationaux et le secteur privé, investir dans le développement d'installations régionales de recyclage des déchets électroniques afin de traiter les déchets qui ne peuvent l'être au niveau national	EM, donateurs internationaux	Infrastructures et finances									
	3	Renforcer et étendre les initiatives existantes en matière de réparation, de réutilisation et de remise à neuf des produits électroniques											
	3.1	En collaboration avec les banques nationales, soutenir les initiatives des entreprises dans le domaine de la maintenance, réparation, du recyclage et de la récupération des matériaux.	EM	Gouvernance et capacité									
	3.2	Identifier et promouvoir les initiatives de réparation, de réutilisation et de remise à neuf afin de mettre en valeur l'innovation locale et autochtone, ainsi que leur viabilité.	AUC, RECs	Gouvernance et capacité									
	3.3	En collaboration avec les associations du secteur informel (par exemple GAIA, WIEGO), soutenir les initiatives informelles de réparation, de réutilisation et de remise à neuf et les aider à se formaliser lorsqu'elles sont les bienvenues.	EM	Gouvernance et capacité									
	3.4	Promouvoir les collaborations entre les universités, le secteur privé et les initiatives de réparation, de réutilisation et de remise à neuf afin d'intégrer stratégiquement la circularité dans les modèles d'entreprise existants, en s'appuyant sur des connaissances originales et locales.	CER, EM	Gouvernance et capacité									
	3.5	Mettre en place ou développer des programmes nationaux d'incubation dans le cadre desquels les petites initiatives peuvent bénéficier d'un soutien commercial ciblé et de conseils pour développer leurs activités.	MSs	Gouvernance et capacité									

Textiles	1	Soutenir et promouvoir un secteur textile circulaire par le biais de politiques sur l'importation de textiles de seconde main et d'incitations aux initiatives circulaires											
	1.1	Élaborer des réglementations (lorsqu'elles n'existent pas) sur l'importation de textiles de seconde main concernant les produits dangereux et de mauvaise qualité, ainsi que les produits pour lesquels la demande est déjà satisfaite au niveau local ; la réglementation devrait être mieux appliquée dans les régions où elle existe déjà	CER, EM	Juridique									
	1.2	Développer une classification des textiles de seconde main en afin de faciliter les contrôles douaniers	CUA	Gouvernance et capacité									
	1.3	Fournir une assistance technique et financière aux initiatives existantes en matière de textile et d'habillement circulaires.	EM	Gouvernance et capacité									
	1.4	Encourager la croissance de l'industrie circulaire du textile et de l'habillement en augmentant la capacité de collecte et de recyclage des textiles.	EM	Infrastructures et finances									
	2	Renforcer la production de matières premières et améliorer la capacité de transformation											
	2.1	Organiser des activités de formation et de sensibilisation des agriculteurs à la culture durable des fibres.	EM	Gouvernance et capacité									
	2.2	Subventionner la production et la transformation locales de matières premières textiles durables.	CER, EM	Infrastructures et finances									
	2.3	Encourager les comportements des consommateurs par des initiatives de sensibilisation qui favorisent la réutilisation, par exemple en achetant des vêtements de seconde main sur des plateformes et dans des magasins qui contribuent activement à une mode circulaire en Afrique.	CUA	Gouvernance et capacité									
	2.4	Promouvoir la mise en œuvre de méthodes efficaces en termes de ressources dans la transformation des fibres et des textiles	CER, EM	Gouvernance et capacité									

Textiles	2.5	Faciliter le commerce entre les pays afin de rendre les matières premières africaines disponibles en quantités suffisantes pour la production locale par le biais de l'AfCFTA	AUC, RECs	Gouvernance et capacité										
	2.6	Soutenir la croissance des entreprises manufacturières locales en leur offrant des incitations telles que des Zones économiques spéciales et des allègements fiscaux	EM	Infrastructures et finances										
	3	Réduire les déchets et la pollution générés par le secteur du textile et de l'habillement, à partir de la production locale												
	3.1	Élaborer des normes et des réglementations sur la nature des produits chimiques utilisés dans le processus de fabrication et tenir les entreprises responsables des déchets générés par leurs processus.	CER, EM	Gouvernance et capacité										
	3.2	Renforcer leur capacité à gérer les déchets textiles au niveau local en investissant dans des infrastructures de collecte, de transfert et de traitement.	EM	Infrastructures et finances										
	3.3	Soutenir les marchés locaux de la revente et de la réparation par des initiatives de renforcement des capacités (telles que la formation des tailleurs locaux).	EM	Gouvernance et capacité										
Tourisme	1	Développer un cadre politique solide et interconnecté pour le secteur du tourisme qui renforce les approches de circularité dans les secteurs qui se chevauchent.												
	1.1	Aligner les politiques touristiques existantes sur les principes de l'économie circulaire et élaborer des stratégies nationales, lorsqu'elles n'existent pas encore.	CER, EM	Gouvernance et capacité										
	1.2	Établir un cadre de coopération dans le secteur fournissant des orientations sur la manière dont les différents groupes d'acteurs de différents secteurs (recoupant le secteur du tourisme) peuvent collaborer à l'amélioration de la circularité dans le tourisme.	CUA	Gouvernance et capacité										
	1.3	Établir un code de conduite commun pour l'intégration de l'approche de l'économie circulaire parmi les voyageurs privés et publics.	CUA	Gouvernance et capacité										

Tourisme	1.4	Normaliser les classifications hôtelières et harmoniser les normes professionnelles des agents.	EM	Gouvernance et capacité														
	2	Soutenir la promotion de l'écotourisme																
	2.1	Développer une certification d'écotourisme basée sur l'utilisation et l'application des principes et des produits de l'économie circulaire pour les voyageurs, les restaurants et les hôtels.	CER	Gouvernance et capacité														
	2.2	Identifier des exemples de bonnes pratiques à présenter dans toute la région, tout en leur fournissant des moyens financiers pour leur permettre de se développer.	EM	Gouvernance et capacité														
	2.3	Veiller à ce que l'écotourisme reconnaisse les communautés locales et les implique dans les activités d'écotourisme culturel.	EM	Gouvernance et capacité														
	2.4	Élaborer des lignes directrices et des mesures d'incitation pour que les hôtels, les restaurants et les agences de voyage, ainsi que leurs sous-traitants, deviennent plus durables et circulaires.	EM	Gouvernance et capacité														
	2.5	Utiliser le secteur du tourisme pour être le secteur pilote pour expérimenter à grande échelle les mesures intégrées d'économie circulaire destinées à être généralisées ensuite à l'ensemble de l'économie, par exemple dans les domaines de la gestion de l'eau, des déchets organiques solides ou liquides, du traitement des textiles et dans la construction, la rénovation ou la démolition de bâtiments.	CER, EM	Gouvernance et capacité														
	2.6	En collaboration avec les établissements de recherche et d'enseignement, élaborer des programmes éducatifs adaptés aux compétences et aux connaissances requises pour réussir dans le secteur de l'écotourisme	EM	Gouvernance et capacité														
	2.7	Avec le secteur privé, soutenir la communication internationale et la publicité de l'écotourisme circulaire et résilient.	RECs	Gouvernance et capacité														
	2.8	Développer une stratégie régionale pour promouvoir et commercialiser collectivement l'écotourisme en tant que destination touristique unique, par exemple les zones de conservation transfrontalières (TFCA).	CER	Gouvernance et capacité														
Exploitation minière	1	Développer un cadre réglementaire pour la transition circulaire de l'industrie extractive																
	1.1	Intégrer l'économie circulaire dans la prochaine stratégie africaine des minéraux verts.	CUA	Gouvernance et capacité														

Exploitation minière	1.2	Élaborer une résolution comprenant les principes de base qui devraient faire partie de la réglementation actualisée.	CUA	Juridique										
	1.3	Mettre en œuvre les grands principes de base, par exemple en empêchant le commerce de matériaux provenant d'écosystèmes menacés.	CER	Juridique										
	1.4	Mettre à jour les réglementations nationales en matière d'exploitation minière afin d'y inclure des aspects relatifs à l'utilisation de produits chimiques nocifs, à la sécurité des conditions de travail, à la fin de vie des déchets chimiques issus du traitement des minerais, à l'efficacité et au traitement de l'eau, et à l'élimination des eaux usées lors des processus d'extraction et de raffinage.	EM	Juridique										
	2	Encourager les innovations circulaires pour soutenir la transition circulaire de l'industrie extractive												
	2.1	Soutenir et orienter la recherche sur le développement de solutions fondées sur la nature pour restaurer les écosystèmes dégradés.	CER	Gouvernance et capacité										
	2.2	Piloter des solutions innovantes, telles que les matériaux en tant que service.	EM	Gouvernance et capacité										
	2.3	En collaboration avec les associations professionnelles, organiser des formations et des programmes de sensibilisation à la gestion des eaux usées à l'intention des petits exploitants miniers et des mineurs artisanaux.	EM	Gouvernance et capacité										
	2.4	Mener des campagnes de sensibilisation sur les incidences environnementales de l'industrie extractive, en coopération avec les ONG nationales, à l'intention des acteurs politiques, privés et informels.	EM	Gouvernance et capacité										
	2.5	Soutenir les approches circulaires pour recycler l'eau provenant des opérations minières	MSs	Gouvernance et capacité										
	3	Donner la priorité à la protection de l'environnement et soutenir les activités de régénération pour restaurer les zones dégradées												
	3.1	Créer un cadre de coopération entre l'UA et les entreprises internationales pour restaurer les zones qu'elles ont endommagées.	CUA	Gouvernance et capacité										

Exploitation minière	3.2	Mettre en œuvre des réglementations plus strictes en matière d'octroi de licences ainsi que des lois et des systèmes qui obligent les entreprises d'extraction (y compris les mines, les carrières et les champs pétrolifères) à réaliser des études d'impact sur l'environnement, à imposer l'utilisation de procédés ayant le moins d'impact possible sur l'environnement et à tenir les entreprises d'extraction pour responsables de l'impact de leurs activités.	EM	Gouvernance et capacité										
	3.3	Mettre en œuvre des réglementations qui protègent les communautés d'accueil de l'exploitation par les industries extractives et garantissent la protection de l'écosystème au sein des communautés	EM	Gouvernance et capacité										
	3.4	Dresser un inventaire des zones précédemment classées comme zones protégées et le mettre à jour en fonction des réalités actuelles aux niveaux régional et national, et élaborer une politique et des réglementations régionales pour protéger les points chauds de la biodiversité et interdire toute activité minière dans ces zones.	EM	Gouvernance et capacité										
	3.5	Créer des fonds pour la restauration des zones dégradées, financés par la taxation des pollueurs.	EM	Gouvernance et capacité										

Égalité entre les hommes et les femmes et égalité entre les jeune	1	Créer un environnement favorable à l'égalité des chances pour les femmes et les jeunes												
	1.1	Veiller à l'existence de cadres politiques inclusifs et sensibles au genre et à leur intégration dans les stratégies et programmes d'économie circulaire, en garantissant des emplois plus dignes tout au long des chaînes de valeur.	AUC, EM	Gouvernance et capacité										
	1.2	Elaborer des campagnes de sensibilisation visant à éliminer les stéréotypes à l'égard des femmes et les obstacles traditionnels qui limitent leur participation aux activités liées à l'économie circulaire.	CER, EM	Gouvernance et capacité										

	1.3	Encourager la formation de coopératives et de coalitions axées sur les femmes, les jeunes, les PSH et les PACL en leur donnant accès à des réseaux et à des plateformes pour partager leurs connaissances et collaborer et en garantissant leur représentation.	EM	Gouvernance et capacité										
	1.4	En collaboration avec les États membres, fournir un soutien financier (par exemple, le fonds MSME) et technique aux groupes vulnérables actifs dans les activités circulaires formelles et informelles (par exemple, dans le domaine du recyclage).	AUC, EM	Gouvernance et capacité										
Égalité entre les hommes et les femmes et égalité entre les jeunes	1.5	Veiller à ce que l'emploi des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables soit conforme aux normes de santé et de sécurité au travail, et mettre en place des mesures de protection si nécessaire (par exemple, en cas d'exposition à des matières dangereuses).	EM	Gouvernance et capacité										
	2	Renforcer les capacités et les compétences des femmes et des jeunes pour qu'ils puissent trouver un emploi dans l'ensemble de la chaîne de valeur de l'économie circulaire.												
	2.1	Aider les États fragiles à accéder aux programmes de renforcement des capacités pour les femmes, les jeunes, les PSH et les PACL.	CER	Gouvernance et capacité										
	2.2	En collaboration avec le secteur privé et les EFTP, élaborer des programmes de renforcement des capacités liés à l'intelligence financière et aux compétences commerciales, proposés dans le cadre de programmes d'incubation ou de programmes de formation gratuits/abordable dans les EFTP.	EM	Gouvernance et capacité										
	2.3	En collaboration avec le secteur privé, les universités et les établissements d'enseignement et de formation techniques et professionnels, élaborer des programmes de renforcement des capacités sectorielles adaptés aux besoins des femmes, des jeunes et des autres groupes vulnérables.	EM	Gouvernance et capacité										
	2.4	Concevoir un programme pour jeunes professionnels axé sur la recherche et le développement.	EM	Gouvernance et capacité										
	2.5	Encourager le secteur privé à intégrer les questions de genre et d'inclusivité dans leurs opérations commerciales et leurs activités de circularité, en fournissant des emplois équitables et dignes qui vont au-delà des tâches de moindre valeur, des postes peu rémunérés et peu qualifiés.	EM	Gouvernance et capacité										

Com- merce, collabo- ration et capacité indus- trielle régionale	1	Développer un Green Deal continental et un cadre pour les produits durables qui visent à éliminer les déchets par la conception												
	1.1	Formuler un "Green Deal" continental de l'UA qui vise à harmoniser et à synthétiser les actions politiques et les adoptions de politiques.	CUA	Juridique, gouvernance et capacité										
	1.2	En collaboration avec le secteur privé et l'Union Européenne, élaborer une réglementation sur les produits durables qui conditionne leur accès au marché africain et qui (1) définit la qualité des produits et les normes qui s'y appliquent, par exemple en ce qui concerne la réparabilité, la maintenabilité, l'utilisation de matériaux sûrs et la recyclabilité, et (2) favorise les produits circulaires par le biais d'outils et d'incitations appropriés.	CUA, UE et organisations du secteur privé	Gouvernance et capacité										
	1.3	Mettre à jour leurs politiques de produits, lorsqu'elles existent, afin de s'aligner sur le cadre de la politique continentale en matière de produits durables et réparables.	EM	Gouvernance et capacité										
	1.4	Développer un système d'écocertification continental, basé sur un cadre de produits durables, qui peut être adopté au niveau national et qui permet l'opérabilité avec les écolabels locaux.	CUA	Gouvernance et capacité										
	1.5	En collaboration avec des partenaires internationaux, doivent étudier d'autres mesures incitatives susceptibles de favoriser l'intégration des produits circulaires, telles que des réductions fiscales pour les matériaux recyclés.	CUA et partenaires de la connaissance	Gouvernance et capacité										
	1.6	La CUA étudiera d'autres outils innovants susceptibles de favoriser la circularité des produits, tels que l'Eco-Mark Africa.	AUC	Gouvernance et capacité										
	2	Renforcer la réglementation commerciale et accroître la capacité d'application												
	2.1	Élaborer une résolution fixant des exigences minimales pour l'importation de déchets.	AUC, RECs	Juridique										
	2.2	Intégrer les biens circulaires, tels que les produits agricoles issus de pratiques régénératives, dans la ZLECA.	CUA	Juridique										

Com- merce, collabo- ration et capacité indus- trielle régionale	2.3	Interdire l'importation de déchets plastiques et de déchets dangereux, conformément à la convention de Bâle sur le contrôle des déchets dangereux et de leur élimination et à la convention de Bamako.	CUA	Juridique										
	2.4	Etablir des limites et des contrôles et normes plus stricts aux douanes pour l'importation de déchets textiles et d'EEE usagés.	EM	Gouvernance et capacité										
	2.5	En collaboration avec ses partenaires internationaux, dispenser aux États membres une formation sur les meilleures pratiques en matière de douanes et de normes.	CUA	Gouvernance et capacité										
	2.6	Harmoniser leurs politiques commerciales afin de permettre le transfert des déchets vers ces centres de recyclage, avec des limites basées sur leurs capacités.	AUC, RECs	Gouvernance et capacité										
	2.7	Promouvoir et défendre le commerce durable, en mettant l'accent sur la création de valeur plutôt que sur le déversement de déchets.	CUA	Gouvernance et capacité										
	2.8	Promouvoir la standardisation des produits et des matériaux échangés au sein des régions afin de faciliter leur commerce et la création de marchés régionaux (commoditisation) ainsi que d'empêcher les monopoles, comme refléter dans le ZLECAf.	CUA	Gouvernance et capacité										
	2.9	Donner la priorité aux pratiques commerciales durables au sein de la ZLECAf et intégrer la définition des produits durables dans l'accord de la ZLECAf.	CUA	Juridique										
	3	Établir un registre intégré du commerce (y compris des matériaux et des produits) et des flux de déchets qui y sont liés												
	3.1	Soutenir la création d'une plateforme numérique permettant de retracer ce qui entre sur le continent et est échangé au sein des régions, grâce à l'amélioration des douanes (flux commerciaux et matériels).	CUA	Gouvernance et capacité										
	3.2	Créer une nomenclature harmonisée pour subdiviser les marchandises au-delà des codes HS sur l'ensemble du continent par le biais de la ZLECA, en mettant l'accent sur les déchets.	CUA	Gouvernance et capacité										
	4	Coopération en matière de capacité industrielle régionale												

Com- merce, collabo- ration et capacité indus- trielle régionale	4.1	Créer des groupes de travail sectoriels afin d'échanger les meilleures pratiques et les approches politiques et d'explorer les possibilités de collaboration pour la mise en place d'une industrie circulaire solide entre les pays, en veillant à ce que davantage de valeur soit créée en Afrique.	CUA	Gouvernance et capacité										
	4.2	Créer des groupes de travail pour échanger sur la manière dont les États membres pourraient coopérer et améliorer la production et le commerce de certains produits ayant un fort potentiel d'écono-mie circulaire, par exemple la ferraille.	AUC, RECs	Gouvernance et capacité										
	4.3	Etablir des accords de coopération commerciale et économique entre eux dans les chaînes de valeur où ils peuvent se compléter pour établir des chaînes de valeur circulaires.	EM	Gouvernance et capacité										
	4.4	Entamer le développement stratégique de la production locale, en passant de l'exportation à la création de valeur locale, dans les pays où les secteurs et les marchés sont prêts	CER, EM	Infrastructures et finances										
Éduca- tion et déve- lop- pement des capacités	1	Améliorer l'apprentissage, harmoniser la compréhension et renforcer la sensibilisation par le biais de programmes d'études sur l'économie circulaire et de programmes de formation sectoriels.												
	1.1	En collaboration avec les institutions régionales spécialisées existantes de la CUA, élaborer un programme d'études harmonisé à l'échelle du continent pour renforcer les compétences et l'expertise en matière d'économie circulaire, en mettant l'accent sur les secteurs continentaux susceptibles de favoriser la transformation circulaire.	CUA	Gouvernance et capacité										
	1.2	En collaboration avec les instituts de recherche, adapter le programme universel aux différents groupes de parties prenantes (entreprises, investisseurs, étudiants, OSC et décideurs) et aux différents secteurs.	CUA	Gouvernance et capacité										
	1.3	Élaborer des programmes de formation des formateurs afin d'accroître la capacité et la qualité de la formation.	CER	Gouvernance et capacité										

Éducation et développement des capacités	1.4	Mener des campagnes de sensibilisation qui contribuent à mieux faire connaître et comprendre l'économie circulaire au grand public, tout en communiquant les avantages et les meilleures pratiques.	CER, EM	Gouvernance et capacité										
	1.5	En collaboration avec les organismes de normalisation et les institutions de la connaissance, mettre au point une certification internationalement reconnue pour les programmes de formation élaborés.	EM	Gouvernance et capacité										
	1.6	Avec les EFTP, collaborer avec le secteur informel et les coopératives de femmes pour mettre en place des cours de formation sur mesure.	EM	Gouvernance et capacité										
	2	Soutenir l'esprit d'entreprise et l'emploi circulaire												
	2.1	Créer un centre régional d'innovation et d'entrepreneuriat axé sur le potentiel d'économie circulaire de la région.	CER	Gouvernance et capacité										
	2.2	Développer une plateforme régionale de mise en réseau pour partager les connaissances et les opportunités d'emploi.	CER	Gouvernance et capacité										
	2.3	Mettre en place une réforme des programmes d'études dans certaines universités publiques et EFTP axée sur les compétences entrepreneuriales et les emplois pour l'économie circulaire.	CER	Gouvernance et capacité										
	2.4	Promouvoir la collaboration et le partenariat entre l'industrie et les institutions universitaires pour la formation pratique.	EM	Gouvernance et capacité										
	2.5	Fournir une assistance technique pour doter les MPME des compétences et de la documentation nécessaire pour accéder aux fonds destinés à l'économie circulaire, ainsi que des compétences nécessaires pour itérer et améliorer leurs innovations afin de rendre leurs modèles d'entreprise plus bancables.	EM	Gouvernance et capacité										
	2.6	Soutenir les centres d'affaires circulaires qui offrent un développement des capacités aux PME afin qu'elles puissent développer des projets d'économie circulaire bancables.	EM	Gouvernance et capacité										

	3	Renforcer et améliorer l'échange de connaissances et la recherche dans le domaine de la science, de la technologie et de l'innovation dans et entre les régions et les groupes de parties prenantes au sein des pays											
	3.1	Établir une base de données continentale / une plateforme présentant des experts, des projets, des meilleures pratiques ou des communautés de pratique qui peuvent contribuer à la transformation circulaire des gouvernements et des entreprises.	CUA	Gouvernance et capacité									
	3.2	Promouvoir la collaboration et le partenariat entre l'industrie et les institutions universitaires afin de stimuler la recherche et le développement liés aux solutions circulaires dans tous les secteurs et toutes les industries.	CER	Gouvernance et capacité									
	3.3	Établir des programmes de recherche à l'échelle régionale ou continentale entre les universités, axés sur les innovations circulaires.	CUA	Gouvernance et capacité									
	3.4	Créer des centres nationaux de production plus propre afin de coordonner tous les programmes de production et de consommation durables entre le gouvernement et les entreprises ; lorsqu'il en existe un, il convient de renforcer ses capacités.	EM	Gouvernance et capacité									
	3.5	Veiller à l'application de modèles d'engagement du secteur privé pour co créer des solutions et des incitations commerciales afin d'accroître l'innovation et l'adoption de pratiques d'économie circulaire.	AUC, EM	Gouvernance et capacité									
	3.6	Mettre en place un système de financement continental pour soutenir la recherche et le développement sur l'économie circulaire.	CUA	Gouvernance et capacité									
	3.7	Soutenir l'innovation et les droits de propriété intellectuelle pour les produits alternatifs	EM	Infrastructures et finances									
	3.8	En collaboration avec les Universités, organiser des symposiums et des conférences axés sur les sciences appliquées afin de présenter les recherches les plus récentes et de discuter de leur application.	CER, EM	Gouvernance et capacité									

Finance et soutien aux entre- prises	1	Améliorer et soutenir la viabilité financière des entreprises circulaires grâce à de nouveaux services/ mécanismes/instruments financiers et à l'alignement des normes sur les caractéristiques des investissements circulaires.												
	1.1	Développer une campagne et plaider auprès des banques pour qu'elles réduisent leurs taux d'intérêt pour les projets circulaires, y compris en les conseillant sur la politique monétaire.	AUC, RECs	Infrastructures et finances										
	1.2	En collaboration avec les banques, préconiser et initier l'extension des portefeuilles d'investissement et des services des banques et des investisseurs qui accueillent des investissements et des projets verts et circulaires.	EM	Infrastructures et finances										
	1.3	En collaboration avec les banques et les investisseurs directs étrangers (IFD), intégrer les principes de l'économie circulaire dans leurs stratégies de mobilisation des recettes/capitaux, établissent des politiques de crédit et des procédures de prêt proactives en matière d'économie circulaire, et gèrent et déboursent des fonds pour des solutions d'économie circulaire.	EM	Infrastructures et finances										
	1.4	En collaboration avec les banques, mettre au point des instruments financiers novateurs et éprouvés, y compris le cofinancement, le financement mixte et les systèmes de garantie pour réduire les risques, afin de permettre aux jeunes entreprises et aux MPME prometteuses de passer à l'échelle supérieure.	EM	Infrastructures et finances										
	1.5	Étudier et rechercher les possibilités et la faisabilité des échanges de créances et mettre en place des projets pilotes.	EM	Infrastructures et finances										
	1.6	En collaboration avec les banques, créer des obligations vertes là où elles n'existent pas encore.	EM	Infrastructures et finances										

Finance et soutien aux entreprises	1.7	En collaboration avec le secteur privé et les banques, élaborer un catalogue de critères (adaptés au contexte national) pour faciliter l'identification et l'évaluation des investissements/projets/affaires d'EC que les banques devraient utiliser pour évaluer les demandes de financement.	EM	Infrastructures et finances									
	1.8	En collaboration avec la BAD, soutenir les États membres via des établissements dédiés au niveau national (voir la politique de la BERD) et s'impliquer davantage dans le financement de projets privés.	CUA	Infrastructures et finances									
	1.9	Plaider auprès des fonds climatiques ou verts internationaux (par exemple, le Fonds d'adaptation) pour l'élargissement de leurs portefeuilles et la modification des critères qui correspondent aux projets et entreprises circulaires, justifiés par la contribution que l'EC peut apporter au changement climatique.	CUA	Infrastructures et finances									
	1.10	Travailler avec le FENU pour intégrer le financement de l'économie circulaire comme l'une de ses priorités afin de soutenir la mise en œuvre des interventions nationales en matière d'économie circulaire tout en alignant les dispositions financières.	EM	Infrastructures et finances									
	2	Renforcer la certification pour l'économie circulaire et développer des portefeuilles de projets régionaux pour soutenir l'effet de levier des financements dans les régions.											
	2.1	Aider les institutions financières et les États membres à s'aligner sur les mécanismes mondiaux de financement du climat qui facilitent le financement des solutions circulaires.	AUC, RECs	Infrastructures et finances									
	2.2	En collaboration avec les banques, doivent encourager la collaboration entre les organismes de certification en Afrique afin de créer des normes cohérentes alignées sur les normes internationales telles que l'ISO et la CEI.	EM	Infrastructures et finances									
	2.3	Aider les institutions financières nationales et régionales à obtenir une certification internationalement reconnue pour accéder aux fonds climatiques.	CER, EM	Infrastructures et finances									

	2.4	Élaborer des stratégies d'investissement régionales globales axées sur l'économie circulaire.	CER	Gouvernance et capacité, infrastructures et finances										
Finance et soutien aux entreprises	2.5	Développer un portefeuille régional de projets potentiels bancables et prêts à être investis, qu'elles partagent avec les grandes institutions financières et les partenaires internationaux.	CER	Infrastructures et finances										
	2.6	Identifier, documenter et diffuser les meilleures pratiques en matière de financement des initiatives d'économie circulaire sur l'ensemble du continent et sur d'autres continents.	AUC, RECs	Gouvernance et capacité										
	3	Faire progresser les mécanismes financiers publics afin de créer des conditions de concurrence équitables pour les entreprises circulaires												
	3.1	Promouvoir des stratégies de marchés publics écologiques et circulaires	EM	Gouvernance et capacité										
	3.2	Mettre en place des fonds publics verts pour soutenir les entreprises circulaires financées par des taxes environnementales.	EM	Infrastructures et finances										
	3.3	Introduire des allègements fiscaux, des réductions ou des exemptions pour les entreprises qui se tournent vers l'économie circulaire.	EM	Governance and Capacity, Infrastructure and Finance										
	3.4	Consacrer un certain pourcentage des budgets des projets publics à des projets/fonds d'EC afin de démontrer la viabilité des entreprises d'EC et d'instaurer la confiance à leur égard (le secteur public en tête).	EM	Infrastructure and Finance										
	4	Développer un soutien sur mesure aux entreprises afin d'encourager l'esprit d'entreprise et de faciliter les opérations												
	4.1	Concevoir des systèmes de marché qui permettent des économies d'échelle en regroupant les start-ups et les MPME qui se concentrent sur des projets similaires, des flux de déchets par le biais de pôles et d'incubateurs.	CER, EM	Gouvernance et capacité										

Finance et soutien aux entre- prises	4.2	Proposer des terrains à moindre coût ou en location aux MPME circulaires afin de réduire leurs dépenses d'investissement.	EM	Infrastructures et finances										
	4.3	Encourager les partenariats public-privé afin de mobiliser des ressources pour accroître l'accessibilité et le caractère abordable des infrastructures, telles que les installations de recyclage et les installations d'énergie renouvelable hors réseau.	EM	Gouvernance et capacité										
	4.4	Promouvoir la collaboration entre les entreprises établies et les entrepreneurs afin d'échanger le savoir-faire lié à la technologie et à l'innovation.	EM	Gouvernance et capacité										

ANNEXE I - INDICATEURS MACROÉCONOMIQUES SUPPLÉMENTAIRES POUR SOUTENIR LA GOUVERNANCE ET LA MOBILISATION DES RESSOURCES

Le tableau suivant présente les macro-indicateurs permettant de suivre les progrès de la CUA dans la mise en œuvre à haut niveau du plan d'action continental.

Table I-1 Macro indicators to support the progress-tracking of governance and resource mobilisation on the AUC / ARBE level

Indicateur	Cible
Création d'un Secrétariat CE de l'ARBE	1
Nombre de membres du personnel de la CUA recrutés pour le Secrétariat du CE de l'ARBE	5
Nombre d'experts des Etats Membres détachés auprès du Secrétariat de la CUA CE	5
Nombre de groupes de travail sectoriels régionaux pour l'EC créés	15
Nombre de membres du GTE de l'EC de l'UA	30
Étude de base sur le niveau de l'Économie circulaire sur la base des macro-indicateurs et soutien aux États membres dans la collecte de données	1
Montant du financement externe mobilisé par la CUA pour la mise en œuvre de ce Plan d'Action	TBD
Montant du financement externe mobilisé par la CUA pour la mise en œuvre de ce Plan d'Action	TBD

Le tableau suivant présente les macro-indicateurs permettant de suivre les progrès des CER dans la mise en œuvre à haut niveau du plan d'action continental.

Table I-2 Macro indicators to support the progress-tracking of governance and resource mobilisation on the RECs level

Indicateur	Target
Nombre de Plans d'Action régionaux	5
Nombre d'employés des CER formés à l'EC	21
Nombre d'employés des CER participant aux groupes de travail sectoriels régionaux	30
Nombre d'employés des CER participant au secrétariat de l'EC de l'ARBE	7
Montant du financement interne mobilisé par les CER pour mettre en œuvre les Plans d'Action Régionaux	TBD
Montant du financement externe mobilisé par les CER pour mettre en œuvre les Plans d'Action Régionaux	TBD

ANNEXE J - APERÇU DES MICRO-INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Secteur	#	Objectifs	Indicateurs			
			Économique	Social	Environnement	Autres
L'eau	1	Renforcer les cadres politiques aux niveaux continental, régional et national afin de créer un environnement favorable à l'eau en tant que ressource et à l'assainissement.	Part des budgets nationaux investis dans la gestion des ressources en eau et l'assainissement			Document d'orientation politique pour soutenir les États membres dans la conception et la mise en œuvre de cadres nationaux sur la manière de mettre en œuvre et d'aborder la circularité dans la gestion des ressources en eau et l'assainissement de l'eau par la CUA et les CER. Les politiques existantes en matière d'assainissement et de gestion des ressources en eau ont été révisées afin d'inclure les principes de circularité.
	2	Mise en place et développement d'infrastructures et de services naturels pour la consommation d'eau douce et l'assainissement de l'eau, y compris les systèmes de récupération	Valeur des projets d'infrastructure améliorant la disponibilité de l'eau et l'assainissement financés par des donateurs internationaux en Afrique Valeur des investissements dans des technologies améliorées de collecte de l'eau et des infrastructures de stockage Valeur des investissements en R&D dans les infrastructures de l'eau	Part des résidents (%) ayant accès (i) à des installations de traitement des eaux usées (ii) à des services d'eau potable de base (iii) à des services d'eau potable (iv) à des toilettes Nombre d'installations de bio-latrines par habitant	Indice d'exploitation de l'eau Indices de qualité de l'eau douce	
	3	Promotion de l'utilisation efficace de l'eau, de sa réutilisation et de l'élimination adéquate des eaux usées auprès des consommateurs et de l'industrie	Recettes générées par : (i) les services d'approvisionnement en eau (ii) les amendes et les taxes sur l'élimination inappropriée des eaux usées Nombre de symbioses industrielles pour une production propre et économe en ressources Valeur ajoutée des entreprises opérant dans le domaine du recyclage des eaux usées	Politique de paiement des services écosystémiques liés à l'eau (CER et États membres) Part des consommateurs ayant accès à des installations de traitement des eaux usées	Empreinte hydrique Part des eaux usées réutilisées (%) Part des eaux usées correctement éliminées (%) Niveau d'eutrophisation des lacs et des rivières Prélèvement d'eau douce par rapport aux ressources en eau douce disponibles (%)	Nombre d'initiatives nationales lancées pour promouvoir l'utilisation rationnelle et la réutilisation de l'eau Adoption de politiques nationales sur les paiements pour les services écosystémiques liés à l'eau

Secteur	#	Objectifs	Indicateurs			
Déchets			Économique	Social	Environnement	Autres
	1	Renforcer les cadres politiques et stratégiques sur l'économie circulaire et aligner les politiques liées à la gestion des déchets.	Part des budgets nationaux investis dans la gestion des déchets Contribution du secteur des déchets au PIB Recettes générées par les amendes et les prélèvements Coût des déchets solides municipaux i) collecte, ii) élimination, iii) traitement	Création d'une unité de mise en œuvre Nombre d'agents de mise en œuvre formés à l'économie circulaire Part des ménages triant leurs déchets (%) Perception des ménages sur (i) le tri des déchets (ii) la gestion des déchets (i) le tri des déchets (ii) la gestion des déchets Nombre de ménages ayant accès au service de collecte des déchets Distance moyenne parcourue jusqu'aux points de collecte/transfert des déchets	Part des déchets détournés des décharges (%) Taux de : (i) Mise en décharge des déchets dangereux (ii) Collecte des déchets solides (iii) Recyclage (iv) Mise en décharge des déchets solides Émissions de GES du secteur des déchets	Politiques, réglementations et stratégies de gestion des déchets mises à jour Résolution de la CUA sur les éléments de base qui devraient faire partie de chaque stratégie/plan national de gestion des déchets Lignes directrices des CER sur les normes de gestion des déchets Nombre de pays adoptant le tri des déchets Nombre de sites créés pour la gestion des déchets dangereux
	2	Continuer à investir dans des infrastructures permettant la circulation et le traitement adéquat et sûr des déchets et des ressources secondaires.	Valeur des investissements dans les infrastructures de gestion des déchets par le gouvernement national et les partenaires internationaux Nombre de centres de collecte et de transfert des déchets nouvellement construits Nombre d'installations de recyclage nouvellement construites Nombre de stations de transfert des déchets par district Distance moyenne entre les ménages et les stations de collecte/transfert des déchets Augmentation du nombre d'entreprises actives dans le secteur des déchets en rapport avec l'EC (recyclage, réutilisation, etc.)	Niveau de santé des communautés vivant à proximité des décharges (cas d'asthme, cas de paludisme...) Distance moyenne entre les centres de collecte des déchets et les stations de transfert	Part des déchets collectés correctement traités Part des déchets recyclés en pourcentage du total des déchets produits Part des déchets fuyant les décharges Niveaux de qualité de l'air autour des sites d'élimination des déchets	Création de réseaux de logistique inverse
	3	Mise en œuvre d'un cadre statistique environnemental efficace sur la production et la gestion des déchets	Objectifs régionaux en matière de gestion des déchets Cadre national de statistiques environnementales sur la production et la gestion des déchets Registres continentaux et régionaux des flux commerciaux de déchets		Étude de caractérisation continentale réalisée par l'AUC Registres régionaux des déchets	
	4	Renforcer et soutenir le secteur informel afin qu'il soit mieux reconnu et qu'il joue un rôle plus important dans les activités de gestion et de recyclage des déchets.	Valeur des contrats attribués au secteur informel Nombre d'opérateurs informels de traitement des déchets reconnus par les autorités métropolitaines, municipales et de district	Niveaux de revenus des travailleurs du secteur informel des déchets Nombre de travailleurs du secteur informel des déchets coopérant Part des travailleurs informels souffrant de maladies dues à leur travail Nombre d'emplois CE créés	Part des déchets détournés de l'environnement par les travailleurs du secteur informel des déchets	Aperçu des modèles existants d'intégration durable du secteur informel par la CUA

L'énergie	1	Renforcer les mesures de décarbonisation et d'efficacité énergétique, et encourager l'incorporation de composants d'énergie renouvelable dans l'industrie, le commerce de détail et les consommateurs.	Valeur des investissements dans la R&D et la recherche scientifique sur les technologies des énergies renouvelables Autosuffisance énergétique (%)		Part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique du secteur industriel Inclusion des principes de l'EC dans les stratégies de décarbonisation Contribution du secteur de l'énergie aux émissions de GES (%) Intensité énergétique de l'économie (MJ/USD) Efficacité énergétique du transport de marchandises (kJ/tkm) Efficacité énergétique du secteur résidentiel (GJ/logement) Efficacité énergétique du secteur de l'industrie et des services (MJ/USD)	
	2	Production d'énergie et d'électricité à partir de déchets organiques solides et liquides via la biométhanisation	Valeur des investissements des gouvernements nationaux dans les biodigesteurs Valeur des investissements des bailleurs de fonds internationaux dans les biodigesteurs	Nombre de programmes et de cours liés à l'énergie comprenant des éléments liés à la formation continue et à l'énergie	Part de l'électricité produite à partir de déchets organiques solides et liquides Part des déchets organiques détournés des décharges	
Agroalimentaire et pêche	1	Élaborer un cadre politique et réglementaire pour une bio économie circulaire	Valeur des investissements dans l'agriculture et la pêche pour des pratiques durables		Émissions de GES du secteur agricole	Développement de stratégies de bio économie circulaire Mise à jour des politiques agricoles et de la pêche avec intégration d'éléments CE Directives sur les déchets de poisson
	2	Améliorer les infrastructures et les capacités du secteur agroalimentaire	Valeur des échanges de produits agricoles Valeur des investissements dans l'amélioration des systèmes de stockage et de transport Valeur des subventions en faveur de l'agriculture régénératrice Part de l'agriculture dans le PIB	Nombre de formations sur les pratiques agricoles régénératrices organisées Nombre de participants aux formations sur les pratiques agricoles régénératrices Nombre d'emplois créés dans le domaine de l'agriculture régénératrice	Part des agriculteurs ayant adopté des pratiques régénératrices Pertes alimentaires (%) Pertes alimentaires après récolte (%) Indice global des pertes alimentaires	Nombre de documents sur les pratiques agricoles régénératrices produits par la CUA Nombre de documents produits par les CER sur les complémentarités entre les États membres
	3	Promouvoir les innovations et les solutions locales qui sont régénératrices et valorisent les déchets organiques provenant des exploitations agricoles, des pêcheries et des villes.	Valeur générée par la taxe de mise en décharge		% de terres consacrées à l'agriculture biologique % d'agriculteurs utilisant des engrais organiques Bilan brut des éléments nutritifs pour les terres agricoles % d'agriculteurs adoptant des pratiques de compostage Nombre de pêcheries adoptant des pratiques plus durables Nombre d'agriculteurs adoptant des pratiques d'agroforesterie ou de cultures intercalaires	Nombre d'installations de production de biogaz anaérobie Restriction de la création d'installations d'incinération Interdictions régionales de brûler des déchets à l'air libre

La construction	1	Élaborer des cadres politiques pour la construction circulaire aux niveaux continental, régional et national	Valeur de l'investissement dans la construction durable	Nombre d'emplois créés dans le secteur de la construction écologique	Émissions de GES du secteur de la construction	Stratégie continentale de construction et d'urbanisation Orientations régionales sur la construction durable Politique et vision nationales sur la construction durable Plans d'action pour les villes intelligentes et circulaires Normes et codes de construction nationaux révisés Politiques publiques d'achats verts et circulaires pour la construction
	2	Promouvoir et stimuler l'utilisation de matériaux de construction secondaires, durables et circulaires	Quantité de déchets de construction et de matériaux secondaires faisant l'objet d'un commerce interne Nombre d'innovations en matière de construction durable identifiées et soutenues Recettes générées par la taxation des pratiques non durables pour les projets de construction à grande échelle		Quantité de matériaux de construction réutilisés Part de matériaux de construction durables Quantité de déchets de construction mis en décharge	Document d'orientation sur la manière d'orienter les marchés vers la construction durable Règlement sur la démolition sélective obligatoire sur les chantiers de démolition
Transport et mobilité	1	Mettre en place des cadres politiques solides aux niveaux continental, régional et national qui intègrent la circularité dans le secteur des transports et de la mobilité.		Accès aux transports publics	Émissions de GES du secteur des transports	Document d'orientation politique au niveau continental pour la coopération interrégionale et internationale en matière de transport et de logistique par la CUA Stratégie continentale pour des modes de transport efficaces, modernes et propres par la CUA Règles d'or pour le développement des infrastructures par la CUA avec inclusion des principes de la CE Accords dédiés sur l'accès aux ports maritimes pour les pays enclavés
	2	Promotion de modes de transport efficaces, propres, modernes et basés sur le service plutôt que sur la propriété	Nombre d'initiatives de partage des transports Valeur des investissements dans les infrastructures de mobilité légère Valeur des investissements dans les transports publics Valeur des investissements dans la fabrication de batteries Valeur des investissements dans les infrastructures de recharge publiques et dans l'accès à des solutions énergétiques alternatives pour les transports Valeur des investissements dans la R&D pour les VE par l'AUC	Longueur des pistes cyclables	Part des véhicules électriques	
	3	Assurer une gestion adéquate des produits et des matériaux en ce qui concerne l'utilisation, la maintenance, la réutilisation et le recyclage des véhicules et aligner la réglementation sur les importations.	Nombre de centres de fabrication de pièces détachées et d'entretien pour les VE et les véhicules à combustibles fossiles Nombre d'entreprises impliquées dans la réparation de véhicules	Campagne de sensibilisation sur la combustion des huiles et lubrifiants de véhicules et sur les possibilités de retraitement de ces produits		Révision des règlements sur les importations de véhicules d'occasion Politique relative à l'étiquetage CE des véhicules Politiques de REP pour les véhicules

Embal-lages et plastiques	1	Renforcer l'élaboration d'initiatives politiques visant à éliminer progressivement la pollution plastique	Part du budget allouée à la lutte contre la pollution plastique	Perception du paysage politique développé pour lutter contre la pollution plastique	Quantité de déchets plastiques Quantité de plastiques recyclés	Politiques relatives au plastique
	2	Veiller à ce que les systèmes de gestion des déchets soient capables de traiter les emballages de manière circulaire.	Part du budget allouée à la gestion des déchets		Quantité de matériaux d'emballage détournés des décharges et de l'environnement	
	3	Permettre de nouveaux modèles commerciaux pour la production, la livraison et l'utilisation de produits qui réduiraient au minimum l'utilisation d'emballages.	Valeur des investissements dans les nouveaux modèles d'entreprise	Nombre de nouvelles entreprises créées		
Électro-nique	1	Harmonisation, alignement et renforcement de la politique dans la région, en ce qui concerne la réglementation du traitement des grandes quantités de déchets électroniques.	Part du budget allouée à la lutte contre les déchets électroniques	Perception de la politique en matière de déchets électroniques	Quantité de déchets électroniques évités	
	2	Améliorer l'infrastructure de gestion des déchets électroniques et renforcer les centres de recyclage	Valeur des investissements dans les infrastructures Valeur des centres de recyclage	Nombre d'emplois créés Sensibilisation à l'infrastructure et aux organisations de gestion des déchets électroniques		
	3	Renforcer et étendre les initiatives existantes en matière de réparation, de réutilisation et de remise à neuf des produits électroniques	Valeur des investissements dans les initiatives de réparation, de réutilisation et de rénovation	Nombre d'initiatives de réparation, de réutilisation et de rénovation Nombre d'emplois créés	Quantité de déchets électroniques évités	
Textiles	1	Soutenir et promouvoir un secteur textile circulaire par le biais de politiques sur l'importation de textiles de seconde main et d'incitations aux initiatives circulaires	Valeur des subventions offertes aux initiatives en matière de textiles et d'habillement circulaires Investissement dans les infrastructures de collecte et de recyclage des textiles	Nombre de tailleurs locaux formés aux principes de l'EC	Quantité de déchets textiles évités	Règlement sur l'importation de textiles de seconde main Catégorisation des textiles de seconde main par la CUA
	2	Renforcer la production de matières premières et améliorer la capacité de transformation	Valeur des subventions offertes aux producteurs locaux de matières premières textiles Valeur des subventions offertes aux entreprises locales de fabrication de textiles Quantité de textiles produits localement	Nombre de formations dispensées aux agriculteurs sur la culture durable des fibres Campagne de sensibilisation sur les vêtements de seconde main	Accords commerciaux sur les matières premières textiles produites localement dans le cadre du ZLECA	
	3	Réduire les déchets et la pollution générés par le secteur du textile et de l'habillement, à partir de la production locale	Valeur des investissements dans les infrastructures de gestion des déchets textiles	Nombre de formations proposées aux revendeurs et réparateurs de textiles		Normes/réglementations sur les produits chimiques utilisés dans la fabrication des textiles

Tourisme	1	Développer un cadre politique solide et interconnecté pour le secteur du tourisme qui renforce les approches de circularité dans les secteurs qui se chevauchent.			Émissions de GES du secteur touristique Déchets générés par le secteur touristique	Politiques et stratégies touristiques révisées qui intègrent les principes du développement durable Cadre de collaboration entre les différents acteurs pour un secteur touristique durable par la CUA Code de conduite commun pour l'intégration des approches du développement durable Normes et classifications pour les hôtels
	2	Soutenir la promotion de l'écotourisme	Valeur de l'investissement dans des publicités promouvant un écotourisme circulaire	Implication des communautés locales dans les activités d'écotourisme Nombre de programmes éducatifs sur l'écotourisme		Certifications d'écotourisme Liste des meilleures pratiques et des instruments financiers Stratégie régionale de promotion de l'écotourisme Part des touristes participant à des activités d'écotourisme
Mining	1	Développer un cadre réglementaire pour la transition circulaire de l'industrie extractive		Nombre de mineurs faisant état d'une amélioration de leurs conditions de travail	Niveaux de pollution des lacs et des rivières à proximité des mines Nombre de mines utilisant des technologies plus économes en eau	Résolution de la CUA soulignant les principes de base de la révision du règlement Règlement révisé sur l'exploitation minière incluant les principes de l'EC Interdiction du commerce de matériaux provenant d'écosystèmes menacés par les CER
	2	Encourager les innovations circulaires pour soutenir la transition circulaire de l'industrie extractive	Valeur des investissements dans la recherche de solutions fondées sur la nature pour la restauration des écosystèmes dégradés par les CER Valeur des investissements dans des approches circulaires pour recycler l'eau dans les mines	Nombre de campagnes de formation et de sensibilisation à la gestion des eaux usées déployées à l'intention des petits exploitants miniers et des mineurs artisanaux	Km² de zones dégradées restaurées	Nombre de systèmes de matériaux en tant que service pilotés
	3	Donner la priorité à la protection de l'environnement et soutenir les activités de régénération pour restaurer les zones dégradées	Valeur des transferts pour la restauration des terres par les entreprises de l'UE Valeur des fonds pour la restauration des zones		Km² de zones protégées de l'exploitation Km² de zones restaurées	Réglementation sur l'octroi de licences plus strictes pour l'exploitation minière Réglementation permettant aux communautés de refuser l'exploitation de leurs terres Inventaire des points chauds de la biodiversité dont l'exploitation devrait être interdite
Égalité entre les hommes et les femmes et égalité entre les jeunes	1	Créer un environnement favorable à l'égalité des chances pour les femmes et les jeunes		Nombre de femmes et de jeunes participant à des activités de CE Nombre de coopératives de femmes et de jeunes créées Nombre de femmes et de jeunes créant leur propre entreprise de CE		Cadre sensible au genre pour les activités de formation continue de la CUA
	2	Renforcer les capacités et les compétences des femmes et des jeunes pour qu'ils puissent trouver un emploi dans l'ensemble de la chaîne de valeur de l'économie circulaire.	Valeur des investissements des CER pour soutenir le développement de programmes de formation dans les États fragiles	Nombre de programmes de formation pour les activités de formation continue ciblant les jeunes et les femmes Nombre de programmes de formation sectorielle pour les activités de formation continue ciblant les jeunes et les femmes		Programme pour jeunes professionnels sur la R&D dans le domaine des technologies de l'information et de la communication

Com- merce, col- laboration et capacité industrielle	1	Développer un Green Deal continental et un cadre pour les produits durables	Valeur des produits durables et circulaires vendus dans le pays			AU Green Deal par la CUA Réglementations sur les produits durables par la CUA Mise à jour des politiques de produits par les États membres Système d'éco-étiquetage continental par la CUA Recherche sur les incitations financières pour les produits circulaires
	2	Renforcer la réglementation commerciale et accroître la capacité d'application	Valeur des biens circulaires échangés Quantités d'EEE usagés et de vêtements de seconde main importés Quantités de déchets plastiques et dangereux importés	Nombre d'agents des douanes formés aux meilleures pratiques en matière de douanes et de normes		Résolution sur les exigences relatives à l'importation de déchets par la CUA Inclusion des biens circulaires dans la ZLECA par la CUA Interdiction de l'importation de déchets plastiques et dangereux CUA Quotas et contrôles et normes plus stricts sur l'importation de textiles de seconde main et d'EEE usagés par les États membres Harmonisation des politiques commerciales intra-africaines en matière de déchets par la CUA et les CER
	3	Établir un registre intégré du commerce (y compris des matériaux et des produits) et des flux de déchets qui y sont liés				Registre commun des échanges avec une nomenclature créant des subdivisions par rapport aux codes HS(y compris les flux de déchets)
	4	Coopération en matière de capacité industrielle				Nombre de groupes de travail créés dans le secteur industriel Nombre de groupes de travail créés sur les produits Nombre de centres de recyclage régionaux Nombre d'accords commerciaux établis sur les chaînes de valeur circulaires
Éduca- tion et déve- loppe- ment des capacités	1	Améliorer l'apprentissage, harmoniser la compréhension et renforcer la sensibilisation par le biais de programmes d'études sur l'économie circulaire et de programmes de formation sectoriels.		Nombre de formateurs formés à l'économie circulaire Nombre de campagnes de sensibilisation organisées Nombre de personnes sensibilisées à l'EC Nombre d'EFTP dispensés sur l'EC Nombre de femmes et de travailleurs informels impliqués dans les formations		Programme continental sur l'économie circulaire par la CUA Programmes de formation des formateurs pour l'EC par les CER
	2	Soutenir l'esprit d'entreprise et l'emploi circulaire		Nombre d'emplois circulaires Nombre de MPME circulaires Nombre de formations dispensées aux MPME		Plateformes régionales de mise en réseau sur l'emploi circulaire par les CER Centre régional d'innovation et d'entrepreneuriat
	3	Renforcer et améliorer l'échange de connaissances et la recherche dans le domaine de la science, de la technologie et de l'innovation dans et entre les régions et les groupes de parties prenantes au sein des pays	Régime de financement continental pour la R&D sur les produits chimiques Nombre de modèles d'engagement du secteur privé	Nombre de programmes de recherche transfrontaliers sur l'EC Nombre de conférences et de symposiums organisés sur l'EC		Plate-forme continentale sur la recherche et l'expertise en matière de production propre par la CUA Nombre de centres nationaux de production propre créés

Finance et soutien aux entreprises	1	Améliorer et soutenir la viabilité financière et la finançabilité des entreprises circulaires grâce à de nouveaux services/mécanismes/instruments financiers et à l'alignement des normes sur les caractéristiques des investissements circulaires.	Valeur de la contribution financière aux initiatives d'économie circulaire Valeur du portefeuille d'investissement dans les entreprises circulaires Contribution des entreprises d'économie circulaire aux indices économiques Valeur ajoutée brute des entreprises circulaires Nombre de mécanismes de financement consacrés aux initiatives circulaires Taux d'intérêt moyens proposés aux entreprises d'économie circulaire Catalogue de critères pour évaluer les entreprises et les projets d'économie circulaire	Nombre d'emplois verts créés		
	2	Renforcer la certification pour l'économie circulaire et développer des portefeuilles de projets régionaux pour soutenir l'effet de levier des financements dans les régions.	Valeur des entreprises circulaires Taille et valeur du marché du carbone Part de marché des entreprises circulaires Nombre d'institutions financières certifiées selon les normes internationales	Perception des entreprises circulaires lancées dans la région en termes d'accès au financement		Document sur les meilleures pratiques en matière d'outils financiers pour l'EC par la CUA et les CER Nombre de projets inclus dans le portefeuille régional Stratégie régionale sur le financement de l'EC par les CER
	3	Faire progresser les mécanismes financiers publics afin de créer des conditions de concurrence équitables pour les entreprises circulaires	Valeur des actifs dans les fonds publics verts Part des subventions agricoles pour l'agriculture régénératrice Part du budget public consacré aux projets d'EC			Règlement circulaire sur les marchés publics. Règlement relatif à l'introduction d'avantages fiscaux pour les entreprises CE
	4	Développer un soutien sur mesure aux entreprises afin d'encourager l'esprit d'entreprise et de faciliter les opérations				

ANNEXE K – LISTE DES PARTICIPANTS AUX ATELIERS

Tableau K-0-1 Liste des participants Atelier de Mombasa 26-27 Juillet 2023

Nom	Pays	Poste	Ministère/Agence/Organisation
Kentlafetse Mokokwe	Botswana	Chercheur en chef	Département de la gestion des déchets et de la lutte contre la pollution
Jeanne Francine Nkuzimana	Burundi	Directrice de l'Environnement et de l'Assainissement	Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage
Ndodjide Aubin	Tchad	Ingénieur de Conception en Environnement et Développement Communautaire	Ministère de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable
Porgo Hounly	Tchad	Directeur Général de l'Environnement	Ministère de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable
Barwako Houssein Kidar	Djibouti	Sous-directrice de l' Économie verte, bleue et circulaire	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
Deogracias Ikaka Nzamio	Guinée équatoriale	Directeur general des Eaux et des C ôtes r	Ministère des pêches et de l'Environnement
Deogracias Ikaka Nzamio	Guinée équatoriale	Directeur general des Eaux et des C ôtes	Ministère des pêches et de l'environnement
Ndumiso Magagula	Eswatini	Inspecteur de l'impact sur l'environnement : Gestion des déchets	Autorité environnementale d'Eswatini
Mbuli Melusi Jide-Jones	Eswatini	Économiste de l'environnement	Autorité environnementale d'Eswatini
Feben Tegegne	Éthiopie	Secretary	Commission de l'Union africaine
	Éthiopie	Directeur général de la surveillance et de l'application de la législation en matière d'environnement	Commission de l'Environnement d'Éthiopie
Girma Gemechu	UE	Chargé de programme et de politique - Changement climatique, Environnement, Énergie	Délégation de l'UE auprès de l'Union africaine
Eric Hao	Ghana	Administrateur de programme adjoint, Direction PPME	Ministère de l'Environnement, de la Science, de la Technologie et de l'Innovation (MESTI),
Aliyata Uthman	Ghana	Directeur par intérim de l'Unité "Établissements humains"	Agence pour la Protection de l'Environnement (EPA)
Godson Cudjoe Voado	Kenya	Directeur de l'Éducation et de la Sensibilisation à l'Environnement	Ministère de l'Environnement, du Changement climatique et des Forêts
Ayub Macharia	Kenya	Directeur adjoint Changement climatique et point focal Croissance verte et Économie circulaire	Ministère de l'Environnement, du Changement climatique et des Forêts
Augustine K. Kenduiwo	Kenya	Fonctionnaire principal chargé des politiques	Commission de l'Union africaine
Leah Wanambwa	Lesotho	Point focal pour l'Économie Circulaire au Lesotho	Fondation ACEN
Letsatsi Phinehas Lekhooa	Liberia	Analyste financier	Agence de protection de l'Environnement du Liberia
Abraham W. Karsuah	Malawi	Météorologue	Département du Changement Climatique et des Services Météorologiques
James Pagona	Maurice	Fonctionnaire chargé de l'environnement / Fonctionnaire principal chargé de l'environnement	Ministère de l'Environnement, des Déchets solides, de la Gestion de l'Eau et du Changement climatique
Moonawwara Begum Outim	Maurice	Fonctionnaire principal de projet	Ministère de l'Environnement, des Déchets solides, de la Gestion de l'Eau et du Changement climatique
Navin Moorlah	Mozambique	Chef du Département de la Gestion des Déchets	Ministère de la Terre et de l'Environnement
Samson António Faneluane Cuamba	Mozambique	Head of the Department of Waste Management	Ministry of Land and Environment

Nom	Pays	Poste	Ministère/Agence/Organisation
Atália Abel Nhamicola Muvelo	Mozambique	Technicien du Secteur de l'évaluation des incidences sur l'Environnement	Ministère de la Terre et de l'Environnement
Ilona Nkandi	Namibie	Chef Économiste	Ministère du Commerce : Environnement et Relations Internationales
Harsen Nyambe	Niger	Directrice Générale Adjointe de l'Environnement durable	Ministère de l'Environnement et de la lutte contre la désertification
Boukar Koura Yagana	Namibie	Directeur de l'Environnement durable et de l'Économie bleue	Commission de l'Union africaine
Zabeirou Balkissa Hassane Fodi	Niger	Chef de Division du Suivi et Contrôle Environnementaux des Unités Industrielles	Ministère de l'Industrie et de l'Entrepreneuriat des jeunes
Olubunmi Olusanya	Nigéria	Directeur, Contrôle de la pollution et Santé environnementale	Ministère fédéral de l'Environnement
Usman Abdullahi Bokani	Nigéria	Directeur II, Contrôle de la Pollution et Santé environnementale	Ministère fédéral de l'Environnement
Assah Kossiwoa Lolonyo	Togo	Directrice	Développement des Petites et Moyennes Industries
Toï Pagnibam Meba	Togo	Juriste Environnementaliste, Chef de Division	Ministère de l'Environnement et des Ressources forestières
Doreen Mugyenzi Komukama	Ouganda	Responsable de l'évaluation environnementale	Autorité nationale de gestion de l'Environnement
Monica Angom	Ouganda	Inspecteur principal de l'environnement	Autorité nationale de gestion de l'Environnement
Charles Akol	Éthiopie	Chargé des Questions Environnementales, Section Economie verte et bleue	Division du Changement Climatique et de la Gestion des Ressources Naturelles, Nations Unies Commission économique pour l'Afrique (CEA)
Esther G. Mulekwa Nkomo	Zambie	Chargé de recherche principal en Environnement	Ministère de l'Économie verte et de l'Environnement - Département de la gestion de l'Environnement
Perine Kasonde	Zambie	Inspecteur principal	Autorité zambienne de gestion de l'Environnement
Decent Ndlovu	Zimbabwe		Agence de gestion de l'Environnement du Zimbabwe
Amkela Sidange	Zimbabwe	Responsable de l'Éducation à l'Environnement et de la Publicité	Agence de gestion de l'Environnement du Zimbabwe
Caroline Tagwireyi	Zimbabwe	Consultante en Changement climatique	Commission de l'Union africaine

Tableau K 2 Liste des participants Atelier de Addis-Abéba 4-5 Octobre 2023

Name	Country	Position	Ministry/Agency/ Organisation
Chafik Kellala	Algeria	Conseiller	Ambassade d'Algérie auprès de l'Union africaine
Nassim Oulmane	Algeria	Directeur par intérim	Division de la Technologie, du Changement Climatique et de la Gestion des Ressources Naturelles de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (UNECA)
Kentlafetse Mokokwe	Botswana	Responsable scientifique	Département de la Gestion des déchets et de la lutte contre la pollution
Jeanne Francine Nkuzimana	Burundi	Directrice de l'Environnement et de l'Assainissement	Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage

Tableau K 2 Liste des participants Atelier de Addis-Abéba 4-5 Octobre 2023

Name	Country	Position	Ministry/Agency/ Organisation
Jimmy Daniel Dalemé	République Centrafricaine	Assistant de programme	Commission de l'Union africaine
Didier Gbocho Ohoueu	Côte d'Ivoire	Directeur de l'Économie verte et de la Responsabilité sociale des entreprises	Ministère de l'Environnement et du Développement durable
Barwako Houssein Kidar	Djibouti	Directrice Nationale du Projet AMP- Programme de Minigrids pour l'Afrique	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
Ali-Gardé Adou Ali	Djibouti		Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
Nermine Nabil Mohamed Abulata	Égypte	Conseiller du Ministre du Commerce et de l'Industrie, et Coordinateur National pour la Coopération Industrielle EuroMed	Ministère du Commerce et de l'Industrie
Hagar Metwali Darwish Metwali	Égypte	Ingénieur en Environnement	Ministère de l'Environnement
Ndumiso Cyprian Magagula	Eswatini	Agence de Régulation de la Gestion des Déchets	Autorité environnementale
Mbuli Melusi Jide-Jones	Eswatini	Inspecteur de l'impact sur l'Environnement : Gestion des déchets	Autorité environnementale d'Eswatini
Girma Gemechu	Éthiopie	Économiste de l'environnement	Commission de l'environnement de l'Éthiopie
Liya Tadesse	Éthiopie	Directeur général de la surveillance et de l'application de la législation en matière d'environnement	
Daher Elmi	Éthiopie	Spécialiste de la santé et de la sécurité au travail	IGAD
Eshete Dejene	Éthiopie	Directeur de l'Agriculture et de l'Environnement	IGAD
Febene Tegegne	Éthiopie	Gestionnaire de programme, Programme environnemental de l'IGAD	Commission de l'Union africaine
Lana Zutelija	UE	Secrétaire	Délégation de l'UE auprès de l'Union africaine
Eric Hoa	UE	Conseiller du Chef de la Coopération à la Délégation de l'UE auprès de l'Union africaine - Politiques agricole, environnementale et numérique	Délégation de l'UE auprès de l'Union africaine
Susanne Dahl	UE	Chargé de programme et de politique - Changement climatique, environnement, énergie	Délégation de l'UE auprès de l'Union africaine
Lamin Daffeh	Gambie	Conseiller sur le Changement Climatique et la Transition verte	Ministère du Commerce, de l'Industrie, de l'Intégration régionale et de l'Emploi.
Ibrahima M.B.S. Kineth	Gambie	Économiste principal du travail	Ministère des Finances et des Affaires économiques
Oliver Tommy Boachie	Ghana	Direction de la Planification du Développement	Ministère de l'Environnement, des Sciences, de la Technologie et de l'Innovation
Aliyata Uthman	Ghana	Conseiller spécial du ministre	Ministère de l'Environnement, de la Science, de la Technologie et de l'Innovation (MESTI),



Emmanuel Wafula Siakilo	Kenya	Administrateur de programme adjoint, Direction PPME	Commission de l'Union africaine
Leah Wanambwa	Kenya	Conseiller principal en changement climatique	Commission de l'Union africaine
Name	Country	Chargé de mission principal	Ministry/Agency/ Organisation
Letsatsi Phinehas Lekhooa	Lesotho	Point focal pour l'Économie circulaire au Lesotho	Fondation ACEN
Abraham Wallace Karsuah	Liberia	Analyste financier	Agence de protection de l'Environnement du Liberia
Lindfor Lash Henries	Liberia	Secrétaire exécutif du Directeur exécutif	Agence pour la protection de l'Environnement
Hussein Milanzi	Malawi	Chief Meteorologist	Département du Changement Climatique et de la Météorologie
Navin Moorlah	Maurice	Technician of the Environmental Impact Assessment Sector	Ministère de la Terre et de l'Environnement
Moonawwara Outim Begum	Maurice	Fonctionnaire chargé de l'Environnement / Fonctionnaire principal chargé de l'Environnement	Ministère de l'Environnement, des Déchets solides, de la Gestion de l'eau et du Changement climatique
Hafsa Lakhli	Maroc	Directrice par Intérim des Programmes et des Réalisations	Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable
Hortensia Joana Macombo Massinga	Mozambique		Ministère de la Terre et de l'Environnement
Fernanda Armando Gabriel Mola	Mozambique		Ministère de la Terre et de l'Environnement
Nekuma Frans Nghifilemona	Namibie		Ministres du Commerce : Environnement et Relations internationales
Harsen Nyambe	Namibie	Directeur, Environnement durable et Économie bleue	Commission de l'Union africaine
Collins Opigo Alfred	Nigéria	Ingénieur chimiste principal	Ministère fédéral de l'environnement
Samuel Samson Ogallah	Nigéria	Conseiller principal en changement climatique	Commission de l'Union africaine
Yaya Barry Saykou	Sénégal	Economiste de l'environnement, Chef de la Division Financements Innovants	Ministère de l'Environnement et du Développement durable
Lamine Mamadou Diame	Sénégal	Chimiste-Environnementaliste	Ministère de l'Environnement et du Développement durable
Johnson Fredrick Kinloch	Seychelles	Directeur de la Gestion des Déchets et des Normes	Ministère de l'Environnement
Kim Michelle Samy	Seychelles	Assistante chargée de développement de programmes	Ministère de la Pêche et de l'Économie bleue
Mustapha Kemokai	Sierra Leone	Responsable de l'Environnement et de l'Action sociale en charge de la gestion des déchets	Conseil municipal de Freetown, Ministère des collectivités locales
Beintu Titian Keifala	Sierra Leone	Responsable principal de l'Environnement, Agence pour la protection de l'Environnement	Ministère de l'Environnement et du changement climatique
Kgauta Sylvester Mokoena	Afrique du Sud	Directeur de la politique des produits chimiques et des déchets Spécialiste des services de contrôle	Ministère des Forêts, de la Pêche et de l'Environnement
Hombakazi Blou	Afrique du Sud	Director for Waste Minimization and Circular Economy	Ministère des Forêts, de la Pêche et de l'Environnement
Aubin Ndodjide	Tchad	Ingénieur de Conception en Environnement et Développement Communautaire	Ministère de l'Environnement, de la Pêche et du Développement durable

Toï Pagnibam Meba	Togo	Juriste Environnementaliste, Chef de Division	Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières
Doreen Mugenzi Komukama	Ouganda	Responsable de l'évaluation environnementale	Autorité nationale de Gestion de l'Environnement
Monica Angom	Ouganda	Inspecteur principal de l'Environnement	Autorité nationale de Gestion de l'Environnement
Charles Akol	Ouganda	Chargé des Affaires environnementales, section Économie verte et bleue	Division de la Technologie, du Changement Climatique et de la Gestion des Ressources Naturelles de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (UNECA)
Mayando Kanyata	Zambie	Bureau principal de Gestion de l'Environnement	Ministère de l'économie verte et de l'environnement - Département de la Gestion de l'environnement
Patrick Thomas Tuluzawu	Zimbabwe	Économiste	Ministère de l'Industrie et du Commerce
Amkela Sidange	Zimbabwe	Éducation à l'Environnement et Responsable de la publicité	Ministère de l'Environnement, du Climat, du Tourisme et de l'Hôtellerie
Caroline Tagwireyi	Zimbabwe	Consultant principal en changement climatique	Commission de l'Union africaine



**Cofinancé par
l'Union européenne**

Ce Plan d'Action a été élaboré avec le
soutien financier de l'Union Européenne.